ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

RECUEIL D'OBSERVATIONS ET D'EXPÉRIENCES

Paraissant tous les deux mois

DIRECTEUR : M. le Dr DARIEX

TROISIÈME ANNÉE. — 1893

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

—

1893

ANNALES

DES

SCIENCES PSYCHIQUES

DOCUMENTS ORIGINAUX[1]

EXPÉRIENCES DE MILAN

NOTES DE M. CHARLES RICHET (1)

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que je me décide à parler des expériences auxquelles, grâce à M. Aksakof, M. E. Chiaia et M. Finzi, j'ai pu assister à Milan. Mais, d'une part, mon illustre collègue M. Lombroso n'a pas craint de divulguer son opinion, nous donnant à tous un exemple de courage scientifique que j'aurais mauvaise grâce à ne pas suivre; d'autre part, je ne suis pas tout à fait aussi affirmatif que lui, et je crois utile de faire connaître les faits que j'ai vus, ainsi que les conclusions, incertaines encore, que je crois pouvoir en déduire.

Il est bien évident pour tous ceux qui me connaissent que

1. Je donne le compte rendu personnel des expériences auxquelles j'ai assisté, sans avoir la prétention outrecuidante de corriger et de rectifier ce qu'ont dit mes savants collègues. On verra que j'aboutis, à quelques nuances près, à un résultat identique.

Si fastidieuse que soit cette lecture, où de nombreux détails sont donnés, nous croyons qu'il faudra la faire avec soin, si l'on veut se former une opinion réfléchie et raisonnée sur la valeur de ces expériences.

je donnerai mon opinion très sincèrement, très complètement, sans me laisser intimider par la crainte du ridicule ou par tout autre motif extra-scientifique.

I

Les expériences que fait Eusapia Paladino sont assez simples, et voici très brièvement en quoi elles consistent.

A une demi-lumière quelquefois, quelquefois en pleine lumière, quelquefois aussi dans la complète obscurité, elle se met devant une table; puis la table, qu'elle touche légèrement, se livre à une sorte de gymnastique bizarre, qui n'a rien d'extraordinaire pour ceux qui connaissent ces sortes d'exercices, dus sans doute à des mouvements musculaires inconscients. Quelquefois la table se soulève des quatre pieds, suivant des conditions qu'il faudra étudier avec détail. — A d'autres moments de l'expérience, Eusapia change de ton et d'accent (elle s'exprime à l'état normal dans un patois napolitain très prononcé), et alors ce n'est plus Eusapia qui parle : c'est son *guide*, suivant l'expression consacrée, un certain *John*, sans autre qualificatif, qui peut, paraît-il, diminuer le poids d'Eusapia, la soulever et la porter sur une table, apporter des objets divers, et parfois même apparaître partiellement sous la forme d'une main. Cette main aurait été quelquefois nettement sentie par les personnes présentes, dans l'obscurité.

Ce sont là des faits que je ne crains pas de qualifier d'absurdes, bien plus absurdes que tout ce qu'on peut rêver. Et cette absurdité est si grande, que ce n'est pas une des moins bonnes preuves (morales) de la réalité de ces phénomènes que cet excès dans les bêtises, tel qu'on a peine à comprendre qu'elles aient été forgées et construites de propos délibéré.

Mais la question n'est pas de savoir si ces faits sont absurdes, ce qui n'est pas douteux : il s'agit seulement de savoir s'ils existent; si l'explication mécanique, rationnelle, grossière, telle qu'une fraude ou une supercherie, est plus ou moins acceptable. Nous n'aurons donc à étudier ni le plus ou moins grand degré d'absurdité des phénomènes, ni l'explication

plausible qu'on en peut donner, mais seulement cette question bien plus importante de savoir s'ils sont réels ou simulés.

II

Venons d'abord à l'expérience la plus simple, celle de la table soulevée des quatre pieds. Le point intéressant de cette expérience, c'est qu'elle se fait en pleine lumière. J'appelle pleine lumière une grosse lampe Carcel et deux bougies, ou une lampe électrique presque éblouissante. Le fait qu'il y a vive lumière permet une observation assez certaine et assez facile en apparence, de sorte qu'on ne saurait trop insister sur des résultats obtenus dans ces conditions très favorables.

La table qui se soulève n'a certainement aucune machination. C'est une grosse et vulgaire table, dite de cuisine, en bois blanc, sur quatre pieds. Nulle part il n'y a de traces de rainures, de clous, de vis, d'empreintes; car la table est à peu près neuve, et a été faite récemment à Milan. Elle pèse 8 kilogrammes; elle a à peu près $0^{m},70$ de largeur sur $1^{m},10$ de longueur. On peut la manier, la retourner en tous sens, avant, pendant et après l'expérience, sans trouver la plus légère trace d'une préparation ou d'un artifice quelconque.

Les personnes qui ont assisté avec moi à ces expériences sont : M. le professeur Brofferio, M. le professeur Gerosa, M. Schiaparelli, l'illustre directeur de l'Observatoire de Milan, et M. le D[r] Finzi. Je ne parle que des personnes ayant assisté à toutes les expériences; car quelquefois il y eut d'autres assistants : M. Solovovo, à la première et à la deuxième; M. Chiaia, à la première et à la cinquième; M. Aksakof, à la première; M. Ermacora, aux quatre premières. Peu importe, puisqu'il est évident que l'hypothèse d'une complicité est un non-sens; que, d'autre part, il faudrait la supposer multiple, non unique, et enfin, comme on le verra, elle n'expliquerait rien; car la plupart des phénomènes observés, surtout les soulèvements répétés, ne pourraient s'expliquer par la complicité d'un ou deux ou même trois des assistants.

En effet, voici comment le phénomène se produit — je l'ai

peut-être vu une douzaine de fois : — Eusapia, assise devant la table, en face du côté étroit de cette table, donne la main droite à un des assistants, la main gauche à un autre des assistants. En général, dans la plupart des expériences auxquelles j'ai pris part, c'était M. Schiaparelli qui tenait la main droite et moi qui tenais la main gauche. Les autres personnes s'éloignent plus ou moins de la table, de sorte qu'on peut distinguer les deux pieds de la table qui sont loin d'Eusapia, et sinon tout le temps, au moins presque tout le temps les deux pieds de la table qui sont près d'elle, entre lesquels elle a placé ses jambes, ses genoux et ses pieds.

Après quelques mouvements divers, pendant lesquels il y a des soulèvements partiels, tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, la table brusquement est soulevée en l'air des quatre pieds, à une distance du sol peu considérable, environ 8 à 12 centimètres; dans certains cas, il m'a paru cependant (quand la lumière était nulle ou faible) que ce soulèvement se faisait à une hauteur de 20 à 25 centimètres. C'est d'ailleurs pendant une durée très courte, difficile à apprécier, mais que je croirais volontiers être d'une seconde ou deux secondes tout au plus. Cependant une fois, à la deuxième séance, le soulèvement m'a paru durer trois secondes, avec une sorte de balancement et d'oscillation dans le vide. Il y avait de la lumière dans la pièce.

Cherchons maintenant l'explication du phénomène. Un journaliste italien, M. Torelli, dans des articles assez bruyants qui ont paru dans le *Corriere della sera*, 7, 9 et 11 octobre 1892, déclare, sans pouvoir l'affirmer, que la table se soulève par le fait du mouvement d'un des pieds d'Eusapia. Nons devons donc examiner cette supposition et en faire quelques autres.

A. *La table est soulevée par les mains et des appareils tenus dans les mains.* — C'est là une hypothèse impossible, d'abord parce que les mains d'Eusapia sont en pleine lumière. Les manches sont retroussées jusqu'aux coudes et au delà. Aucun appareil n'est sur la table, complètement nue; les pieds de la table sont aussi sans vis, sans appareils; je m'en suis assuré à diverses reprises.

De plus, au moment où la table est soulevée, c'est à peine si avec ses mains Eusapia la touche. Elle contracte ses mains avec force dans les mains de ses deux voisins, et elle effleure très légèrement la table. Je me souviens très bien que dans un cas (troisième séance), au moment où la table était soulevée, Eusapia avait quitté la main de son voisin de droite, pour me prendre la main gauche, et qu'alors ma main gauche était entre ses deux mains à elle : une de ses mains par conséquent ne touchait pas la table, et l'autre main, à ce qu'il me semble, la touchait à peine. Il me semble aussi, sans que je puisse l'affirmer, quoique j'en croie être assez assuré, que dans quelques cas la table a été soulevée alors qu'Eusapia avait ses deux mains au-dessus de la table, sans contact avec la table.

Pour l'hypothèse que la table est soulevée par les mains, cela importe assez peu : il est clair que la force musculaire de qui que ce soit est insuffisante à soulever une table par le rebord latéral. C'est impossible, absolument impossible, et il est inutile de s'attarder à cette discussion, d'autant plus, je le répète, que les mains d'Eusapia sont en pleine lumière, à plat sur la table, et la touchant légèrement, ne la touchant qu'à peine, et peut-être parfois ne la touchant pas du tout.

B. *La table est soulevée par les genoux.* — C'est là encore une hypothèse insoutenable. D'abord, Eusapia est de petite taille, et, quand elle est assise sur sa chaise, elle a ses genoux très loin de la table, à une distance de vingt-cinq à trente centimètres au moins. Mais surtout le contrôle direct peut être fait. J'ai, pour ma part, mis la main sur ses deux genoux, à plat, et, pendant qu'elle me tenait la main droite, je tenais ma main gauche sur ses deux genoux. Pendant toute la deuxième séance, je n'ai pas quitté cette position, et je suis sûr, absolument sûr, que les genoux et les cuisses ne sont pour rien dans le soulèvement de la table.

Ainsi donc, ni les mains, ni les genoux, ni les cuisses ne peuvent soulever la table.

C. *La table est soulevée par un des pieds d'Eusapia.* — C'est là, à vrai dire, la seule explication mécanique, rationnelle,

qui présente quelque vraisemblance. Et cependant, après de mûres réflexions, elle me paraît peu admissible.

D'abord notons que, pendant toute la durée de l'expérience, chacun des assistants voisins tient un pied ou un des pieds d'Eusapia tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de son pied : par conséquent, elle ne peut mouvoir les pieds, étant ainsi assujettie par les pieds de ses voisins.

Toutefois, il faut bien le reconnaître, cette surveillance est plus ou moins illusoire ; car à travers la semelle de nos souliers, il nous est impossible de savoir exactement quel pied nous tenons sous le nôtre : est-ce le pied droit d'Eusapia? est-ce son pied gauche? et nous ne pouvons absolument pas savoir s'il n'y a pas eu substitution un peu avant le moment où la table s'est soulevée ; puis, quand le soulèvement de la table a eu lieu, le pied d'Eusapia serait revenu à sa place.

Je le répète, le contrôle des pieds d'Eusapia maintenus par les pieds des assistants est un contrôle illusoire.

J'ai voulu alors, dans une autre expérience, procéder autrement, et, après avoir proposé de maintenir les pieds d'Eusapia avec mon pied déchaussé, j'ai finalement essayé de lui tenir les deux pieds avec ma main. Or, dans ce cas, l'expérience a réussi ; et la table a été soulevée des quatre pieds. Je dois dire cependant que ce soulèvement, constaté par M. Schiaparelli et par M. Finzi, n'a pu alors être constaté par moi ; car nous étions dans l'obscurité, et j'étais par terre, occupé à maintenir avec la main, dans la même position, les deux pieds d'Eusapia. J'ai entendu, je crois, la table retomber sur ses quatre pieds, mais je ne l'ai pas vue, puisque l'obscurité était complète.

C'est pour d'autre raisons que je regarde comme peu admissible l'hypothèse qu'un pied d'Eusapia se glisse sous un des pieds de la table et la soulève.

En effet, d'abord, ni M. Torelli, ni moi, ni personne, dans de nombreuses séries d'expériences faites en pleine lumière, n'avons jamais vu de mouvement suspect dans les pieds d'Eusapia. Si elle avait fait cette fraude du soulèvement à l'aide de son pied, il lui aurait fallu une prodigieuse adresse pour se soustraire à des observations réitérées et minutieuses.

Ensuite, qu'on le remarque bien, ainsi que cela se voit clai-



rement sur les photographies, les genoux sont en avant, dépassant de beaucoup le plan des deux pieds de la table : il faudrait donc à Eusapia porter fortement le pied en arrière

pour aller rechercher le pied de la table, ce faisant elle aurait dû mouvoir vigoureusement un de ses genoux. Eh bien ! dans la deuxième séance, pendant que la table était soulevée à une notable hauteur, et cela à plusieurs reprises, j'avais la main sur les deux genoux, et je n'ai pu constater de mouvement appréciable.

Puis, même à supposer qu'un des pieds d'Eusapia se glisse sous un des pieds de la table pour le soulever, il faut déployer une force musculaire assez grande, très grande même, non seulement dans le pied qui soulève, mais encore dans la main appliquée sur la table qui fait la contre-pression. Or, comme nous l'avons vu, c'est à peine si, très légèrement, une seule des mains d'Eusapia est appliquée sur la surface de la table. Comment concilier ce faible mouvement avec la vigoureuse et puissante contre-pression nécessaire pour soulever par une extrémité une table de 1^{m},50 pesant huit kilogrammes?

Je dois cependant mentionner une expérience qui est un peu contradictoire — au moins en apparence — avec ce que je viens de dire. En effet, M. Finzi et moi, préoccupés de cette hypothèse que la table est soulevée par les pieds d'Eusapia, nous avions, au début de la troisième séance, et sans en prévenir Eusapia, pris le parti de choisir chacun un rôle différent. Sans nous occuper des mains, des genoux et de tout le reste du phénomène, nous nous étions donné la tâche de surveiller, chacun de notre côté, un des pieds de la table : M. Finzi le pied de droite, et moi le pied de gauche. C'est à cette simple surveillance que nous avions pris le parti de nous arrêter. La lumière était suffisante ; mais je dois dire que *dans ces conditions la table n'a pas été soulevée* ; il y a bien eu les mouvements habituels d'oscillation, mais sans soulèvement complet des quatre pieds.

A vrai dire, je ne crois pas du tout qu'il faille en conclure que le soulèvement est dû à une fraude (consciente ou inconsciente) d'Eusapia. En effet, au dire de tous les expérimentateurs qui se sont occupés d'Eusapia, pour la production d'un phénomène quelconque il faut l'obscurité. Le reste du corps, le reste de la chambre, peuvent être à la lumière : le point où la force soulevante inconnue (s'il y en a une) est

appliquée doit être dans l'ombre. C'est une des données du problème, et il me semble que nous devons l'accepter telle quelle, quelque absurde qu'elle nous semble et incommode pour décider pleinement la question de savoir s'il y a ou non supercherie.

Ce qui tend, dans une certaine mesure, à me faire admettre cette nécessité de l'ombre, c'est ce que j'ai observé (silencieusement) pendant les première et deuxième séances. J'étais à gauche d'Eusapia; je tenais sa main gauche; je tenais avec le pied son pied, ou ses pieds, et je voyais même dépasser les deux bouts des bottines d'Eusapia par-dessous sa robe. Or, quoique je visse nettement les bouts de ses bottines, quoique j'eusse la main gauche à plat sur ses genoux immobiles, je voyais (ou je croyais voir) la robe d'Eusapia se gonfler, comme pour se diriger vers le pied gauche de la table, placé fort en arrière des genoux et des pieds d'Eusapia. Il semble que, dans les mouvements d'oscillation préliminaires de la table, d'une part la table eût cherché à se rapprocher de la robe, d'autre part la robe en se gonflant eût cherché à se rapprocher du pied de la table, de manière à l'entourer d'ombre.

A quelques jours de là, je parlai de ce phénomène à M. Chiaia, qui me dit que c'était par ce gonflement de la robe, toujours constaté par lui, que se faisait le soulèvement du quatrième pied de la table. Je mentionne le fait sans y insister; car il est trop étrange pour que l'observation superficielle que j'en ai faite puisse compter.

Ainsi, pour résumer cette discussion, nécessairement très longue, 1° l'hypothèse d'une machination ou d'une complicité quelconque doit être absolument écartée.

2° L'hypothèse d'un soulèvement par les mains ou les genoux d'Eusapia est également absurde.

3° L'hypothèse d'un soulèvement par les pieds n'est pas absurde. Et peut-être, quelque invraisemblable qu'elle soit, faut-il l'admettre plutôt que le fait absurde d'une table qui se soulève sans une force mécanique quelconque pour l'expliquer. En effet, dans aucun cas je n'ai vu la table soulevée des

quatre pieds, alors que les deux pieds d'Eusapia étaient tenus d'une manière irréprochable, ou qu'on pouvait voir distinctement, libres de tout contact avec les pieds d'Eusapia, les quatre pieds de la table.

Il faudra cela pour nous faire admettre qu'une table peut être soulevée en l'air; mais je croirais volontiers que l'expérience, bien faite, et dans les bonnes conditions que j'indique, pourra réussir; car je penche à croire que ce ne sont pas les pieds d'Eusapia qui soulèvent la table. Je le crois, mais je n'en suis pas sûr; et, pour affirmer un fait si bizarre et si absurde, il faut en être vingt fois sûr.

II

Je mentionnerai quelques autres expériences faites en pleine lumière. J'appelle pleine lumière, non pas la lumière du grand jour, ni la lumière d'une forte lampe, mais une lumière suffisante pour qu'on puisse lire.

C'est d'abord l'expérience de la lévitation (lévitation partielle) qui fut faite dans la deuxième séance. Eusapia était placée sur une balance romaine, assise sur une chaise, et ses deux pieds étaient fortement liés l'un à l'autre par un mouchoir. Un de nous, M. Finzi, s'occupait de la lecture des poids; M. Schiaparelli et moi nous étions occupés à surveiller les abords de la balance, de manière à être certains qu'Eusapia ne touchait, ni avec les mains, ni avec les pieds, aucun point du sol ou des objets voisins.

Son poids étant de 58 kilogrammes, on mit dans le plateau 500 grammes, de manière à avoir l'équivalence du poids de 50 kilogrammes, puis le curseur fut amené au chiffre 8. A ce moment l'équilibre de la balance était réalisé. Alors successivement, sans qu'Eusapia déplaçât sa chaise, il fallut changer le curseur de place : on l'amena à 6, 4, 2, finalement 0; et encore eût-il fallu, pour obtenir l'équilibre, diminuer quelque peu le poids de 500 grammes représentant 50 kilogrammes. Par conséquent il faut admettre dans cette expérience qu'Eusapia a pu diminuer de 8 kilogrammes.

Nous sommes certains qu'elle n'a rien jeté (après avoir jeté

il aurait fallu reprendre, pour revenir au poids primitif), qu'elle n'a pris aucun point d'appui nulle part dans les objets voisins; et enfin le mouvement a été assez lent, environ 12 à 20 secondes, pour qu'on ne puisse guère supposer un saut, un élancement quelconque, avec le plateau de la balance comme point d'appui.

Cependant cette expérience ne nous a pas paru décisive. En effet, par le fait même de son principe, dans la balance romaine, ou bascule, le poids peut varier (quoique, il est vrai, dans une limite beaucoup plus restreinte) selon l'endroit par où passe le centre de gravité. En se déplaçant sur le plateau, surtout quand la balance n'est pas très bonne, comme c'était le cas, on peut faire varier notablement son poids.

Aussi a-t-on fait faire une autre balance, consistant en un simple plateau suspendu par les quatre angles. Quelle que soit la position prise sur le plateau, le poids ne change pas. Un appareil graphique construit par M. Finzi permettait de noter la forme du déplacement. Dans la cinquième séance, nous fîmes cette expérience qui sembla assez curieuse, étant données les excellentes conditions expérimentales : M. Schiaparelli et moi nous observions tantôt le haut, tantôt le bas de la balance de manière à être certains qu'Eusapia ne pouvait toucher ni le sol, ni l'échelle entre laquelle on avait suspendu le plateau.

Il y eut certainement — non sans beaucoup de peine — un léger mouvement d'élévation du plateau, mais ce fut peu marqué; et, quoique le graphique indiquât une diminution notable, durant quinze secondes environ, je n'ose assurer que cette oscillation du graphique ne répond pas au moment où Eusapia, pour avoir plus de force, voulut se faire donner la main par un des assistants, puis la lâcha quelque temps après.

En tous cas, si l'expérience de la lévitation partielle est tentée encore, — et je ne doute pas qu'elle le soit, — il faudra certainement la faire avec cette balance à plateau et non avec une bascule romaine.

Une troisième expérience du même genre fut faite aussi en pleine lumière. Elle me paraît des plus remarquables. Elle eut lieu à la première séance, je crois.

groupes (expériences de contact de la main, — expériences d'apparition de la main, — expériences de mouvements d'objets).

Les expériences où il y a contact d'une main sont extraordinaires. Alors que tous les assistants se tiennent par la main — (et la bonne foi de chacun des assistants n'est pas douteuse), — une des personnes tenant la main droite, une autre la main gauche d'Eusapia, on se sent touché par une main, non visible, puisque on est dans l'obscurité.

Il n'y a à cet égard pas d'erreur possible : ce n'est pas un objet quelconque, c'est une main qui vous touche; main vivante, chaude, très chaude, presque humide, dont on reconnait les doigts mobiles, dont on peut même, dans certains cas, dire si elle est droite ou gauche; main assez forte pour tirer les vêtements, ou tirer les cheveux, sans faire de mal d'ailleurs.

Trois hypothèses se présentent : Est-ce la main d'un des assistants? Est-ce la main d'Eusapia? Est-ce la main d'un être surnaturel ??

D'abord je ne crois pas que ce puisse être la main d'un des assistants : dans la quatrième séance, il n'y avait que M. Brofferio, M. Gerosa, M. Schiaparelli, M. Finzi et moi. M. Brofferio et M. Gerosa étaient loin d'Eusapia, et ils étaient relativement en pleine lumière, l'ombre n'étant pas assez épaisse pour que je ne puisse parfaitement distinguer leurs mains et leurs mouvements; et cependant dans ces conditions j'ai senti avec netteté une main qui me touchait.

Je considère d'ailleurs comme absurde d'imaginer la fraude d'un des savants qui assistaient à ces expériences. Il y a une certaine dose de suspicion qu'il ne faut pas avoir. Pourrait-on admettre que M. Lombroso, ou M. Schiaparelli, ou M. Finzi, tous savants dont la situation scientifique est considérable, commettent l'infamie d'une fraude? C'est là une supposition inadmissible, et je considère que la bonne foi de ces savants doit être acceptée *a priori*.

Reste cette question bien grave : Est-ce la main d'Eusapia? Sur ce point, très délicat et difficile à déterminer, une dis-

cussion, qu'on trouvera sans doute un peu longue, est nécessaire.

Dans les expériences, Eusapia n'a pas en général, la main tenue de la même manière à droite et à gauche. D'un côté, on lui tient fortement le poignet et la main; de l'autre côté, au lieu d'avoir la main tenue par le voisin, elle se contente de poser sa main sur la main du voisin, mais de la poser avec tous ses doigts, de manière qu'on puisse sentir très distinctement si l'on tient la main gauche ou droite.

Voici alors ce qui se passe : Au moment où va commencer le phénomène, cette main qui n'est pas tenue par le voisin, mais se pose sur sa main (je suppose qu'il s'agisse, pour simplifier, de la main droite d'Eusapia, quoiqu'elle opère ainsi tantôt à droite, tantôt à gauche), cette main devient très mobile, presque insaisissable : à chaque instant elle se déplace, et pendant une fraction minuscule de seconde on ne la sent plus; puis on la sent de nouveau, et on peut constater que c'est toujours la main droite.

Alors il peut arriver ceci : c'est que pendant cette fraction de seconde la main droite d'Eusapia est devenue libre et a su se porter à droite ou à gauche, toucher la tête, la figure, le cou d'un des assistants. En outre, la main gauche, tenue au poignet, peut s'appliquer sur le dos de la main de l'assistant de droite, qui continue à croire qu'il tient la main droite, alors qu'en réalité il est touché par la main gauche d'Eusapia, qui a alors sa main droite parfaitement libre.

De même que tout à l'heure, en parlant de la table soulevée, j'étais arrivé à la conviction que le seul *truc* possible était le soulèvement de la table par le pied d'Eusapia, de même, pour le contact senti d'une main humaine, le seul truc possible c'est qu'Eusapia dégage une de ses mains et touche les assistants avec cette main devenue libre, pendant que les deux voisins croiront l'un et l'autre toucher une main différente d'Eusapia. S'il y a un *truc* employé, je n'en conçois pas d'autre, et il me paraît inutile de discuter toute autre hypothèse, celle d'un compère parmi les assistants ou d'un autre individu s'introduisant dans la chambre.

Avant d'entrer dans le détail des expériences mêmes, il

faut mentionner encore une remarque que M. Chiaia nous a faite : c'est que souvent la main qui touche l'épaule ou la joue d'un des assistants est la main d'Eusapia elle-même. Cependant il y aurait aussi matérialisation d'une main; car la main d'Eusapia est devenue libre, parce que la main (de John) matérialisée s'est mise sur la main du voisin d'Eusapia, et a pris la place de la main d'Eusapia. Je m'abstiens ici de juger cette interprétation : je me contente de la rapporter, telle qu'elle m'a été donnée par M. Chiaia.

Je vais maintenant exposer les raisons qui me font hésiter entre l'affirmation et la négation. Chacun ainsi pourra se rendre nettement compte de mes doutes.

D'abord je laisse de côté les expériences ordinaires, faites dans l'obscurité complète, alors qu'aucune précaution spéciale n'est prise pour s'assurer que l'assistant de droite tient la main droite, et que l'assistant de gauche tient la main gauche d'Eusapia. Il est en effet indispensable de contrôler sans cesse par la palpation des doigts de la main le côté de main que l'on tient, et, si cette précaution élémentaire n'est pas prise, toutes les autres précautions sont illusoires.

Voici trois expériences dans lesquelles, à ce qu'il semble, le contrôle a été exact, et cependant la main a été nettement sentie :

A. Dans l'obscurité complète. A la suite d'une *lévitation*, que je ne décris pas, Eusapia se trouve, avec sa chaise, assez brusquement portée sur la table. Elle est en état de transe. Alors, pour constater ce phénomène, on allume une lumière faible, pour ne pas provoquer de crise dangereuse. Je suis à sa gauche, et M. Finzi est à sa droite. On nous dit qu'il faut l'aider à descendre. On éteint la lumière. Je lui tiens fortement la main gauche avec ma main gauche, et je passe la main droite derrière son dos, comme pour l'aider à redescendre de la table. A plusieurs reprises, je dis à M. Finzi : «Vous tenez la main droite?» et il me répond affirmativement. Pendant qu'il me répond, je sens une main qui se promène sur ma tête et me prend par les cheveux (que je porte très courts), comme si cette main essayait de me soulever, mais sans me faire de mal. Presque au même moment, une main,

qui me *paraît* très chaude et plus grosse que la main d'Eusapia, me caresse la face dorsale de la main droite, qui est derrière le dos d'Eusapia. Je tiens, à ce qu'il me semble, la main gauche d'Eusapia très loin de M. Finzi, et il me semble que je la saisis fortement, doigts et paume, de manière que cette même main ne puisse toucher une autre main (la main de M. Finzi) sans qu'il ne sente simultanément la mienne. J'ai peut-être, pendant ces quelques secondes, demandé deux ou trois fois à M. Finzi s'il tenait la main droite, et toujours il m'a répondu qu'il la tenait.

B. (Je copie textuellement mes notes prises quelques heures après. Dans cette expérience on avait la lumière rouge de la lampe photographique, qui permettait de distinguer les mouvements généraux d'Eusapia. Mais ses mains étaient sous la table. Elle est placée devant la fente d'un rideau qui sépare de la pièce principale une petite alcôve dans laquelle je suis placé.)

« J'ai les mains liées très lâche par un mouchoir, ma chaise étant juste adossée à la chaise d'Eusapia. M. Brofferio et M. Gerosa sont presque en pleine lumière. M. Gerosa prend des notes. M. Schiaparelli est à droite, et tient la main droite d'Eusapia. M. Finzi est à gauche et tient la main gauche. Il a eu soin de passer un fil de cuivre à trois des doigts de la main d'Eusapia pour être sûr qu'il tient toujours la même main. Son pied déchaussé est entre les deux pieds du médium qui les serre fortement. De plus, Eusapia, ayant des bottines à talon, frappe constamment des deux pieds pour indiquer qu'elle a les deux pieds à la même place.

« Trois fois alors je suis touché : deux fois au coude gauche, et une fois au bas des reins. Mais ce n'est pas cela qui est important.

« A un moment elle se raidit et dit : « Tenez-moi fort ! Tenez-moi fort ! » Alors M. Schiaparelli d'une part et d'autre part M. Finzi la serrent de toutes leurs forces. M. Gerosa appelle les minutes et prend des notes. Je demande à M. Finzi : « Vous tenez la main gauche ? » Réponse : « Oui » ; à M. Schiaparelli : « Vous tenez la main droite ? » Réponse : « Oui » ; à M. Finzi : « Vous tenez les deux pieds ? » Réponse :

« Oui. » Alors je vois, en tournant légèrement la tête vers la gauche, une sorte de préparation qui consiste en ce que le rideau se gonfle et semble se rapprocher d'Eusapia, comme pour rendre l'ombre plus profonde.

« Puis je suis touché à l'épaule droite par une main qui me semble être une main droite (en supposant qu'elle vient du médium). Presque au même instant, après qu'Eusapia m'avait dit de rapprocher ma tête de la sienne, je suis touché par deux doigts qui me tirent assez fortement, mais sans me faire de mal, les cheveux de derrière la nuque; de sorte que je suis assuré qu'une *main* m'a touché à l'épaule et à la nuque.

« En même temps, M. Finzi est touché à l'oreille, au front et à la tempe par des doigts qui étaient derrière le rideau, tandis que la main qui me touchait était sans rideau. M. Finzi a été touché trois fois.

« Les assistants n'ont vu aucun mouvement anormal d'Eusapia. Moi qui étais derrière elle, je n'ai rien senti qu'une sorte de contorsion générale, et cela au moment où nous faisions le plus d'attention, et où M. Schiaparelli, d'une part, et, d'autre part, M. Finzi avaient les mains fortement serrées et pouvaient distinguer quelle main ils tenaient, droite ou gauche. »

Cette expérience paraît de tout point excellente, et je ne vois guère ce qu'on peut lui reprocher. En effet, M. Schiaparelli n'a pas abandonné la main droite d'Eusapia ; d'autre part, M. Finzi n'a pas *pu* abandonner la main gauche, puisqu'il avait passé son doigt dans le fil de cuivre qui entourait les doigts de la main gauche d'Eusapia. Même en admettant, ce qu'il est difficile d'admettre, que M. Schiaparelli a lâché la main, il est presque impossible que cette main d'Eusapia, devenue libre, ait pu aller toucher M. Finzi en passant derrière le rideau, car j'avais mon dos presque appliqué au dos d'Eusapia, et le mouvement compliqué qu'elle aurait dû faire pour porter la main en arrière était rendu à peu près ou plutôt tout à fait impraticable. D'un autre côté était-il possible vraiment à Eusapia de passer la main en avant? car l'ombre n'était pas assez profonde pour empêcher les assis-

tants de distinguer ce mouvement; et d'ailleurs M. Finzi a été touché à la figure, à travers l'épaisseur du rideau.

Tel est le fait qui me semble le plus probant pour faire admettre l'existence de la matérialisation d'une main. A moins de supposer, ce qui est toujours admissible, une grosse erreur expérimentale de la part de M. Schiaparelli, de M. Finzi ou de moi, on ne voit pas comment la main d'Eusapia avait pu se faire sentir à nous dans les conditions indiquées.

Toutefois, certaines observations que je vais relater, sans prouver le moins du monde la supercherie, nous engagent à faire quelques réserves :

1° Jamais il n'y a eu contact senti d'une main alors que les deux mains d'Eusapia étaient en vue toutes les deux : il a toujours fallu que l'obscurité fût complète ou que les deux mains fussent cachées sous la table.

On répond à cela que l'obscurité des mains d'Eusapia est une des conditions nécessaires du phénomène. C'est possible certainement, mais cela jette une certaine défaveur sur les expériences où il y a sensation d'une main.

Dans une expérience, j'étais à côté d'Eusapia, et les deux mains d'Eusapia étaient en pleine lumière. J'ai été alors touché deux fois ; mais je n'ai pu sentir le contact d'une main. C'était un contact léger, une sensation de pression très manifeste ; mais cette pression a eu lieu au flanc (du même côté qu'Eusapia) et au bas des reins ; de sorte qu'à la rigueur on peut admettre que dans ce cas ç'a été le contact d'un de ses pieds. Si, au lieu de sentir un contact vague, j'avais senti le contact d'une main, l'expérience eût été absolument décisive.

2° Nous avions proposé à Eusapia de lier chacun de ses poignets, par un lien assez lâche, au poignet de son voisin. Dans l'état de transe, elle a dit que cette double ligature rendrait l'expérience impossible.

Cette restriction est encore évidemment défavorable ; quoique à l'extrême rigueur on puisse admettre que pour ce phénomène la liberté des mains est une condition nécessaire.

3° Nous avons encore proposé de remplacer la chaîne (formée par l'union des assistants se tenant mutuellement la

main) par une *chaîne* plus simple ; c'est-à-dire par une chaîne formée d'une seule personne, tenant avec la main droite la main gauche d'Eusapia, et avec sa main gauche la main droite d'Eusapia. Elle a refusé.

Dans une expérience (deuxième séance), comme je me trouvais seul avec elle dans la chambre, je la tenais ainsi ; je n'ai eu alors aucun contact de la main de John.

Il est vrai que, dans cette même séance, alors qu'il y avait d'autres personnes dans la pièce, je crois bien que j'ai été touché par une main, alors que je tenais avec mes deux mains les mains d'Eusapia ; mais je n'en suis pas assez sûr pour pouvoir l'affirmer : car le fait de tenir dans mes deux mains les deux mains d'Eusapia, et d'être alors touché par une troisième main ôterait toute incertitude, et lèverait tous mes doutes.

4° Une des mains d'Eusapia, au lieu d'être saisie fortement et immobilisée, repose légèrement sur le dos de la main de son voisin ; et elle se déplace sans cesse, ce qui rend la distinction (entre la main droite et la main gauche) singulièrement difficile.

Je dois dire cependant que ni M. Finzi, ni M. Schiaparelli, ni moi, nous n'avons pu, à un moment quelconque de l'expérience, constater un changement de main : toujours, quand il devait y avoir la main droite, c'est la main droite qu'on retrouvait.

D'autre part, je dois signaler un caractère très important dans le *moment* de ces expériences. Dans les expériences de cette nature, il se passe en effet souvent ceci : c'est que le phénomène arrive juste à l'instant où personne ne s'y attendait. Les médiums qui trompent, et les divers prestidigitateurs sont très experts dans cet art : ils détournent l'attention du public, et c'est au moment même où l'on n'est pas sur ses gardes que le phénomène a lieu ; mais ici, c'est le cas inverse. C'est au moment où Eusapia se contracte fortement, et gémit, que le phénomène se produit ; aussitôt alors les observateurs redoublent de précautions et de perspicacité pour déjouer la fraude, s'il y en a une.

Ainsi, au moment où le phénomène va se produire, l'atten-

tion est surexcitée, et la vigilance du contrôle redouble. Ce n'est pas une preuve absolue en faveur de son authenticité, mais on conviendra que cette particularité rendrait toute supercherie énormément plus difficile à exécuter.

En tout cas, les mauvaises expériences ne doivent pas nous rendre injustes pour les expériences positives. D'expériences positives, il n'y en a pas beaucoup. Il y en a une, l'expérience B, d'une importance primordiale, que je ne cherche pas à dissimuler.

Mais de même je ne dois pas négliger de dire que *jamais il n'y a eu de main sentie, quand les deux mains d'Eusapia étaient en pleine lumière, ou tenues toutes deux par un fil, ou tenues par la même personne.*

IV

J'ai assez longuement insisté sur les expériences de contact d'une main pour être bref sur un phénomène de même ordre : à savoir, l'apparition d'une main.

C'est dans les quatrième et cinquième séances que j'ai pu voir cette main.

Il y avait demi-lumière. Je tenais très fortement la main droite d'Eusapia, et je suis absolument sûr que la main droite d'Eusapia n'a pas quitté ma main. Quant à la main gauche d'Eusapia elle était sur la main de M. Finzi qui est *à peu près* sûr que cette main ne l'a pas quitté; mais le fil de cuivre avec lequel il maintenait la main d'Eusapia avait été enlevé, de sorte qu'il a pu à la rigueur y avoir une substitution de main, quelque difficile que paraisse cette substitution.

A un moment de l'expérience, Eusapia nous dit de serrer fort; et de regarder par-dessus sa tête. Elle a à peine achevé de parler que nous voyons au-dessus de sa tête une main qui s'ouvre et se referme. Quoique Eusapia soit en demi-lumière, nous ne voyons aucun mouvement anormal de ses bras ou de ses épaules; et je suis sûr qu'à ce moment je tenais dans ma main gauche la main droite d'Eusapia.

Le mouvement de la main, qui est au-dessus de la tête d'Eusapia est assez rapide pour que nous ne soyons pas en

état d'affirmer que c'était une main gauche ou une main droite. Pour moi je croirais que c'était la paume d'une main gauche; mais M. Gerosa pense que c'était la face dorsale d'une main droite. En tout cas nous sommes d'accord, M. Schiaparelli, M. Gerosa et moi, pour trouver que cette main était assez différente de la main d'Eusapia. La main d'Eusapia est petite, fine, mais un peu trapue et ramassée, tandis que la main que nous crûmes voir sur sa tête, nous a paru beaucoup plus allongée, avec de longs doigts effilés; mais l'apparition a été tellement rapide que nous ne pouvons rien affirmer à cet égard : et ce n'est peut-être qu'une illusion.

La question est donc de savoir si, dans le moment même de l'expérience, M. Finzi est sûr de n'avoir pas quitté la main gauche d'Eusapia. Eh bien! il faut le dire, il a encore quelques légers doutes à cet égard; s'il n'avait pas ces doutes, qu'il estime lui-même exagérés, l'expérience serait décisive.

A la même séance nous revîmes la main encore deux fois. Une fois je l'ai revue si peu de temps que je n'en parle pas; car ce fut rapide comme un éclair; mais la troisième fois ce fut dans des conditions intéressantes.

J'étais, comme plus haut, à la droite d'Eusapia, M. Finzi à sa gauche. Mais à ce moment, je lui tenais la main moins solidement, et je ne suis pas sûr que cette main n'ait pu s'échapper : car c'était par le contact des doigts d'Eusapia sur la face dorsale de ma main que se faisait le contrôle. Tout d'un coup elle gémit, se convulse, ce qui est l'indice à peu près certain qu'un phénomène va se produire; et au même moment une main apparaît par la fente du rideau, tout près du rideau, entre Eusapia et le rideau, mais qui, avec la rapidité d'une flèche, pour essayer de me toucher, s'élance sur moi, puis se retire sans m'avoir touché.

Le phénomène a été tellement rapide que j'ai quelque scrupule à raconter, en une page, ce qui a duré près d'une demi-seconde. Toutefois, je dirai que cette main m'a paru très allongée, très effilée, plus encore que la première fois, lorsqu'elle s'est montrée au-dessus de la tête d'Eusapia; que la direction de son mouvement était absolument rectiligne,

comme si elle sortait de l'ombre de l'alcôve, longeant le rideau, et avec un bras que je n'ai pu distinguer, mais qui me semblait comme allongé, presque interminable, comme enveloppé d'un voile blanc ou d'une lueur blanchâtre (ces derniers détails étant extrêmement incertains). En tout cas, pendant le mouvement rectiligne de cette main, je n'ai pu déceler le moindre mouvement anormal d'Eusapia qui paraissait tout à fait immobile et gémissante.

Il ne me paraît pas cependant qu'on doive attacher trop d'importance à cette manifestation, si étrange qu'elle paraisse d'abord. En effet, je ne suis pas assez sûr de moi-même, pour prétendre conclure d'une observation aussi rapide, dans laquelle l'illusion tient peut-être une grande place.

A la cinquième séance nous eûmes aussi l'apparition d'une main; mais les conditions étaient moins rigoureuses. Je tenais la main droite d'Eusapia, et je ne suis pas du tout sûr de l'avoir bien tenue.

De plus la main que nous vîmes était tout à fait analogue à la main d'Eusapia, bien différente de la main que nous avions vue la veille.

Cela confirmerait peut-être l'opinion de M. Chiaia, opinion fondée sur une longue expérience du médium, que, dans certains cas, la main qui touche et qui apparaît, c'est la main véritable d'Eusapia, tandis que la main qui est tenue par les assistants qui contrôlent, c'est la main matérialisée de John.

Quelque absurde que soit cette interprétation, elle me paraît rendre assez bien compte de cette grande différence d'aspect entre la main effilée, allongée, que nous avions vue la veille, et cette petite main trapue, potelée, qui ressemblait tout à fait à la main réelle d'Eusapia.

V

Certaines expériences ont aussi été faites sur des mouvements d'objet, et elles doivent être mentionnées; car elles permettent peut-être une conclusion plus positive que les expériences d'apparition ou de contact de la main.

Dans la deuxième séance, en pleine obscurité, nous faisions

la chaîne : je tenais la main gauche d'Eusapia, et M. Schiaparelli tenait la main droite, quand, à un moment donné, Eusapia nous dit de serrer fort. Alors nous redoublons d'attention; et un tambourin qui était placé à un demi-mètre de la table fut porté sur la table, comme nous le constatâmes en allumant une allumette. Quelques instants après, dans l'obscurité complète, soudain le tambourin vint par le plat me frapper légèrement le dessus de la tête, puis fut rejeté violemment dans la chambre à une assez grande distance.

Je crois bien qu'à ce moment-là, la chaîne avait été interrompue, et que, pendant que le tambourin me touchait la tête: les deux pieds d'Eusapia étaient sur mes genoux, alors que de ma main droite je tenais sa main gauche, et de ma main gauche, je tenais sa main droite. Mais je n'en suis plus assez sûr pour l'affirmer. Mes notes à cet égard ne sont pas assez précises, et il faut faire une certaine part à une légitime émotion. C'est dommage que je ne puisse affirmer qu'au moment où le tambourin me touchait la tête, je tenais les deux mains d'Eusapia. Cette affirmation aurait suffi pour établir la réalité du phénomène, tout soupçon de complicité de la part des assistants devant être absolument écarté.

Ce même jour un autre phénomène s'est produit, dans des conditions que je peux mieux déterminer.

Pendant que nous faisions ainsi la chaîne autour de la table, soudain je sens se poser sur mon bras droit (je tenais avec la main droite la main gauche d'Eusapia) un objet lourd qui vient assez doucement, sans hésitation, et, je le répète, avec *moelleux et douceur*, si bien que je m'imagine que c'est un bras qui s'appuie sur mon bras. En réalité, comme nous le constatâmes aussitôt en faisant de la lumière, c'était une chaise qui était ainsi venue se poser sur mon bras et la table. De nouveau on fait l'obscurité, on refait la chaîne, moi tenant toujours la main gauche, et M. Finzi la droite, quand soudainement, quelques secondes à peine après que l'obscurité a été faite, la chaise est jetée violemment, par-dessus nos têtes, et, sans heurter même légèrement quelqu'un d'entre nous, va tomber dans la chambre à une distance d'environ deux mètres de la table.

Si importante que soit cette expérience, elle me paraît moins décisive encore que la suivante, la meilleure, à mon sens, de toutes celles que j'ai vues, et qui doit être donnée avec détail ; car les conditions en ont pu être rigoureusement indiquées.

Cette expérience, qui est *presque* ce fameux *experimentum crucis* que je cherchais depuis si longtemps, a eu lieu dans la quatrième séance, celle du lundi 17 octobre, vers onze heures et demie du soir, en présence de M. Schiaparelli, M. Gerosa, M. Finzi, M. Brofferio et moi.

C'était à la demi-lumière. M. Finzi tenait la main gauche d'Eusapia, qu'il reconnaissait, parce qu'il avait passé un fil de cuivre autour de trois doigts de cette main d'Eusapia. Moi je tenais la main droite, et je la tenais solidement par la paume et le poignet, de manière à être absolument sûr que cette main ne m'a pas lâché. La lumière qui éclairait faiblement Eusapia, éclairait beaucoup mieux M. Schiaparelli, M. Brofferio et M. Gerosa, qui étaient autour de la table : en effet, par la disposition de la lampe triangulaire, avec des verres rouges colorés, d'épaisseur différente suivant les diverses faces du triangle, on peut facilement modifier la lumière. Du côté d'Eusapia, la lueur était faible : cependant je la voyais très bien.

Je distinguai aussi très bien la fente du rideau entre lequel elle se tenait. C'était un rideau épais, rigide, tendu comme un voile dans la pièce. La petite alcôve qu'il séparait de la pièce principale était très étroite, avec une porte dans le fond, porte cadenassée, et scellée avec de la cire. J'étais précédemment, de 9 heures à 10 heures et demie, resté assis dans cette petite alcôve, contenant quelques objets, entre autres une chaise assez lourde (de 4 kilogr. environ), placée à un demi-mètre environ de la chaise d'Eusapia, et cachée derrière le rideau.

M. Finzi tient les deux pieds d'Eusapia sur ses genoux. Les mains d'Eusapia sont sous la table.

Alors, Eusapia, en état de transe, se met à gémir et à se contracter. Nous redoublons tous d'attention, et nous voyons, du côté de M. Finzi, le rideau qui se gonfle, fait une saillie très visible (la lumière est suffisante pour que je puisse dis-

tinguer la bordure jaune en tapisserie du rideau, gonflée et tendue) et un objet vient avancer non pas très vite, mais avec une certaine lenteur, comme s'il glissait et cheminait sans effort, de manière à venir se placer sur la table. C'est la chaise qui était derrière le rideau qui vient ainsi se mettre sur la table en reposant sur l'union du bras gauche d'Eusapia avec la main droite de M. Finzi.

Fait remarquable, cette chaise s'est placée de telle sorte qu'elle semble avoir eu pour but de faire de l'ombre aux mains d'Eusapia. En effet, le dossier est à plat sur la table, et le siège est placé comme un écran entre la lampe et le buste d'Eusapia.

Comment expliquer ce phénomène? Il est absurde de supposer qu'une autre personne est venue dans la pièce. La pièce est petite, complètement close; nous étions chez M. Finzi, nous ne faisions pas de bruit, nous pouvions faire instantanément de la lumière: il y avait même une lumière suffisante pour inspecter l'état général de la pièce, etc.

Donc ce ne peut être qu'Eusapia qui aurait attiré la chaise. A coup sûr ce n'est pas avec sa main gauche, puisque je la tenais solidement; ce n'est pas avec ses pieds, qui étaient déchaussés, sur les genoux de M. Finzi. Ce n'est donc qu'avec la main droite.

Mais est-ce possible? Évidemment non: puisque la chaise ainsi attirée est venue reposer sur l'union du bras de M. Finzi et du bras droit d'Eusapia.

Même en lui supposant une force musculaire extraordinaire, invraisemblable (moins invraisemblable toutefois que le mouvement d'un objet sans contact), cela ne suffirait pas encore; sa main, reconnaissable au fil de cuivre, n'a pas quitté la main de M. Finzi. L'hypothèse d'une ficelle attirant la chaise est aussi tout à fait absurde, par cette raison bien simple qu'il n'y avait pas de ficelle, ni à la main gauche, ni à la main droite, ni aux pieds.

Nous sommes donc en présence d'un fait absolument inexplicable, et qui ne comporte presque pas de restriction. (Je dis presque pas, par un extrême scrupule. En effet M. Finzi, à ce moment, au lieu de passer son doigt dans les

fils de cuivre, se contentait de les sentir et de les toucher, ce qui pouvait à la rigueur permettre à Eusapia de faire avec sa main quelques légers mouvements.)

En tout cas, si cette expérience était répétée et répétable, elle serait de nature à enlever tous les doutes.

VI

Je pourrais mentionner encore d'autres expériences, des apports de fleurs, des mouvements d'objets voisins, l'enlèvement d'Eusapia, avec sa chaise, sur la table ; des phénomènes lumineux, etc. ; mais ces récits n'entraîneraient pas la conviction ; car ces expériences sont toutes plus ou moins explicables par une adresse physique extrême ; il me paraît donc inutile d'insister.

CONCLUSION

Et maintenant que peut-on conclure? car il ne suffit pas d'énumérer des expériences ; il faut dégager ou essayer de dégager le résultat final qu'elles apportent.

Si, comme ce n'est pas tout à fait le cas, nous avions obtenu un résultat absolument décisif, je n'aurais pas hésité un instant à dire hautement mon opinion. La défaveur publique ne m'inquiète guère, et ce n'est pas la première fois que je me serais trouvé en désaccord avec la majorité, voire même la presque unanimité de mes confrères ; les doutes que je ne crains pas d'avouer sont donc des doutes réels, non des doutes de timidité, ou d'hésitation dans ma pensée.

Certes, s'il s'agissait de prouver quelque fait simple et naturel, à peu près évident *a priori*, ou ne contredisant pas les données scientifiques vulgaires, je m'estimerais pleinement satisfait ; les preuves seraient largement suffisantes ; et il me paraîtrait presque inutile de continuer ; tant les faits accumulés dans ces séances paraissent éclatants et conclusifs ; mais il s'agit de démontrer des phénomènes vraiment absurdes, contraires à tout ce que les hommes, le vulgaire ou les savants, ont admis depuis quelques milliers d'années. C'est un

bouleversement radical de toute la pensée humaine, de toute l'expérience humaine; c'est un monde nouveau ouvert à nous, et par conséquent il n'est pas possible d'être trop réservé dans l'affirmation de ces étranges et stupéfiants phénomènes.

Je sais bien qu'il n'y a peut-être pas de contradiction; et que ces faits nouveaux, s'ils se vérifient, pourront quelque jour s'accorder avec les faits depuis longtemps acquis à la science, et reconnus comme vrais; mais, en attendant, nous devons être assez prudents pour ne pas accepter ces nouveautés sans un examen d'autant plus sérieux qu'elles sont plus extraordinaires.

Ainsi nous serons, en fait de preuves, beaucoup plus difficiles pour les phénomènes dits *spiritiques* que pour les phénomènes de la chimie, de la physiologie ou de l'astronomie.

Cela posé, voyons les preuves qu'on peut invoquer en faveur de la réalité des phénomènes, et jugeons-les à leur valeur;

Il y a d'abord la simplicité évidente de l'expérimentation. Il est manifeste que le médium Eusapia n'est pas au courant de toutes les supercheries que les médiums de l'autre côté de l'Atlantique ont portées, dit-on, à un si haut degré de perfection. Elle sait lire à peine, elle est d'une intelligence ordinaire, et son adresse manuelle paraît des plus médiocres. Ajoutons que le profit qu'elle retire de ces expériences est faible, qu'elle en a recueilli, tout compte fait, plus d'inconvénients que d'avantages, qu'elle ne s'est jamais démentie, que jamais on ne l'a surprise en faute, et qu'il faudrait une dose d'astuce et d'habileté bien merveilleuse pour jouer ainsi, sans faiblesse et sans lassitude, le même personnage pendant huit années.

De plus, elle consent à peu près à toutes les expériences qu'on lui propose; elle accepte qu'on fasse la lumière sans la prévenir, elle admet aux séances tous ceux qui le désirent ou à peu près. Or, les observateurs sévères n'ont pas manqué; il s'en est présenté de toute espèce, et elle les a acceptés, malgré la mauvaise volonté évidente de quelques-uns.

Les phénomènes qu'elle produit sont d'ailleurs bien simples, et ne varient guères. Si ces phénomènes étaient pure supercherie, pourquoi s'arrête-t-elle en si beau chemin?

Avec l'habileté que sa fraude suppose, elle pourrait faire dix fois davantage, et nous étonner bien plus. Au fond elle se contente de peu, et son répertoire est monotone, si monotone qu'on ne voit pas bien comment, avec la grande dextérité dont elle doit faire preuve, si elle trompe, elle serait assez maladroite pour ne pas changer et perfectionner ses programmes.

Enfin, certaines personnes, dont l'honorabilité est indiscutable, sont absolument et formellement convaincues qu'elle est sincère ; elles ont eu à maintes reprises des démonstrations qui leur paraissaient irréprochables, et elles sont prêtes à en témoigner.

Eh bien ! toutes ces preuves ne me touchent pas beaucoup ; elles sont certainement suffisantes pour qu'on se déplace, même au prix d'un long voyage, afin d'aller voir Eusapia ; mais, une fois que l'expérience a commencé, elles sont devenues des conditions extrinsèques, pour ainsi dire, et ne doivent plus entrer en ligne de compte. En effet, la psychologie de ces médiums n'est pas la psychologie de l'homme normal, et certains ressorts peut-être les poussent, que nous autres, gens du vulgaire, nous concevons assez mal. D'ailleurs il y a dans la production de ces phénomènes, même s'ils ne sont pas sincères, une part d'inconscience qui est certainement très grande. Pour ma part, je n'admets pas du tout qu'Eusapia trompe de propos délibéré ; et je crois que, si elle trompe, c'est sans le savoir elle-même.

Quant à l'opinion des personnes qui ont suivi Eusapia pendant longtemps, elle serait d'un grand poids s'il s'agissait de phénomènes vulgaires et ordinaires ; mais les faits dont il s'agit sont trop surprenants pour que la croyance d'une personne non habituée à l'expérimentation détermine ma propre croyance. Je vais plus loin. Même si un savant illustre me venait raconter ces faits, je ne me contenterais pas de son affirmation, et je voudrais connaître les procédés adoptés par lui dans ses expériences. Je suis bien certain de la bonne foi de M. Chiaia, et des autres hommes distingués qui ont pendant des mois et des années observé Eusapia ; mais leur perspicacité ne m'est

pas démontrée, et je puis parler ainsi sans les froisser; car je me défie de ma propre perspicacité, et je tâche, dans toute expérience, d'éliminer mon propre jugement pour laisser les phénomènes se produire d'eux-mêmes, sans que j'aie besoin de faire appel à mon observation au moment précis où l'expérience se produit.

En résumé, dès que l'expérience peut être mise en cause, j'oublie tout ce qui a été dit ou fait auparavant, et je ne veux plus voir que l'expérience elle-même. Si elle est bonne, c'est bien; si au contraire elle échoue, tout ce qui précède est non avenu.

Venons donc aux expériences. Bien entendu je ne puis entrer dans le détail qu'elles comportent, puisque je les ai rapportées plus haut avec tous les développements que j'ai cru nécessaires.

Avant tout il faut écarter l'hypothèse d'un compère. Non pas que cette hypothèse soit plus absurde que le mouvement d'une table sans contact ou l'apparition d'une main; mais c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas de compère. Ni M. Aksakof, ni M. Chiaia, ni M. Schiaparelli, ni M. Finzi, ni M. Brofferio, ni M. Gerosa, ni moi-même, nous n'avons assisté toujours et constamment à toutes les expériences; il faudrait donc admettre, non pas qu'il y a un compère, mais qu'il y en a cinq ou six. Il y a par exemple des photographies où la table est soulevée avec M. Aksakof seul; d'autres où il n'y a que M. Gerosa, d'autres où il n'y a que M. Lombroso et moi, d'autres où M. Schiaparelli est seul avec M. Finzi. Alors il faudrait tous nous supposer compères, ce qui est impossible. Comme j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs, la bonne foi de quelqu'un est impossible à prouver par A+B. Il faut l'admettre sans preuves, et, quand un savant affirme un fait, on doit regarder comme certain qu'il ne ment pas. Il se trompe peut-être; mais il ne trompe pas.

Quant à l'intervention d'une personne étrangère, elle est également impossible; les portes étaient fermées à clef; la lumière pouvait être faite à volonté, parfois il y avait dans la salle une lumière suffisante, pour voir que nul étranger

ne venait; on n'a jamais entendu de bruit anormal ou douteux indiquant l'arrivée d'un étranger.

Donc il n'y a pas de compère parmi les personnes présentes ou absentes, et, s'il y a une supercherie, c'est Eusapia seule qui la commet, sans être aidée par personne, et sans que personne s'en doute.

De plus, si cette supercherie existe, elle se fait sans appareil, par des moyens très simples, presque enfantins. Eusapia, que l'on peut fouiller complètement, qui est pendant trois ou quatre heures l'objet d'une surveillance attentive, n'a aucun objet dans sa poche ou ses vêtements. Quand on expérimente en pleine lumière ou en demi-lumière, on voit bien qu'elle n'a rien, ni ficelle, ni mannequin, ni machine d'aucune sorte.

Reste alors la seule hypothèse possible, c'est qu'Eusapia trompe en remuant les objets avec ses pieds, ou avec ses mains, après avoir réussi à dégager ses mains ou ses pieds des mains et des pieds de ceux qui sont chargés de la surveiller.

Si ce n'est pas cela qui est l'explication, la réalité des phénomènes donnés par elle me paraît tout à fait certaine.

Eh bien! je l'avoue, cette explication par des mouvements de ses pieds et de ses mains est peu satisfaisante. Dans quelques expériences, comme par exemple celle de la balance soulevée à distance, ou celle de la chaise qui est venue derrière le rideau se placer sur le bras de M. Finzi, en demi-lumière, ou dans le cas des mains discernables par des bracelets, et dans d'autres conditions encore qu'on peut lire dans le compte rendu qui précède, je ne vois pas du tout comment la main d'Eusapia a pu se dégager, et comment, s'étant dégagée, cette main a pu accomplir le mouvement en question. Je me déclare donc incapable de comprendre.

Mais d'autre part il s'agit de faits si absurdes qu'il ne faut pas se satisfaire à trop bon compte. Les preuves que je donne seraient bien suffisantes pour une expérience de chimie. Elles ne suffisent pas pour une expérience de spiritisme.

En effet, dans ces expériences de spiritisme, le phénomène ne peut être répété autant qu'on le désire. Il faut donc, quand on fait une expérience, qu'elle soit très précise, puisqu'elle ne peut être répétée et par conséquent perfectionnée.

Or, malheureusement, jamais la preuve n'a pu être donnée d'une manière irréprochable. Il restait toujours dans notre esprit un doute, un léger doute, et, quand nous proposions de lever ce doute par un contrôle plus rigoureux, l'expérience manquait.

A mesure que les conditions devenaient plus précises, les résultats devenaient plus médiocres.

C'est là tout le contraire de la vraie expérimentation scientifique, et je ne saurais mieux comparer cette incertitude qu'à celle du chimiste qui, rencontrant un mélange où il soupçonne un nouveau corps, cherche à le purifier, afin d'éliminer tous les corps étrangers qui y sont mêlés, mais, à mesure qu'il purifie son mélange, il voit disparaître les propriétés du corps qu'il croyait trouver. De purification en purification il finit par n'avoir plus rien.

Je ne veux pas dire qu'il ne reste rien de ces expériences; ce serait bien injuste, et cela ne répondrait nullement à ma pensée. Mais il n'y a pas assez pour que nous admettions comme un fait *scientifique* et indiscutable qu'il y a des mouvements d'objets sans contact, des matérialisations, des apports, tout ce monde nouveau du spiritisme, qui a besoin, pour être admis, d'être mille et mille fois démontré, et par des preuves sans réplique.

En définitive :

Quelque absurdes et ineptes que soient les expériences faites par Eusapia, il me parait bien difficile d'attribuer les phénomènes produits à une supercherie soit consciente, soit inconsciente, ou à une série de supercheries. Toutefois la preuve formelle, irrécusable, que ce n'est pas une fraude de la part d'Eusapia et une illusion de notre part, cette preuve formelle fait défaut.

Il faut donc chercher de nouveau une preuve irrécusable.

CHARLES RICHET.

QUELQUES EXPÉRIENCES

SUR CERTAINS

PHÉNOMÈNES D'ORDRE PHYSIQUE

PAR M. XAVIER DARIEX

Dans le fascicule IV des *Annales psychiques* de 1892 (voy. *Ann. des Sciences psych.*, année 1892, p. 189), où j'ai consacré un chapitre à la description de mes expériences sur les mouvements d'objets sans contact, je me suis intentionnellement borné à signaler certains faits dans le but de n'attirer tout d'abord l'attention que sur ceux qui avaient pu être contrôlés *sans équivoque* par toutes les personnes présentes, qui les avaient observés *en plein jour ou à une lumière suffisante.* Parmi ces faits volontairement omis, s'en trouvent de très remarquables, qui ont eu lieu dans des conditions telles qu'il m'est difficile de les attribuer à la supercherie; d'autre part, la question ayant fait des progrès, je pense qu'on les accueillera avec moins de méfiance et que leur description trouvera utilement sa place, à la suite du compte rendu des expériences de M. Ch. Richet.

Ces phénomènes étaient dus aussi à la présence d'une femme qui, tout d'un coup, et sans raison apparente, était devenue médium à effets physiques.

Mme B..., cuisinière, âgée de 25 ou 26 ans, est une Alsacienne fort simple, ne sachant ni lire ni écrire. Elle s'est toujours prêtée de très bonne grâce à tous les moyens de contrôle, à toutes les conditions d'expérimentation que l'on a voulues; elle ne recevait *aucune rétribution* et n'avait aucun intérêt matériel à tromper.

C'était, de plus, un *sujet neuf*, je veux dire un sujet qui n'avait et qui n'a jamais exercé la profession de médium, et que nous avons été les premiers, mes amis et moi, à avoir entre les mains; d'ailleurs, elle n'a guère été qu'entre nos mains, car, même aux quelques séances qu'elle a données à des personnes que nous connaissions, il s'est toujours trouvé un ou plusieurs d'entre nous.

Un jour que j'interrogeais Mme B... pour savoir si, dans le cours de son existence, jamais des phénomènes analogues s'étaient passés en sa présence, elle me dit que non, mais qu'étant encore enfant, vers l'âge de 12 ans, elle avait été témoin d'un fait qui l'avait surprise et un peu effrayée : se trouvant malade et au lit, elle avait vu, tout à coup, les rideaux de l'alcôve où elle était couchée, arrachés violemment des crochets auxquels ils étaient fixés par des anneaux; de plus, quelques-uns de ces crochets, pourtant très gros et très solides, auraient été tordus.

Si l'on ne peut attacher beaucoup d'importance à ce fait, pour la seule raison qu'il ne repose que sur un témoignage qui n'est pas des plus autorisés, il ne manque pas d'intérêt, il n'est même pas invraisemblable à côté de ceux qui nous occupent, et il convenait de le signaler en passant, c'est-à-dire sans y insister.

Nos séances avaient lieu quelquefois chez elle, le plus souvent chez moi; nous étions presque toujours les mêmes personnes, et jamais nous n'avons été qu'entre amis très intimes, se connaissant depuis longtemps et se sachant incapables de se tromper les uns les autres.

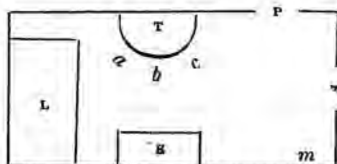
Les plus assidus étaient M. Bloch, le Dr Mercier, le lieutenant H... (un de mes parents) et moi-même. Le Dr Barbillion a été plusieurs fois des nôtres.

Les phénomènes qui se produisaient en sa présence avaient débuté inopinément. Du bruit avait été entendu dans une pièce voisine de sa chambre à coucher, et le pot-à-eau, la cuvette et le marbre d'une petite table de toilette avaient été brisés; dans la chambre à coucher, un carreau de la fenêtre fut trouvé cassé. Ces braves gens en furent très stupéfaits;

mais, sachant bien que personne ne s'était introduit chez eux, ils ne songèrent pas à mettre sur pied le commissaire de police.

Prévenus presque aussitôt par des personnes de notre connaissance qui habitaient la même maison, nous nous mîmes, mes amis et moi, à expérimenter en petit comité; nous laissâmes tranquille le commissaire, nous ne fîmes pas gémir la presse, et ces faits restèrent sans écho.

Le logement de Mme B... se composait de deux pièces très étroites, profondes et hautes de plafond. Les séances avaient lieu dans la seconde, la plus grande, où l'on accédait après avoir traversé la première, et dont voici le plan.



a, Dariex.
b, Mme B...
c, Bloch ou une autre personne
E, cheminée.
F, fenêtre.
P, porte.
m, la mère de Mme B...
L, lit.
T, table.

CHAMBRE DES EXPÉRIENCES.

Une table ronde, à côtés pliants, était placée contre la cloison, à peu près à égale distance de la porte et des pieds du lit, et vis-à-vis de la cheminée. Quatre ou cinq chaises complétaient le mobilier de cette pièce.

Nous étions placés autour de la table de la manière suivante : M. Bloch, qui a assisté à toutes les séances, près de la porte (en *c*); Mme B..., le médium, devant le milieu de la table (en *b*), et moi entre la table et le lit (en *a*), ayant toujours Mme B... à ma droite. Lorsque d'autres personnes, notamment le Dr Mercier ou le lieutenant H..., assistaient aux expériences, ils étaient placés tantôt entre Mme B... et M. Bloch, tantôt entre celui-ci et la cloison, tout près de la porte.

M. B..., le mari du médium, employé comme cuisinier dans un restaurant du quartier de l'Opéra, n'assistait pas du tout à nos réunions, ou n'y venait que vers la fin, entre dix heures et demie et onze heures; il se plaçait généralement à la droite de M. Bloch.

La mère de Mme B..., une vieille femme de plus de 70 ans, illettrée et ne parlant qu'un patois alsacien, était toujours présente, mais elle se plaçait loin de nous, dans le coin le plus éloigné, formé par la jonction du mur de la fenêtre avec celui de la cheminée (en *m*), et elle y conservait tout le temps l'immobilité d'un mannequin.

Les phénomènes, ai-je dit, se produisaient dans l'obscurité et demandaient un contrôle très rigoureux. Ce contrôle me fut aisé, Mme B... s'y prêtant toujours de très bonne grâce. J'employais les moyens suivants, qui ne pouvaient laisser aucun doute, dans mon esprit, au sujet de Mme B...

Ma chaise était placée contre la sienne, et ma jambe et mon pied droit *étaient tout au long en contact avec sa jambe et son pied gauches*, qui se trouvaient ainsi parfaitement immobilisés et contrôlés; ma main gauche saisissait ses deux mains, qui ne pouvaient m'échapper ni faire à mon insu le moindre mouvement. Restaient à contrôler les mouvements de la jambe droite et ceux du buste. Je m'assurais de la jambe droite en posant ma main droite sur son genou droit : la paume de ma main s'appuyait sur l'extrémité inférieure de la cuisse et sentait nettement les condyles du fémur; mes doigts se repliaient sur l'articulation, et, par leur extrémité, je sentais le plateau du tibia : il ne pouvait donc se passer, dans l'articulation du genou, aucun mouvement que je ne perçoive. Chacun peut s'assurer sur lui-même qu'une jambe ainsi tenue est complètement immobilisée, y compris le pied, qui ne peut se déplacer sans que l'on s'en rende compte.

Les mouvements du buste n'étaient guère plus faciles, car mon bras droit était en contact avec la poitrine du médium.

J'étais donc sûr, TOUT A FAIT SUR, *de Mme B...*

Dans ces conditions, nous avons observé souvent, certainement plus de dix fois, des mouvements très brusques et très énergiques de la table, une table en noyer massif, comme on en trouve dans les ménages d'ouvriers aisés, et dont le poids pouvait être évalué approximativement à 40 livres.

Cette table glissait tout d'un coup sur ses pieds, puis immédiatement se renversait et allait se plaquer avec violence contre la cloison.

Ce phénomène se produisait avec une intensité variable, mais souvent il nous paraissait être d'une force et d'une brutalité extrêmes.

Comme autres faits remarquables, nous avons eu de fréquentes projections d'objets : souvent nous avons placé à un endroit déterminé, et notamment au-dessus de la table, sur le rebord, assez large, d'une corniche en bois, courant à un mètre de hauteur, le long de la cloison et des murs, plusieurs objets, tels qu'un morceau de craie, un crayon, un trousseau de clefs, des ciseaux, un canif, etc. Nous exprimions le désir que ces objets fussent projetés sur la table; nous faisions l'obscurité, et après une durée variable mais pas très longue, nous entendions le bruit d'un choc sur la table. Aussitôt nous faisions craquer une allumette et nous apercevions sur la table l'objet désigné.

Nous avons eu aussi la projection d'objets placés sur une étagère fixée à la cloison, vers le pied du lit, et à une hauteur d'environ $2^m,75$; la hauteur du plafond paraissait être de 4 mètres.

Enfin je signalerai, mais sans insistance et seulement pour mémoire, deux coups très bruyants frappés l'un derrière moi entre la cheminée et le lit, l'autre sur la table.

Quand nous expérimentions chez moi, l'assistance était plus nombreuse : elle se composait de M. B... et Mme B... et toujours d'au moins quatre ou cinq amis intimes.

Mme B... était tenue par un ou deux d'entre nous; M. B... ne l'était pas, mais nous le surveillions tous, et, outre qu'il était assez loin pour ne pas pouvoir produire lui-même les phénomènes, nous ne l'avons jamais surpris en flagrant délit de supercherie, durant les quelques mois qu'ont duré nos expériences.

Nous avons obtenu chez moi ce que nous avions observé chez Mme B... ; mais, d'habitude, la force déployée pour la production du phénomène semblait moins énergique; cependant la table en usage, une petite table de cuisine, en bois blanc, du poids de 14 livres (avant que les bouts en chêne qui bordaient et consolidaient ses côtés étroits, fussent démolis), faisait de très lestes pirouettes, comme nous pour-

rions en faire faire à une table de poupée ou à une petite table d'enfant : si bien qu'il semblait difficile que quelqu'un pût disposer d'assez de force musculaire pour les produire, sans se placer dans des conditions très favorables qui l'eussent fait vite prendre en flagrant délit. D'ailleurs, parfois nous formions une chaîne qui nous assurait suffisamment de Mme B... et de son mari.

Nous fûmes assez heureux pour obtenir, dans mon cabinet, le déplacement, *en lumière*, de la table que nous vîmes tous se mouvoir en glissant sur le parquet, sans que personne y touchât. Cette expérience a été décrite dans le fascicule IV des *Annales psychiques* de 1892. (V. p. 205.)

ANALYSE CRITIQUE DES RÉSULTATS

Que prouvent ces expériences? Établissent-elles la réalité des phénomènes en question?

Avec une précision absolue, mathématique, non! mais avec une évidence morale, oui!

Est-ce le médium qui a simulé? Avons-nous toujours été victimes d'une supercherie de sa part? Non! Avons-nous été trompés par le mari de Mme B...? Non, puisque le plus souvent il était absent alors que se produisaient les phénomènes les plus intenses.

Avons-nous été joués par la vieille femme, la mère de Mme B...? Non, puisque les mêmes phénomènes se sont produits chez moi où elle n'est jamais venue, et aussi parce que, chez Mme B..., il lui était matériellement impossible d'atteindre la table autour de laquelle nous formions un cercle qui la lui rendait inaccessible; elle pouvait encore moins atteindre la corniche sur laquelle nous avons souvent placé de menus objets; enfin l'étagère était encore moins à sa portée, car, la chambre étant étroite, il n'y avait pas entre la cheminée et le dossier de nos chaises, la place pour passer; il n'y avait pas non plus de chaise libre sur laquelle elle pût monter pour atteindre les objets de cette étagère très élevée, et si, pour cela, elle était montée sur le lit, soigneusement garni, elle y eût laissé des empreintes révélatrices et nous l'eussions vue

ailleurs que dans son coin en faisant aussitôt craquer une allumette. On ne peut donc admettre qu'elle ait projeté elle-même les objets placés sur l'étagère.

Avons-nous été trompés par quelqu'un d'entre nous, par un ami intime?

N'est-il pas absurde de supposer que des hommes sérieux et d'âge mûr, qui ne sont pas tout à fait les premiers venus, qui se connaissent depuis très longtemps, qui ont conscience de leurs devoirs respectifs et de l'importance des recherches auxquelles ils se livrent, qui ont une habitude plus ou moins grande des investigations scientifiques, et qui, au lieu de passer leur temps à s'amuser, le passent à chercher la vérité; n'est-il pas absurde, dis-je, de supposer que de tels hommes soient capables de se tromper ainsi et sans cesse pendant plusieurs années.

Enfin j'ajouterai que cela n'aurait pu être possible qu'à la condition qu'ils fussent tous compères, car les mêmes faits ont été observés par les uns alors que les autres étaient absents. Il y a eu, en effet, des séances où alternativement chacun de nous a été absent, et au cours desquelles les phénomènes se reproduisaient identiquement; de plus, — qu'on ne l'oublie pas, — souvent nous faisions la chaîne en nous tenant par les mains, et même parfois en ayant les jambes et les pieds accolés à la jambe et au pied correspondant de nos deux voisins : de la sorte, personne ne pouvait bouger sans qu'un autre s'en rendît compte.

Ce n'est pas tout : il y a d'autres preuves en faveur de la *réalité* de ces phénomènes, et, à mon sens, elles ne sont pas les moins bonnes : ces preuves ressortent de l'ensemble des faits analogues, parfois rigoureusement observés, que nous connaissons déjà.

Si l'on collationnait, sans trop les trier, les faits de cet ordre qui ont été publiés depuis vingt-cinq ou trente ans, on remplirait plusieurs volumes; mais, sans remonter si loin, nous croyons que ce qui a été publié dans ces *Annales*, depuis le mois de juillet 1892, est suffisant pour légitimer, sinon pour déterminer, une conviction.

Xavier Dariex.

RAPPORT DE LA COMMISSION

RÉUNIE A MILAN

POUR L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES[1]

Prenant en considération le témoignage du professeur Cesare Lombroso au sujet des phénomènes médianimiques qui se produisent par l'intermédiaire de Mme Eusapia Paladino, les soussignés se sont réunis ici à Milan pour faire avec elle une série d'études en vue de vérifier ces phénomènes, en la soumettant à des expériences et à des observations aussi rigoureuses que possible. Il y a eu en tout dix-sept séances, qui se sont tenues dans l'appartement de M. Finzi (rue du Mont-de-Piété) entre 9 heures du soir et minuit.

Le médium, invité à ces séances par M. Aksakof, fut présenté par le chevalier Chiaia, qui assista seulement à un tiers des séances, et presque uniquement aux premières et aux moins importantes.

Vu l'émotion produite dans le monde de la Presse par l'annonce de ces séances, et les diverses appréciations qui y furent émises à l'égard de Mme Eusapia et du chevalier Chiaia, nous croyons devoir publier sans retard ce court compte rendu de toutes nos observations et expériences.

Avant d'entrer en matière, nous devons faire immédiatement remarquer que les résultats obtenus ne correspondront pas toujours à notre attente. Non pas que nous n'ayons en grande quantité des faits en apparence ou réellement importants et merveilleux, mais, dans la plupart des cas, nous n'avons pu appliquer les règles de l'art expérimental qui, dans d'autres champs d'observation, sont regardées comme nécessaires pour arriver à des résultats certains et incontestables.

1. Nous appelons l'attention de nos lecteurs non seulement sur le texte de ce remarquable rapport, mais encore sur les notes que M. Aksakof nous a envoyées après communication de la traduction.

Ces notes inédites rehaussent encore la valeur de ce rapport et lui donnent l'intérêt d'un document original.

La plus importante de ces règles consiste à changer l'un après l'autre les modes d'expérimentation, de façon à dégager la vraie cause, ou au moins les vraies conditions de tous les faits. Or, c'est précisément à ce point de vue que nos expériences nous semblent encore trop incomplètes.

Il est bien vrai que souvent le médium, pour prouver sa bonne foi, proposa spontanément de changer quelque particularité de l'une ou de l'autre expérience, et bien des fois prit lui-même l'initiative de ces changements. Mais cela se rapportait surtout à des circonstances indifférentes en apparence, d'après notre manière de voir. Les changements, au contraire, qui nous semblaient nécessaires pour mettre hors de doute le vrai caractère des résultats, ou ne furent pas acceptés comme possibles par le médium, ou, s'ils furent réalisés, réussirent la plupart du temps à rendre l'expérience nulle, ou au moins aboutirent à des résultats obscurs.

Nous ne nous croyons pas en droit d'expliquer ces faits à l'aide de ces suppositions injurieuses que beaucoup trouvent encore les plus simples et dont les journaux se sont faits les champions.

Nous pensons au contraire qu'il s'agit ici de phénomènes d'une nature inconnue, et nous avouons ne pas connaître les conditions nécessaires pour qu'ils se produisent. Vouloir fixer ces conditions de notre propre chef, serait donc aussi extravagant que de prétendre faire l'expérience du baromètre de Torricelli avec un tube fermé en bas, ou des expériences électrostatiques dans une atmosphère saturée d'humidité, ou encore de faire de la photographie en exposant la plaque sensible à la pleine lumière avant de la placer dans la chambre obscure. Mais pourtant en admettant tout cela (et pas un homme raisonnable n'en peut douter), il n'en reste pas moins vrai que l'impossibilité bien marquée de varier les expériences à notre guise a singulièrement diminué la valeur et l'intérêt des résultats obtenus, en leur enlevant dans bien des cas cette rigueur de démonstration qu'on est en droit d'exiger pour des faits de cette nature, ou plutôt à laquelle on doit aspirer.

Pour ces raisons, parmi les innombrables expériences effectuées, nous passerons sous silence, ou nous mentionnerons rapidement, celles qui nous paraîtront peu probantes, et à l'égard desquelles les conclusions ont pu facilement varier chez les divers expérimentateurs. Nous noterons au contraire avec plus de détails les circonstances dans lesquelles, malgré l'obstacle que nous venons d'indiquer, il nous semble avoir atteint un degré suffisant de probabilité.

I

PHÉNOMÈNES OBSERVÉS A LA LUMIÈRE

1. *Mouvements mécaniques non explicables par le seul contact des mains.*

a) Soulèvement latéral de la table sous les mains du médium, assis à l'un des petits côtés. Nous nous sommes servis, pour cette expérience, d'une table de sapin faite tout exprès par M. Finzi (longueur : 1m,10 ; largeur : 0m,70 ; hauteur : 0m,80 ; poids : 8 kil.) Parmi les divers mouvements de la table au moyen desquels les réponses sont données, il a été impossible de ne pas observer particulièrement les coups produits fréquemment par deux des pieds, soulevés en même temps sous les mains du médium, *sans être précédés d'aucun mouvement latéral de la table*, avec force et rapidité, et plusieurs fois de suite, comme si la table eût été soudée aux mains du médium, mouvements d'autant plus remarquables que le médium était toujours assis à l'une des extrémités, et sans que nous cessions jamais de lui tenir les mains et les pieds. Comme ces phénomènes se produisent presque toujours et avec la plus grande facilité, pour mieux observer, nous avons laissé (dans la séance du 3 octobre) le médium seul à la table, les deux mains placées tout entières sur la face supérieure et les manches relevées jusqu'aux coudes.

Nous nous sommes tenus debout à l'entour, et l'espace sur et sous la table était bien éclairé. Dans ces conditions, la table se souleva avec un angle de 30 à 40 degrés, et s'y maintint quelques minutes pendant que le médium tenait les jambes étendues et frappait ses pieds l'un contre l'autre. En exerçant alors avec la main une pression sur le côté soulevé de la table, nous avons senti une résistance élastique considérable.

b) Mesure de la force appliquée au soulèvement latéral de la table.

Pour cette expérience, la table fut suspendue par un des petits côtés à un dynamomètre attaché par une corde ; celle-ci était fixée à une poutrelle supportée par deux armoires. Dans ces conditions, l'extrémité de la table étant soulevée de 15 centimètres, le dynamomètre marquait 35 kil. Le

médium s'assit au même petit côté avec les mains *entièrement* placées sur la table, à droite et à gauche du point d'attache du dynamomètre. Nos mains formaient la chaîne sur la table, sans pression : de cette façon d'ailleurs, nos mains n'auraient pu, *en aucun cas*, agir que pour *augmenter* la pression exercée sur la table. On exprima le désir qu'au contraire la pression diminuât, et bientôt la table commença à se soulever du côté du dynamomètre ; M. Gerosa, qui suivait les indications de l'appareil, annonça cette diminution, exprimée par les chiffres successifs : 3, 2, 1, 0 kilogr., puis le soulèvement fut tel que le dynamomètre reposait horizontalement sur la table.

Alors, nous changeâmes les conditions en mettant les mains sous la table ; le médium en particulier les mit, non pas sous le bord, où il aurait pu atteindre la corniche et exercer une traction vers le bas, mais *sous la corniche même qui joint les pieds*, et touchant celle-ci non pas avec la paume mais *avec le dos de la main*. Ainsi, toutes les mains n'auraient pu que diminuer la traction sur le dynamomètre ; sur le désir que cette traction augmente, bientôt M. Gerosa annonça que les indications croissaient de 3^{kil},5 jusqu'à 5^{kil},6.

Pendant toutes ces expériences, chacun des pieds du médium restait sous le pied du plus proche de ses voisins de droite et de gauche.

c) Soulèvement complet de la table.

Il était naturel de conclure que si la table, par une contradiction apparente avec les lois de la gravitation, pouvait se soulever en partie, elle pourrait aussi se soulever entièrement. C'est en effet ce qui eut lieu, et ce soulèvement, un des phénomènes les plus fréquents avec Eusapia, se prêta à un examen satisfaisant.

Il se produit habituellement dans les conditions suivantes : les personnes assises autour de la table y placent les mains et font la chaîne ; chaque main du médium est tenue par la main adjacente de ses deux voisins, chacun de ses pieds reste sous les pieds des voisins qui pressent en outre ses genoux avec les leurs ; il est comme d'habitude assis à l'un des petits côtés, *position la moins favorable pour un soulèvement mécanique*. Au bout de quelques minutes, la table fait un mouvement de côté, se soulève soit à droite, soit à gauche, et tout entière enfin avec les quatre pieds en l'air, horizontalement (comme si elle flottait dans un liquide), ordinairement à une hauteur de 10 ou 20 centimètres (exceptionnellement

jusqu'à 60 ou 70 centimètres), puis retombe simultanément sur les quatre pieds.

Souvent elle se tient en l'air pendant plusieurs secondes et fait encore, en l'air, des mouvements ondulatoires, pendant lesquels on peut examiner complètement la position des pieds sous la table. Pendant le soulèvement, la main droite du médium quitte souvent la table, ainsi que celle de son voisin, et se tient en l'air au-dessus. Pendant l'expérience, le visage du médium se convulse, ses mains se contractent, il gémit et semble souffrir, comme en général quand un phénomène va se produire.

Pour mieux observer le fait en question, nous avons éliminé peu à peu les personnes placées à la table, ayant reconnu que la chaîne formée par plusieurs personnes n'était point nécessaire, ni pour ce phénomène ni pour les autres, et enfin nous n'en avons laissé qu'une seule avec le médium, placée à sa gauche; cette personne mettait le pied sur les deux pieds d'Eusapia et une main sur ses genoux, et tenait de l'autre main la main gauche du médium, dont la droite était sur la table, en vue de tous, ou bien le médium la tenait en l'air pendant le soulèvement.

Comme la table restait en l'air pendant plusieurs secondes, il fut possible d'obtenir plusieurs photographies du phénomène, chose qui n'avait pas encore été faite. Trois appareils photographiques agissaient ensemble en différents points de la chambre, et la lumière était produite par une lampe de magnésium au moment opportun. On obtint en tout vingt et une photographies dont quelques-unes sont excellentes; ainsi sur l'une d'entre elles (la première dont on fit l'essai), on voit le professeur Richet qui tient une main, les genoux et un pied du médium, dont le professeur Lombroso tenait l'autre main, et la table soulevée horizontalement, ce que l'on voit dans l'intervalle compris entre l'extrémité de chaque pied et l'extrémité de l'ombre portée correspondante (V. la figure page 7, plus haut.)

Dans toutes les expériences qui précèdent, nous attachâmes principalement notre attention à bien surveiller la position des mains et des pieds du médium, et, sous ce rapport, nous croyons pouvoir les dire à l'abri de toute objection.

Toutefois, par scrupule de sincérité, nous ne pouvons passer sous silence un fait auquel nous n'avons commencé à prêter attention que le soir du 5 octobre, mais qui probable-

ment a dû se produire aussi dans les expériences précédentes. Il consiste en ceci que les quatre pieds de la table ne pouvaient être considérés comme parfaitement isolés pendant le soulèvement, parce que l'un d'eux au moins était en contact avec le bord inférieur de la robe du médium.

Ce soir-là, on remarqua qu'un peu avant le soulèvement, la jupe d'Eusapia, du côté gauche, se gonflait jusqu'à venir toucher le pied voisin de la table.

L'un de nous ayant été chargé d'empêcher ce contact, la table ne put se soulever comme les autres fois, et ceci n'eut lieu què quand l'observateur laissa intentionnellement se produire le contact, qui est manifeste dans les photographies prises de cette expérience, et aussi dans celles où le pied en question est visible en quelque façon à son extrémité inférieure. On remarqua qu'en même temps le médium avait la main appuyée sur la face supérieure de la table, et du même côté, de sorte que ce pied était sous l'influence du médium, tant dans la partie inférieure au moyen de la robe que dans la partie supérieure au moyen de la main.

On ne vérifia point le degré de pression exercé en ce moment sur la table par la main du médium, et on ne put rechercher, vu la brièveté du soulèvement, quelle part d'influence put avoir le contact de la robe (qui paraît se faire latéralement) pour faire contrepoids à la table[1].

Pour éviter ce contact, on se proposa d'opérer le soulèvement pendant que le médium et ses coopérateurs resteraient debout, mais ce fut sans succès[2]. On essaya aussi de placer le

1. REMARQUE I. — Les sept remarques si intéressantes qui suivent nous ont été envoyées par M. A. Aksakof : « Je dois pourtant remarquer, « qu'à la toute première séance, lorsque la table s'était entièrement sou- « levée en l'air, les deux bras et les deux mains d'Eusapia étaient éten- « dus au-dessus de la table, *sans la toucher*, à une hauteur à peu près « de 5 centimètres, ses poings étaient convulsivement fermés et ses bras « se tordaient. J'ai bien remarqué cette particularité, et je l'ai immédiate- « ment notée, car jamais encore je n'avais vu un soulèvement de table dans « ces conditions. Particularité importante à observer dans les expériences « futures.

« D'un autre côté, à la séance du 1er octobre, lors de l'expérience avec la « table, M. Richet tenait sa main entre les deux mains d'Eusapia, et il « m'affirma que, lors du premier soulèvement, c'est à peine si la main d'en « bas d'Eusapia touchait à la table, et, lors du second soulèvement, elle « ne la touchait pas du tout. » A. AKSAKOF.

2. REMARQUE II. — Sur ma question, pourquoi le soulèvement de la table ne pourrait avoir lieu, si elle (Eusapia) se tenait debout, elle me ré-

médium à l'un des plus longs côtés de la table, mais le médium s'y opposa en disant que c'était impossible. Nous sommes donc forcés de déclarer que nous n'avons pas réussi à obtenir un soulèvement complet de la table avec les quatre pieds absolument libres de tout contact, et il y a des raisons pour craindre qu'un inconvénient analogue n'ait existé dans les soulèvements de deux pieds qui ont lieu du côté du médium.

Maintenant, de quelle façon le contact d'une étoffe légère avec un pied de la table à son extrémité inférieure peut-elle aider au soulèvement? C'est ce que nous ne saurions dire. L'hypothèse que la robe peut cacher un appui solide, habilement introduit, pour servir de soutien momentané au pied de la table, est peu acceptable.

En effet, pour soutenir la table tout entière sur ce seul pied au moyen de l'action que peut produire une seule main sur la face supérieure de la table, cela exige que la main exerce sur la table une pression très forte dont nous ne pouvons supposer Eusapia capable, même pendant trois ou quatre secondes.

Nous nous en sommes convaincus en faisant nous-mêmes l'épreuve avec la même table[1].

Les seuls soulèvements de la table exempts de cette cause d'incertitude, seraient ceux dans lesquels les deux pieds les plus éloignés du médium se soulèvent; mais cette sorte très fréquente de soulèvement est trop facile à produire par une légère pression de la main du médium sur le côté où il est placé, et on ne peut leur accorder la moindre valeur pro-

pondit que pendant la production de ce phénomène les genoux et les pieds lui tremblent à tel point qu'elle ne saurait rester debout, « ce, dit-elle, dont vous pouvez vous assurer même pendant que je suis assise, en me tenant les genoux ». Mais je n'ai pas eu l'occasion de vérifier cela.

A. Aksakof.

1. Remarque III. — Je dois remarquer que le soulèvement de la table chez Eusapia est tout à fait *sui generis*, car j'ai vu ce phénomène bien des fois, chez bien des médecins, mais jamais dans ces conditions. J'ai fait à ce sujet une expérience parfaitement concluante. En 1876 j'avais invité Mrs Mary Marshall (St. Clair) pour notre comité scientifique; elle obtenait très facilement le soulèvement complet de la table, en plein jour. Pour avoir ce phénomène sans conditions absolues, je fis faire un tablier en bois, pour en couvrir les genoux et les pieds du médium : c'était, pour ainsi dire, une boite sans couvercle, renversée, à laquelle un côté était enlevé. Quand le

bante. Il en est de même des cas de soulèvements latéraux, sur les deux pieds placés à droite ou à gauche du médium, qu'il peut aisément produire par la simple pression d'une seule main.

d) Variation de la pression exercée par tout le corps du médium assis dans une balance.

L'expérience présentait beaucoup d'intérêt, mais aussi beaucoup de difficulté, parce que l'on comprend que tout mouvement volontaire ou non du médium, sur la plate-forme de la balance, peut causer des oscillations de cette plate-forme et, par suite, du levier. Pour que l'expérience fût concluante, il fallait que le levier, une fois dans sa nouvelle position, y restât quelques secondes pour permettre de mesurer le poids par le déplacement du contrepoids. On fit l'essai avec cette espérance. Le médium fut placé sur la balance, assis sur une chaise, et l'on trouva un poids total de 62 kilogrammes.

Après quelques oscillations, il se produisit un abaissement très prononcé du levier pendant quelques secondes, ce qui permit à M. Gerosa, placé près du levier, de mesurer le poids

médium était assis sur une chaise, cette boîte, par le côté enlevé, était poussée sur le médium, de façon que la chaise, avec les genoux, les pieds, et toute la jupe étaient couverts par la boîte. Seulement sur le devant il y avait, près du plancher, une ouverture de 2 pouces, pour que les bouts des souliers du médium puissent en ressortir, car alors même je considérai qu'un certain espace, pour l'action fluidique présumée, devait être laissé libre. En outre, sur les deux côtés de la boîte, à droite et à gauche, au niveau du plancher, reposant sur le parquet même, étaient assujetties deux planches, pour que les voisins du médium puissent y poser leurs pieds et de cette façon prévenir tout soulèvement de la boîte par les pieds du médium. Dans ces conditions, nos yeux fixés sur les bouts des souliers du médium, nous obtînmes plusieurs fois le soulèvement complet de la table. Comme témoins, je puis nommer les professeurs Boutlerof et Wagner.



a. — Bouts des pieds du médium.

Je dois encore ajouter qu'à une des séances auxquelles M. Richet avait assisté, le soulèvement complet de la table se produisit quand les deux pieds d'Eusapia, chacun à part, avaient été attachés par deux ficelles, dont les bouts courts avaient été cachetés au plancher, tout près de chaque pied

A. Aksakof.

immédiatement : il était de 52 kil., ce qui indiquait une diminution de pression équivalente à 10 kilogrammes.

Sur le désir exprimé par nous d'obtenir le phénomène inverse, l'extrémité du levier ne tarda pas à s'élever en indiquant alors une augmentation de 10 kilogr. Cette expérience fut répétée plusieurs fois, et dans cinq séances différentes : une fois elle ne donna pas de résultats, mais la dernière fois un appareil enregistreur a permis d'obtenir deux courbes du phénomène.

Nous essayâmes de reproduire nous-mêmes de semblables dépressions, et nous ne pûmes y réussir qu'en nous tenant tout debout sur la plate-forme, et appuyant alors soit d'un côté soit de l'autre, près du bord, avec des mouvements assez amples que nous n'avions jamais observés chez le médium, et que n'aurait pas permis sa position sur la chaise. Toutefois, reconnaissant que l'on ne pouvait déclarer l'expérience absolument satisfaisante, nous l'avons complétée par celle qui va être décrite au n° 3.

Dans cette expérience de la balance, quelques-uns d'entre nous remarquèrent que son succès dépendait probablement du contact de la robe du médium avec le plancher, sur lequel était directement placée la balance.

Cela fut vérifié par un observateur spécialement préposé, le soir du 9 octobre. Le médium étant sur la balance, celui d'entre nous qui était chargé de surveiller ses pieds vit bientôt le bord inférieur de sa robe s'allonger jusqu'à pendre en bas de la plate-forme. Tant que l'on s'opposa à cette opération (qui *certainement* n'était pas produite par les pieds du médium), la lévitation n'eut pas lieu, mais dès qu'il fut permis au bas de la robe d'Eusapia de venir toucher le plancher, on vit se produire une lévitation répétée et évidente, qui fut indiquée par une superbe courbe sur le cadran enregistreur des variations de poids.

Une autre fois nous essayâmes d'obtenir la lévitation du médium, en le plaçant sur une large planche à dessin, et celle-ci sur la plate-forme. La planche empêcha le contact de la robe avec le plancher et l'expérience ne réussit pas.

Enfin, le soir du 13 octobre, on prépara une autre balance en forme de peson avec une plate-forme bien isolée du plancher et distante de celui-ci d'environ 30 centimètres. Comme on veillait soigneusement à empêcher tout contact fortuit entre la plate-forme et le plancher, même par le bord de la

robe d'Eusapia, l'expérience manqua. Pourtant, dans ces conditions, nous crûmes obtenir quelques résultats le 18 octobre ; mais cette fois l'expérience ne fut pas concluante, car nous conservâmes le doute qu'une mantille, dont Eusapia voulut envelopper sa tête et ses épaules, avait touché le sommet de la balance, pendant l'incessante agitation du médium.

Nous en concluons que pas une lévitation ne nous a réussi, quand le médium était parfaitement isolé du plancher.

2. *Mouvements mécaniques avec contact indirect du médium, dans des conditions à rendre impossible leur action mécanique.*

a) Mouvement horizontal de la table, le médium ayant les mains sur une tablette placée sur trois billes ou sur quatre roulettes.

Pour cette expérience, aussi concluante que difficile, les pieds de la table furent munis de roulettes. Une tablette, longue de 42 centimètres, et large de 32, fut posée sur trois billes de bois de 4 centimètres de diamètre, placées sur la table. Le médium fut invité à poser les mains sur le milieu de la tablette ; ses manches furent relevées jusqu'au-dessus des coudes ; ses voisins mirent les pieds sur les siens et appuyèrent leurs genoux contre les siens, formant ainsi avec leurs jambes et celles du médium deux angles dans l'ouverture desquels se trouvaient isolés les deux pieds de la table. Dans ces conditions, la table se mut plusieurs fois en avant et en arrière, à droite et à gauche, parallèlement à elle-même, de 10 à 12 centimètres, en même temps que la tablette, qui, bien qu'elle fût sur les billes, paraissait former un seul tout avec la table.

Dans une seconde expérience du même genre, les billes qui, au début du phénomène, s'échappaient facilement de dessous la tablette, furent remplacées par quatre roulettes mobiles, attachées par des pivots aux quatre angles de la tablette, ce qui donnait plus de stabilité à l'appareil, sans rendre les mouvements plus difficiles. Le résultat fut le même que dans le cas précédent.

b) Soulèvement latéral de la table avec trois billes ou quatre roulettes et une tablette interposées entre la table et les mains du médium.

Ce phénomène, déjà obtenu dans la première expérience,

fut répété avec la tablette à roulettes dans les conditions ci-dessus détaillées. La table se souleva complètement du côté du médium et sous ses mains, en même temps que la tablette à billes ou à roulettes, à une hauteur de 10 ou 15 centimètres, sans nul déplacement de la tablette, et retomba avec elle.

Par cette expérience on obtint la preuve *incontestable* que les mouvements latéraux et verticaux de la table peuvent s'obtenir, indépendamment d'un effort quelconque des mains du médium. Dans ce cas, la surveillance ne s'est exercée que sur les mains du médium ; la table étant entourée de plusieurs personnes, il n'était pas facile de vérifier si, entre les pieds de la table et la robe du médium, il y avait quelque contact, qui dans d'autres expériences semblait être une condition indispensable du succès. La même observation s'applique à l'expérience rapportée un peu plus loin à l'article 3.

Pour enlever tout motif de doute à ce sujet, on avait préparé une garniture de carton qui, enveloppant le médium et sa chaise, en forme de cylindre vertical, le protégeait de tout contact extérieur depuis le plancher jusqu'à une hauteur de 60 centimètres environ. Mais le médium, à peine le vit-il, déclara que l'obligation de s'y tenir enfermé lui aurait enlevé toute puissance. C'est pourquoi nous fûmes obligés d'y renoncer. Une seule fois nous en fîmes usage, mais dans des circonstances qui en rendaient l'emploi presque superflu.

3. *Mouvements d'objets à distance, sans aucun contact avec une des personnes présentes.*

a) Mouvements spontanés d'objets.

Ces phénomènes ont été observés à plusieurs reprises pendant nos séances ; fréquemment une chaise placée dans ce but non loin de la table, entre le médium et un de ses voisins, se mit en mouvement et quelquefois s'approcha de la table. Un exemple remarquable se produisit dans la seconde séance, *toujours en pleine lumière* : une lourde chaise (10 kilogr.), qui se trouvait à 1 mètre de la table et derrière le médium, s'approcha de M. Schiaparelli, qui se trouvait assis près du médium : il se leva pour la remettre en place, mais à peine s'était-il rassis que la chaise s'avança une seconde fois vers lui.

b) Mouvements de la table sans contact. Il était désirable d'obtenir ce phénomène par voie d'expérience.

Pour cela la table fut placée sur des roulettes, les pieds du médium furent surveillés comme il a été dit au n° 2, et tous les assistants firent la chaîne avec les mains, y compris celles du médium. Quand la table se mit en mouvement, nous soulevâmes tous les mains sans rompre la chaîne, et la table ainsi isolée fit plusieurs mouvements, comme dans la seconde expérience. Cette expérience fut renouvelée plusieurs fois.

c) Mouvement du levier de la balance à bascule.

Cette expérience fut faite pour la première fois dans la séance du 21 septembre.

Après avoir constaté l'influence que le corps du médium exerçait sur la balance, pendant qu'il s'y tenait assis, il était intéressant de voir si cette expérience pouvait réussir à distance. Pour cela la balance fut placée derrière le dos du médium assis à la table, de telle sorte que la plate-forme fût à 10 centimètres de sa chaise. On mit, en premier lieu, le bord de sa robe en contact avec la plate-forme : le levier commença à se mouvoir : alors M. Brofferio se mit à terre et tint le bord avec la main : il constata qu'il n'était pas tout à fait droit, puis il reprit sa place.

Les mouvements continuant avec assez de force, M. Aksakof se mit à terre derrière le médium, isola complètement la plate-forme du bord de sa robe, replia celui-ci sous la chaise et s'assura avec la main que l'espace était bien libre entre la plate-forme et la chaise, ce qu'il nous fit connaître aussitôt.

Pendant qu'il restait dans cette position, le levier continuait à se mouvoir et à battre contre la barre d'arrêt, ce que nous avons tous vu et entendu. Une seconde fois la même expérience fut faite dans la séance du 26 septembre, devant le professeur Richet. Quand, après une certaine attente, le mouvement du levier se produisit à la vue de tous, battant contre l'arrêt, M. Richet quitta aussitôt sa place auprès du médium et s'assura, en passant la main en l'air et par terre, entre le médium et la plate-forme, que cet espace était libre de toute communication, de toute ficelle ou artifice.

4. *Coups et reproductions de sons dans la table.*

Ces coups se sont toujours produits pendant nos séances, pour exprimer *oui* ou *non;* quelquefois ils étaient forts et nets,

et semblaient résonner dans le bois de la table, mais, comme on l'a remarqué, la localisation du son n'est pas chose facile, et nous n'avons pu essayer sur ce point aucune expérience, à l'exception des coups rythmés ou des divers frottements que nous faisions sur la table, et qui semblaient se reproduire ensuite *dans l'intérieur de la table*, mais faiblement.

II

PHÉNOMÈNES OBSERVÉS DANS L'OBSCURITÉ

Les phénomènes observés dans l'obscurité complète se produisirent pendant que nous étions tous assis autour de la table, faisant la chaîne (au moins pendant les premières minutes). Les mains et les pieds du médium étaient tenus par ses deux voisins. Invariablement, les choses étant en cet état, ne tardèrent pas à se produire les faits les plus variés et les plus singuliers, que dans la pleine lumière nous aurions en vain désirés. L'obscurité augmentait évidemment la facilité de ces manifestations, que l'on peut classer comme il suit :

1. *Coups sur la table sensiblement plus forts que ceux qu'on entendait en pleine lumière sous ou dans la table. Fracas terrible, comme celui d'un grand coup de poing ou d'un fort soufflet donné sur la table.*

2. *Chocs et coups frappés contre les chaises des voisins du médium, parfois assez forts pour faire tourner la chaise avec la personne. Quelquefois, cette personne se soulevant, sa chaise était retirée.*

3. *Transport sur la table d'objets divers, tels que des chaises, des vêtements et d'autres choses, quelquefois « éloignés de plusieurs mètres » et pesant « plusieurs kilogrammes. ».*

4. *Transport dans l'air d'objets divers, d'instruments de musique, par exemple; percussions et sons produits par ces objets.*

5. *Transport sur la table de la personne du médium, avec la chaise sur laquelle il était assis.*

6. *Apparition de points phosphorescents de très courte durée*

(une fraction de seconde), et de lueurs, notamment de disques lumineux, qui souvent se dédoublaient, d'une durée également très courte.

7. *Bruit de deux mains qui frappaient en l'air l'une contre l'autre.*

8. *Souffles d'air sensibles, comme un léger vent limité à un petit espace.*

9. *Attouchements produits par une main mystérieuse, soit sur les parties vêtues de notre corps, soit sur les parties nues (visage et mains); et dans ce dernier cas on éprouve exactement cette sensation de contact et de chaleur que produit une main humaine. Parfois on perçoit réellement de ces attouchements, qui produisent un bruit correspondant.*

10. *Vision d'une ou de deux mains projetées sur un papier phosphorescent, ou sur une fenêtre faiblement éclairée.*

11. *Divers ouvrages effectués par ces mains : nœuds faits et défaits, traces de crayon (selon toute apparence), laissées sur une feuille de papier ou autre part. Empreintes de ces mains sur une feuille de papier noircie.*

12. *Contact de nos mains avec une figure mystérieuse « qui n'est certainement pas celle du médium ».*

Tous ceux qui nient la possibilité des phénomènes médianimiques essaient d'expliquer ces faits en supposant que le médium a la faculté (déclarée impossible par le professeur Richet) de voir dans l'obscurité complète où se faisaient les expériences, et que celui-ci, par un habile artifice, en s'agitant de mille manières dans l'obscurité, finit par faire tenir la même main par ses deux voisins, en rendant l'autre libre pour produire les attouchements, etc. Ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion d'avoir en garde les mains d'Eusapia sont obligés d'avouer que celle-ci ne se prêtait assurément pas à faciliter leur surveillance et à les rendre à tout instant sûrs de leur fait.

Au moment où allait se produire quelque phénomène important, elle commençait à s'agiter de tout son corps, se tordant et essayant de délivrer ses mains, surtout la droite, comme d'un contact gênant. Pour rendre leur surveillance continue, ses voisins étaient obligés de suivre tous les mou-

vements de la main fugitive, opération pendant laquelle il n'était pas rare de perdre son contact pendant quelques instants, juste au moment où il était le plus désirable de s'en bien assurer. Il n'était pas toujours facile de savoir si l'on tenait la main droite ou la main gauche du médium.

Pour cette raison, beaucoup des manifestations très nombreuses, observées dans l'obscurité, ont été considérées comme d'une valeur démonstrative insuffisante, quoiqu'en réalité probable ; aussi les passerons-nous sous silence, exposant seulement quelques cas sur lesquels on ne peut avoir aucun doute, soit à cause de la certitude du contrôle exercé, soit par l'*impossibilité manifeste* qu'ils fussent l'œuvre du médium.

a) Apports de différents objets, pendant que les mains du médium étaient attachées à celles de ses voisins.

Pour nous assurer que nous n'étions pas victimes d'une illusion, nous attachâmes les mains du médium à celles de ses deux voisins, au moyen d'une simple ficelle de 3 millimètres de diamètre, de façon que les mouvements des quatre mains se contrôlassent réciproquement. La longueur de la corde entre les mains du médium était de 20 à 30 centimètres, et entre chacune des mains du médium et les mains de ses voisins, de 10 centimètres, espace ménagé afin que les deux mains des voisins pussent en outre tenir facilement celles du médium, pendant les mouvements convulsifs qui l'agitaient.

L'attache fut faite de la façon suivante : autour de chaque poignet du médium on fit trois tours de ficelle, sans laisser de jeu, serrés presque au point de lui faire mal, et ensuite on fit deux fois un nœud simple. Ceci fut fait pour que, si par quelque artifice la main avait pu se dégager de la ficelle, les trois tours se défissent aussitôt et que la main ne pût s'y replacer en reconstituant l'attache initiale.

Une sonnette fut placée sur une chaise, à droite du médium. On fit la chaîne, et les mains du médium furent en outre tenues comme d'habitude, ainsi que ses pieds. On fit l'obscurité, en exprimant le désir que la sonnette tintât immédiatement, après quoi nous aurions détaché le médium. *Immédiatement*, nous entendîmes la chaise se renverser, décrire une courbe sur le sol, s'approcher de la table et bientôt se placer sur celle-ci. La sonnette tinta, puis fut projetée sur la table. Ayant fait brusquement la lumière, on constata que les

nœuds étaient dans un ordre parfait. Il est clair que l'apport de la chaise n'a pu être produit par l'action des mains du médium, pendant cette expérience qui ne dura en tout que 10 minutes [1].

b) Empreintes de doigts obtenues sur du papier enfumé.

Pour nous assurer que nous avions vraiment affaire à une main humaine, nous fixâmes sur la table, du côté opposé à celui du médium, une feuille de papier noirci avec du noir de fumée, en exprimant le désir que la main y laissât une empreinte, que la main du médium restât propre et que le noir de fumée fût transporté sur une de nos mains. Les mains du médium étaient tenues par celles de MM. Schiaparelli et Du Prel. On fit la chaîne et l'obscurité; nous entendîmes alors une main frapper légèrement sur la table, et bientôt M. Du Prel annonça que sa main gauche, qu'il tenait sur la main droite de M. Finzi, avait senti des doigts qui la frottaient.

Ayant fait la lumière, nous trouvâmes sur le papier plusieurs empreintes de doigts, et le dos de la main de M. Du Prel teint de noir de fumée, dont les mains du médium, examinées immédiatement, ne portaient aucune trace. Cette expérience fut répétée trois fois, en insistant pour avoir une empreinte complète : sur une seconde feuille, on obtint cinq doigts, et sur une troisième l'empreinte d'une main gauche presque entière. Après cela, le dos de la main de M. Du Prel était complètement noirci, et les mains du médium parfaitement nettes.

c) Apparition de mains sur un fond légèrement éclairé.

Nous plaçâmes sur la table un carton enduit d'une substance phosphorescente (sulfure de calcium) et nous en plaçâmes d'autres sur les chaises en différents points de la

REMARQUE IV. — Comme un exemple d'apport d'objet à distance, sous conditions absolument probantes, je puis mentionner ici le fait suivant : A la séance du 26 septembre, la première à laquelle assistait M. Richet, le médium avait évidemment à cœur de le convaincre de sa bonne foi : ainsi, pour une expérience dans l'obscurité, il ôta ses souliers *et mit ses deux pieds sur les genoux de M. Richet et ses deux mains dans ses mains.* Sous ces conditions, parmi autres choses (attouchement, mouvement de chaises, etc.), un tambourin qui était placé sur une chaise, — se trouvant derrière le médium, à une distance de près de 75 centimètres — fut enlevé en l'air, porté au-dessus des têtes des assistants, avec percussions dessus comme par une main, appuyé légèrement sur la tête de M. Richet, et jeté sur la table.

A. AKSAKOF.

chambre. Dans ces conditions nous vîmes très bien le profil d'une main qui se posait sur le carton de la table, et sur le fond formé par les autres cartons, on vit l'ombre de la main passer et repasser autour de nous.

Le soir du 21 septembre l'un de nous vit à plusieurs reprises, non pas une, mais *deux mains à la fois*, se projeter sur la faible lumière d'une fenêtre, fermée seulement par des carreaux (au dehors il faisait nuit, mais ce n'était pas l'obscurité absolue). Ces mains s'agitaient rapidement, pas assez pourtant pour que nous n'en puissions distinguer nettement le profil. Elles étaient complètement opaques et se projetaient sur la fenêtre en silhouettes absolument noires[1]. Il ne fut pas possible aux observateurs de porter un jugement sur les bras auxquels ces mains étaient attachées, parce qu'une petite partie seulement de ces bras, voisine du poignet, s'interposait devant la faible clarté de la fenêtre, dans l'endroit où l'on pouvait l'observer.

Ces phénomènes d'apparition simultanée de deux mains sont *très significatifs* parce que l'on ne peut les expliquer par l'hypothèse d'une supercherie du médium, qui n'aurait pu

Remarque V. — A la séance du 23 septembre, pendant l'obscurité, M. Schiaparelli tenait la main gauche du médium, moi sa main droite dans ma main gauche. Dans cette même main je tenais une montre qui venait d'y être mise par la main mystérieuse; bientôt cette main veut la reprendre : je ne la rends pas; *une lutte intéressante s'engage* entre mes doigts, qui tiennent la montre, et les doigts de la main mystérieuse, petits et forts, dans lesquels il me semblait reconnaître (tant que cela était possible dans ces conditions) le double de la main du médium; impression qui me sembla être complétée et confirmée par l'apparition de la main mystérieuse à la lumière, à la séance du 6 octobre; pendant que cette lutte avait lieu, et elle fut recommencée à deux reprises, j'interrogeai M. Schiaparelli plusieurs fois pour m'assurer qu'il avait bien dans ses mains la main du médium. Je fais *ici* mention de tout cela pour dire que pendant cette lutte, — comme pour cette fois c'était moi qui étais assis en face de la fenêtre, — je vis sur le fond faiblement éclairé de cette fenêtre, à deux reprises, s'abaissant de haut en bas vers la table, venant du côté du médium, quelque chose comme un bras, et ensuite quelque chose de grand et rond, comme une tête, et le médium, de son côté, chaque fois, me demandait: « Voyez-vous ? » Mais, ce qui est curieux, c'est que *ce quelque chose n'était pas noir et opaque* (comme dans les observations de M. Schiaparelli), *mais à demi transparent*, vaporeux, ou (dans la terminologie spiritique) fluidique, à couleurs indéfinies.

A. Aksakof.

en aucune façon en rendre libre plus d'une seule, grâce à la surveillance de ses voisins. La même conclusion s'applique au battement des *deux mains* l'une contre l'autre, qui fut entendu plusieurs fois dans l'air, pendant le cours de nos expériences.

d) Enlèvement du médium sur la table.

Nous plaçons parmi les faits les plus importants et les plus significatifs cet enlèvement, qui s'est effectué deux fois, le 23 septembre et le 3 octobre : le médium, qui était assis à un bout de la table, faisant entendre de grands gémissements, fut soulevé avec sa chaise et placé avec elle sur la table, assis dans la même position, ayant toujours les mains tenues et accompagnées par ses voisins.

Le soir du 28 septembre le médium, tandis que ses deux mains étaient tenues par MM. Richet et Lombroso, se plaignit de mains qui le saisissaient sous les bras, puis, dans un état de *transe*, il dit d'une voix changée qui est ordinaire dans cet état : « Maintenant j'apporte mon médium sur la table. » Au bout de deux ou trois secondes, la chaise, avec le médium qui y était assis, fut, non pas jetée, mais soulevée sans précaution et déposée sur la table, tandis que MM. Richet et Lombroso sont sûrs de n'avoir aidé en rien à cette ascension par leurs propres efforts. Après avoir parlé, toujours en état de *transe*, le médium annonça sa descente, et, M. Finzi s'étant substitué à M. Lombroso, le médium fut déposé à terre avec autant de sûreté et de précision, tandis que MM. Richet et Finzi accompagnaient, sans les aider en rien, les mouvements des mains et du corps, et s'interrogeaient à chaque instant sur la position des mains.

En outre, pendant la descente, tous deux sentirent à plusieurs reprises une main qui les touchait légèrement sur la tête. Le soir du 3 octobre, le même phénomène se renouvela dans des circonstances assez analogues, MM. du Prel et Finzi se tenant à côté du médium.

e) Attouchements. Quelques-uns méritent d'être notés particulièrement, à cause d'une circonstance capable de fournir quelque notion intéressante sur leur origine possible; et d'abord il faut noter les attouchements qui furent sentis par les personnes placées hors de la portée des mains du médium.

Ainsi, le soir du 6 octobre, M. Gerosa, qui se trouvait à la distance de trois places du médium (environ 1m,20, le médium étant au petit côté et M. Gerosa à l'un des angles adjacents au

petit côté opposé), ayant élevé la main pour qu'elle fût touchée, sentit plusieurs fois une main qui frappait la sienne pour l'abaisser, et, comme il persistait, il fut frappé avec une trompette, qui un peu auparavant avait rendu des sons en l'air.

En second lieu, il faut noter les attouchements qui constituent des opérations délicates, qu'on ne peut faire dans l'obscurité avec la précision que nous leur avons remarquée.

Deux fois (16 et 21 septembre) M. Schiaparelli eut ses lunettes enlevées et placées devant une autre personne sur la table. Ces lunettes sont fixées aux oreilles au moyen de deux ressorts, et il faut une certaine attention pour les enlever, même pour celui qui opère en pleine lumière. Elles furent pourtant enlevées dans l'obscurité complète, avec tant de délicatesse et de promptitude que ledit expérimentateur ne s'en aperçut seulement qu'en ne sentant plus le contact habituel de ses lunettes sur son nez, sur les tempes et sur les oreilles, et il dut se tâter avec les mains pour s'assurer qu'elles ne se trouvaient plus à leur place habituelle.

Des effets analogues résultèrent de beaucoup d'autres attouchements, exécutés avec une excessive délicatesse, par exemple, lorsqu'un des assistants se sentit caresser les cheveux et la barbe.

Dans toutes les innombrables manœuvres exécutées par les mains mystérieuses, il n'y eut jamais à noter une maladresse ou un choc, ce qui est ordinairement inévitable pour qui opère dans l'obscurité.

Celle-ci était, dans la plupart des cas (sauf une ou deux exceptions déjà mentionnées), aussi complète que possible, et on ne peut admettre que ni le médium, ni personne pût voir, même vaguement et confusément, le profil des personnes assises autour de la table.

On peut ajouter, à cet égard, que des corps assez lourds et volumineux, comme des chaises et des vases pleins d'argile, furent déposés sur la table, sans que jamais ces objets aient rencontré une des nombreuses mains appuyées sur cette table, ce qui était particulièrement difficile pour les chaises qui, par leurs dimensions, occupaient une grande partie de la table. Une chaise fut renversée en avant sur la table et placée dans sa longueur, sans faire de mal à personne, de telle-sorte qu'elle occupait presque toute la table.

f) Contacts avec une figure humaine.

L'un de nous ayant exprimé le désir d'être embrassé, sentit devant sa propre bouche le bruit rapide d'un baiser, mais non pas accompagné d'un contact de lèvres : cela se produisit deux fois (21 septembre et 1er octobre). En trois occasions différentes, il arriva à l'un des assistants de toucher une figure humaine ayant des cheveux et de la barbe ; le contact de la peau était absolument celui d'une figure d'homme vivant, les cheveux étaient beaucoup plus rudes et hérissés que ceux du médium, et la barbe, au contraire, paraissait très fine (1er, 5 et 6 octobre)[1].

g) Sons de trompette.

Le soir du 6 octobre, nous avions placé une trompette derrière le médium et derrière la tenture. Tout d'un coup nous l'entendîmes sonner plusieurs notes derrière nos têtes. Ceux qui étaient à côté du médium furent à même de s'assurer que le son n'arrivait certainement pas dans sa direction. La trompette se trouva transportée sur la table, dans la partie opposée au médium.

h) Expériences de Zöllner sur la pénétration d'un solide à travers un autre solide.

On connaît les célèbres expériences par lesquelles l'astronome Zöllner a tenté de prouver expérimentalement l'existence d'une quatrième dimension de l'espace, laquelle, d'après sa manière de voir, aurait pu servir de base à une théorie acceptable de beaucoup de phénomènes médianimiques.

Quoique nous sachions bien que, selon une opinion très répandue, Zöllner a pu être victime d'une mystification fort habile, nous avons cru très important d'essayer une partie de ses expériences avec l'aide de Mme Eusapia. Une seule d'entre elles qui aurait réussi, avec les précautions voulues, nous aurait récompensé avec usure de toutes nos peines et nous aurait donné une preuve évidente de la réalité des faits médianimiques, même aux yeux des contradicteurs les plus

Remarque VI. — Pour moi, la main de l'observateur qui ne tenait pas celle d'Eusapia, fut prise par la main mystérieuse et levée en l'air, au-dessus de la table, où elle put toucher le visage en question. Ledit expérimentateur, M. Schiaparelli, me communiqua un détail intéressant sur la main qui tenait la sienne : pendant tout ce temps il lui semblait que *la main qui le tenait était dans un état de vibration continuelle.*

A. Aksakof.

obstinés. Nous avons essayé successivement trois des expériences de Zöllner, savoir :

1° L'entre-croisement de deux anneaux solides (de bois ou de carton) auparavant séparés ;

2° La formation d'un nœud simple sur une corde sans fin ;

3° La pénétration d'un objet solide, de l'extérieur à l'intérieur d'une boîte fermée, dont la clef était gardée en main sûre.

Aucune de ces tentatives n'a réussi. Il en fut de même d'une autre expérience qui aurait été non moins probante : celle du moulage de la main mystérieuse dans de la paraffine fondue.

Un seul fait qui, s'il était certain, pourrait être considéré comme appartenant à cette catégorie, se produisit dans la séance du 21 septembre, mais malheureusement sans que nous fussions prévenus ; il manqua donc, pendant la durée du phénomène, cette surveillance continuelle qui est plus que nécessaire. L'un de nous ayant, au début de la séance, déposé son pardessus sur une chaise, hors de la portée du médium, on vit apporter, à la fin de la séance, sur un carton phosphorescent placé sur la table, divers objets que le propriétaire du pardessus reconnaissait bientôt comme provenant d'une poche intérieure de ce vêtement ; puis le médium commença à se lamenter, se plaignant de quelque chose qu'on lui avait mis autour du cou et qui l'étranglait.

Quand la lumière reparut, nous ne trouvâmes plus le pardessus à sa place première, mais en reportant notre attention sur le médium, qui était comme égaré et de mauvaise humeur, nous nous aperçûmes qu'il avait sur le dos le pardessus en question, et les deux bras enfilés dans les deux manches. Pendant la séance, les mains et les pieds du médium restèrent toujours sous le contrôle des deux voisins, comme de coutume.

On comprend combien ici, plus que dans toute autre occasion, la confiance dans la production d'un phénomène aussi remarquable repose tout entière sur la sûreté et la continuité du contrôle des deux mains : or, comme le phénomène fut tout à fait inattendu, l'attention des voisins du médium n'avait pu se concentrer d'une manière continuelle sur la surveillance à exercer : ces deux expérimentateurs ont dû déclarer qu'ils *ne croyaient pas* avoir quitté la main qu'ils tenaient ; mais n'ayant pas (à cause de toutes les distractions

causées par les phénomènes produits) tenu toujours leur attention fixée uniquement sur ce point, on doit admettre comme *possible* (mais non pas comme probable) qu'ils avaient momentanément laissé le médium libre sans s'en apercevoir[1].

III

PHÉNOMÈNES PRÉCÉDEMMENT OBSERVÉS DANS L'OBSCURITÉ, OBTENUS ENFIN A LA LUMIÈRE, AVEC LE MÉDIUM EN VUE

Il restait, pour arriver à une entière conviction, à essayer d'obtenir les phénomènes importants de l'obscurité, sans cependant perdre de vue le médium. Puisque l'obscurité est, à ce qu'il semble, assez favorable à leur manifestation, il fallait laisser l'obscurité aux phénomènes et maintenir la lumière pour nous et le médium. Pour cela voici comment nous procédâmes dans la séance du 6 octobre : une portion d'une chambre fut séparée de l'autre au moyen d'une tenture, pour qu'elle restât dans l'obscurité, et le médium fut placé assis sur une chaise devant l'ouverture de la tenture, ayant le dos dans la partie obscure; les bras, les mains, le visage et les pieds dans la partie éclairée de la chambre.

Derrière la tenture on plaça une petite chaise avec une sonnette, à un demi-mètre à peu près de la chaise du médium, et, sur une autre chaise plus éloignée, on plaça un vase plein d'argile humide, parfaitement uni à la surface. Dans la partie éclairée nous fîmes cercle autour de la table qui fut placée devant le médium. Les mains de celui-ci furent toujours tenues par ses voisins, MM. Schiaparelli et Du Prel. La chambre était éclairée par une lanterne à verres rouges, placée sur une autre table. *C'était la première fois que le médium était soumis à ces conditions.*

Bientôt les phénomènes commencèrent. Alors à la lumière d'une bougie sans verres rouges, nous vîmes la tenture se

REMARQUE VII. — Il faudrait encore admettre que les deux mains du médium aient été abandonnées par ses voisins en même temps, et que le médium, en ombre, ait abandonné sa chaise pour aller prendre le paletot, qui était mis sur une chaise éloignée. Tout ceci est déjà plus qu'improbable.

A. AKSAKOF.

gonfler vers nous; les voisins du médium, opposant leurs mains à la tenture, sentirent une résistance; la chaise de l'un d'eux fut tirée avec violence, puis cinq coups y furent frappés, ce qui signifiait que l'on demandait moins de lumière. Alors nous allumâmes *à la place* la lanterne rouge, en la protégeant en outre en partie avec un écran; mais peu après nous pûmes enlever cet objet, et, auparavant, la lanterne fut placée sur notre table, devant le médium. Les bords de l'orifice de la tenture furent fixés aux angles de la table, et, à la demande du médium, repliés au-dessus de sa tête et fixés avec des épingles; alors, sur la tête du médium, quelque chose commença à apparaître à plusieurs reprises. M. Aksakof se leva, mit la main dans la fente de la tenture au-dessus de la tête du médium, et annonça bientôt que des doigts le touchaient à plusieurs reprises, puis sa main fut attirée à travers la tenture; enfin il sentit que quelque chose venait lui repousser la main; c'était la petite chaise; il la tint, puis la chaise fut de nouveau reprise et tomba à terre. Tous les assistants mirent la main dans l'ouverture, et sentirent le contact des mains. Dans le fond noir de cette ouverture, au-dessus de la tête du médium, les lueurs bleuâtres habituelles apparurent plusieurs fois : M. Schiaparelli fut touché fortement à travers la tenture sur le dos et au côté; sa tête fut recouverte et attirée dans la partie obscure, tandis que, de la main gauche, il tenait toujours la droite du médium, et, de la main droite, la gauche de M. Finzi.

Dans cette position, il se sentit toucher par des doigts nus et chauds, vit des lueurs décrivant des courbes dans l'air et éclairant un peu la main ou le corps dont ils dépendaient. Puis il reprit sa place, et alors une main commença à apparaître à l'ouverture sans être retirée aussi rapidement, et, par conséquent, plus distinctement. Le médium n'ayant encore jamais vu cela, leva la tête pour regarder, et aussitôt la main lui toucha le visage. M. Du Prel, sans lâcher la main du médium, passa la tête dans l'ouverture, au-dessus de la tête du médium, et aussitôt il se sentit touché fortement en différentes parties et par plusieurs doigts. Entre les deux têtes la main se montra encore.

M. Du Prel reprit sa place, et M. Aksakof présenta un crayon dans l'ouverture; le crayon fut attiré par la main et ne tomba pas; puis, un peu après, il fut lancé à travers la fente sur la table. Une fois apparut un poing fermé sur la tête

du médium; puis après, la main ouverte se fit voir lentement, tenant les doigts écartés.

Il est impossible de compter le nombre de fois que cette main apparut et fut touchée par l'un de nous; il suffit de dire qu'aucun doute n'était plus possible : c'était véritablement une main humaine et vivante que nous voyions et touchions, pendant qu'en même temps le buste et les bras du médium restaient visibles, et que ses mains étaient tenues par ses deux voisins. A la fin de la séance, M. Du Prel passa le premier dans la partie obscure, et nous annonça une empreinte dans l'argile; en effet nous constatâmes que celle-ci était déformée par une profonde éraflure de cinq doigts appartenant à la main droite (ce qui expliqua ce fait, qu'un morceau d'argile avait été jeté sur la table, à travers l'orifice de la tenture, vers la fin de la séance), preuve permanente que nous n'avions pas été hallucinés.

Ces faits se répétèrent encore plusieurs fois, sous la même forme ou sous une forme très peu différente, dans les soirées des 9, 13, 15, 17 et 18 octobre. Souvent la position de la main mystérieuse ne permettait pas de supposer qu'elle appartînt au médium, toutefois, pour plus de certitude, le soir du 15, nous attachâmes à sa main gauche un ruban de caoutchouc qui enveloppait séparément les doigts; cela permettait donc à tout moment de distinguer celle des deux mains que chacun des deux voisins avait en garde.

Les apparitions se produisirent également, et elles eurent encore lieu le soir du 15 et enfin le 18 (quoique avec moins d'intensité) sous le contrôle rigoureux et solennellement attesté par eux, de MM. Richet et Schiaparelli; tous deux apportèrent une attention toute spéciale à cette partie de nos expériences. Ces conditions furent cette fois, comme toujours, assez difficiles à réaliser, parce que le médium agitait sans cesse les mains, et, au lieu de les tenir sur la table en vue de tous, les tenait abaissées sur ses genoux.

CONCLUSION

Ainsi donc, tous les phénomènes merveilleux que nous avons observés dans l'obscurité complète ou presque complète (chaises attirées fortement avec la personne assise, attouche-

ments de mains, lumières, empreintes de doigts, etc.), nous les avons obtenus aussi sans perdre de vue le médium, même pour un instant. En cela la séance du 6 octobre fut pour nous la constatation évidente et absolue de la justesse de nos observations antérieures dans l'obscurité; ce fut la preuve incontestable que, pour expliquer les phénomènes de la complète obscurité, il n'est pas absolument nécessaire de supposer une supercherie du médium, ni une illusion de notre part : ce fut pour nous la preuve que ces phénomènes peuvent résulter d'une cause identique à celle qui les produit quand le médium est visible, avec une lumière suffisante pour contrôler la position et les mouvements.

En publiant ce court et incomplet compte rendu de nos expériences, nous avons aussi le devoir de dire que nos convictions sont les suivantes :

1° Que, dans les circonstances données, aucun des phénomènes obtenus à la lumière plus ou moins intense n'aurait pu être produit à l'aide d'un artifice quelconque;

2° Que la même opinion peut être affirmée en grande partie pour les phénomènes de l'obscurité complète. Pour un certain nombre de ceux-ci, nous pouvons bien reconnaître, *à l'extrême rigueur*, la possibilité de les imiter au moyen de quelque adroit artifice du médium ; toutefois, d'après ce que nous avons dit, il est évident que cette hypothèse serait, non seulement *improbable*, mais encore *inutile* dans le cas actuel, puisque, même en l'admettant, l'ensemble des faits nettement prouvés ne s'en trouverait nullement atteint.

Nous reconnaissons d'ailleurs que, au point de vue de la science exacte, nos expériences laissent encore à désirer; elles ont été entreprises sans que nous pussions savoir ce dont nous avions besoin, et les divers appareils que nous avons employés ont dû être préparés et improvisés par les soins de MM. Finzi, Gerosa et Ermacora.

Toutefois, ce que nous avons vu et constaté suffit à nos yeux pour prouver que ces phénomènes sont bien dignes de l'attention des savants.

Nous considérons comme notre devoir d'exprimer publiquement notre estime et notre reconnaissance pour M. D. Ercole Chiaia, qui a poursuivi pendant de longues années avec tant de zèle et de patience, en dépit des clameurs et des dénigrements, le développement de la faculté médianimique de ce sujet remarquable, en appelant sur lui l'attention des

hommes d'étude, — et n'ayant en vue qu'un seul but : le triomphe d'une vérité impopulaire.

Alexandre Aksakof, directeur du journal les *Études psychiques*, à Leipzig; conseiller d'État de S. M. l'Empereur de Russie.

Giovanni Schiaparelli, directeur de l'Observatoire astronomique de Milan.

Carl Du Prel, docteur en philosophie de Munich.

Angelo Brofferio, professeur de philosophie.

Giuseppe Gerosa, professeur de physique à l'École royale supérieure d'agriculture de Portici.

G.-B. Ermacora, docteur en physique.

Giorgio Finzi, docteur en physique.

A une partie de nos séances ont assisté quelques autres personnes, parmi lesquelles nous mentionnerons MM. :

Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, directeur de la *Revue scientifique* (5 séances).

Cesare Lombroso, professeur à la Faculté de médecine de Turin (2 séances).

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 29564.

DOCUMENTS ORIGINAUX

EXPOSÉ
DES PHÉNOMÈNES ÉTRANGES DU CHATEAU DE T.

PAR M. G. MORICE

Docteur en droit.

(*Suite.*)

Pour les lecteurs qui n'ont pas entre les mains les *Annales* de juillet-août, je rappellerai que le château de T... est situé en Normandie, et que la maison est ainsi composée pendant les trois derniers mois de l'année 1875 et celui de janvier 1876 :

M. et Mme de X... et leur fils Maurice ;
M. l'abbé ***, précepteur ;
Émile, cocher ;
Auguste, jardinier ;
Amélina, femme de chambre ;
Célina, cuisinière.

Tous les domestiques couchent dans la maison ; ils méritent toute la confiance de leurs maîtres.

Comme je l'ai déjà dit, il y a six mois, M. de X..., propriétaire du château, que j'ai l'honneur de connaître personnellement, est un homme jeune, énergique et intelligent. C'est lui-même qui, jour par jour, a fait le récit des phénomènes dont il était témoin, en prenant soin d'indiquer quelles étaient les personnes qui, chaque jour, se trouvaient dans son château. Toutes ces personnes attestent ou ont attesté, devant témoins, la sincérité du récit que M. de X... en a fait.

Ce château du T... avait de tout temps passé pour être hanté par des fantômes. En 1867, des faits extraordinaires s'étaient produits, mais tout était rentré dans le calme peu de temps après. Ce ne fut qu'au mois d'octobre 1875 que de nouveaux phénomènes se produisirent avec un caractère étonnant d'intensité et de continuité.

M. de X... fait remarquer que, lorsque les bruits se produisaient pendant que la terre était couverte de neige, il n'y avait aucune trace de pas autour du château. Il faisait secrètement tendre des fils à toutes les ouvertures, jamais ils n'étaient brisés.

Le récit des faits qui se sont passés du 13 octobre au 13 novembre 1875 ont été publiés au mois d'août dernier. (Voir *Annales des Sciences psychiques*, année 1892, pp. 211 et suivantes.)

Dimanche, 14 *novembre* 1875. — Les fenêtres de M. l'abbé, quoique bien fermées, se sont ouvertes pendant la messe; il avait fermé sa porte à clef et emporté celle-ci; personne ne pouvait pénétrer dans sa chambre. Pendant les vêpres une de ses fenêtres s'est encore ouverte.

Lundi, 15 *novembre*. — Vers six heures, des coups sont frappés en haut; on entend aussi le bruit de portes fermées avec violence.

Mardi, 23 *novembre*. — Vers deux heures, je suis tiré d'un profond sommeil par des coups partant du corridor et d'autres bruits venant de ma chambre, mais ce réveil subit et pénible ne me permet pas de bien distinguer leur véritable nature. Le lendemain, M. l'abbé nous raconte qu'il a entendu, à la même heure, des bruits semblables venant du même endroit; Mme de X..., une fois levée, constate un bouleversement général sur sa table de toilette.

Mercredi, 14 *novembre*. — A six heures moins le quart, M. l'abbé, qui était dans sa chambre, descend au salon nous dire qu'il entend, au second étage, au-dessus de sa tête, une série de coups assez forts; il n'en a pas même attendu la fin pour nous avertir. Quelques minutes après, Amélina arrive

nous dire qu'étant à la lingerie, avec Auguste et une femme de journée, ils ont entendu dans le corridor, au même étage, près de la porte de la lingerie, dix coups assez forts (comme ceux qu'entendait M. l'abbé), suivis d'un coup violent.

Le soir, Célina a entendu secouer la porte qui va de la cuisine à la cour.

Dimanche, 19 décembre. — Pendant les vêpres, Émile, qui gardait la maison, entend les pelle et pincette de la cuisine tomber sur le pavé ; il y court et les trouve à leur place ; il entend de gros pas dans la chambre verte. Revenue des vêpres, Mme de X... entend marcher de long en large : c'est un bruit de gros pas dans la chambre de M. l'abbé, où il n'y avait personne.

Lundi, 20 décembre. — A quatre heures après midi, Mme de X... trouve, en entrant dans sa chambre, deux chaises posées la tête en bas, sur deux fauteuils. Je vais dans les autres chambres ; dans la chambre bleue je trouve une chaise placée sur le guéridon.

Mardi, 21 décembre. — Le soir, nous entendons des coups dans la chambre de Mme de X... et une chute de plusieurs objets qui s'écroulent ; perquisition inutile, rien de dérangé.

Vendredi, 24 décembre. — A midi, tous les domestiques étant à table, nous trouvons, dans la chambre de M. l'abbé, le lit renversé sur le côté et la table poussée dessous. Le soir, à six heures, nous rouvrons la porte de cette même chambre, qui était fermée à clef, et nous voyons la table posée sur le milieu du lit.

Samedi, 25 décembre. — A midi, pendant que tous les domestiques sont à table, on entend des coups dans la chambre de M. l'abbé. Sa porte est fermée à clef. Nous y faisons une perquisition et nous trouvons un fauteuil monté sur le pupitre de Maurice. Au retour des vêpres, nous trouvons chez M. l'abbé le canapé renversé, le réveille-matin sur le globe de la pendule et une chaise sur la table. Le soir, à neuf heures, on entend le balai se promener dans le corridor du second ; nous y allons, il avait changé de place.

Dimanche, 26 décembre. — En rentrant de la grand'messe, nous montons avec M. l'abbé dans sa chambre qui était fer-

mée à clef. Les coussins du canapé ont disparu. Nous les trouvons posés debout, l'un près de l'autre, sur le bord extérieur de la fenêtre de son cabinet de toilette. J'avais antérieurement condamné cette fenêtre, à l'époque où elle s'ouvrait seule, par un morceau de bois bien cloué sur la tablette intérieure. Ce morceau de bois avait été arraché sans trace d'aucun outil et posé à côté des coussins; la fenêtre était refermée.

1 heure. — A deux reprises des coups sont entendus dans la maison. Mme de X... fait une perquisition et trouve la chambre de M. l'abbé ouverte; il l'avait pourtant fermée à clef. Peu de minutes après, le canapé du salon s'avance en deux sauts bruyants. Nouveaux bruits en haut, nouvelle perquisition : la porte de M. l'abbé, fermée à clef, s'est encore ouverte.

5 heures. — Après les vêpres, nous trouvons un bougeoir posé sur le haut de la lampe de M. l'abbé; le flacon du verre d'eau posé sur le pied du verre renversé. Dans son cabinet, deux souliers sont disposés en éventail sur la fenêtre et deux autres reposent sur l'assiette, autour de la veilleuse.

Nuit du dimanche 26 *au lundi* 27 *décembre*. — Le soir, à neuf heures, je vais avec Auguste m'installer dans la lingerie, laissant la porte ouverte; nous entendons une série de coups comme ceux d'un bâton qui frapperait en se promenant dans le corridor en face de nous; nous avons de la lumière. Peu après, Amélina entend des pas descendant à la cuisine où se produit le bruit de petit bois sec que l'on casse; il n'y en avait même pas en ce moment dans le bûcher de la cuisine. On ne trouve personne.

2 h. 45. — Huit coups sourds au deuxième étage.

6 h. 30. — Célina, qui descend, est suivie par des coups qui la poursuivent; de notre chambre nous avons très bien entendu. Elle n'a rien vu.

Lundi, 27 *décembre*. — Dans l'après-midi de ce jour, nous allons tous à V... La cuisinière, restée seule avec une femme de journée, nous dit que tout a été calme. Nous entrons dans la chambre de M. l'abbé, qui était restée fermée à clef, et nous trouvons tous ses livres, au moins une centaine, épars

sur le plancher. Trois volumes seuls sont restés debout, chacun sur son rayon : ce sont trois livres d'Écritures sainte. Des livres de piété ont été jetés aussi de sa cheminée à terre, et le balai a été posé dessus.

Nuit du lundi 27 *au mardi* 28 *décembre.* — 1 heure. — Quatre coups rapides, au second étage, nous réveillent tous, cinq minutes après, trois forts coups retentissent au palier du premier.

1 h. 25. — Trois coups sourds en haut; une série de petits coups qui parcourent le corridor du second. Trois coups rapides au palier, suivis de trois autres semblables.

2 h. 55. — Deux gros coups sourds en haut.

Nuit du mardi 28 *au mercredi* 29 *décembre*, à 3 h. 25. — Trois gros coups sourds au deuxième étage, suivis immédiatement de nombreux coups qui parcourent le corridor du deuxième étage. Aussitôt partent trois séries de trois coups frappés vivement sur la porte de M. l'abbé, puis deux coups isolés suivis d'un bruit de ferraille; encore deux séries de trois coups vifs et impatients, puis un grand coup sur la porte de la chambre verte; durée, trois minutes.

A 3 h. 35, sept coups sourds se font entendre. Impossible d'en déterminer l'endroit.

Mercredi, 29 *décembre.* — Un de mes livres de musique se trouve mis dans le piano. Mme de X..., entendant du bruit dans la chambre de M. l'abbé, y monte, suivie de ce dernier. Elle entend remuer dans la chambre, elle avance la main droite pour prendre la clanche de la porte et ouvrir; avant qu'elle ne la touche elle voit la clef qui se détache, en tournant rapidement dans la serrure, et vient la frapper à la main gauche. M. l'abbé en a été témoin. Le coup était assez fort pour que deux jours après la place fût encore sensible et visible. Le soir, nous trouvons dans la chambre bleue une couverture du lit jetée au milieu de cette chambre et une table de nuit qui est allée dans le cabinet, se poser sur un oreiller. Le pot à eau ayant changé de place est remplacé par un flacon de cristal.

Nuit du mercredi 29 *au jeudi* 30 *décembre.* — A minuit et demi, nous sommes réveillés subitement par quatre effroya-

bles coups sur la porte de la chambre de Mme de X... Pour se faire une idée de leur violence, qu'on se figure un mur qui s'écroule, un cheval qui rue dans une porte ou quatre boulets de canon lancés dans cette porte ; ce ne sera pas exagéré. Le bruit se transporte aussitôt à l'autre bout du corridor et on entend un coup violent sur la porte de la chambre verte. Plusieurs coups sourds et puissants se font entendre en haut, tout tremble ; ils se déplacent en augmentant de force.

Minuit 40. — Deux bruits de ferraille au bout du corridor. Un fort coup sur la porte de la chambre verte.

Minuit 50. — Longue promenade de grands pas au second. Un témoin en compte cent trente-deux. Quatorze coups sur la porte de M. l'abbé, cinq dans la chambre verte, dix sur le parquet, deux sur la porte, cinq coups sourds qui font trembler les murs et les meubles à tous les étages ; durée, quatre minutes.

Jeudi, 30 *décembre*. — Après déjeuner, alors que tous les domestiques sont à table, nous trouvons, dans la chambre de M. l'abbé, un tabouret, recouvert d'un voile de fauteuil, posé sur le pupitre de mon fils. A deux heures, je monte avec M. l'abbé dans sa chambre, nous trouvons le fauteuil voltaire sur la table ; sur le siège est étendu le voile, sur ce voile est posée la lampe ; une croix et des médailles bénites attachées à la clanche de la porte ont disparu.

Nuit du jeudi 30 *décembre*. — A minuit 40, trois coups frappés avec lenteur, sur la porte de la chambre verte ; huit coups sourds en haut ; tout tremble. Trois coups bruyants au palier du premier étage. Pas nombreux dans tout le corridor du second ; les pas sont tantôt rapides tantôt lents. Ces pas n'ont rien du pas humain ; aucun animal non plus ne saurait marcher ainsi : on dirait un bâton sautant sur une de ses extrémités.

6 heures. — Encore quelques coups au second. M. le curé de Saint-P... a couché ici et a été témoin. Quelques faits se sont passés dans sa chambre. Il a entendu comme le bruit d'un animal ayant des planchettes sous les pieds, qui serait entré de la chambre voisine dans la sienne, aurait grimpé sur

la table de nuit pour, de là, passer sur son oreiller, s'introduire dans son lit et s'arrêter à la hauteur de son coude gauche. M. le curé avait de la lumière et était parfaitement éveillé; il n'a rien vu. Le matin, à six heures, étant entré dans la chambre verte, il entend comme un fort bruit de paille froissée, d'abord sur une chaise longue, puis dans l'angle d'une fenêtre, sur la galerie des rideaux et enfin sur le lit. M. le curé constate qu'il n'y a ni paille ni rien de semblable dans toute la chambre. Martial, notre fermier, a couché aussi chez nous cette nuit, il a été suivi par des bruits qui se faisaient entendre sous ses pieds, en présence du jardinier.

Nuit du vendredi 31 *décembre au samedi* 1er *janvier* 1876. — A minuit 40 minutes nous sommes tous éveillés par une série d'effroyables coups sur la porte de la chambre verte. A la suite de ces coups nous en entendons d'autres à l'intérieur de cette chambre et puis un coup isolé suivi d'une course rapide dans les corridors et escaliers. — Neuf forts coups dans l'intérieur de la chambre verte. Longs tapotements dans le corridor de la chambre du second, et enfin quatre gros coups sourds; durée, sept minutes.

Nuit du samedi 1er *au dimanche* 2 *janvier*. — A 1 h. cinq minutes de forts coups sont frappés sur la porte de la chambre verte et nous éveillent tous. Une forte et rapide galopade parcourt d'abord le corridor du premier et puis celui du second. A la suite nous entendons treize coups irréguliers et frappant deux par deux, dans l'intérieur de la chambre verte. Puis des pas variés venant d'en haut. Un coup violent est frappé sur la porte de la chambre verte, et trois autres dans l'intérieur; huit coups sourds semblent venir du second. Le flambeau placé près de moi tremble à chaque coup.

6 h. 30 minutes. — Plusieurs coups dans le corridor semblables à ceux de la nuit; il est à noter que, depuis trois matins, ceux qui descendent de leur chambre sont suivis jusqu'au rez-de-chaussée, pas à pas et de marche en marche, par des coups s'arrêtant et repartant avec eux. M. le vicaire de la paroisse de T... a été suivi de cette manière et n'a rien vu.

Lundi, 3 *janvier*. — Le soir, j'étais seul dans le salon, vers 5 heures un quart; j'avais de la lumière, j'entends six coups,

bien accentués, frappés sur le guéridon qui se trouvait, à ce moment, à 2 mètres de moi, je me retourne et ne vois rien.

Nuit du lundi 3 au mardi 4 janvier. — A 3 heures une douzaine de coups sont frappés deux à deux, dans la porte de la chambre de Mme de X... La fenêtre la plus rapprochée tremble à chaque coup. Il y a de la lumière dans la chambre; nous sommes bien éveillés, bien de sang-froid, nous ne voyons rien. Cinq minutes après nous entendons une galopade, quelque chose comme un bâton sautant sur un de ses bouts : d'abord dans le corridor du premier, puis dans celui du second. Enfin quelques coups sourds et faibles. Le docteur L..., qui a couché ici, a bien entendu le bruit de cette course dans le corridor, mais cela seulement. M. le curé de la B... a couché dans la chambre rouge et a entendu une grande partie de la nuit une suite de bruits peu forts mais très extraordinaires dans son corridor. Il n'a pas osé se coucher; il est bien convaincu que cela ne peut être que surnaturel.

Mercredi, 5 janvier. — Le Révérend Père H. L..., religieux prémontré, est envoyé ici par Monseigneur pour juger les faits et nous venir en aide. Le soir, vers 5 heures, c'est-à-dire peu d'instants avant son arrivée, Mme de X... étant dans le salon, avec son fils, entend le bruit de la porte que l'on secoue avec violence, et elle voit le bouton tourner avec rapidité. Maurice était effrayé, Mme de X... se mit à chanter très fort pour l'empêcher d'entendre.

Séjour du Révérend Père H. L. — A partir du moment où le Révérend Père H. L. est ici, le calme se fait subitement et d'une manière absolue. Rien, ni le jour ni la nuit. Le 15 janvier il fait une cérémonie religieuse. A partir de ce jour nous entendons quelques bruits isolés et extraordinaires, la nuit, et toujours dans des endroits trop éloignés du Père H... pour qu'il puisse les entendre. Le Révérend père nous quitte le lundi 17, et son départ est suivi aussitôt d'une nouvelle série de faits aussi intenses et aussi graves que ceux qui ont précédé son arrivée.

Nuit du 17 au 18 janvier. — A 11 heures un coup comme un corps qui tombe dans le corridor du premier étage, suivi comme d'une boule qui roule et va frapper un coup violent

dans la porte de la chambre verte. Interminable galopade au second, suivie de vingt coups sourds au même endroit; dix-huit dans l'intérieur de la chambre verte. Il est 11 h. 35 min., cinq grands coups sur la porte de la chambre verte; quinze coups sourds dans l'escalier du second étage. Deux coups de semelles au palier, dix coups sourds dans l'escalier du second; tout en tremble autour de nous.

Minuit 15 min. — Huit coups forts au palier, trois coups sourds au second.

7 heures. — Pas précipités dans le corridor du premier; ils partent du fond et s'avancent vivement à ma porte, je n'ai rien vu.

19 *janvier.* — Nous allons à V... Pendant notre absence, vers 3 h. 15 min., nos domestiques entendent des coups violents; ils trouvent deux bougies allumées dans la chambre verte.

Nuit du 19 *au* 20 *janvier.* — A 11 h. 15 min., nous sommes réveillés par une galopade en haut; elle est suivie par quinze coups frappés avec violence sur la porte de la chambre verte et de cinquante-cinq autres à l'intérieur. Peu après, neuf coups, comme ceux d'un maillet de menuisier, dans l'escalier du premier. Longue galopade. Cinq coups sourds, tambourinage à l'intérieur de la chambre verte, trois coups sur la porte de cette chambre, vingt-sept coups sur la fenêtre de ma chambre; aux deux derniers celles de Mme de X... tremblent; durée, 10 minutes.

1 h. 45 min., onze coups dans ma chambre.

Une raison majeure me force d'aller à B..., chez mon frère; je pars donc pour deux jours, laissant Mme de X... sans aucune frayeur exagérée, et par conséquent certain des notes qu'elle prendra. Je reviens de B... aujourd'hui vendredi. Voici la copie des événements qui se sont passés en mon absence :

Nuit du 20 *au* 21 *janvier.*— M. le curé de Saint-P... est venu coucher. Le soir, au moment où chacun gagne sa chambre, on entend une suite de coups dans le vestibule.

1 h. 8 min. — Cinq coups ordinaires suivis de dix-neuf gros coups dans le corridor; deux coups sur la porte de la lingerie, six autres dans le même quartier, neufs coups sur la porte de la chambre verte; onze coups au second, suite de

nombreux petits coups se promenant en cadence au second étage; durée sept min. Douze coups sourds, toujours au second, coups légers semblant aller de porte en porte.

1 h. 25 min. — Tout le monde entend quatre grands cris, comme des beuglements venant du dehors, mais à la hauteur de la fenêtre, puis aussitôt comme deux coups de baguette dans l'escalier. Peu après dix coups plus forts, puis un tambourinage au second.

1 h. 30 min. — Deux gros coups sourds au second faisant vibrer les glaces et autres objets dans les chambres. A ce moment M. le curé de Saint-P... entend très distinctement dans le cabinet près de la chambre, dont la porte est ouverte, une foule de bruits de nature différente. Il lui semble qu'on agite les verres de toilette, qu'on remue du papier, qu'on en déchire, qu'on en coupe avec des ciseaux. Impatienté, M. le curé crie : Y a-t-il du monde? Aussitôt on lui répond par une toux de femme répétée deux fois et partant du coin de la porte, au pied de son lit. Peu après M. le curé entend plusieurs coups de baguette dont un est frappé vivement sur le pied même de son lit.

2 h. 5 min. — Coups nombreux dans l'escalier. Un coup sur la porte de la lingerie. Plusieurs sur la porte de la chambre verte dont un très sonore; cinq forts coups sourds au second étage qui font trembler tous les meubles; cinq coups plus faibles dans l'escalier; quatre au second étage. Un beuglement au nord en dehors de la maison et à la hauteur de la fenêtre du premier étage.

5 h. 45 min. — Un coup retentit dans le corridor; on entend une course, puis la porte de la chambre verte, qui s'ouvre et se ferme avec violence. Elle est fermée à clef et la clanche en est arrachée. Enfin une sorte de boule paraît rouler dans ce même corridor et frapper un coup en haut de l'escalier. Cette même nuit, Mme de X..., qui avait de la lumière, entend un corps assez volumineux qui tombe lourdement de sa table à terre, elle regarde et ne découvre rien.

Nuit du 21 au 22 janvier. — A 3 heures, quinze coups nous réveillent, ils partent du second étage.

Nuit du 22 au 23 janvier. — A 3 heures, nous sommes

réveillés par une suite de vingt coups sourds au second étage.

Nuit du 23 au 24 janvier. — A 9 heures, une galopade se fait entendre dans notre corridor suivie d'une suite de coups peu forts. La nuit est calme. Ce matin, d'abord à six heures, puis à sept heures, nous entendons une suite de coups, toujours dans notre corridor. Ils ont ce caractère particulier qui fait qu'on ne peut les confondre avec les autres bruits de la maison. Je pars aujourd'hui pour P...; Mme de X... prendra note de ce qui arrivera en mon absence.

Journée du 25 janvier. — A 4 h. 30 min., on entend beaucoup de bruit en haut. Mme de X... y monte avec Amelina et trouve les lits d'Auguste et d'Émile renversés, et, chose singulière, d'une façon absolument identique. Après avoir constaté ce désordre, Mme de X... va dans la chambre rouge; la porte résiste retenue par un lourd fauteuil placé derrière; elle le remet à sa place et continue sa perquisition. En entrant dans mon bureau, un cadre placé en dedans, contre la porte, lui tombe dans les jambes et elle trouve tout en désordre, les cartons sont renversés à terre, le fauteuil, la tête en bas, est chargé de cartes, papiers, etc...

5 h. 10 min. — M. l'abbé lisait son bréviaire; quoiqu'il fît depuis trois jours un temps superbe, une masse d'eau tombe, par la cheminée, sur le feu qu'elle éteint, et fait voler la cendre; M. l'abbé est aveuglé, il en a la figure couverte.

Nuit du 25 au 26 janvier. — Minuit 20 min. — Deux coups dans le vestibule. — 1 heure. — Douze coups suivis d'un long tambourinage, puis trente coups rapides et singuliers; on eût dit plutôt un ébranlement de toute la maison; on était bercé dans son lit, à tous les étages. A la suite partent sans interruption neuf coups, cinq sur la porte de la chambre verte, puis une longue galopade. Le tout n'a duré que cinq minutes. Une minute après la maison est de nouveau secouée de haut en bas; puis, on entend successivement dix coups effroyables sur la porte de la chambre verte. Douze cris au dehors, trois bêlements, puis des cris furieux. Un tambourinage très fort dans le vestibule, il est rhytmé; cinquante coups tout près de la chambre de M. de X.... On frappe à plusieurs reprises à la porte de la chambre de mon fils Maurice.

1 h. 30 min. — La maison est secouée vingt fois, sept coups sur la porte de la chambre verte, suivis de coups si rapides qu'on ne peut les compter; deux sur la porte de la chambre verte, douze auprès de la chambre de Maurice, treize qui font tout trembler, puis cinq, puis dix, puis dix-huit, faisant trembler murs et meubles; à peine a-t-on le temps d'écrire. — Neuf coups effroyables sur la porte de la chambre verte, un tambourinage accompagné de gros coups; — sept qui font tout trembler, — un très sonore, puis une série de dix coups frappés deux à deux. A ce moment on entend comme des cris de taureau, puis d'autres, inhumains, enragés, dans le corridor, près la porte de Mme de X... qui alors se lève et sonne pour faire lever tous les domestiques. Pendant que tout le monde était levé et réuni dans la chambre de M. l'abbé, on a entendu encore deux beuglements et un cri.

A 4 h. 20 min. seulement on se recouche; Mme de X... entend un coup assez fort frappé, sur l'orgue placé dans sa chambre à deux mètres de son lit; il est suivi de trois autres coups dont elle ne peut saisir la direction. Les bruits ont été très bien entendus de la ferme.

Nuit du 26 au 27 janvier. — Deux témoins de plus : M. le curé de Saint-M... qui va passer cette nuit, et Mlle de L... venue pour plusieurs jours.

Minuit 15 min. — Tout le monde est éveillé par un bruit très violent comparable à celui que ferait une planche tombant sur le parquet du corridor du premier, il est suivi d'un cri. — Minuit 45 min. — Galopade mêlée de gros coups; après une courte pose elle recommence et semble accompagnée de coups de grosse caisse. On secoue la porte de Maurice. Tout se termine par quatre coups sur la porte de la chambre verte.

Nuit du 28 au 29 janvier. — 10 h. 55. — Nous sommes réveillés subitement par un coup très violent sur la porte de la chambre de Mme de X... ou tout près; un autre coup va frapper la porte de la chambre verte. Peu après, vingt coups frappés, deux par deux, sur cette même porte.

11 h. 15 min. — Un cri aigu dans l'escalier, il est rauque et sifflant; sept coups dans la chambre verte; six très violents sur la porte de cette même chambre.

11 h. 45 min. — Dix-neuf coups très sourds sur une des portes du corridor.

Minuit 55 min. — Nous entendons comme une voix d'homme dans le corridor du premier; elle me fait l'effet de crier deux fois : Ha! ha! Aussitôt partent dix coups retentissants qui ébranlent tout, autour de nous. Un coup sur la porte de la chambre verte; puis j'entends tousser fortement dans le corridor du premier. Nous nous levons rapidement, ne voyons rien, et trouvons à la porte de Mme de X... une grosse assiette en terre, brisée en dix morceaux, dont plusieurs ont été projetés au loin.

Nous avons fait dire une neuvaine de messes à Lourdes; le Révérend Père a fait les exorcismes et tout a cessé.

Lettre de M. l'abbé D..., ancien précepteur du fils de Mme de X..., actuellement curé d'une paroisse de Normandie, à M. Morice.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre en date du 9 du présent. Je vous dirai d'abord que je possède également une copie du manuscrit de M. de X...; je peux vous attester que j'ai été témoin de tous les faits qui se sont passés au château du T..., depuis le 12 octobre 1875 au 30 janvier 1876. Je peux vous attester que les faits relatés dans le manuscrit ne peuvent être l'œuvre d'un homme : tous ces bruits ont été entendus non par une personne, mais par un grand nombre de témoins, et les coups étaient tellement forts qu'on pouvait les entendre à une distance de 500 mètres. Je ne vous ferai pas un nouveau récit des faits, puisque vous les connaissez. Des faits de ce genre se passaient également dans l'ancien château; d'anciens serviteurs m'ont déclaré avoir, eux aussi, entendu des bruits. Pendant toutes ces tracasseries, M. de X... a pris toutes les précautions imaginables. Comment un homme aurait-il pu s'introduire dans ma chambre, changer les objets de place sans que je le voie? Pourquoi laisser trois volumes d'Écriture sainte à leur place, tandis que tous les autres volumes étaient jetés sur le plancher? Comment monter sur le

haut de la cheminée, répandre de l'eau sur mon feu de manière à me couvrir de cendre? et cela se produisait pendant le jour, en temps de sécheresse. Mon élève fut témoin du fait et je crois encore le voir courir. Comment se fait-il qu'au milieu des plus grands bruits la chienne de M. de X..., qui était cependant bien dressée, ne manifestait aucun étonnement? Comment expliquer qu'une fenêtre bien fermée s'ouvre d'elle-même, en présence de M. de X... et de moi? Les cris que nous avons entendus n'étaient pas des cris humains; souvent les murs du château étaient tellement ébranlés que je craignais de voir le plafond tomber sur ma tête. Où trouver un homme qui puisse faire tout cela? Pour moi je ne connais que le diable.

Daignez agréer, Monsieur, l'hommage de mon profond respect.

« X...

M..., 12 janvier 1893.

Lettre de M. Morice à M. Dariex.

MON CHER DOCTEUR,

M. de X..., comme nous l'avons vu par la dernière phrase de son manuscrit, attribuait à la cérémonie de l'exorcisme et aux prières qui avaient été dites à la suite de la cérémonie, la cessation des phénomènes. Lorsqu'il l'écrivait, c'est-à-dire le 29 janvier, M. de X... était certainement de bonne foi; les événements ne devaient pas tarder à le détromper.

Par elle-même, la cérémonie de l'exorcisme ne donna aucun résultat : elle fut pratiquée en effet le 14 ou le 15 janvier, et nous connaissons par le récit même de M. de X... ce qui s'est passé depuis cette date jusqu'au 29 janvier. On doit toutefois reconnaître qu'à la suite des prières ordonnées par le prêtre exorciste le calme sembla renaître à la fin de janvier.

Cette période de tranquillité se prolongea pendant quelques mois, mais à la fin d'août et surtout en septembre, le château du T... redevint le théâtre de faits aussi étranges que ceux que nous connaissons déjà.

Il est regrettable que M. de X... n'ait pas pris le soin, comme pour les autres, de les enregistrer et de les analyser au fur et à mesure qu'ils se produisaient.

Je me suis adressé à un des témoins qui a passé toute l'année 1876 au château du T... en qualité de précepteur [1] du fils de M. de X..., et voici la lettre que j'en ai reçue :

Lettre de M. l'abbé M... à M. G. Morice.

« B..., 20 janvier 1893.

« MONSIEUR,

« J'ai mis du retard à répondre et à vous remercier du numéro de la *Revue* que vous m'avez adressé, mais les circonstances m'excusent.

« Pourquoi M. de X... termine-t-il si brusquement son journal?

« Après les exorcismes une grande accalmie se produisit. Un fait même, presque incroyable, eut lieu, qui donna beaucoup d'espoir pour l'avenir.

« Voici ce fait : Vous avez vu dans le journal que des médailles de saint Benoît, des croix indulgenciées, des médailles de Lourdes avaient été placées à toutes les portes. Toutes ces médailles et croix formaient un paquet assez volumineux. Vous avez vu aussi que, dans la nuit qui suivit, un vacarme effrayant s'était produit, et que le lendemain, médailles et croix avaient disparu sans qu'il ait été possible de rien retrouver, et cependant elles étaient nombreuses et les portes étaient nombreuses aussi. Or, les exorcismes étaient terminés et furent suivis de quelques jours de calme. Vous devez bien penser si ce temps parut agréable; mais voilà que deux ou trois jours après, Madame écrivait quelques lignes, à genoux auprès d'un petit bureau, lorsque, tout à coup, un immense paquet de médailles et de croix tomba devant elle, sur le petit

1. Ce précepteur, M. l'abbé M... a remplacé dans les premiers mois de 1876, en février, je crois, M. l'abbé D..., dont nous avons reproduit plus haut une lettre.

bureau. Il pouvait être environ dix heures et demie du matin. D'où tombaient ces médailles. C'étaient bien toutes les médailles placées aux portes, à l'exception des médailles de Lourdes.

« Le bon curé du T..., M. X..., auquel l'histoire fut racontée et qui, comme moi, connaissait la loyauté, la droiture de ses châtelains, et qui tenait à les garder dans sa paroisse, leur dit : « Courage ! le diable rend les armes, tout est bien fini, soyez rassurés : vous allez être tout à fait tranquilles. » Mais, à part, le brave homme disait : « Je crains, je crains encore beaucoup, Lourdes n'est pas revenu. »

« Les jours se succèdent alors dans un calme relatif ; je dis relatif, car il se produisait encore des petits faits isolés, le jour et la nuit, mais après un bouleversement aussi grave on se disait tranquille ; cependant personne n'était entièrement rassuré.

« Vers la fin du mois d'août, ces petits bruits revinrent plus fréquents et mieux caractérisés. Une nuit même, plusieurs personnes (moi en particulier) entendirent des coups rapides et assez violents dans la lingerie ; ces coups ressemblaient tout à fait à ceux qui s'étaient produits l'année précédente, au commencement des phénomènes.

« Un samedi, dans la nuit venant au dimanche, qui était le troisième dimanche de septembre, un grand vacarme se produisit dans le salon et dura une partie de la nuit. Le matin, M. de X..., qui avait dans sa poche la clef du salon, descend avec inquiétude, il ouvre et trouve le canapé et les fauteuils déplacés, extraordinairement loin de leur place. Le tout était disposé comme pour un conciliabule et formait le fer à cheval, dont le centre était occupé par le canapé.

« Bon ! le diable a tenu conseil et va recommencer. M. de X... ouvre son harmonium et joue pendant très longtemps. Comme il fermait l'instrument, une partie des airs qu'il venait de jouer se répète dans le coin opposé du salon, et cela pendant un temps assez notable.

« Quelques jours après, M. de X... s'absente pour trois jours. Pendant ce temps, Madame laissait allumées dans sa chambre une lampe et deux bougies. Comme elle craignait surtout les apparitions, elle mit un verrou pour fermer la

porte de son cabinet de toilette, se disant : De la sorte, je n'aurai que la porte d'entrée à surveiller. Au coup de minuit, nous entendons un coup effroyable qui nous réveille tous, et Madame entend comme le bruit d'un paquet de linge qui tomberait au milieu de sa chambre. A ce moment même, lampe et bougies sont éteintes, et Madame entend comme le bruit sec du verrou qu'on retirait. Et, de fait, le verrou était tiré.

« Le lendemain, Madame entend résonner une note d'un petit orgue à tuyaux qui se trouvait dans sa chambre, et cela pendant longtemps. Le surlendemain, jour de la rentrée de M. de X..., j'entends, vers deux heures et demie, le même orgue et des airs nombreux se font entendre. Madame et une amie à elle étaient absentes. Je crus à la rentrée de M. de X... qui, cependant, ne rentrait qu'à six heures. Je lui fis part de ce qui venait d'arriver et il me répond : « J'ai la clef de l'instrument dans ma poche. » C'était exact et l'orgue était fermé.

« Une autre fois, dans ma chambre, une commode lourdement chargée de livres et remplie de linge se soulève à cinquante centimètres du parquet et reste quelque temps dans cet état. Mon jeune élève me le fait remarquer. Je m'appuie sur la commode, elle ne cède pas, puis elle se remet d'elle-même en place. Il pouvait être trois heures de l'après-midi. Une autre fois, le petit Maurice voit la serrure changer de place et se fixer à l'opposé de sa place ordinaire.

« Un soir, ce sont les fenêtres de ma chambre qui s'ouvrent à plusieurs reprises ; il ne faisait aucun vent.

« Enfin, sans avoir l'intensité et la gravité des faits dont vous avez lu le récit, il survenait de temps à autres, mais cependant avec fréquence, des bruits qu'on n'entend pas dans une maison ordinaire. Ce fut tout cela qui décida M. de X... à changer de résidence.

« Agréez, Monsieur, l'hommage de mon respect et de mon dévouement.

« X... curé de B... »

Il ne nous reste qu'une chose à ajouter, c'est que les auteurs des lettres que nous avons citées sont des prêtres dont

la parfaite honorabilité ne permet pas un seul instant de douter de leur entière bonne foi.

G. MORICE.

Lettre de Mme Le N. des V. à M. Dariex.

14 septembre 1892.

MONSIEUR,

Je pense que vous aurez par mon fils des détails plus complets, et surtout plus précis que ceux que je pourrais vous donner. Comptant avoir en main le récit circonstancié des faits, je n'avais pris que des notes très succinctes. Je ne sais si le manuscrit de M. de X... est celui de l'abbé, revu et complété par lui, ou s'il y en avait deux. Je souhaite que vous obteniez des renseignements de ces deux prêtres, et surtout du P. H... directement mêlé à ces événements mystérieux.

Quant à ce que je sais *de plus*, je vous le conterai bien volontiers pour vous mettre sur la voie, car je ne puis vous apporter le degré de certitude absolue, nécessaire en pareille matière.

Le château est venu par voie d'héritage, je crois, à M. de X... L'ancienne propriétaire, Mlle de Z..., serait morte dans l'impénitence finale, et il va de soi qu'elle passait pour revenir dans son château. Je ne sais pas quel temps s'est écoulé entre sa mort et l'installation de ses héritiers. Quand les premiers bruits se produisirent, M. de X... pensa avoir affaire à des vivants désireux de l'effrayer assez pour lui faire abandonner le château, qui eût, dans ces circonstances, été vendu à vil prix, ainsi que les terres en dépendant. Il fit donc faire d'exactes recherches, sonder les murs, les caves, pour tâcher de découvrir les passages oubliés par lesquels on pouvait y pénétrer. Malgré la plus exacte vigilance, on ne put rien découvrir de plausible sur l'origine de ces bruits qui allaient en augmentant, en dépit des précautions.

Il acheta deux redoutables chiens de garde qu'on lâchait toutes les nuits : rien n'y fit.

Un jour, les animaux se mirent à hurler, dans la direction d'un des massifs du jardin, avec une telle persistance, que M. de X... crut que des malfaiteurs s'y étaient cachés. Il s'arma, fit armer ses domestiques, on cerna le massif et on y lâcha les chiens. Ils s'y précipitèrent avec fureur, mais à peine y eurent-ils pénétré, que leurs hurlements se changèrent en aboiements plaintifs, comme ceux des chiens recevant une correction; ils s'enfuirent la queue basse, et on ne put les y faire rentrer. Les hommes entrèrent alors dans le massif, le fouillèrent dans tous les sens et n'y trouvèrent absolument rien.

La conduite classique eût été de le faire raser et de creuser la terre : on n'alla pas jusque-là. C'était avant la démolition du vieux château.

Je ne me rappelle plus dans lequel des deux se sont passés les faits que je vais vous raconter.

La chambre de l'abbé était toujours celle où il se passait le plus de diableries. Il n'en sortait plus sans la fermer à double tour et en garder la clef dans sa poche. Cela n'y faisait rien. Sa fenêtre, fermée avec soin, se retrouvait ouverte, des meubles avaient été déplacés, renversés. On condamna la fenêtre en l'assujettissant avec de fortes vis; elle s'ouvrait quand même, et l'on trouvait les vis à terre. Un jour, au moment où l'abbé descendait, il entendit dans sa chambre un bruit si violent, qu'il remonta aussitôt. Sa bibliothèque était renversée et ses livres projetés à l'autre bout de la chambre, non pas pêle-mêle comme en sortant d'un meuble qui tombe, mais par files régulières, tels qu'ils étaient sur les tablettes. L'effroi devint tel que l'abbé et son élève allèrent s'installer chez le curé.

Autre fait. — Un ami ou cousin, officier, voulut coucher une nuit dans la chambre particulièrement hantée et où ne couchait habituellement personne. Il avait son revolver, se promettant bien de tirer sur quiconque viendrait troubler son sommeil. Il avait gardé de la lumière. Il fut réveillé par le froufrou d'une robe de soie, et sentit qu'on lui tirait son couvre-pieds; il interpella le visiteur nocturne sans obtenir de réponse, et alluma sa bougie qui s'éteignit aussitôt; trois

fois il la ralluma, trois fois elle fut éteinte, et toujours le froufrou de la soie et le manège du couvre-pied continuaient; il se décida à tirer au jugé, le glissement des couvertures sur son corps lui indiquant la position occupée par l'être qui les tirait, et qu'il devait atteindre presque à bout portant. Il fit feu sans aucun résultat; pourtant les balles n'avaient pas été enlevées des cartouches, puisqu'on les retrouva le matin dans la muraille.

Je ne me rappelle pas si les détonations firent cesser le phénomène. On ne peut attribuer à l'atmosphère de la chambre l'extinction des bougies, comme dans un lieu absolument fermé où l'air devient méphitique, puisque la lumière avait brûlé sans difficulté jusqu'à ce que l'officier se fût endormi, et puisque celui-ci n'avait pas cessé de respirer librement; puis on avait souvent ouvert et visité cette chambre pour rechercher la cause des bruits qui s'y produisaient.

Mlle Lefèvre écrivit à sa collègue du T. pour avoir quelques renseignements et n'obtint pas de réponse, ce qui est plus que singulier.

J'écrivis au maire pour savoir si le château était à vendre ou à louer, et connaître le nom de son propriétaire. Je vous envoie sa réponse [1].

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

E. Le N. des V.

Lettre de M. G. Morice.

Le Molay par Littry, 15 octobre 1892.

Cher Docteur,

Je crois me souvenir que M. de X... m'a dit qu'il avait vendu son château peu de temps après que les phénomènes eurent cessé, peut-être une année.

Quant aux motifs qui l'ont décidé à le vendre, je suis certain

1. Le maire du T. répond que le château n'est ni à vendre ni à louer.

qu'ils doivent être attribués à la mauvaise impression résultant bien naturellement du souvenir des phénomènes dont il avait été le témoin.

M. de X... m'a déclaré qu'il estime que son château a été vendu 10 000 francs de plus que sa valeur réelle.

Je tâcherai de voir le plus tôt possible le R. P. H... et j'essaierai d'obtenir de lui les renseignements qu'il tarde à vous envoyer.

Veuillez toutefois m'autoriser à faire cette démarche.

G. Morice.

Lettre de M. G. Morice.

Caen, le 6 novembre 1892.

Mon cher Docteur,

J'ai vu hier le R. P. H...; il m'a chargé de l'excuser de ne vous avoir pas encore répondu : il doit le faire très prochainement.

Il est convaincu de la réalité des phénomènes du château du T... et se souvient très bien de la secousse qu'il éprouva étant assis dans un fauteuil près de M. de X...

Le R. P. H... croit que depuis 1876 de nouveaux phénomènes extraordinaires se sont encore produits.

G. Morice.

Lettre de M. le curé J... à M. Morice.

Monsieur le Docteur,

Je puis vous certifier que j'ai entendu les bruits extraordinaires rapportés dans le journal de M. de X... J'ai eu entre les mains ce journal, je l'ai lu et je l'ai trouvé d'une parfaite exactitude.

Je n'ai aucun doute sur la nature des faits constatés au château du T...; pour moi c'est du surnaturel diabolique. Vous

pourriez consulter le R. P. H..., remplissant les fonctions de curé de M...; il a passé quinze jours ou trois semaines au château : il était envoyé par Monseigneur avec mission de faire des exorcismes (secrets) s'il le jugeait convenable.

Le R. P., quelques heures avant son départ, a constaté quelque chose de bien singulier: il le confia à M. le curé du T... Voudra-t-il vous le dire à vous-même? Je ne sais, car je crois qu'il n'aime pas à en parler.

M. l'abbé A..., curé de Saint-P...-en-T..., est mort; M. l'abbé M... et M. l'abbé C... occupent maintenant encore les postes qu'ils occupaient en 1875: le premier est curé de Saint-M...-des-R... et le second à M...; mais ces deux messieurs n'ont passé au château qu'une nuit ou deux.

Je vous le redis encore, pour moi les faits sont surnaturels; mais si on veut en rechercher la cause, on se perd dans les conjectures: le surnaturel diabolique est là, mais pourquoi?

Recevez, monsieur le Docteur, mes salutations empressées.

J. A.,
Curé de S.-D.

Lettre de M. le Curé J... à M. Dariex.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

A mon retour d'un voyage, je trouve votre lettre et le fascicule adressé.

La semaine prochaine, j'aurai l'occasion de voir et M. de X. et le R. P. H. Je vous promets de faire tout mon possible pour engager le R. P. à livrer son secret.

Vous feriez peut-être bien de lui adresser un exemplaire de votre dernier fascicule : la discrétion que vous avez gardée dans le récit des faits l'engagera peut-être à parler.

Je vous écrirai dans quelques semaines et vous dirai le résultat de mon entrevue avec le R. P.

J.

Lettre du R. P. H... à M. Dariex.

Le 5 novembre 1892.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

Je ne saurais vous donner de renseignements plus complets que ceux que je lis dans le numéro des *Annales*, et qui me paraissent, sauf quelques inexactitudes de détail qui importent peu, concorder avec ce que j'ai pu voir et constater pendant mon séjour au château du T...

J'y ai passé une douzaine de jours, depuis le mercredi 5 janvier jusqu'au lundi 17. Pendant tout ce temps le calme a été complet. Le seul fait dont j'ai parlé à M. le curé de T..., et que j'ai constaté sans en faire part à personne, est celui-ci. *Nous étions réunis devant la cheminée du salon le samedi* 15, *avant de remonter à nos chambres, lorsque je me suis senti assez violemment secoué sur le fauteuil sur lequel j'étais assis.* Je n'ai rien fait paraître, attendant une nouvelle secousse, qui n'eut pas lieu. Ce n'est que le lendemain, après les vêpres, que, rendant compte à M. le curé de mes observations, je citai ce fait, et je fus assez surpris d'entendre le précepteur de M. de X... ajouter qu'il avait lui-même ressenti assez fortement le même phénomène. *Ce fait*, sur lequel je n'ai pas cru devoir insister autrement, *se produisait le lendemain du jour où les prières de l'Église avaient été faites.* Le 17 janvier, je quittais le château; et, ce jour-là même, les bruits recommençaient et se continuaient pendant quelque temps. J'avais conseillé de faire dire une neuvaine de messes à Lourdes, et, autant que mes souvenirs me le rappellent, c'est alors que le calme se rétablit d'une manière à peu près complète. La vente du château dut se faire l'année suivante, et j'ignore ce qui s'y est passé depuis.

Quant aux récits que vous avez eus sous les yeux, la sincérité et l'honorabilité parfaite de M. X... ne peuvent être aucunement mises en suspicion, et ce qu'il a noté heure par heure, minute par minute, dans de nombreuses nuits, avec plusieurs témoins, pendant plus de trois mois, ne saurait

être relégué sur le compte des hallucinations ou des terreurs d'une imagination frappée. La vue de l'intérieur du château de T..., qui a toutes ses chambres ouvrant sur un même corridor qui n'a guère que 8 à 10 mètres de long, semble donner un appoint considérable à la facilité de constatation des observations qui étaient faites.

Ma lettre était presque terminée lorsque j'ai eu l'occasion de rencontrer à Caen M. G. Morice, auquel j'ai promis de ne pas tarder à vous l'adresser.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H.

Deuxième lettre de M. le curé D.

Le 21 février 1893.

MONSIEUR MORICE,

Je vous remercie mille fois de m'avoir adressé la *Revue*. J'ai parcouru tout ce qui a rapport au T... et j'ai trouvé que tout était exact. Au sujet des chiens, je vous dirai que je crois qu'il y en avait deux; parmi eux se trouvait une chienne parfaitement dressée, qui ne manifestait aucun étonnement en entendant les bruits : je ne crois pas me tromper, il me semble que plusieurs fois cette remarque a été faite.

Je pourrais vous citer un autre fait : je crois que les chevaux étaient aussi tourmentés ; le matin on a dû les trouver en sueur, et la paille renvoyée derrière eux. Je crois que cela s'est passé au T..., cependant je ne peux l'affirmer, vu que j'ai lu un certain nombre de livres qui traitaient de ces matières. Comme il y a déjà plusieurs années que ces faits se sont passés, je ne voudrais pas prendre sur moi un détail qui ne se trouve pas écrit. Je vous prie donc, Monsieur Morice, de vous renseigner auprès de M. de X... pour savoir si réellement ces faits se sont passés au T... [1]

D.

1. Voyez *An. des Sc. ps.* de 1892, p. 220 et 221.

Lettre du prince H... à M. Morice.

Le 16 février.

MON CHER AMI,

Je suis allé dimanche dernier voir l'abbé M..., curé de B..., qui m'a donné des détails fort intéressants sur les phénomènes du château du T. Il m'a affirmé que le Père H... avait exorcisé le château et que cette cérémonie n'avait servi à rien du tout.

Je vous conseille d'écrire un mot à l'abbé M.. pour lui demander de venir vous voir et de vous fixer un rendez-vous à Caen. Il se déplace facilement, et m'a dit qu'il ne demandait pas mieux, que de vous donner tous les renseignements désirables. Faites-lui raconter les premiers phénomènes qu'il a constatés en arrivant au château, entre autres le lustre du salon s'allumant tout seul devant une dizaine de personnes.

Au revoir, mon cher ami; mes respectueux hommages à Mme Morice.

Votre affectionné,

C. H.

J'ai eu récemment la visite du prince H... qui s'efforcera, avec M. Morice, de pousser encore plus loin, si possible, cette enquête déjà si riche en documents et en témoignages provenant de témoins d'une honorabilité et d'une sincérité complètes.

Le prince H... et M. Morice essaieront d'obtenir des informations nouvelles de la part du propriétaire actuel, M. A... Il se pourrait donc que nous ayons encore à reparler de ce château fantastique, dont l'étrange histoire ne saurait être regardée comme un conte fantaisiste.

Il y aurait, au point de vue scientifique, un intérêt considérable à élucider cette question des maisons dites hantées : aussi nous espérons que le propriétaire actuel, M. A..., ne manquera pas, comme son prédécesseur, M. de X..., de favoriser de son mieux les investigations des quelques personnes

que leurs travaux et leur expérieuce semblent plus particu lièrement désigner pour ces recherches, et qui ont un but plus respectable et plus noble que la satisfaction d'une vaine curiosité.

Le château du T... est, de beaucoup, l'exemple le plus remarquable des phénomènes de hantise qui soient parvenus à notre connaissance et qui s'appuient sur des documents et des témoignages aussi rigoureux[1].

Dans le prochain fascicule des *Annales des sciences psychiques*, nous publierons, sans doute, le cas d'un autre château hanté, cas que nous devons à l'obligeance du professeur Salières.

XAVIER DARIEX.

1. Nous ne pouvons, en effet, révoquer en doute ces importantes observations. Elles sont bien remarquables à divers titres; et la bonne foi de ceux qui racontent ces phénomènes n'est pas douteuse. Mais comme on comprend la supériorité de la méthode expérimentale (qui peut répéter sans fin les constatations) sur la méthode d'observation où l'on est forcé d'accueillir les témoignages tels qu'ils se présentent, sans contrôle, sans vérification et sans répétition des faits, qui se produisent ou s'arrêtent à l'improviste et rendent difficile ou impossible toute expérimentation rigougoureuse et précise.

PICKMAN LISEUR DE PENSÉES

PAR M. LE Dr XAVIER DARIEX ET M. MARCEL MANGIN

Nous avons, il y a deux ans, consacré un petit chapitre à un sujet prétendant lire la pensée : il s'agissait de Lully (Voy. *Annales des Sciences psychiques*, année 1891, page 185), cette femme qui, sous la conduite d'un barnum italien, s'est exhibée un peu partout, aussi bien en France qu'à l'Étranger. Il ne sera pas sans intérêt ni sans actualité de consacrer quelques pages à Pickman, qui fait actuellement quelque bruit et vient de donner, au théâtre de la Galerie Vivienne, une série de représentations plus ou moins bien réussies.

Les prouesses de Pickman semblent dépasser celles de Lully : celle-ci, en effet, ne lisait que les pensées, les phrases que lui dictait *mentalement* le barnum ; Pickman, au contraire, n'a pas de barnum et exécute ses actes sous la suggestion mentale du premier venu.

C'est du moins ce qu'il affirme et ce qui semble résulter des représentations qu'il donne.

Nous nous sommes efforcés, mon collaborateur Marcel Mangin et moi, de pénétrer le secret de l'énigme et, tout en nous voyant obligés d'avouer que nous ne sommes pas encore certains de l'avoir trouvé, nous publions dès aujourd'hui nos observations, espérant qu'elles pourront fournir quelques indications à ceux qui se trouveraient à même d'approfondir la question, et les aider à l'éclaircir plus aisément.

Nous avons vu à trois reprises les expériences de Pickman : une première fois à la représentation qu'il a donnée, sur invitations, aux membres de la Presse, les deux autres fois comme simples spectateurs, après être passés au guichet.

Disons tout d'abord qu'avant d'être « liseur de pensées »,

Pickman a été, pendant quinze ans, prestidigitateur et qu'il excelle dans cet art. Il met, *tout au moins*, à profit ce talent pour composer ses représentations publiques de trois parties : la première partie est remplie par la prestidigitation, la seconde par la transmission mentale, la troisième par sa chambre dite mystérieuse où, grâce à un truc d'escamotage, quelqu'un, croyons-nous, peut s'introduire sans être vu, y déshabiller une autre personne, — un curieux par exemple, — faire du bruit, changer des objets de place, etc., etc., tandis que la personne (Pickman ou son aide Georges) qui est attachée, au cou, aux bras, aux jambes, avec des cordons noués et cachetés, reste assise à la même place, les mains pleines de farine.

Les gens qui réfléchissent ne manquent pas de trouver étrange que les expériences de lecture de pensées soient mêlées à des expériences de prestidigitation : cela suscite le doute sur la réalité de la transmission mentale et refroidit l'enthousiasme que ses réussites pourraient provoquer.

Nous présumons que si Pickman agit ainsi, c'est parce que, n'étant pas sûr de réussir toujours ses expériences de lecture de pensées, il veut être sûr d'en donner au spectateur au moins pour une partie de son argent et de ne pas s'exposer à un échec total qui légitimerait des réclamations très opposées à ses intérêts. Et, en effet, sur les trois séances que nous avons vues, les expériences de transmission mentale ont à peu près complètement échoué à la seconde, tandis qu'elles réussissaient assez bien aux deux autres.

La première séance, donnée aux représentants de la Presse, a été la plus brillante et n'a eu pour objet que les expériences de lecture de pensées.

Pour démontrer la suggestion mentale, Pickman a tout d'abord placé sur la scène un enfant d'une dizaine d'années et, se faisant indiquer un nombre par quelqu'un de la salle, il a, de la salle et sans s'éloigner du spectateur, fait répéter à haute voix le nombre par l'enfant, sur lequel il agissait mentalement, du moins en apparence, car il faut tout craindre d'un prestidigitateur. Après cela, Pickman s'est bandé les yeux, a prié une personne de cacher dans la salle un ob-

jet quelconque, inconnu de lui, puis de revenir vers lui et de le guider, par la pensée, jusqu'à l'endroit même où était l'objet. Cette expérience a été répétée plusieurs fois avec des personnes différentes et elle a assez bien réussi. *Je ferai cependant remarquer, dès maintenant, que Pickman ne réussit pas avec tout le monde indistinctement : parfois il ne trouve pas; il dit alors à la personne qu'elle guide mal et qu'il ne ressent avec elle aucune impulsion.*

Ensuite est venue la scène du crime :

Pickman quitte la salle, les yeux bandés, et reste sous la surveillance de quelqu'un; dès qu'il s'est éloigné, une autre personne choisit, sur une table, un couteau parmi une dizaine se ressemblant, va vers un spectateur de son choix, fait le geste de lui porter un coup de couteau à telle région du corps qui lui plaît, lui prend un objet quelconque et va le remettre à une autre personne également de son choix; Pickman est rappelé, toujours les yeux bandés et toujours sous la surveillance de son gendarme; il se met sous l'influence de celui qui vient de simuler le crime : il lui prend la main, la porte de temps à autre à sa tempe recouverte par le bandage ouaté, la quitte et la reprend plus ou moins souvent, suivant qu'il se sent plus ou moins bien guidé par l'agent qui s'efforce de lui suggérer les actes à accomplir et successivement il va, avec plus ou moins d'hésitations et de tâtonnements, à l'assassiné, touche la région où il a été frappé, va vers le recéleur de l'objet volé, le trouve, remonte sur la scène, va s'asseoir à la table sur laquelle le couteau du crime a été remis et mêlé aux autres et, toujours sous l'influence de l'agent placé à ses côtés et à sa portée, et toujours les yeux bandés, il trouve, dans le tas, le couteau du crime, qu'aucun signe apparent ne distingue des autres.

L'expérience suivante serait de beaucoup la plus remarquable si l'on pouvait acquérir la certitude qu'elle n'est le résultat ni d'un truc ni d'un compérage, car elle établirait, d'une manière absolument certaine, la réalité de la transmission mentale; elle consiste en ceci :

Pickman dit à quelqu'un de prendre une carte de visite, de la regarder, et de lui dicter mentalement, et lettre par lettre,

dès qu'il sera assis devant le tableau sur lequel il écrira les noms qu'elle porte. Après force mouvements de tête et soupirs haletants, il écrivit : « Gustave Baer » ; c'était bien cela.

Il dit que cette expérience le fatigue beaucoup, et ne la fait pas deux fois.

Après une pause, il se banda de nouveau les yeux et se fit emmener hors de la salle et de la scène, pendant que quelqu'un tracerait à la craie, dans la salle, une ligne sur laquelle il ferait, parplaces, un signe comme point de repère : Pickman, une fois rappelé et reconduit par son gardien, devrait suivre exactement, avec le pied droit, la ligne tracée, et s'arrêter a chaque signe pour y accomplir un acte déterminé et inscrit sur une carte par l'agent, pendant l'absence de Pickman.

Cette expérience réussit : Pickman suivit du pied la raie blanche, s'arrêta aux endroits marqués et exécuta assez bien les actes qu'il devait y accomplir, comme, par exemple, se mettre trois fois à genoux, etc.

Revenu sur la scène, Pickman écrivit sur le tableau noir toute la série des chiffres : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0; dit à une des personnes assez nombreuses, qui étaient montées sur la scène, d'écrire, sur une carte ou un morceau de papier, le nombre qu'il voudrait ; quand le nombre eut été écrit, il lui demanda de combien de chiffres il se composait.

Réponse : quatre.

Il lui recommanda alors de le guider, par la pensée, de manière à lui faire effacer les chiffres correspondant à ceux du nombre écrit, quand sa main passerait dessus ; sur les quatre chiffres il y en eut trois de réussis et un de manqué.

Cette expérience est très importante, malgré qu'elle ne soit pas aussi probante que celle des noms d'une carte de visite : l'une et l'autre, en effet, permettent d'établir, mathématiquement, la part qui revient au hasard et celle qui revient à la divination, si divination il y a.

Voilà les deux choses les plus remarquables, comme transmission mentale, dans ce que fait Pickman. C'est tout à fait joli si la prestidigitation et le compérage sont tout à fait hors de cause.

Ne connaissant aucune des personnes qui avaient sugges-

tionné Pickman, nous ne pouvions rapporter de ces expériences aucune conviction bien solide ni bien fondée.

A la fin de la séance j'allai, avec M. le colonel de Rochas, voir Pickman dans les coulisses ; nous échangeâmes quelques mots ; je lui dis combien j'admirais l'expérience qui consistait à lui dicter mentalement les noms d'une carte de visite, et combien je désirais réaliser avec lui cette expérience qui, faite dans de bonnes conditions, prouverait d'une manière évidente la réalité de la transmission mentale. Il fut convenu qu'il nous donnerait, chez M. de Rochas, une séance privée à laquelle assisteraient seulement deux ou trois personnes.

Cette séance n'eut pas lieu, et M. de Rochas devant aller en voyage, je pris le parti de retourner salle Vivienne, accompagné de quelques amis, en simples spectateurs, et, au risque de passer pour des compères, d'aller bravement sur la scène tenter de faire quelques expériences nous-mêmes ; personnellement je désirais essayer celle de la carte de visite et j'en fis part à Pickman. Nous étions : le Dr Chevallereau, chirurgien de l'hospice national des Quinze-Vingts, directeur de la *France Médicale* ; mon collaborateur et ami M. Marcel Mangin ; M. Agache, ami intime de ce dernier ; moi-même. Il y avait en outre sept ou huit autres personnes sur la scène.

Pickman était fort mal disposé ce soir-là et manqua la plupart des expériences.

Il dit à quelqu'un de penser à une autre personne vers laquelle il se dirigerait, l'expérience ne réussit pas.

Une des personnes venues pour expérimenter cacha une épingle de cravate et ne parvint pas à guider Pickman de manière à la lui faire trouver ; celui-ci prit un autre suggestionneur qui finit par la lui faire découvrir.

Il essaya d'accomplir, dans la salle, un acte avec M. Marcel Mangin, mais bientôt il dit qu'il ne sentait rien, qu'il était très mal disposé. Il essaya alors avec un monsieur qui occupait un des fauteuils des premiers rangs et il réussit.

Aussitôt il passa à l'expérience de la carte de visite ; mais au lieu de la faire avec moi, comme je le lui avais demandé,

il la fit avec le même monsieur de l'orchestre ; il avait craint de la manquer avec moi.

Il essaya autre chose avec un autre et ne réussit pas.

Très contrarié, il s'excusa, dit qu'il ne se sentait pas assez énervé et qu'il allait essayer de s'énerver davantage.

Il passa dans les coulisses, demanda qu'on lui apportât une pleine cafetière de café et, en l'attendant, il se donnait, avec les deux mains, sur la tête et sur la figure, des claques violentes et précipitées ; puis il se croisait les bras sur la poitrine, frappait du pied, trépignait, respirait avec violence. Le café arrivé, il en but coup sur coup cinq verres : plus d'un litre. Enfin il revint en scène et essaya d'autres expériences qui lui valurent plus d'échecs que de succès.

Il fit avec moi l'expérience de la ligne tracée à la craie avec points d'arrêt et actes à y accomplir. La ligne que j'avais tracée partait de l'entrée de la salle, serpentait légèrement dans l'allée qui mène à l'escalier de la scène, puis faisait un crochet à gauche, et se terminait, deux mètres plus loin, dans le chiffre 3.

Les points d'arrêt étaient indiqués par les chiffres 1, 2, 3 ; les actes à accomplir étaient les suivants : à la station 1, placée près du point de départ de la ligne, il devait se gratter le menton ; à la station 2, située un peu plus loin, il devait toucher l'oreille droite du monsieur placé sur le fauteuil le plus rapproché de lui, dans les numéros impairs, c'est-à-dire à gauche de la salle ; à la station 3, à gauche et en avant de la scène, à l'extrémité de la raie, il devait compter jusqu'à trois.

A la station 1, il se fourvoya complètement, cherchant de tous côtés ce qu'il devait faire, sans avoir la moindre idée qu'il s'agissait de lui. J'essayai de le mettre sur la voie en lui disant : « C'est un acte à accomplir sur vous-même. » Il se toucha, se tâta un peu partout, mais ne porta pas du tout sa main à son menton.

Il finit par renoncer et continua son chemin en suivant *très exactement* la raie blanche avec son pied droit : arrivé à la station 2, il s'y arrêta, tâtonna dans l'acte à accomplir, finit par se tourner vers le spectateur voulu, porta les mains

sur son corps, puis vers sa tête, mais ne toucha pas l'oreille. Il dit qu'il était mal disposé et ne saisissait pas bien la pensée.

Tenant à ne fournir aucune indication verbale, je ne parlais pas et laissais Pickman se débrouiller sous la seule influence de ma volonté que je rendais aussi énergique que je le pouvais.

Il se mit de nouveau à suivre la raie blanche avec son pied et, arrivé près de la scène, après quelques hésitations, il obliqua à gauche et, parvenu à l'extrémité de la raie, où était marquée la troisième station, il fit, avec le pied, un mouvement qui semblait suivre les contours du 3. Il ne compta pas jusqu'à trois; mais, après être resté immobile un moment, il rapprocha trois fois ses mains l'une vers l'autre, puis battit trois coups, mais sans paraître se rendre compte si cela avait quelque rapport avec l'acte à exécuter. Voyant qu'il cherchait autre chose et le voyant désolé d'être aussi mal disposé, je voulus lui ménager au moins un semblant de succès et, pour ne pas lui laisser compromettre ces apparences de réussite partielle, je lui dis : « C'est bien, l'expérience est terminée. »

Le public était relativement satisfait, car, s'il avait complètement échoué à la première station, il avait bien suivi la raie, il s'était arrêté aux endroits marqués, avait, en partie, réussi à la station 2, en portant ses mains vers la tête du spectateur voulu, et s'était encore plus approché de la réussite complète à la station 3, puisque, s'il n'avait pas compté jusqu'à 3, il paraissait au moins avoir saisi ce chiffre en battant trois fois des mains.

Personnellement j'étais moins satisfait, car ces *à peu près* étaient gâtés par d'assez nombreuses erreurs. Si Pickman s'était arrêté aux stations désignées, il s'était arrêté aussi, moins longtemps il est vrai, dans l'intervalle et y avait accompli des actes qui ne lui étaient pas dictés mentalement, comme, par exemple, se mettre à genoux.

Qu'il ait saisi quelque chose de ma pensée, cela est bien possible et je ne me risquerais pas à affirmer le contraire ; mais ce que je puis affirmer, c'est que, s'il en a saisi quelque chose, ce n'est que très peu et assez vaguement, de sorte que

la solution du problème n'a pas, pour moi, avancé d'une ligne.

Je passe sous silence les essais, plus ou moins réussis, de *suggestion verbale*, qu'il fait chaque fois sur diverses personnes de la salle et notamment sur des dames : ce sont des phénomènes assez ordinaires que provoquent aisément tous les hypnotiseurs et qui ne sauraient trouver place ici. Pickman ne borne pas ses talents aux tours d'escamotage : il pratiquait aussi l'hypnotisme il y a quelques années, alors que les représentations publiques n'en étaient pas interdites comme elles le sont aujourd'hui, au grand désespoir des magnétiseurs, je devrais dire des empiriques, qui en tiraient profit et qui, depuis, ne cessent de faire campagne pour le rétablissement de la tolérance, et se plaignent que les médecins aient seuls le droit de pratiquer l'hypnotisme.

Le lendemain de cette séance manquée, nous lisions dans le *Petit Journal* du 21 mars, sous la signature de Jean-sans-Terre, le très élogieux et enthousiaste article que voici :

Le cas de Pickman, le liseur de pensées, est très curieux. On peut dire de cet extraordinaire devin qu'il est connu de la France entière et que c'est seulement à Paris qu'on ne l'a jamais vu. C'est le contraire de ce qui se passe d'ordinaire.

En effet, la premièrs préoccupation des gens qui cherchent la célébrité, pour une raison ou pour une autre, est de se faire sacrer par Paris, après quoi ils se répandent dans les départements, puis à l'étranger, toujours précédés d'une réputation. Malheureusement le même fait ne se produit pas en sens inverse. Ainsi Pickman a donné des séances de divination par toute la France, et Paris l'ignore. Il n'y a guère que les Parisiens voyageurs qui sachent aujourd'hui quelles mystérieuses facultés possède ce petit homme blond, à la voix douce, au parler zézayant, qui accomplit devant vous, avec les garanties les plus sévères de sincérité, des actes « renversants d'inouïsme ».

Pickman donne à cette anomalie une explication : il a toujours eu peur de Paris. Pourquoi? Les sensibilités cérébrales dont il tire parti pour gagner sa vie sont bien faites cependant pour faire courir la capitale, toujours avide de surnaturel. Voyez Inaudi !

Je déclare, pour mon propre compte, que je n'ai jamais rien vu de plus stupéfiant que les expériences auxquelles s'est gracieuse-

ment prêté Pickman, l'autre soir, dans nos bureaux de rédaction. Nous étions là une quinzaine, tous de la maison, sans que l'ombre d'un soupçon pût effleurer la bonne foi de chacun de nous. Pickman nous a pétrifiés.

Voici les quelques épreuves troublantes pour notre pauvre cervelle auxquelles il s'est très obligeamment soumis. Le jeune Zamora, son élève, nous avait jadis donné une idée de ces phénomènes incompréhensibles, mais il était bien moins net, bien moins rapide que Pickman, dont la précision dépasse toute imagination.

Première épreuve : On enveloppe la tête de Pickman dans une ouate épaisse que recouvre une épaisse serviette. Il ne peut ni voir ni entendre.

— Ordonnez, me fait-il. Dites à l'un de ces messieurs, à voix basse, hors de la pièce où nous sommes, ce que vous voulez que je fasse. Et cet ordre que vous aurez donné, je l'exécuterai comme si je l'entendais de votre bouche. La personne à qui vous l'aurez communiqué, me suivant pas à pas dans la recherche que je ferai pour vous obéir, n'aura qu'à penser au but final. C'est tout ce que je lui demande. Sa pensée, je la suivrai ; c'est à elle que j'obéirai ; le but, je l'atteindrai presque immédiatement, comme si la personne en question me l'indiquait par le geste ou par la parole.

Et ce diable d'homme fait comme il dit.

— Je veux, murmurai-je à l'oreille du paisible Cyclamor, je veux que M. Pickman sorte de cette pièce où nous sommes, qu'il trouve le chemin de notre bureau télégraphique, qu'il en ouvre la porte, qu'il aille à l'un des appareils Hughes, celui de droite, et qu'il mette le doigt sur la touche où est représentée la lettre M.

Était-ce assez compliqué?

Moins de deux minutes après, Pickman s'était orienté, avait ouvert trois portes, franchi deux couloirs, pénétré dans le bureau télégraphique, au grand ébahissement des employés de service, marché droit à l'appareil Hughes, et touché la lettre M de son index, absolument comme si c'était à lui que j'eusse donné verbalement ces indications.

Expliquez cela!

Pour renouveler l'expérience, on lui donne mentalement l'ordre d'aller dans une autre pièce où se trouve un grand meuble que nous appelons entre nous le *columbarium*, par analogie avec celui du Père-Lachaise. C'est un vaste bahut à vingt-quatre tiroirs énormes, où sommeillent, en attendant le réveil de l'actualité, les portraits clichés de gens qui ne sont pas tous morts, — au contraire, — mais qui sont, hélas! destinés à mourir un jour, suivant la commune loi. Ils sont là tout prêts, non seulement en vue de cette échéance funèbre, mais encore en prévision d'un événement

qui les mette en lumière et qui justifie l'apparition ou la réapparition de leur portrait dans le *Petit Journal.*

On donne donc mentalement à Pickman l'ordre d'aller à ce meuble, d'y ouvrir le tiroir étiqueté A et d'en extraire le premier cliché qui lui tombera sous la main.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Avec une précision effrayante, tout nerveux, comme s'il souffrait d'un effort surhumain, Pickman arrive dans la pièce, va au meuble, ouvre le tiroir A et y prend un cliché.

On bat des mains. Mais ce n'est pas tout.

— Je tiens, nous dit-il, une boîte dans laquelle il y a un objet lourd (le cliché de plomb). Il y a quelque chose d'écrit sur cette boîte?

— Oui, répond le suggestionneur Cyclamor. (En effet, chaque cliché est mis dans une boîte qui porte indiqué à l'encre le nom du personnage représenté.)

— Eh bien! asseyez-moi sur une chaise, devant une feuille de papier. Je vais vous l'écrire, ce nom.

— Pas possible!

— Vous allez voir.

Pickman trace alors d'une main fiévreuse cette ligne :

EMP... IMPÉRAT... D'AUTRICHE.

Nouveaux bravos. C'est bien cela.

— Mais, ajoute Pickman, quand on l'a délivré de son bandeau, mon suggestionneur (il l'appelle son guide) a dû laisser flotter sa pensée, c'est pourquoi j'ai hésité entre empereur et impératrice, alors que je vois maintenant sur ce bout de carton : *Impératrice d'Autriche...*

— En effet, dit alors notre collaborateur. J'avais lu sur le couvercle... *d'Autriche*, mais je n'avais pas pris la peine de remarquer s'il y avait empereur ou impératrice. Mon esprit n'était pas fixé sur ce point.

C'est donc l'hésitation de son guide mental qui fait hésiter Pickman. Rien ne saurait mieux établir le procédé de suggestion auquel un tel cerveau est soumis à l'état de veille, si tant est que le plus malin de nos savants puisse expliquer par quel moyen mystérieux une volonté muette peut émigrer ainsi d'un cerveau humain dans un autre cerveau humain, avec un but aussi nettement défini.

Les épreuves ne se sont pas arrêtées là. Nous avons ordonné à Pickman (*in petto,* toujours) d'aller saisir le bouton de la lumière électrique dans une pièce voisine. Il y est allé sans hésiter. Nous avons complété l'ordre en lui intimant, — toujours par la pensée, — de tourner ce bouton et d'éteindre la lumière. Ç'a été l'affaire d'une seconde.

Bien mieux : Un de nos collaborateurs lui ayant demandé s'il devinerait le nom écrit sur une carte de visite qu'il avait dans sa poche, Pickman a sur-le-champ tracé le nom, le prénom, tel qu'ils étaient gravés sur la carte de visite!

Enfin, quelqu'un ayant dessiné hors de la vue de Pickman, une ligne capricieuse à la craie avec des marques d'arrêt de place en place, le liseur de pensées, introduit dans la pièce les yeux bandés, a suivi pas à pas les contours de la ligne blanche, faisant une pause exactement à tous les endroits marqués.

A coup sûr un tel homme eût été brûlé au moyen âge. Ce qu'il fait rentre bien dans les procédés que l'on qualifiait alors de diaboliques.

C'est à l'infini que cet extraordinaire devin peut multiplier les expériences de ce genre. Elles ne sont pas sans le fatiguer beaucoup. Chaque fois qu'il veut donner une séance, d'ailleurs, il absorbe douze ou quinze tasses de café pour s'énerver, pour sensibiliser son cerveau.

Les maîtres de la science contemporaine ont examiné Pickman. Le fameux professeur Lombroso l'a ausculté en Italie sous toutes les faces. Aucun d'eux ne saurait dire par quel phénomène étrange cet homme peut lire dans la pensée d'autrui.

Le fait de deviner la volonté des autres est déjà troublant, celui d'expliquer le phénomène le serait davantage.

Il est à supposer que de longtemps on ne nous l'expliquera pas, — du moins avec la simplicité que nous souhaiterions.

A côté des expériences et des opinions qui précèdent, nous placerons les expériences et les opinions du professeur Charles Richet, qui a bien voulu les écrire pour les *Annales des Sciences psychiques*.

UNE EXPÉRIENCE AVEC M. PICKMAN

PAR CH. RICHET

Voici en quoi consiste l'expérience que j'ai faite avec M. Pickman :

Il est venu chez moi en février, un soir, vers neuf heures, et m'a trouvé seul. Il était avec un jeune homme que je ne connais pas. Il m'a proposé de me montrer diverses expériences de transmission de pensée, mais je ne lui ai pas caché que les expériences faites devant un nombreux public

ne me satisfaisaient aucunement, et que d'ailleurs, pour bien rigoureusement démontrer la transmission de la pensée, il était nécessaire, *et absolument nécessaire*, que la chose à deviner fût devinée sans que le *transmetteur* pût assister aux incertitudes du divinateur.

Après quelques hésitations, M. Pickman accepta de tenter l'expérience telle que je la lui indiquais. Il me paraît que de cette manière on élimine rigoureusement et sans contestation possible toute hypothèse autre que la transmission mentale (ou lucidité) et le hasard.

Un jeu de cartes de 52 cartes est étalé sur une table : je prie M. Pickman et son compagnon de sortir de la chambre. Les cartes sont rangées par quatre séries de treize cartes disposées au hasard. Avec un livre quelconque dans lequel je cherche, en l'ouvrant au hasard, le nombre qui se rapproche le plus de 13 : puis celui qui se rapproche le plus de 4 arrivé en deux tirages à déterminer une des 52 cartes étalées. Bien entendu je ne touche pas à cette carte, ni à aucune autre et je me contente de regarder quelques secondes la carte indiquée par le sort. Cela fait j'ouvre la porte à M. Pickmna, etje l'introduis dans ma bibliothèque, en ayant soin de tourner le dos aux cartes étalées sur la table et de ne pas les regarder ; de sorte que rien ne peut indiquer à M. Pickman, quand il touche sucessivement les cartes étalées sur la table, qu'il est en bonne ou mauvaise voie. A partir du moment où M. Pickmann est entré dans la bibliothèque je n'ai pas regardé les cartes. Voici le résultat de cette expérience qui, je le répète, me paraît, quant à la méthode, irréprochable ;

La première fois M. Pickman me désigne deux cartes, or il s'est trouvé que l'une de ces cartes était bien celle que le sort avait désignée.

C'était là un résultat très remarquable et j'avoue que j'en ai été surpris et très agréablement surpris, pensant que c'était enfin la démonstration formelle du fait de la lucidité.

Malheureusement dans trois expériences qui suivirent, M. Pickman désigna encore deux cartes : il s'est trompé ainsi six fois.

Cela fait donc en tout, sur 8 expériences avec une proba-

bilité de 1/52, un succès et 7 échecs; et il n'est pas possible de dire que le succès n'est pas dû au hasard.

A vrai dire il semble que, dans cet ordre de phénomènes, la lucidité, si tant est qu'elle existe, s'épuise vite ; de sorte qu'il n'est pas bon de répéter souvent les expériences. Il vaut mieux s'arrêter au bout d'une ou deux tentatives, et recommencer le lendemain, alors que l'esprit n'est pas troublé par les apparences et les images des cartes antérieures qui s'enchevêtrent dans l'esprit.

Malheureusement, je ne sais pour quelle cause, M. Pickman n'a pas recommencé cette expérience avec moi, quoique elle constitue en somme plutôt un succès qu'un échec.

Il me paraît en définitive, pour que la démonstration de la transmission mentale soit établie d'une manière irréprochable, que les conditions suivantes doivent être réalisées :

1° La chose à deviner doit se calculer facilement (par le calcul des probabilités) ;

2° Elle doit être désignée par le sort;

3° Le transmetteur ne doit pas assister à la recherche faite par le divinateur; car, s'il y assiste, il ne manquera pas, par ses mouvements inconscients (tremblements, jeux de physionomie, regard, respiration, etc.,) de mettre le divinateur sur la voie de ce qui est à trouver.

Si l'on n'opère pas ainsi, on fera des expériences amusantes, très instructives au point de vue de la psychologie de l'inconscience, mais qui ne serviront aucunement à démontrer que le phénomène de la transmission mentale est une réalité et non une illusion.

CH. RICHET.

Décidément la lucidité de Pickman n'était pas sans s'éclipser fréquemment et paraissait s'obscurcir d'autant plus que l'on voulait l'examiner de plus près par des procédés méthodiques et quelque peu rigoureux.

Des résultats aussi contradictoires étaient loin de nous satisfaire, et nous résolûmes, M. Marcel Mangin et moi, de nous rendre à une troisième séance, et, au risque de passer pour

de vulgaires compères, d'aller encore sur la scène afin d'expérimenter nous-mêmes.

A cette troisième tentative, le hasard nous fit rencontrer Pickman sur le pas de la porte. Nous causâmes un moment ; il nous annonça qu'il se croyait bien disposé, et qu'il pensait réussir assez bien.

Je lui dis que je tenais essentiellement à faire l'expérience de la carte de visite, que je lui avais déjà vu réussir deux fois avec d'autres personnes, car cette expérience, réalisée dans des conditions suffisantes de garantie, constituerait une preuve absolue de son pouvoir et de la véracité de la transmission mentale, et que, de plus, elle avait l'avantage de permettre de pouvoir établir, avec une précision mathématique, grâce au calcul des probabilités, la part du hasard et la part de la transmission mentale. Il dit qu'il ne réussissait pas toujours, mais que nous essayerions.

Il fit d'abord, avec quelqu'un que nous ne connaissions pas, une petite expérience qu'il réussit ; puis, il en essaya une avec M. Mangin : ne réussissant pas avec lui, il me pria de remplacer mon ami et de lui suggérer un acte de mon choix. Bien qu'il eût les yeux bandés, je le fis se tourner du côté de la scène et m'éloignai un peu de lui, afin qu'il ne pût trouver aucune indication dans les quelques mouvements que je pourrais faire pendant que j'arrêterais, dans ma pensée, l'acte qu'il devait accomplir.

Je décidai, en moi-même, de ne faire aucun mouvement et je renonçai, par conséquent, à aller cacher quelque chose quelque part. Après avoir promené les yeux quelques secondes dans la salle, j'avisai un spectateur qui occupait le troisième fauteuil de l'avant-dernier rang, du côté gauche de la salle ; ce monsieur avait une superbe cravate qui tirait l'œil et qui me permettrait de guider mentalement Pickman sans la moindre hésitation : je m'arrêtai à l'idée de faire aller celui-ci toucher cette magnifique cravate.

Je dis à Pickman : « J'ai choisi, vous pouvez aller. » Il me prit la main pendant quelques secondes, la porta à sa tempe, suivant son habitude, et partit. Il s'engagea d'abord, bien

malgré moi, dans une rangée de fauteuils qui n'était pas la bonne ; j'employai ma volonté à l'en faire sortir et à lui faire suivre le bon chemin. Il me prit de nouveau la main, fit quelques pas de plus et entra là où il fallait. Il porta d'abord sa main sur le premier spectateur ; je m'efforçai de l'en éloigner et de le faire avancer jusqu'au troisième. Il alla enfin devant lui, et, après avoir tâté sa poitrine puis sa tête, ses mains s'arrêtèrent sur sa cravate. Je suspendis alors l'action de ma volonté, mais Pickman ne s'arrêta pas, continua à tâtonner, puis revint à la cravate qu'il toucha de nouveau et dont il fit mine d'arranger le nœud.

Ma volonté avait été constamment et très énergiquement employée à le faire aller là où il fallait et, pour y mieux parvenir, sans cesser de penser au but, je m'efforçais d'actionner, par impulsion mentale, ses jambes quand il fallait qu'il marche, ses mains quand il devait toucher l'objet.

Quand je dis quel était l'acte à accomplir, le public trouva l'expérience réussie et applaudit.

J'étais moins satisfait : je m'étais rendu compte que Pickman n'avait *pas toujours* bien saisi ma pensée puisqu'il s'était d'abord engagé dans une fausse piste, et puisque, tandis que j'avais cessé d'agir, il continuait à chercher sans se rendre compte s'il avait réussi, ni si je cessais de le guider.

Un observateur inexpérimenté n'aurait pas manqué de dire : « C'est cela ! » dès que Pickman eut saisi la cravate, et l'expérience aurait paru à tout le monde irréprochable ; c'est ainsi que font la plupart de ceux qui lui suggèrent. Il y a alors, de la part de l'agent, une indication verbale inconsciente qui facilite *considérablement* la tâche du sujet et fait croire à de la divination là où il n'y a que du hasard.

On voit combien il est facile de se méprendre aux apparences et combien la preuve devient faible quand on serre les faits de près et que l'on se rend compte combien ils sont peu précis. Dans ceux que j'ai contrôlés, c'est l'erreur qui domine : Pickman s'est trompé : 1° en s'engageant dans la mauvaise rangée ; 2° en s'arrêtant au premier spectateur de la bonne ;

3° en accomplissant, sur la personne choisie, plusieurs actes sans distinguer lequel était le véritable et sans se rendre compte s'il avait réussi, ni à quel moment il avait atteint le but fixé.

Il serait pourtant injuste de ne pas reconnaître qu'il a fini par trouver la personne voulue et que c'est à sa cravate qu'il s'est le plus arrêté ; mais si je considère comme imprudent de nier qu'il a été influencé par ma pensée, je considère qu'il serait plus imprudent encore d'admettre que la divination tient, dans cette expérience, une plus grande part que le hasard. Il m'a pris la main à plusieurs reprises, en effet, avant d'entrer dans la bonne rangée et d'arriver devant la personne choisie, et il serait téméraire d'affirmer qu'il n'y a pas eu, de ma part, quelques mouvements inconscients qui lui ont fourni les indications nécessaires ; cela étant admis, tout le reste, demeuré fort vague, reviendrait évidemment au hasard.

De retour sur l'estrade, il demanda si une dame voulait bien essayer. Il s'en présenta une, et il lui proposa la scène du crime, décrite plus haut. Il se banda les yeux et pria M. Marcel Mangin de l'accompagner dans les coulisses, où ils restèrent assez longtemps, pendant que l'on simulait le crime et cachait l'objet volé à la victime.

Cette expérience réussit bien.

Se disant très bien disposé ce soir-là, il proposa à M. Mangin, d'un air très satisfait et très dégagé, de deviner le numéro de sa montre. J'en profitai pour lui rappeler l'expérience que je désirais faire ; il me répondit qu'il ne réussissait pas toujours, que nous essayerions plus tard, et il passa à l'expérience qu'il venait de proposer.

Je laisse à mon collaborateur le soin de la raconter et de la commenter suivant ses impressions et les observations qu'il a pu faire.

Cher ami,

La nuit porte conseil et je m'empresse de vous faire part de mes réflexions matinales avant que vous commenciez votre article, que vous pourriez intituler : *Lucidité ou Prestidi-*

allait m'offrir, brusquement Pickman me dit : « Voulez-vous, Monsieur? Venez, je vais essayer de deviner le numéro de votre montre. » Cela était dit tout à fait du ton d'un homme qui, enchanté de son succès et sentant l'inspiration venir, propose quelque chose de particulièrement probant. J'accepte avec plaisir et suis profondément émerveillé du résultat.

Je ne les avais jamais regardés, ces numéros de ma montre, je ne les ai lus qu'au moment de faire l'expérience, et après que Pickman, qui venait de me la proposer, m'y eut convié.

Lorsqu'il se proposa de deviner *le* numéro sans qu'il eût encore été question de l'autre, il y avait énormément de chances pour que j'eusse pensé au plus long et au plus apparent, à celui qui est en haut, le premier dans l'ordre ordinaire de la lecture. Pourtant, à la rigueur, j'aurais pu choisir le second. Aussi est-il très important de remarquer qu'il me dit : « Pensez bien, je vous prie, AU PREMIER CHIFFRE. » Et quand il eut dessiné le 1 qui commençait en effet le nombre pensé 10113, il me demanda : « Est-ce bien cela? » Et sur ma réponse affirmative, sans continuer à me demander de penser successivement chaque chiffre, il écrivit d'un seul jet les quatre autres chiffres exactement, sauf le dernier qu'il changea en un 4. Quand, après la réussite du premier nombre, j'eus enfin, sur ses indications, découvert le second, il ne me demanda même pas de lui tenir la main; il me laissa derrière lui, et le nombre 499 fut écrit en deux fois, sans aucune indication de ma part.

Je me garderais bien, malgré ces diverses considérations, de dire que je me trouve en présence d'un tour d'escamotage. Nous ne pourrons donc pas saisir, d'une manière nette et précise, cette fameuse transmission de pensée. Nous ne pourrons donc pas savoir, en toute certitude, si Pickman possède la *lucidité*.

Je ne voudrais pas insinuer, plus qu'il ne convient, une chose dont je ne puis pas avoir une certitude absolue, mais pourquoi Pickman n'est-il pas retourné expérimenter avec le professeur Richet? Pourquoi n'a-t-il pas fait avec vous l'expérience que vous lui demandiez et qu'il vous avait promise,

et s'il ne voulait pas la faire en public, pourquoi n'a-t-il pas tenu sa promesse de la faire en particulier?

MARCEL MANGIN.

Nous avons encore moins que notre collaborateur le droit de supposer qu'il n'y a dans tous ces faits qu'un habile tour de prestidigitation, mais nous ne pouvons pas davantage admettre sa lucidité.

En fait de preuves scientifiques, il faut être plus exigeant.

Une expérience, surtout en un sujet si obscur et si controversé, *doit être prévue, pour être valable*. Il eût fallu, pour nous convaincre, que, dès le début de la séance, M. Mangin eût pensé à proposer à M. Pickman de deviner les numéros de sa montre. Alors il aurait porté continuellement toute son attention sur sa montre, et se serait absolument assuré qu'elle n'a pas un seul instant quitté la poche de son gilet. Ce n'est malheureusement pas le cas, et nous regrettons qu'au lieu d'accepter l'expérience prévue et préparée à son insu, que nous lui proposions, il l'ait remplacée par une expérience similaire, il est vrai, mais tout à fait imprévue, qui, en outre, a le grave défaut d'avoir été entourée de circonstances capables d'éveiller le doute.

Une chose m'a beaucoup frappé : souvent j'ai vu Pickman dire, après une expérience, en parlant de la personne qui venait de le guider : « Monsieur a d'abord pensé que je me dirige là ; puis il a eu une distraction, il a cessé de vouloir et je n'ai plus rien ressenti ; il a fallu que je me mette de nouveau en rapport avec lui ; enfin, quand il a eu bien repris sa pensée et m'a guidé de nouveau, nous avons réussi. »

Le monsieur en convenait, et, s'il était sincère, c'était parfait, plus parfait encore, comme transmission mentale, que si l'expérience avait réussi d'emblée, sans la moindre hésitation.

Mais le monsieur était-il sincère?

N'était-il pas un compère?

J'avoue n'avoir pas surpris de compérage et je me garderais bien de dire qu'il y en a ; cependant il serait très facile d'en

établir sans qu'il y paraisse et de faire, avec les comparses, toujours sans qu'il y paraisse, les expériences que l'on voudrait, en dépit des amateurs, si nombreux qu'ils soient, qui vont sur la scène pour expérimenter eux-mêmes.

Le nombre de ces amateurs ne fait en effet rien à la chose : le jour que je m'y trouvais avec trois amis, nous étions bien, en tout, une douzaine ; de ces douze, plus de la moitié n'ont pu tenter aucune expérience, et les rares expériences assez bien réussies ont été faites par quelqu'un pris dans la salle. Le choix de Pickman était donc des plus élastiques. Ce n'est pas là sa seule corde, sa seule planche de salut ; il en possède bien d'autres : s'il ne réussit pas avec quelqu'un, qu'il a pris de bon gré et sincèrement, ou qu'il n'a accepté, ou même choisi lui-même que pour sauver les apparences, il peut toujours s'en tirer en disant qu'il ne sent rien, la volonté n'étan-pas assez nettement exprimée, et passer à un autre qui, celui-là, pourrait être un compère.

Si on lui a demandé une expérience, ou s'il vous l'a offerte lui-même, quelqu'un de la salle s'écrie parfois : « Pas celui-là », ou bien : « Pas toujours le même », et c'est quelquefois le protestataire qui fait l'expérience, de sorte que non seulement on n'a pas atteint son but, mais encore on a été mortifié et pu paraître un compère, tandis que le compère, c'était peut-être le protestataire. Le fait m'est arrivé à la troisième séance et il était arrivé à la seconde pour une autre personne.

Que faire? protester à son tour? se disputer avec des gens que l'on ne connaît pas et qui ne sont pas toujours de la plus franche allure, comme dans le cas qui me concerne, où le protestataire était une sorte de gommeux à la mine de petit commis de magasin ? Ne pas insister est encore le parti le plus sage, celui qu'il vaut le mieux adopter.

Ainsi : 1° on n'est pas sûr de pouvoir réaliser soi-même la moindre expérience ; 2° si l'on expérimente soi-même, et, dans quelques cas il ne peut guère se dispenser de vous le permettre, il peut fort bien ne vous faire qu'une expérience de médiocre importance où le hasard, et peut-être les mouvements inconscients de l'agent, interviennent seuls : par exemple l'expérience de la cravate, que je fis ; encore a-t-il

la ressource de dire qu'il ne sent rien avec vous et d'en profiter pour passer à un compère avec lequel il réussira.

3° Indépendamment de tout cela, il peut encore aisément être tiré de l'embarras que vous pouvez lui causer, en demandant telle ou telle expérience, par un compère protestataire qui s'écriera : « Pas toujours le même », ou bien, ce qui est encore plus désobligeant : « Pas celui-là ».

En résumé, dans les deux expériences que j'ai faites, Pickman n'a pas paru saisir nettement ma pensée. S'il est vrai, comme il le dit souvent, qu'il est poussé par la volonté, et que lorsqu'on cesse de vouloir et que l'on est distrait il ne sent plus rien, cela ne s'est pas produit avec moi car, toutes les fois que j'ai suspendu ma volution, il n'a pas paru s'en douter et n'a pas moins continué à chercher et à tâtonner au hasard.

Toute investigation sérieuse étant impossible dans ses séances publiques, le seul moyen de tirer au clair la prétendue faculté de ce « liseur de pensées » serait d'expérimenter librement et en particulier.

Il nous a bien promis, à M. le colonel de Rochas et à moi, le jour de la représentation donnée à la Presse, qu'il nous convaincrait dans une séance particulière ; le 30 mars encore, il m'a dit que vers la fin du mois d'avril il pourrait tenir sa promesse, mais la tiendra-t-il ? S'il la tient, nous en serons très satisfaits et nous ne demanderons pas mieux que d'être convaincus *par les bonnes preuves*. Nous aurons, dans ce cas, à reparler de lui, et alors comme aujourd'hui, nous nous efforcerons de le faire avec la même impartialité, avec le même amour de la vérité.

XAVIER DARIEX.

ZAMORA

Puisque nous nous occupons des liseurs de pensées, nous reproduisons une chronique de l'*Écho de Paimbœuf*, du 23 septembre 1888, que nous avons depuis plusieurs années dans nos archives. Elle est très intéressante et fort remarquable si elle est tout à fait véridique, ce que nous ne sommes pas en mesure d'affirmer : aussi en laissons-nous toute la responsabilité à l'*Écho de Paimbœuf*, nous bornant à ajouter que nous avons appris de bonne source qu'à Paimbœuf le fait est regardé comme authenthique.

« Les applaudissements que M. Dardignac et Mme Ewers-Cauville ont recueillis dans le *Nouveau Seigneur du Village*, sont pour eux un gage du bon souvenir que leur conservera Paimbœuf.

A ces artistes distingués s'était joint M. Zamora, qui déjà, dans deux premières séances, nous avait montré la faculté extraordinaire qu'il possède de lire, à l'état de veille, la pensée d'autrui. Les expériences d'hier, comme les précédentes, ont offert le plus grand intérêt, et viennent s'ajouter au fait extraordinaire qu'il a accompli, en notre ville, la semaine dernière, pour confondre les esprits forts qui, par vanité ou par entêtement, persistent à n'ajouter foi qu'à ce que leur démontre leur intelligence.

Quoique ce fait soit connu de tous les habitants, l'*Écho de Paimbœuf* ne saurait le laisser passer sous silence, ne serait-ce qu'en raison de l'émotion qu'il a causée.

Un vol a été commis chez M. M..., cordonnier. Le sieur X..., soupçonné d'en être l'auteur, persistait à opposer les dénégations les plus formelles aux causes qui favorisaient l'accusation portée contre lui. Il était d'autant plus énergique dans ces protestations d'innocence, qu'il savait n'avoir aucun témoignage pour les combattre.

Certaines circonstances le mirent en rapport avec M Zamora. Celui-ci découvre aussitôt la pensée qui domine le

sieur X.,; pour lui, plus de doute, le voleur c'est X..., qui, alors qu'il continue à nier, ne peut faire taire le souvenir du lieu où il a caché l'argent dérobé, et le révèle ainsi mentalement, et à son insu, à Zamora qui lit tout ce qui se passe dans sa cervelle.

X... est éloigné, et sur ses indications mentales, M. Zamora conduit les personnes, en présence desquelles a eu lieu l'entrevue, dans le chemin de l'ancienne Corderie. (Notons en passant que notre localité lui est entièrement inconnue.) Arrivé à l'endroit voulu, celui-ci, n'ayant toujours pour guide que la pensée probablement permanente de X..., s'arrête brusquement et s'écrie : « C'est ici ! » Aussitôt il attaque avec vigueur le mur recéleur, et, arrachant une pierre assez forte, met à découvert un trou, formant un coude, à l'extrémité duquel se trouvait le corps du délit.

X... est dès lors ramené sur les lieux, que l'on a jugé devoir rétablir dans leur premier état. Sa démarche n'est plus assurée. Ses lèvres se décolorent; une impression pénible est peinte sur sa physionomie. Bien plus, les mots : *Pourquoi ne suis-je pas venu retirer cet argent?* pensés par lui sont répétés par M. Zamora; néanmoins il persiste à nier, mais ce n'est plus avec cette force qui l'a soutenu jusqu'à ce jour. On l'oblige à défaire lui-même son ouvrage et à retirer du trou dissimulé dans le mur le sac révélateur.

Par la manière même dont il accomplit cette tâche, X... avoue encore tacitement sa culpabilité, et vient ainsi compléter les renseignements que fournissait la faculté inexplicable que possède M. Zamora.

X..., pour lequel Zamora était complètement inconnu et dont le nom n'avait pas sans doute percé les murs de la maison d'arrêt, doit se demander quel est ce sorcier qui le dénonce d'une manière aussi formelle à dame Thémis.

Inutile de dire que la somme renfermée dans le sac était bien composée des pièces signalées au préalable par M. M., et que toute idée de supercherie doit être écartée.

Bravo ! donc, Zamora. Bravo ! Mais permettez-nous le conseil que réclame votre santé : Ménagez-vous !

Y...

TÉLÉPATHIE EXPÉRIMENTALE

EXPÉRIENCE DE M. D... ET DE M. LÉON HENNIQUE

Le vendredi 8 juillet dernier nous fîmes, mon ami Hennique et moi, une nouvelle expérience (1) de télépathie. Hennique, absent de Paris, était séparé de moi par une distance de 171 kilomètres. A minuit, j'écrivis à Hennique la lettre suivante :

« Paris, 8 juillet 1892, minuit.

« Mon cher Hennique, un de mes amis est venu dîner à l'improviste. A 10 h. 1/2, regardant par la fenêtre ouverte le ciel bleu sous la pleine lune, je pense tout à coup à l'expérience projetée entre nous, au rendez-vous télépathique que nous avons arrêté pour ce soir 11 heures, et mon cerveau reçoit en même temps l'impression d'un *pantin : il me semble que vous cherchez à me montrer un bonhomme en carton muni de fils qui servent à faire mouvoir ses bras et ses jambes.*

« Rappelé par cette impression au devoir télépathique, je congédie mon ami, et à 11 heures, dans l'obscurité du salon, j'attends, les yeux clos. Rien jusqu'à 11 h. 12' ou 15', où très fugitive m'apparaît une silhouette *noire*, petite, une ombre chinoise, comme un petit *bonhomme noir* que vous auriez découpé et placé devant une lumière, car la rondeur qui semblait être sa tête était auréolée d'une lueur bleuâtre. C'est surtout cette petite rondeur noire —, qui pour moi était une tête, —

(1) Voir *Annales des sciences psychiques*, année 1891, pp. 260 et 262.

que j'ai vue ; j'ai plutôt conclu à l'existence du corps que je n'ai vu ce corps. — D. »

M. Hennique me répondit par la lettre qu'on va lire :

« Ribemont (Aisne). Dimanche, 10 juillet 1892.

« Mon cher ami, c'est une carafe pleine d'eau, surmontée de son bouchon à facettes, un gros bouchon, très lumineux, qui a servi à notre expérience. Mais le plus curieux de l'affaire est qu'à dix centimètres de la carafe se trouvait en effet, pendu au mur, un *pantin nègre*, dans le genre de celui que vous me citez, pantin appartenant à ma fille. S'est-il réfléchi sur le cristal? Mystère. Une seconde, mais à peine une seconde, j'avais eu l'intention de vous « télépather » le pantin, avant de choisir la carafe. Voilà qui est étrange, bizarre! Il serait assez amusant de lancer les savants sur certains côtés réflexes de la télépathie.

LÉON HENNIQUE.

M. Hennique joignit à cette lettre une aquarelle représentant ledit « pantin nègre ». La tête est une rondeur noire, où seules les lèvres sont rouges; les bras et les jambes sont noirs; le buste est blanc, rayé de rouge ; bras, cuisses et jambes sont articulés de façon à être mis en mouvement à l'aide d'un fil.

J'écrivis à mon ami pour lui demander si à 10 h. 1/2, c'est-à-dire au moment où j'avais perçu l'idée d'un pantin, il n'avait pas, de son côté, songé, au même instant, au même objet. Il me répondit :

« Ribemont, 14 juillet 1892.

« Non, à 10 h. 1/2, je ne pensais pas le moins du monde au pantin; mais, si j'ai bonne mémoire, une ou deux fois l'année dernière, j'ai voulu m'en servir. Ce n'est qu'au moment de choisir un objet simple, capable d'être transmis, que m'est venue pendant une seconde, l'idée de ce petit bonhomme; c'était donc avant de commencer notre expérience. Ce pantin

n'était pas à dix centimètres, mais à cinq centimètres seulement de la carafe. Il y a là quelque chose de tout à fait curieux, effet physique ou psychique, dont je me rends mal compte. D'autant plus que ce pantin, *en carton, monté sur fils*, est toujours piqué au mur, au dessus de la table où je vous dépêche ma volonté. Ce doit être vers 9 heures, en rangeant ladite table, que j'eus l'idée de vous transmettre l'image du pantin.

LÉON HENNIQUE.

Je vous laisse le soin, mon cher Directeur, d'apprécier la valeur de cette expérience si singulière, manquée d'une part réussie de l'autre, où l' « inconscient » semble jouer le premier rôle; et je me borne à vous faire observer que je ne suis jamais allé à Ribemont chez M. Hennique, que l'existence du pantin m'était absolument inconnue, et qu'un « pantin nègre » est un objet assez rare que je n'ai jamais vu.

D.

Il y a, dans cette expérience, sinon une exactitude parfaite, au moins un certain nombre de détails vrais qui semblent indiquer qu'il y a eu transmission mentale ou action télépathique à distance. Cette hypothèse devient surtout probable si l'on se reporte à deux séries d'expériences faites, un an auparavant, par M. D. et M. Léon Hennique, expériences que l'on trouvera décrites dans les *Annales psychiques* de 1891, p. 260 et suivantes.

Là aussi l'on verra qu'avec la perception, plus ou moins précise, de ce que l'agent (M. Hennique) voulait faire voir, le percipient (M. D.) avait l'impression d'autres objets voisins de celui dont l'image devait être transmise et que l'agent avait presque sous les yeux.

Comme le font très justement remarquer mes distingués collaborateurs, il paraît y avoir là certains côtés réflexes, certaines répercussions télépathiques inconscientes; mais ces expériences sont encore trop nouvelles, trop peu nombreuses

et trop mal connues pour que nous puissions formuler aucune conclusion.

Nous ne pouvons mieux faire, pour l'instant, que de publier, à leur suite, deux essais analogues faits récemment à Londres et parus dans le *Journal de la S. F. P. R.* [1] que nos lecteurs connaissent bien. On verra que les mêmes réflexions leur seraient applicables.

Avec MM. D. et Léon Hennique nous exprimons le désir que de sérieux essais soient faits dans cette voie et qu'ils nous soient adressés. Peut-être qu'en les réunissant en grand nombre et en les analysant attentivement, il sera possible d'en tirer des déductions utiles.

X. D.

Expériences de transmission mentale (1).

Cas I. — 22 *juin* 1892.

Il fut convenu que Mlle R.-C. Despard, quand elle serait à l'École de Médecine de Handel-Street, W. C., entre 11 h. 50 et 11 h. 55 min., fixerait son attention sur quelque objet que Mlle C.-M. Campbell, se trouvant au 77 de Chesterton Road W, chercherait à percevoir par transmission de pensée.

Rapport du percipient.

A cause d'un retard imprévu, au lieu d'être tranquillement à la maison à midi moins 10 min., j'attendais mon train à Baker-Street, et, comme à ce moment deux trains partaient, et que la foule se bousculait, comme à l'ordinaire, je crus inutile de rien essayer de mon côté. Mais juste au moment où j'avais cette idée, je sentis une sorte d'impulsion mentale qui me donna la certitude que Miss Despard fixait son attention, et aussitôt après j'eus l'impression de compas — non pas de scalpel, — et il me sembla voir comme une lumière brillant sur de l'acier poli et je pensai à deux scalpels, d'abord réunis par la pointe, puis serrés ensemble l'un contre l'autre, quand mon train arriva.

Je consigne cela par écrit avant d'avoir vu Miss Despard, de sorte que j'ignore encore si j'ai bien deviné; mais comme je savais ce que

1. Voy. *Journal of the Society for Psychical Research*, janv. 1893, p. 7.

ferait probablement Miss Despard à midi moins 10 min., je me dis que cette connaissance peut m'avoir suggéré mon idée — bien que celle-ci ne me soit venue que juste à cette minute, comme je le raconte.

C.-M. CAMPBELL.

Rapport de l'agent.

A midi moins 10 min., je concentrai ma pensée sur quelque chose qui se trouvait être en face de moi à ce moment, — deux scalpels croisés, avec leur pointes se touchant, — mais au bout de 5 minutes environ, comme je réfléchis que, sachant ma présence à l'École de Médecine, Miss Campbell pourrait avoir une idée semblable, j'essayai d'imaginer une scène champêtre, un ruisseau coulant dans un champ avec, au premier plan, un endroit marécageux parsemé de soucis jaunes. Cette seconde idée ne fit aucune impression sur Miss Campbell, peut-être à cause du tumulte qu'il y avait autour d'elle à ce moment.

R.-C. DESPARD.

Cas II. — 25 octobre 1892.

A 3 h. 30 min. de l'après-midi, Mlle R.-C. Despard devait fixer son attention sur quelque chose, et Mlle C.-M. Campbell, étant dans un autre endroit de Londres, devait trouver, par transmission mentale, ce que c'était.

Rapport du percipient.

A 3 h. 30 min., j'étais seule dans une chambre chez moi, à Chesterton Road, 77, North Kensington.

D'abord mon attention parut se porter tantôt sur un objet, tantôt sur un autre, sans s'arrêter définitivement; mais bientôt je vis une paire de gants qui devint plus distincte jusqu'à ce qu'elle me parut être une paire de gants de chevreau, gants de voyage couleur de tan, certainement plus grands que ceux portés soit par R.-C. D. soit par moi, et pas tout à fait de la même couleur que les nôtres. Après cela je vis un train quittant une station (je venais justement d'aller voir quelqu'un à Victoria); puis cela s'effaça presque immédiatement pour faire place à l'image d'un pont sur une petite rivière. Mais je sentis que je pensais consciemment et laissai là l'expérience, étant incapable d'affranchir mon esprit des sensations de l'extérieur.

Rapport de l'agent.

A 3 h. et demie, le 25 octobre, je me trouvais, 30, Handel street, Brunswick square, W. C.-C.-M. C. et moi nous avions convenu de faire une expérience de transmission de pensée à ce moment. Je devais essayer de transmettre à son esprit une chose dont la nature était restée entièrement indéterminée.

Je choisis une paire de gants assez vieux et couleur de tan. Intentionnellement je ne pris pas une paire des miens, et j'essayai pendant environ 5 minutes de concentrer mon attention sur eux et sur le désir d'en transmettre l'impression à l'esprit de C.-M. C. Ensuite je fixai mon attention sur une *fenêtre*, mais je sentis que mon esprit était fatigué et assez troublé par le bruit continuel des omnibus et des wagons passant sous la fenêtre ouverte.

R.-C. Despard.

25 octobre 1892.

Miss Campbell écrivait ensuite :

24 novembre 1892.

Relativement aux expériences à distance, je n'ai pas d'autres notes que celles que je vous ai envoyées. Dans la première expérience (celle des scalpels), j'ai écrit mon rapport avant le retour de Miss Despard, et quand Miss Despard rentra, c'est avant d'avoir vu ce que j'avais écrit qu'elle me dit ce qu'elle avait pensé, et presque immédiatement elle l'écrivit.

Dans la seconde expérience (les gants), j'allais justement écrire mon rapport quand Miss Despard rentra, et elle me demanda aussitôt : « Eh bien ! à quoi ai-je pensé ? » Je lui décrivis la paire de gants bruns, puis je m'assis pour écrire ; et quand elle eut lu mon récit : « Oui, dit-elle, vous avez décrit exactement les gants de Miss M. que je tenais, et sur lesquels je fixais mon attention ». Et ensuite elle écrivit son rapport.

CONGRÈS UNIVERSEL AUXILIAIRE

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE COLOMBIENNE

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE DU COMITÉ DES SCIENCES PSYCHIQUES

Le Comité de ce Congrès croit que le moment est propice pour une discussion publique, par les principaux penseurs de tous les pays, de certains phénomènes qui peuvent être classés sous la dénomination générale de science psychique.

Il est proposé de traiter ces phénomènes à la fois historiquement, analytiquement et expérimentalement.

Le tableau synoptique suivant est indiqué pour le Congrès; il sera sujet à toutes les modifications que les circonstances pourraient demander et, particulièrement, aux changements qui pourraient résulter de la manière de voir de ceux à qui est adressé ce programme préliminaire.

I. *a.* Histoire générale des phénomènes psychiques.
b. La valeur du témoignage humain sur ces phénomènes.
c. Résultats de l'effort individuel dans le collectionnement des données psychiques et dans la solution des problèmes qui en découlent.

d. L'origine et le progrès des sociétés pour les recherches psychiques et les résultats qu'elles ont poussés si loin.

II. Examen détaillé des différentes classes des phénomènes psychiques, des théories proposées pour leur élucidation et des problèmes plus éloignés qui demandent à être recherchés. Les questions qui seront discutées peuvent être groupées provisoirement sous les titres suivants :

a. Transmission de pensée ou télépathie, c'est-à-dire l'action d'un esprit sur un autre, indépendamment de la connaissance des faits par l'entremise des sens. La nature et l'étendue de cette action. Cas spontanés et investigation expérimentale.

b. Hypnotisme ou Mesmérisme. Nature et caractère de la transe hypnotique dans ses différentes phases, comprenant l'autohypnotisme, la clairvoyance, l'hypnotisme à distance, et les personnalités multiples. L'hypnotisme dans ses applications à la thérapeutique. L'hypnotisme au point de vue médicolégal.

c. Hallucinations fausses et véridiques. Prémonitions. Apparitions des vivants et des morts.

d. Clairvoyance et clairaudition indépendante. Psychométrie. Langage, écriture, etc., automatiques. La transe médianimique et ses rapports avec les états ordinaires de l'hypnotisme.

e. Phénomènes psychophysiques tels que coups, tables frappantes, écriture indépendante (spontanée) et autres manifestations spiritiques.

f. Les rapports des groupes précédents de phénomènes à un autre groupe ; la connection entre leur nature psychique et physique ; l'influence de la science psychique sur la personnalité humaine et principalement sur le problème d'une vie future.

Le Comité exécutif, pour la bonne marche des dispositions à prendre pour le Congrès des sciences psychiques, doit nécessairement être composé de membres résidant à Chicago et d'autres membres pouvant commodément suivre les réunions du Comité. Mais ce Comité a besoin d'avoir un Conseil consultatif composé de personnes compétentes et expérimentées, choisies dans toutes les parties du monde, afin que le Congrès puisse avoir une représentation vraiment internationale. La formation de ce Conseil est en bonne voie. Il comprend déjà des savants du plus grand talent, dans chaque

branche des recherches psychiques, et d'autres nominations seront faites.

Le but spécial de cet avis préliminaire est de solliciter l'initiative et d'obtenir la coopération énergique de toutes les personnes qui prennent intérêt aux recherches psychiques dans le monde entier.

DOCTEUR ELLIOTT COUES, *Président*.
RICHARD HODGSON L. L. D., *Vice-Président*.

LYMAN, J. CAGE.	UNDERWOOD, B. F.
ERNEST E. CRÉPIN.	J. H MC. VICKER.
THOMAS, HIRAM W. D. D.	HAMMER D. HARRY.
LAMBERSON, D. H.	

Membres du Comité général du Congrès des Sciences psychiques.

Mme MARY E. BUNDY, *Présidente*.
Mme ÉLISA ARCHARD CONNER, *Vice-Présidente*.

Mmes	BAGLEY, J. J.	Mmes	HIBBERT, S. E.
	BRADWELL, MYRA.		MEVICKER HARRICT, E.
	COUES, MARY ÉMILY.		PARKER, F. W.
	CRÉPIN, E. E.		SHERMAN, CAROLINE K.
	FARSON, CLARA M. J.		UNDERWOOD SARA, A.
	FESSENDEN, B. A.	Mlles	VAKEMAN, A. V. H.
	FLOWER, J. M.		WHITING LILIAN.
	GOULD, MARCIA LOUISE.		WILLARD.

Mme WILMARTH MARY H.

Membres du Comité des Dames du Congrès des Sciences Psychiques.

Le Congrès universel auxiliaire a été organisé avec l'approbation et l'appui des autorités de l'Exposition et du Congrès des États-Unis, chargées d'une série de Congrès s'étendant de mai à octobre 1893. L'ouverture du Congrès des Sciences psychiques est fixée au lundi 21 août. Le directeur de l'Exposition fournira de grandes salles d'audience et de réunion.

PROFESSEUR ELLIOTT COUES,
Président du Comité général des Sciences psychiques du Congrès.
1726, N. Street, Washington, D. C.

Parmi les membres du Conseil consultatif, nous relèverons seulement les noms suivants, tous bien connus des lecteurs des *Annales des Sciences psychiques*.

M. le Professeur AKSAKOF, à Saint-Pétersbourg.
M. le Professeur BEAUNIS, à Paris.
M. le Professeur BERNHEIM, à Nancy.
M. le Professeur BINET (Alfred), à Paris.
M. le Professeur CHARCOT, à Paris.
M. le Professeur CROOKES (William), à Londres.
M. le Docteur DARIEX (Xavier), à Paris.
M. le Professeur DELBŒUF, à Liège.
M. le Docteur FÉRÉ (Charles), à Paris.
M. FLAMMARION (Camille), à Paris.
M. le Professeur JANET (Pierre), à Paris.
M. le Docteur LIEBEAULT, à Nancy.
M. le Professeur LIEGEOIS, à Nancy.
M. le Professeur LODGE (Olivier), à Liverpool.
M. le Professeur LOMBROSO (Cesare), à Turin.
M. MYERS (Frédéric W. H.), à Cambridge.
M. le Docteur MYERS (A. T.), à Londres.
M. PALAZZI (Giuseppe), à Naples.
M. PODMORE (Frank), à Londres.
POMAR (Mme la duchesse de), à Paris.
M. PREL CARL (du), à Munich.
M. le Professeur RIBOT (Th.), à Paris.
M. le Professeur RICHET (Charles), à Paris.
M. le Docteur SCHRENK-NOTZING (de), à Munich.
M. le Professeur SIDGWICK (Henry), à Cambridge.
Mme SIDGWICK (Henry), à Cambridge.
M. SOLOVOVO (Michel Pétrovo), Saint-Pétersbourg.
M. TAINE (H.), Haute-Savoie, France.
Le Capitaine VOLPI (Ernest), à Vercelli, Italia.
M. le professeur WALLACE (Alfred Russel), à Parkstone, Angleterre.

Les personnes qui auraient des communications ou des Mémoires à faire au Congrès et qui ne sont pas en corres-

pondance directe avec le Président Elliott Coues, voudront bien les adresser à la direction des *Annales des Sciences psychiques*, — 6, rue du Bellay, — qui les fera parvenir au Comité général, si le sujet abordé rentre dans le programme du Congrès.

D.

Dans une lettre récente, parue dans le *Religio Philosophical*, M. le professeur Elliott Coues dit que, pour la première fois, les phénomènes d'ordre psychique sont reconnus officiellement par un gouvernement — le gouvernement des États-Unis — comme méritant de rentrer dans le cadre des études scientifiques. Il regarde ce fait comme d'une importance considérable dans l'évolution des idées et des sentiments de l'homme.

« Voici donc, dit-il, la Science psychique amenée au grand jour devant la barre de l'opinion publique, pour être jugée suivant ses mérites. Elle a le droit à l'attention, si l'on en juge par la liste de ses défenseurs éminents, dont le mérite et l'autorité sont universellement connus. Cette liste, composée d'hommes et de femmes des plus distingués, est déjà longue; elle l'aurait été bien plus encore si nous l'avions jugé nécessaire.

« A l'œuvre donc ! A l'œuvre franchement, courageusement, sans craintes et sans faiblesses, et que notre entreprise réussisse ou sombre suivant ce qu'elle vaut! »

VARIÉTÉS

UNE VISION DE GŒTHE (1749-1832)

Voici comment Gœthe a raconté, dans ses *Mémoires*, l'étrange vision qui s'offrit à lui, alors qu'il s'éloignait du village où il venait de faire ses adieux à Frédérique : « Je vis, non avec les yeux de la chair, mais avec ceux de l'intelligence, un cavalier qui, sur le même sentier, s'avançait vers Sesenheim ; ce cavalier, c'était moi-même ; j'étais vêtu d'un habit gris bordé de galons d'or, comme je n'en avais jamais porté ; je me secouai pour chasser cette hallucination et je ne vis plus rien. Il est singulier que, huit ans plus tard, je me retrouvai sur cette même route, rendant une visite à Frédérique et vêtu du même habit dans lequel je m'étais apparu ; je dois ajouter que ce n'était pas ma volonté, mais le hasard seul qui m'avait fait prendre ce costume. »

(Trad. de Mme la Csse de Carlowitz, tome Ier : *Poésie et Vérité*, p. 270.)

Il est bien entendu que la sincérité du grand poète ne saurait être mise en cause, mais nous nous permettrons l'observation suivante à propos de son récit :

Les lignes qu'on vient de lire n'ont été écrites que longtemps après l'accomplissement de la seconde partie du phénomène. Gœthe ne parle d'aucun document qui lui soit antérieur. Il fallait même que la vision du cavalier ait laissé une bien faible trace dans sa mémoire pour qu'il ne se soit reconnu que juste au moment où il se retrouva, huit ans plus tard, au même endroit.

On peut se demander si Gœthe n'a pas été alors le jouet

d'une illusion assez fréquente chez quelques personnes, et que celui qui écrit ces pages a lui-même éprouvée. Il nous semble parfois, pendant un espace de temps rigoureusement *instantané*, que nous nous sommes déjà trouvés, à une époque dont l'ancienneté échappe à toute analyse, dans des circonstances *identiques de tout point* à celles où nous nous trouvons actuellement.

Ce phénomène, qui doit avoir été déjà signalé, et dont nous ne saurions du reste donner aucune explication, ne pourrait-il rendre compte de la double impression ressentie par Gœthe, non pas, comme il l'a cru, avec un intervalle de quelques années, mais bien dans un moment unique? Nous donnons cette hypothèse sous les plus extrêmes réserves.

Eckermann, dans ses *Conversations de Gœthe*, nous a transmis quelques-unes des idées de ce puissant esprit sur les forces naturelles inconnues : « Nous marchons tous au milieu de secrets, entourés de mystères. Nous ne savons pas ce qui se passe dans l'atmosphère qui nous entoure, nous ne savons pas quelles relations elle a avec notre esprit. Mais il y a une chose certaine : c'est que dans certaines circonstances notre âme, par certains organes, a plus de pouvoir que les sens, et qu'il lui est donné de pressentir, et même, oui, de voir réellement l'avenir le plus rapproché. »

(Trad. Em. Délerot, t. I, p. 404.)

LE CAS DE Mlle CLAIRON (1723-1803).

Mlle Clairon, la célèbre actrice du Théâtre-Français, prétend avoir été l'objet d'une persécution posthume, accompagnée des plus étranges circonstances, de la part d'un jeune homme dont elle avait repoussé les assiduités. Nous trouvons les détails de cette singulière histoire dans une lettre qu'elle adressa à M. Meis... (probablement son ami M. Meister) et que l'on a réunie à ses *Mémoires* (nouvelle édition, Paris, 1822, p. 78 à 96).

En 1743, époque de ses premiers succès au théâtre, elle avait distingué, parmi ses adorateurs, un M. de S..., fils d'un

négociant de Bretagne, âgé d'une trentaine d'années, homme d'esprit et d'un physique agréable, qui attira son attention surtout par sa réserve et sa timidité.

Elle consentit d'abord à le recevoir; mais son humeur sombre, son caractère ombrageux lui déplurent bientôt, et elle crut devoir lui retirer tout espoir. Le jeune homme tomba malade de chagrin.

Elle eut l'occasion de lui venir en aide par des services d'argent, un jour qu'il se trouva dans le plus extrême dénuement, mais elle lui ferma sa porte et cessa toute correspondance avec lui.

M. de S... mourut *deux ans et demi* après le jour où ils s'étaient connus. Mlle Clairon eut la cruauté de refuser de le voir à ses derniers moments.

A quelque temps de là, un jour que, chez elle, dans un joyeux souper, Mlle Clairon venait de chanter, le dernier coup de onze heures fut suivi d'un cri aigu qui étonna tout le monde, et lui fit perdre connaissance.

Le même cri se renouvela longtemps, chaque jour, exactement à la même heure, sauf quand Mlle Clairon soupait en ville. Il fut entendu, assure-t-elle, par ses voisins, ses amis et même par la police qu'elle avait avertie.

Appelée à Versailles à l'occasion du mariage du Dauphin (9 février 1747), quand elle se coucha, à trois heures du matin, elle entendit encore le cri fatal, ainsi que Mme Grandval, qui couchait dans un lit voisin.

Quelques jours après, à onze heures, elle entend un coup de feu qui paraissait tiré dans une de ses fenêtres. Un bruit semblable se fit entendre chaque jour pendant trois mois, ce qui aurait été constaté sur les registres de la police. Un soir qu'elle passait devant la maison qu'avait habitée M. de S..., le coup de feu traversa sa voiture.

Elle entendit ensuite des claquements de main, puis une musique harmonieuse.

Ces divers phénomènes se prolongèrent pendant *deux ans et demi*, temps pendant lequel elle avait connu M. de S...

Enfin, tout rentra dans l'ordre.

Plus tard, elle reçut la visite d'une ancienne amie de M. de

S..., qui lui rapporta ainsi les paroles qu'il avait prononcées avant de mourir : « La barbare!.. Elle n'y gagnera rien ; je la poursuivrai autant après ma mort que je l'ai poursuivie pendant ma vie!.. »

Elle crut voir dans cette menace une explication des faits qui venaient d'être rapportés.

Le temps et la réflexion ramenèrent peu à peu le calme dans son esprit, si longtemps troublé.

On ne peut évidemment attacher qu'une importance très relative au récit de Mlle Clairon. Peut-être fut-elle en butte à quelque mystification de la part de ses camarades de théâtre. Son imagination pouvait aussi beaucoup ajouter à la réalité.

Il est certain que son esprit était prédisposé, par son éducation, à croire au merveilleux. Au commencement de ses *Mémoires* (p. 9), elle écrivait ces lignes dont il est bon de tenir compte : « Des contes de revenants et de sorciers, qu'on me disait être des histoires véritables, étaient tout ce dont on m'entretenait. »

Quelque valeur que l'on accorde à ce document, il nous a paru intéressant de l'enregistrer ici, au moins à titre de curiosité.

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 29807

DOCUMENTS ORIGINAUX

EXPÉRIENCES

SUR LA TRANSMISSION MENTALE

(*Suite.*)

Du 7 janvier 1887 au 11 novembre, M... est endormie très souvent, afin d'être débarrassée, par suggestion, de maux de tête intolérables, et d'une sensation de boule qui occupe tout l'œsophage. Elle est affligée de malaises hystériformes, véritable Protée, qu'il faut chasser sans cesse par des suggestions appropriées. A part cela la santé générale est excellente, puisque depuis dix-sept ans que j'ai cette jeune femme sous les yeux, elle n'a jamais abandonné ses occupations un seul jour, pour cause de maladie.

Pendant les nombreuses séances de sommeil, j'ai essayé en vain la transmission mentale; jusqu'au 11 novembre je n'obtenais pas même trace d'exécution des ordres donnés : M... avait la pensée sans cesse en éveil, rêvait, et n'obéissait qu'à des ordres verbaux.

Un soir, pendant que j'écrivais mes notes sur elle que j'avais laissée endormie derrière moi, elle eut une hallucination spontanée très pénible, et se mit à fondre en larmes : je la calmai avec peine, et, afin de couper court à ces rêves, lui défendis de penser à quoi que ce fût, quand je la laissais dormir. Puis, réfléchissant que tous mes insuccès, à propos de la transmission mentale, pouvaient bien tenir à cet état poly-

idéique du cerveau, j'insiste dans ma suggestion et la formule ainsi :

— Quand vous dormez et que je ne vous parle pas, vous ne pensez absolument à rien : votre cerveau reste vide de pensées, afin que rien ne s'oppose à l'entrée de la mienne.

Je répète cette suggestion quatre fois, du 11 novembre au 6 décembre, jour où je pus constater pour la première fois, et d'une façon nette, la transmission de la pensée.

M... est endormie, depuis un instant, en somnambulisme idéique profond; je lui tourne le dos, et, sans un geste ou bruit quelconque, lui donne l'ordre mental suivant :

— Quand vous vous éveillerez, vous irez chercher un verre, y mettrez quelques gouttes d'eau de Cologne, et me l'apporterez.

Au réveil M... est visiblement préoccupée; ne peut tenir en place, et vient enfin se placer devant moi et me dit :

— Ah! çà! à quoi pensez-vous! et quelle idée avez-vous mise dans ma tête!

— Pourquoi me parlez-vous ainsi?

— Parce que l'idée que j'ai ne peut venir que de vous, et je ne veux pas obéir!

— N'obéissez pas si vous voulez; mais j'exige que vous me disiez immédiatement à quoi vous pensez.

— Eh bien! il me faut aller chercher un verre, y mettre de l'eau, avec quelques gouttes d'eau de Cologne, et vous l'apporter, c'est réellement ridicule!

Mon ordre avait donc été parfaitement compris, pour la première fois. A partir de ce moment, 6 décembre 1887, jusqu'à aujourd'hui, sauf dans de très rares journées, la transmission mentale, à l'état de veille ou de sommeil, est des plus nettes. Elle n'est troublée qu'à certaines époques, ou quand M... a des soucis très vifs.

SUGGESTIONS MENTALES PENDANT LE SOMMEIL

Le 10 décembre 1887, j'ai caché, à l'insu de M..., une montre arrêtée, derrière des livres, dans ma bibliothèque. Quand elle arrive, je l'endors et lui donne l'ordre mental suivant :

— Allez me chercher la montre qui est cachée derrière des livres dans la bibliothèque.

Je suis dans mon fauteuil, M... derrière moi, et j'ai soin de ne pas regarder du côté où est l'objet caché.

M... quitte brusquement son fauteuil, va droit à la bibliothèque, mais ne peut pas l'ouvrir, des mouvements réguliers, énergiques se manifestant toutes les fois qu'elle touche la porte, et surtout la glace.

— C'est là! c'est là! j'en suis sûre : mais ce verre me brûle!

Je me décide à aller ouvrir moi-même : elle se précipite sur mes livres, les sort, et saisit la montre qu'elle est toute joyeuse d'avoir trouvée.

Des essais analogues ont été faits, avec des ordres que me passait un de nos amis, écrits à l'avance et hors de la présence du sujet, et la réussite a été complète : mais si la personne qui me passe l'ordre lui est inconnue, elle refuse d'obéir, disant que ce n'est pas moi qui commande.

Un ami commun, R..., arrive un jour dans mon cabinet, pendant que M... est endormie, et me passe le petit billet suivant :

« Donnez à M... l'ordre mental d'aller me chercher une cigarette dans l'antichambre, de l'allumer et de me la présenter. »

M... est assise derrière moi; sans quitter mon fauteuil, lui tournant toujours le dos, j'envois l'ordre mental. M. R... a pris un livre et fait semblant de lire, tout en surveillant M...

— Vous m'embêtez! comment voulez-vous que je me lève?

— (Ordre mental.) Vous pouvez très bien vous lever; décroisez les pieds.

Après des efforts, M... parvient à décroiser les pieds (qu'elle croise toujours sous son siège), se lève et va, lentement et en tatonnant, vers une boite de cigares, les touche, puis se met à rire.

— Ah! non! je me trompe, ce n'est pas « mon vrai ».

Et elle va droit dans la pièce à côté, n'hésitant plus, prend une cigarette et la présente à notre ami.

— (Ordre mental.) Il y a autre chose à faire : allumez-la, tout de suite.

M... saisit une allumette, mais ne peut l'allumer facilement, je l'arrête et la renvoie dans son fauteuil.

M. N..., qui était convaincu que la transmission mentale est une supercherie, m'affirme que je ne pourrai jamais transmettre un ordre de lui à M...

Je l'invite à arriver chez moi, à cinq heures du soir, avec un ordre écrit, qu'il me communiquera seulement quand M... sera endormie, et *hors de mon cabinet*.

A 5 h. 10 min., N... arrive, et nous sortons, laissant M... en somnambulisme : quand nous sommes séparés de mon cabinet par les deux salles qui le précèdent, toutes les portes étant fermées, il tire un petit papier et me dit :

— Vous allez lire cet ordre, nous reviendrons tous les deux auprès de M..., et, sans gestes, vous le lui communiquerez.

— Parfaitement.

Sur le billet était écrit :

« Donnez l'ordre mental à M... de compter à haute voix de 5 à 1 : 5, 4, 3, 2, 1. »

Nous revenons à mon cabinet : je m'assieds à mon bureau comme toujours — j'ai l'habitude de prendre des notes sur M... au moment même des expériences, de façon à les rapporter avec une exactitude scrupuleuse — et j'envoie l'ordre mental de N..., tout en faisant semblant d'écrire.

— Vous vous imaginez sans doute que je ne sais pas compter ! je puis le faire de 1 à 50 000, si je le veux.

— (Mental.) Comptez de 5 à 1.

— Non ! je ne veux pas obéir à un ordre étranger : ce n'est pas vous qui commandez.

Tous mes efforts ont été inutiles ; il a fallu cesser l'expérience ; l'ordre a été certainement saisi ; mais M. N... s'est retiré, convaincu qu'il ne l'avait pas été, et que même le sommeil somnambulique était douteux ! ! !

Une expérience qui réussit toujours avec M... est celle qui consiste à lier *mentalement* le réveil à un mot, ou à un bruit quelconque. Tant que le mot n'est pas prononcé, ou le bruit

produit, M... reste impassible, ou donne quelquefois des signes d'impatience.

— Allons! dépêchez-vous! faites « mon vrai ».

Et elle s'éveille, dès que le mot est prononcé, ou le bruit produit, par un ami commun : cet essai, pour être concluant, doit en effet être exécuté hors de ma présence et à mon insu, dès que j'ai donné l'ordre mental, car on pourrait toujours supposer que c'est moi qui l'éveille mentalement, au moment voulu.

— (Ordre mental.) Quand M. R... abaissera sa jambe droite, vous vous éveillerez.

— Bien! J'ai compris.

Je sors : R... cause avec M...; remue, allume une cigarette, remue ses clefs, frappe la table (tous bruits auxquels on avait lié mentalement le réveil dans des essais antérieurs), rien n'y fait. Il abaisse enfin la jambe droite, qui était placée sur la gauche et M... pousse un soupir de satisfaction, et s'éveille lentement.

R... n'a absolument aucune influence sur elle : il ne peut absolument pas l'endormir; ses essais directs ont été tous infructueux. M... répond à toutes les tentatives par un grand éclat de rire.

Je dois encore noter ici une observation que j'ai faite souvent et que je n'ai vue relatée nulle part :

Quand M... est endormie, il m'arrive de choisir quel ordre mental je pourrais bien lui donner à exécuter au réveil. Il s'en présente plusieurs à mon esprit, en bloc; or, dès que j'ai choisi et avant que j'aie formulé mentalement le premier mot, M... s'écrie : « J'ai compris! »

Et si je l'éveille subitement, ne pensant plus à l'ordre choisi, ne l'ayant pas formulé intérieurement, il est exécuté parfaitement.

Il faut donc admettre que, dès qu'une idée éclôt dans mon cerveau, elle est perçue par le sien; comme si nos deux cerveaux n'en faisaient qu'un.

Les suggestions mentales à exécuter au réveil sont toujours très bien comprises, mais, si l'ordre lui déplaît, elle ne l'exécute pas : je n'ai jamais réussi à rendre quelqu'un invisible :

— Vous m'ennuyez! je ne veux pas! j'aurais l'air imbécile!

Cependant ce phénomène est très facile à obtenir par suggestion verbale; mais les essais de ce genre (invisibilité) fatiguent M..., à tel point que je ne les fais plus.

SOMMEIL A DISTANCE

M... peut être endormie par ordre mental, et *réveillée*, à une distance de plusieurs kilomètres, à l'heure précise fixée par moi, ou par un étranger. Mais ces expériences offrent un certain danger, si elles sont exécutées sans précautions.

Le sommeil est instantané dans la plupart des cas : si vous endormez votre sujet à sa croisée, devant une voiture lancée à toute vitesse, penché sur le feu, au milieu d'étrangers que son état va tromper, vous vous exposez à des accidents de diverse nature, mais très graves quelquefois; il faut donc les éviter absolument, savoir toujours exactement où est le sujet que vous endormez et avoir à portée un ami, qui a le pouvoir de l'éveiller, ce qui est facile à obtenir à l'aide d'une suggestion verbale.

M... est dans une maison voisine, à soixante mètres environ de mon cabinet, quand R... me propose d'essayer de l'endormir à distance. J'accepte, et envoie l'ordre pendant une minute, puis R... va rejoindre M...

Il la trouve debout, endormie, le doigt sur une grande carte de géographie.

— Eh bien! M..., vous dormez?

— Pardi! il vient de me dire — « que j'avais sommeil! »

Il se retire pour venir me faire part de ce succès. J'envoie l'ordre de réveil, et quand R... revient la trouver, il la voit, absorbée dans ses occupations, et ignorant absolument qu'elle vient de dormir.

Depuis ce moment, j'ai endormi M... certainement plus de cent fois, à distance, et je l'ai éveillée de même, à des moments où rien ne pouvait lui faire supposer une action de ma part. Mais j'ai été forcé de lui interdire énergiquement de dormir

sur mon ordre, qu'elle doit considérer comme nul, toutes les fois qu'elle n'est pas à tels ou tels endroits bien désignés, et où elle ne risque rien.

Sans cette précaution, le sommeil à distance est certainement très dangereux, surtout quand ce sont des kilomètres qui vous séparent du sujet.

Je vois bien poindre une objection: du moment que le sujet ne doit dormir que s'il se trouve à tels endroits (il y en a quatre différents et éloignés pour M...), il sait inconsciemment qu'il peut recevoir là un ordre de dormir; cela peut enlever de la précision à l'expérience, ou au moins une partie de sa valeur.

Non, répondrai-je; car M... ne dort *jamais* dans ces endroits-là, *jamais*, à moins d'un ordre de ma part : et le sommeil étant instantané; *arrêtant le mouvement commencé*, à l'heure précise où j'envois l'ordre, tout doute sur les causes du sommeil doit être écarté.

J'observerai enfin, qu'avant d'avoir pris la précaution ci-dessus indiquée, M... avait été endormie si souvent à distance, que ce phénomène doit être tenu pour certain.

L'expérience la plus intéressante a été faite à une distance de 300 kilomètres; la voici en détail :

M. R... doit venir, comme il le fait d'habitude, à mon cabinet, où il rencontrera M... tous les jours, pendant mon absence! Puis, il me télégraphiera l'heure et le jour où il veut que j'endorme M...

A partir de l'heure fixée, je dois envoyer l'ordre mental du sommeil pendant 5 minutes; pendant 10 minutes ensuite, un ordre mental à exécuter; et enfin l'ordre du réveil pendant les 5 minutes suivantes. Je dois, après ces 20 minutes, ne plus penser à M...

De façon à avoir tous les deux les mêmes heures, aussi exactement que possible, l'essai pouvant être fait plusieurs jours après mon départ, nous convenons de prendre celle du cadran intérieur de la gare, où R... ira le matin même du jour choisi par lui régler sa montre. J'en ferai de même de de mon côté.

Avant de partir, j'autorise R... à *éveiller* M... par ordre ver-

bal : Je donne ordre à M... de lui obéir, mais en cela seulement : et, afin d'être tranquille, je la fais éveiller par lui, devant moi, à plusieurs reprises.

R... essaie enfin de l'endormir, afin de voir s'il sera plus heureux que les autres fois ; mais on obéit avec une précision extrême à ma suggestion ; et l'éclat de rire lui répond toujours. Il peut l'éveiller, mais non l'endormir.

On va voir combien j'ai eu raison de prendre cette précaution. Tout cela étant préparé, je pars le 25 avril 1888.

Le 30 au soir, je recevais la dépêche suivante :

« A partir de demain, 10 h. 40. »

A 10 h. 30, je m'enferme à clef dans ma chambre, avec ordre de ne me déranger sous aucun prétexte.

A 10 h. 40, j'envoie l'ordre de sommeil.

A 10 h. 45. — Prenez le morceau de fonte qui est sur mon bureau et mettez-le dans la poche de R...

A 10 h. 55. — Éveillez-vous.

A deux heures, je recevais la dépêche suivante de R... :

« Réussite presque complète : lettre suit. »

Voir la copie de la lettre annoncée :

« Mon cher ami,

« A 10 h. 35, j'arrive dans votre cabinet, comme les jours précédents, et j'y trouve M... occupée à nettoyer les rayons de votre bibliothèque. Je m'assieds à votre bureau et prends un livre.

« A 10 h. 42, M... bâille, vient s'asseoir *et dort*.

« — Que faites-vous ?

« — Il est bien badine ! il vient de me dire que j'avais bien sommeil ! mais il se trompe ! et je me suis bien gardée d'obéir ! ! !

« — Parfaitement ! eh bien, malgré tout, essayez de saisir sa pensée et obéissez-lui.

« Je ne m'occupe plus d'elle afin de ne pas gêner l'exécution de l'ordre que vous devez donner à cet instant : je note soigneusement tout ce qu'elle fait ou dit, de façon à voir si c'est bien ce que vous commandiez.

« — Il m'ennuie!... Quel mal à la tête il me donne!... C'est une barre autour de mon front!... Pourquoi pense-t-il à moi ainsi?... etc.

« A onze heures, la voyant toujours endormie, je suppose que votre ordre de réveil n'a pas été compris : Je l'éveille doucement, nous causons un instant, et je pars.

« R... »

Donc, on n'avait pas compris mon ordre relatif au morceau de fonte et au réveil.

On peut faire à cette expérience une objection : Ne serait-ce pas R... qui, sachant très bien qu'elle devait dormir ce matin-là, l'aurait endormie lui-même inconsciemment? Malgré tous les insuccès de R..., quand il a voulu l'endormir, cette objection a de la valeur et enlève à l'essai ci-dessus la netteté parfaite qu'il sera possible d'avoir plus tard.

Voici, en effet, comment est préparée la prochaine expérience :

1° R... viendra tous les jours à mon cabinet, à la même heure, et y restera avec M... trente minutes.

2° Il ignorera absolument le jour où j'agirai; il se contentera de noter soigneusement tout ce qui pourra se passer d'anormal.

3° Je lui télégraphierai dès que j'aurai agi.

Il faut que le sommeil se soit produit *exactement* au jour et à l'heure où j'aurai envoyé l'ordre.

Dans les essais faits à quelques centaines de mètres, j'avais déjà observé que le réveil était très difficile et qu'il n'était pas toujours obtenu : de là, la précaution, prise heureusement, de faire éveiller M... par R... Il serait très désagréable d'endormir son sujet et de le laisser plusieurs jours, sans le savoir, dans cet état.

TRANSMISSION MENTALE A L'ÉTAT DE VEILLE

A l'état de veille, il est possible de donner à M... un ordre à exécuter; mais il faut qu'elle soit tranquille au moment où elle le reçoit.

Nous n'avions jamais fait d'essais de ce genre, quand R... me propose un jour d'essayer de faire venir M... dans l'appartement où nous sommes : M... est dans une maison voisine et ne peut savoir que nous sommes actuellement dans un kiosque, au fond d'un jardin.

Je lui donne, pendant trois minutes, l'ordre mental de venir. Je pensais avoir échoué et continue énergiquement pendant trois minutes encore : elle ne vient pas.

Nous considérions l'essai comme manqué, quand la porte s'ouvre brusquement et M... paraît...

— Ah çà ! Vous croyez que je n'ai pas autre chose à faire! Pourquoi m'appelez-vous? il m'a fallu tout laisser!

— Nous voulions vous dire bonjour.

— Bon ! Je m'en vais maintenant.

Elle nous serre la main et part vite; quand j'ai l'idée de l'arrêter net à la grille.

— (Mental.) Je vous défends de sortir! Vous ne pouvez ouvrir la grille : revenez.

Et la voilà qui revient, furieuse, demandant si l'on se moque d'elle.

Or, pour envoyer ce dernier ordre, je n'avais point remué de place, et M... était complètement invisible derrière les massifs du jardin; j'étais du reste loin de la croisée.

Je lui dis que cette fois elle pourra ouvrir et la laisse aller.

Je termine par une autre expérience du même genre, qui n'a réussi qu'en partie, mais qui montre quelle est l'intensité de la transmission mentale entre M... et moi.

Je pars, un matin, sans songer à M... : je dois être absent toute la journée, à 38 kilomètres d'elle.

A 2 h. 30, j'ai l'idée de lui envoyer un ordre mental et lui répète pendant dix minutes.

— Allez immédiatement dans la salle à manger : vous y prendrez un livre qui est sur la cheminée, vous le monterez à mon cabinet et vous vous assiérez dans mon fauteuil, devant mon bureau.

J'arrive chez moi dans la nuit :

Le lendemain, dès que je vois M..., et avant même de me dire bonjour :

— J'en ai fait une bonne, hier! Il faut croire que je perds la tête, parfois! Figurez-vous que je suis descendue sans savoir pourquoi, ai ouvert la porte de la salle à manger, puis suis montée dans votre cabinet et me suis assise dans votre fauteuil. J'ai remué vos papiers, puis suis retournée à mon travail.

L'ordre avait donc été compris; mais on n'est pas entré dans la salle à manger, et on n'y a pas pris le livre.

J. H. P. [1]

(*A suivre.*)

1. L'auteur de ces expériences est un de nos amis; il aurait voulu nous permettre de livrer son nom au public, mais, en raison de la situation importante qu'il occupe, cela aurait pu l'exposer à quelques inconvénients.

TÉLÉPATHIE ET LUCIDITÉ

CAS DE LA RUE DE RENNES

Note de M. Guinard.

J'ai habituellement pour dentiste, un de mes amis installé loin de chez moi, dans le quartier de l'Opéra. Comme sa clientèle a pris une extension considérable, je n'ai pas le temps de faire de longues stations dans son salon d'attente, et je me suis décidé, au commencement de cette année, à demander quelques soins à un de ses collègues qui exerce à quelques pas de chez moi, M. Martial-Lagrange.

Je donne ces détails pour bien montrer que je n'étais pas en relations avec ce dernier; car je l'ai vu pour la première fois au début de cette année, 1891.

Un soir du mois de septembre, je me couche comme d'ordinaire, vers 11 heures et demie: je suis pris, vers 2 heures du matin d'une rage de dents des plus insupportables, et je reste éveillé tout le reste de la nuit. Je souffrais assez pour ne pas pouvoir m'endormir, mais non pas au point d'être dans l'impossibilité de penser à mes affaires courantes. Comme j'étais sur le point de terminer un mémoire sur « Le traitement chirurgical du cancer de l'estomac », je passai une partie de la nuit à méditer sur ce sujet et à faire le plan de mon dernier chapitre. Souvent mon travail de tête était interrompu par une poussée douloureuse plus aiguë, et je prenais la ferme résolution d'aller dès le lendemain matin trouver mon voisin, M. Martial-Lagrange, pour le prier d'arracher la dent malade.

J'insiste sur ce point : pendant cette longue insomnie, ma pensée a été absolument concentrée sur ces deux sujets (et cela avec d'autant plus d'intensité que tout était dans le calme

et l'obscurité autour de moi) : d'une part mon mémoire sur le traitement chirurgical du cancer de l'estomac, où j'étudie l'extirpation de la tumeur au bistouri, et de l'autre le dentiste en question et l'ablation de ma mauvaise dent.

Dès 10 heures du matin j'arrive dans le salon d'attente, et, dès que M. Martial-Lagrange soulève la portière de son cabinet, il s'écrie : « Tiens, comme c'est bizarre, j'ai rêvé de vous toute la nuit. »

Je lui réponds en plaisantant : « J'espère au moins que votre rêve n'a pas été trop désagréable, bien que j'y fusse mêlé.

— Mais, au contraire, reprend-il, c'était un horrible cauchemar; *j'avais un cancer de l'estomac*, et *j'étais obsédé de l'idée que vous alliez m'ouvrir le ventre pour me guérir.* »

Or, j'affirme que M. Martial-Lagrange ignorait absolument que, cette nuit-là, j'étudiais précisément cette question; je ne l'avais pas rencontré depuis plus de six mois, et nous n'avons aucun ami commun.

J'ajouterai que c'est un homme de 45 ans environ, névropathe, très émotif.

Voilà le fait dans toute sa simplicité. Ce n'est pas un racontar de seconde ou de troisième main, puisque c'est de moi-même qu'il s'agit.

Est-ce une simple coïncidence?

Cela me paraît bien improbable.

Ne serait-ce pas plutôt une observation à rapprocher des cas authentiques de télépathie? Ce qu'il y a de particulier ici, c'est mon état de veille à moi, et c'est la pensée du dentiste influencé ou suggestionné pendant le sommeil.

On dit couramment, probablement depuis des siècles, lorsqu'on s'occupe avec insistance de quelque absent : « Les oreilles ont dû lui tinter. » Ce dicton serait-il basé sur des faits de télépathie analogues au mien ?

C'est une simple interrogation que je fais : je laisse à d'autres le soin d'y répondre.

Octobre 1891.

Dr Aimé Guinard.
Chirurgien des hôpitaux de Paris.

17 novembre 1891.

Lettre de M. Martial-Lagrange.

Voici le récit de mon rêve, ou plutôt de mon cauchemar.

Il m'arrive souvent d'avoir un point douloureux à l'estomac.

Ce soir-là pourtant, je me couchai sans avoir souffert; ce qui ne m'empêcha pas toute la nuit de rêver que j'étais atteint d'un cancer du pylore.

Aussitôt je priai ma femme de vouloir bien prévenir le docteur Guinard pour qu'il vienne m'opérer.

Ma femme et mon fils se mirent contre moi en me disant qu'il valait mieux, dans mon intérêt, prendre un chirurgien plus expérimenté et ayant plus de pratique. Mais je n'avais confiance que dans un seul homme, le docteur Guinard.

Bref, M. Guinard vient, me donne le chloroforme et m'opère.

Comme dans tous les rêves, une parfaite guérison eut lieu. J'étais débarrassé de mon cancer, grâce à l'entêtement que j'avais mis à ne vouloir être opéré que par M. Guinard.

La suite est plus curieuse; le matin, vers 11 heures, je vois entrer dans mon cabinet le docteur Guinard, qui venait me trouver pour le soulager d'une douleur que lui causait une molaire.

Quand je le vis, je fus un peu étonné; et mon rêve me revint à la mémoire.

Je lui en fis part; et, de son côté, il m'avoua qu'il avait rêvé que sa dent le taquinait et qu'il fallait qu'il vient me voir ce matin-là pour recevoir mes soins.

Je sus alors que M. Guinard s'occupait d'écrire un traité sur le cancer de l'estomac, ce dont j'étais absolument ignorant, n'ayant pas vu le docteur depuis trois semaines ou un mois.

MARTIAL-LAGRANGE.

CAS DE CHATEAUROUX

Lettre de M. Ch. Roux à M. Dariex.

Châteauroux, le 20 juillet 1892.

Samedi dernier j'eus l'occasion de lire un article sur les aveugles-nés, paru dans le dernier numéro de la *Revue scientifique*. L'auteur y parlait de l'opération de la cataracte chez les aveugles-nés, et, contrairement à ce que je croyais, tendait à démontrer que les objets leur paraissaient situés à une certaine distance, et non pas tout contre leur œil. Cette conclusion me frappa et, toute la soirée du samedi, je m'efforçai d'imaginer les expériences qui pourraient trancher la question d'une façon définitive; toutefois je n'en parlai à personne à la maison.

Or, le lendemain matin, ma mère me dit : « J'ai rêvé de toi cette nuit. Figure-toi que je voyais un petit enfant *qui venait de naître;* alors tu es venu et très tranquillement, *avec un couteau, tu lui as fendu les yeux*, pour les agrandir, disais-tu. » Il est à remarquer que ma mère n'avait pas eu sous la main ce numéro de la *Revue scientifique;* j'avais lu cet article à la bibliothèque de la ville.

Est-ce une simple coïncidence? Cela serait bien étrange; remarquez comme le rêve reproduit bien toute ma pensée : non seulement ma mère a vu que « je fendais les yeux avec un couteau », mais encore que je le faisais sur un « enfant qui venait de naitre ». N'est-ce pas la traduction littérale de cette idée : l'opération de la cataracte chez les aveugles-nés?

Les deux phrases soulignées sont textuelles, je les ai notées telles que ma mère me les avait dites, spontanément étonnée par l'étrangeté de son rêve, sans que je lui fasse aucune question.

D'autre part, s'il y a eu suggestion, c'est bien à mon insu, et sans que ma mère en ait eu même le soupçon.

JEAN CH. ROUX.
Étudiant en médecine.

En réponse aux questions que nous lui avons adressées M. Ch. Roux nous écrit :

MONSIEUR,

Voici les quelques détails que j'ai pu recueillir à propos du rêve de ma mère.

Il y a déjà un mois et demi que la chose a eu lieu ; aussi ma mère, n'ayant attaché à ce rêve qu'une importance secondaire, et, craignant dans son récit de négliger quelque détail important, a-t-elle mieux aimé que je vous communique les notes prises par moi le jour même. Je vous transcris ce que j'écrivis le 17 juillet, immédiatement après que ma mère m'eut raconté son rêve.

« Hier, samedi, à la Bibliothèque de la ville, je lus, dans la *Revue scientifique* du 16 juillet, un article sur les *aveugles-nés et l'opération de la cataracte.*

« Je songeai même à cet article pendant toute la soirée, comme l'atteste la note précédente (où j'écrivis les réflexions suggérées par cet article). Néanmoins, à la maison, je n'en soufflai pas un mot, personne ne s'y intéressant.

« Or, ce matin, maman me dit : « J'ai fait cette nuit un très drôle de rêve. Un petit enfant venait de naître, il était là, tout nu, très petit, alors tu es venu et très tranquillement, avec un couteau, tu lui as fendu les yeux, pour les agrandir, disais-tu. Voilà, puis j'ai rêvé d'autre chose. »

Quant à l'heure de ce rêve, ma mère ne s'en est pas rendu compte ; une seule chose est certaine, c'est que je dormais quand ma mère a eu ce rêve. Peut-être ai-je aussi, de mon côté, rêvé d'opération sur les aveugles-nés ? En tout cas, si cela a été, je n'en ai gardé aucun souvenir ; car je me rappelle parfaitement qu'il me fut impossible de déterminer ce dont j'avais rêvé cette nuit-là. Je joins à ma lettre quelques mots de ma mère, pour vous attester que les choses se sont bien passées comme je vous les raconte.

JEAN-CH. ROUX
Étudiant en médecine.
61, rue de la République, Châteauroux.

Attestation de Mme Roux.

MONSIEUR,

J'atteste que toutes ces choses se sont bien passées comme mon fils vous les raconte dans sa lettre.

T. ROUX.

3 septembre 1892.

CAS DE SÉBASTOPOL

Lettre à M. Ch. Richet.

Paris, le 12 juin 1891.

Vous m'avez demandé d'écrire le récit que je vous ai fait l'autre soir; voici le résumé de mes souvenirs :

En 1855, pendant la guerre de Crimée, j'avais 20 ans, j'étais lié avec deux jeunes gens : MM. G... et P...-X..., dont le frère aîné A..., lieutenant du génie, servait devant Sébastopol; G..., mon contemporain, terminait, en même temps que moi, ses études de droit. P..., plus jeune, se préparait aux examens de l'École polytechnique; en même temps, il suivait avec une grande assiduité les séances de magnétisme du baron Dupotet, se faisait magnétiser, magnétisait lui-même une vieille bonne qui avait élevé lui et ses frères.

Un soir, nous fumions après dîner, dans le petit appartement de garçon que G... occupait au-dessus de son père. P... disparut pendant quelques instants, puis rentra tout pâle et en proie à une grande émotion. Il venait de magnétiser sa vieille bonne, et celle-ci lui avait dit, dans son sommeil, qu'elle voyait A..., l'officier du génie, blessé grièvement; son bras était pendant, sa tunique, ouverte par devant, laissait voir sa chemise ensanglantée.

Quelques jours après, le père de mes amis recevait la nouvelle qu'à la date où la vieille bonne avait eu sa triste vision,

un dimanche soir, si je ne me trompe, son fils, étant de service dans les tranchées, avait dû repousser une sortie des Russes, qui avaient culbuté nos ouvrages d'attaque : en excitant ses sapeurs à les rétablir, A... avait eu un bras emporté par la mitraille qui avait, en même temps, effleuré l'épiderme de son ventre et brûlé sa chemise.

B...

Ancien magistrat[1].

1. Notre excellent ami M. B..., qui nous a communiqué ce fait, a cherché à avoir des documents plus complets sur le cas qu'il nous a transmis ; mais les personnes dont il s'agit n'ont pas voulu ni pu donner une affirmation quelconque, à l'appui de cet ancien récit.

(Ch. R.)

DES PRÉMONITIONS

Par Richard HODGSON

Dans l'*Arena* de février et de septembre 1890, j'ai essayé de présenter au lecteur quelques-unes des difficultés que soulèvent les diverses explications d' « histoires de fantômes » et j'ai montré la nécessité où nous sommes d'acquérir plus de connaissances concernant les fantômes des vivants, avant de pouvoir espérer expliquer les fantômes des morts.

Comme cela arrive aussi de temps en temps dans toutes les autres branches de la science, nous nous trouvons en face de certains problèmes pour la solution desquels je prétendais que, ce dont nous avons le plus besoin, ce ne sont pas des théories, c'est une plus grande accumulation d'expériences bien établies.

M. Frédéric W.-H. Myers, dans son intéressant article de l'*Arena* de septembre, exprimait fortement le même désir, en se plaçant à un point de vue qui semble au premier abord entièrement différent : il souhaitait que les faits dont nous nous occupons fussent acceptés par la majorité du monde savant, « afin qu'il se produisît une perturbation générale des systèmes scientifiqnes ». En y réfléchissant davantage, pourtant, le lecteur remarquera que la conviction de la vérité d'un fait et l'acceptation d'une théorie relative à ce fait, se forment si souvent ensemble dans notre esprit, qu'il est difficile que celle-là augmente sans que celle-ci ne s'établisse aussi plus fortement. Si le fait ne peut trouver de place dans aucune des anciennes conceptions, il faudra généralement qu'une nouvelle conception se forme avant que le fait soit tout à fait reconnu comme positif, et de là vient en partie, qu'un témoignage de grande valeur sera négligé ou rejeté parce qu'il n'y

a pas encore de classification naturelle, bien claire et bien établie, où les faits observés semblent pouvoir venir se placer. Je m'imagine, il est vrai, que très vraisemblablement il ne se passera pas beaucoup d'années avant que la théorie générale de la télépathie soit largement acceptée dans le monde scientifique. Mais, même en ce cas, quoique ce soit un grand pas de fait, nous ne sommes qu'au commencement de nos investigations. La télépathie, dans le monde moral, est probablement plus vaste dans ses explications que la gravitation, dans le monde physique. De même que l'attraction proprement dite peut se manifester sous différentes formes, telles que la cohésion, le magnétisme, la gravitation, formes qui varient suivant les substances, la distance, etc., de même la télépathie pourrait être un ordre de faits comprenant plusieurs modes de communications mentales très différentes. Quelles sont exactement les conditions nécessaires pour la transmission télépathique du côté de l'agent ainsi que du côté du percipient ? y a-t-il quelque chose d'analoque dans le monde physique ?

De nombreuses et importantes questions se posent, quant au *modus operandi* de la télépathie, et nous n'avons encore aucune réponse à y faire. Nous reconnaîtrons sans doute que la découverte de conditions définies, favorisant la télépathie ou même limitant ses manifestations, aurait plus d'influence pour la faire accepter, par l'esprit scientifique ordinaire, que des volumes d'expériences spontanées, quelque valables que soient celles-ci.

Mais si d'importants problèmes restent sans solution, concernant les détails de l'action télépathique en général. Si de nombreuses difficultés nous arrêtent quand nous examinons les hypothèses qui se présentent plus spécialement quand on essaie d'expliquer les fantômes des vivants et des morts, que dire d'une autre classe de faits psychiques sur lesquels je voudrais attirer l'attention et que nous avons désignés sous le nom de « prémonitions » ? En langage ordinaire ce terme est souvent appliqué à des cas où le percipient est prévenu de ce qui arrive ou est arrivé, à distance, avant que la nouvelle lui parvienne par les moyens ordinaires. Il peut être prévenu d'une façon très vague, comme par une dépression morale, ou

bien il peut percevoir, par vision antériorisée, une représentation de l'événement, mais ces cas doivent être groupés sous le titre de fantômes des vivants (voir l'*Arena* de septembre 1890) et non sous celui de prémonitions. Voici par exemple, Mme Hadselle, venue pour passer l'après-midi et la soirée avec des amis, ressent, juste avant le thé l'impression d'une crainte étrange, suivie de la conviction que son fils est en danger, et quand, en conséquence, elle insiste pour rentrer chez elle, à plusieurs milles de là, et qu'après une recherche anxieuse elle trouve son fils étendu, sans connaissance, dans sa chambre à coucher qui était remplie de fumée parce qu'il avait mis du bois humide à sécher dans le four. — Ce n'est pas dans la catégorie des impressions prémonitoires que nous classerons celle de cette dame qui lui permit de sauver la vie de son enfant. Nous en dirons autant du cas de cette dame bien connue qui, au moment où elle se dirigeait en hâte, dans une demi-obscurité, vers l'ascenseur, à un des étages supérieurs d'un hôtel de Bock-Bay à Boston, fut brusquement arrêtée par l'image d'un homme debout juste entre elle et l'entrée de l'ascenseur, et s'aperçut alors, comme l'ascenseur montait, que la porte de la cage était ouverte et qu'il n'y avait personne. De même encore, nous n'appellerons pas prémonitoire l'impression qu'eut l'ingénieur Seaver dirigeant son train dans l'obscurité sur la ligne de l'Illinois central, le 4 juillet 1890, à deux heures du matin, avec deux cents voyageurs : il eut la vision d'une longue portion de voie avec « un carré découpé et enlevé dans cette voie », puis, aussitôt après, il lui semble entendre chuchoter à son oreille : « Mon fils, le pont est rompu » : il serre les freins, ralentit le train, et trouve, en examinant la ligne en avant, qu'un pont long de trente-cinq pieds avait été brûlé et qu'il ne restait plus que les rails mis à nu, s'étendant le long de cet espace de trente-cinq pieds. Dans tous les cas de ce genre il est évident que la connaissance de l'avenir n'est pas impliquée, quelque supra-naturelle que puisse être une telle connaissance du présent. De plus, nous ne considérons pas comme prémonition l'impression ressentie en rêve ou autrement, faisant croire qu'une lettre d'une certaine personne va arriver, si la lettre a été écrite ou

même pensée par celui qui l'écrira avant le moment de l'impression. Je pourrais citer les cas où une dame, qui eut souvent des impressions de ce genre, se donna la peine, pendant quelques temps, dans l'intérêt de nos recherches, de consigner ses impressions et de les écrire à un ami immédiatement, et avant toute vérification. Mais ces impressions non plus n'étaient pas prémonitoires, elle étaient probablement télépathiques et dues à l'auteur des lettres. J'en dirai autant naturellement, *mutatis mutandis*, des cas où est prévue l'arrivée d'une personne, etc., lorsque celle-ci est déjà en chemin ou décidée à venir. La prémonition n'est donc pas la connaissance supra-naturelle du présent ou du passé, même lorsque, complétée par le raisonnement ordinaire appliqué au futur, elle prend l'apparence d'une prédiction. Elle implique plutôt un avertissement supra-naturel du futur même. Le récit suivant fera mieux comprendre ce que je veux dire, bien que je n'aie pas besoin d'avertir que je suis loin d'affirmer qu'il y ait plus qu'une simple coïncidence. Des trois dames qui ont signé, l'une m'est bien connue.

27 juillet 1891.

La nuit du mercredi 15 juillet 1891, miss C... rêva qu'elle trouvait diverses petites pièces de monnaie, et aussi qu'elle ramassait quelque chose de brillant, un dé à coudre, à ce qu'il lui semblait, avec trois initiales gravées dessus.

Le jeudi matin, 16 juillet, elle raconta le rêve à table, au déjeuner, et dit qu'elle croyait qu'une des trois initiales était un H et qu'elle ne pouvait pas bien se rappeler les autres. Mes initiales étant H.-P K. je dis en plaisantant : Les initiales étaient probablement H.-P. K. Je pense que ce doit être mon dé. Miss C... parla aussi d'une grande porte rustique qu'elle vit dans son rêve et au-dessus de laquelle elle voyait une petite bande de ciel. Le matin du jour suivant (vendredi 17 juillet) je travaillais dehors, ratissant près de la grange, et après une heure environ de travail, je m'aperçus que j'avais perdu une petite broche que j'avais attachée à mon ruban de ceinture, elle était d'une mode ancienne en perle, avec une lourde monture en or. Je désespérai de la retrouver à cause

de la longueur du temps que j'avais passé à travailler, du grand nombre d'endroits où j'avais été et parce que tout cela s'était fait dehors.

A la maison, quelques-unes des jeunes filles se mirent à chercher la broche. Une d'elle, nommée Jennie, alla avec miss C..., sous la grange, c'est-à-dire à l'endroit situé entre le sol et le premier plancher de la grange (qui est bâtie sur le penchant d'une colline). Elle croyait peut-être trouver ma broche là, au milieu des débris que j'avais poussés du dehors, à travers une étroite ouverture, entre la maçonnerie des fondations de la grange et la partie en charpente. En voyant cette maçonnerie grossière des fondations avec la bande de ciel au-dessus, entre la maçonnerie et la charpente, miss C... se rappela son rêve. Elle le raconta à Jennie qui se mit alors à passer la pointe d'un clou le long des étroits bandeaux de pierre saillants et trouva la broche qui était restée sur l'un deux.

Cette histoire racontée ainsi fait croire à une prémonition, mais si les circonstances avaient été différentes et si miss C... avait rêvé, la nuit de vendredi, qu'elle allait sous la grange et trouvait la broche sur la pierre saillante et si le lendemain elle l'avait cherchée et trouvée là, nous aurions dit que ce cas indiquait la clairvoyance du présent; mais nous ne l'aurions pas classé dans les prémonitions.

Peut-être le lecteur pensera-t-il : de semblables faits sont-ils des prémonitions dans le sens indiqué ci-dessus. Je répondrai que je n'en sais rien. Nous avons beaucoup de cas classés provisoirement sous cette étiquette. Et je ne mets pas en doute que quelques-uns se soient présentés réellement comme ils sont racontés. Mais comment prouverons-nous que ce ne sont pas des coïncidences fortuites? Comment nous convaincrons-nous nous-mêmes que parmi ces myriades d'impressions prémonitoires à l'état de veille ou pendant le sommeil, il y en a eu assez de bien établies comme véridiques, pour que nous puissions supposer quelque causalité entre la connaissance révélée par le rêve ou l'impression et l'événement subséquent? Quelle est la nature de cette causalité? Y a-t-il une « superconscience » douée de prévision, latente chez chacun de nous, qui permet parfois à la conscience ordi-

naire d'entrevoir une lueur de l'avenir ? Ou bien serait-ce quelqu'ami qui, après avoir quitté cette terre et être parvenu à de plus hautes connaissances dans une vie supérieure à la nôtre, redescendrait nous avertir d'un danger que nous ne pouvons voir avec nos yeux d'aveugles ? Ou bien y a-t-il, plus haut encore, quelque guide invisible qui soulève pour un moment le voile qui cache l'avenir à nos yeux et nous laisse pleins d'étonnements devant les mystères qui nous environnent, et nous fait entr'apercevoir que notre vie ici-bas n'est que l'ombre de l'état glorieux qui nous est réservé ? Y a-t-il un royaume où le temps n'existe pas, un état de l'esprit où le passé, le présent et le futur ne sont qu'un ? Hélas ! Nous nous dupons nous-mêmes avec des mots ; nous nous trouvons en face de l'extrême difficulté que je signalais en commençant cet article, la difficulté de formuler une théorie précise. Et c'est pourquoi il nous faudra sans doute beaucoup plus de preuves pour établir la réalité des prémonitions, que nous n'en avons déjà obtenues pour la télépathie. Mais comme M[me] Sidgwick l'a montré en 1888 dans son article sur les prémonitions (*Proceedings* S. P. R. Part. XIII) les preuves de cette réalité sont de beaucoup inférieures à celles de la télépathie, et elle donne les chiffres suivants.

Dans les *Phantasms of the Living*, en laissant de côté le supplément, il y a 359 cas de télépathie spontanée, dont environ 18 p. 100 sont des rêves. Ces 397 cas sont tous de première main et choisis, sur un nombre beaucoup plus considérable, comme les meilleurs trouvés dans les différentes catégories. J'ai choisi pour la présente étude 38 cas de prémonitions, de première main, dont 24 sont des rêves. Mais, comme je ne veux pas qu'on s'en rapporte à mon propre choix, prenons l'ensemble des cas de première main, bons, mauvais ou passables. Nous en avons 240, c'est-à-dire environ les deux tiers seulement du nombre des cas *choisis* de télépathie spontanée, et sur ces 240, environ 66 p. 100 sont des rêves.

Bien que depuis le jour où M[me] Sidgwick écrivait ces lignes, nous ayons reçu quelques cas très frappants et détaillés de « Prémonitions », cependant il en faudrait un beaucoup plus

grand nombre et surtout des cas récents et bien documentés, avant que nous puissions regarder comme absolument démontré le rapport de causalité existant entre l'impression et l'événement, et il faut ici que j'appuie de nouveau sur ce point, que, ce qui nous empêche surtout d'accepter encore ces faits, c'est qu'ils nous paraissent inintelligibles. Aussi longtemps que, pour me servir d'un ancien exemple, nous ne pouvons rien dire d'eux, sinon « qu'ils tombent du ciel », comme on l'a dit longtemps des aérolithes, on discutera ces faits et on les niera; mais peut-être un jour montrera-t-on qu'ils font partie d'un système régulier et qu'il sont les manifestations, exceptionnelles si l'on veut, mais positives, des forces fondamentales qui régissent l'univers. Il est vrai que cette solution semble encore éloignée, et, quant à présent, si, pour éclairer la question, nous cherchons à analyser les expériences mêmes, nous trouvons encore une fois que nos conclusions doivent dépendre en partie du progrès fait dans les autres branches de nos recherches. Prenons, par exemple, les cas suivants. Le premier me vient de Mme W... et est daté du mois de mars de cette année.

En octobre 1880 je quittai ma maison de Saint-Louis pour aller à New-York retrouver ma fille, Mme C..., qui devait bientôt accoucher. Le Dr R..., médecin âgé et bien connu, était le médecin de la famille. Son cabinet, aussi bien que celui de M. C... était loin de là dans la partie basse de la ville, tandis que la famille habitait à X... Il fut convenu avec le Dr R... qu'il viendrait aussitôt qu'on le demanderait. La nourrice fut retenue, et tout préparé de manière à ce qu'il ne pût y avoir ni retard ni confusion.

Le 22 janvier, je crois, un samedi, une terrible tempête de neige et de grésil sévit sur la région de New-York, au point que les lignes télégraphiques, furent brisées et le service fut interrompu pendant un certain temps.

La nuit de vendredi, je rêvai que l'accouchement de ma fille commençait; que, par suite de quelque raison mal définie, nous ne prévenions pas M. C... qui devait amener le docteur; que nous envoyions chercher la nourrice qui venait; que,

comme le temps passait et que ni M. C... ni le docteur ne venaient, nous commencions à nous effrayer ; qu'enfin j'entendais M. C... sur l'escalier et lui criais « Oh, Chan, pour Dieu ! amenez un médecin ! Ada peut accoucher d'un moment à l'autre » ; qu'il repartait en hâte, et que je revenais près du lit de ma fille, qui était au paroxysme de l'inquiétude et de la douleur ; que tout d'un coup je croyais savoir ce qu'il fallait faire ; que je la délivrais, soignant la mère et l'enfant et que peu à près M. C... venait, amenant avec lui un médecin grand, jeune, aux yeux bruns, aux cheveux noirs, au teint rouge, et habillé de noir, avec un pantalon gris, une veste grise, une cravate bleue clair et une épingle de corail. La cravate attira particulièrement mon attention. Le jeune docteur déclara que Mme C... avait été soignée comme il fallait et partit. Puis un instant après, le docteur R... arriva disant qu'il avait été forcé de s'éloigner et dans l'impossibilité de revenir, mais que pour Mme C... tout allait bien.

Le matin à déjeuner je racontai mon rêve à M. C... et à ma fille, mais aucun de nous n'y attacha d'importance. Cependant, comme les jours passaient, le souvenir de ce rêve me revenait avec tant de persistance que lundi je dis à M. C... : « Je voudrais que nous puissons touver un moyen de vous envoyer un mot rapidement ; car, avec les lignes télégraphiques interrompues, comment ferions-nous, dans le cas où Ada serait prise des douleurs et vous loin d'ici ? » M. C... sourit et dit : « Je parie que vous êtes tourmenté par votre rêve ; mais, pour vous faire [plaisir, j'écrirai un télégramme et le laisserai avec des instructions au bureau du district. Si les lignes ne sont pas rétablies, ils m'enverront un garçon. »

J'ai oublié de dire que M. C..., samedi, parla à un ami, M. B..., de mon rêve ; et que, dans la soirée, M. B... vint et parla en plaisantant de ce rêve. Dans l'après-midi de samedi, Mme B... et miss E... vinrent, et ma fille leur raconta le rêve. Mardi, entre neuf heures et dix heures, ma fille fut prise des premières douleurs de l'enfantement. Aussitôt que nous sûmes son état, j'envoyai la bonne avec le télégramme au bureau du district, et je fis chercher la nourrice qui arriva une demi-heure environ avant la naissance de l'enfant. Comme le temps

passait et qu'il devenait probable qu'à un moment donné les services d'un accoucheur pourraient être indispensables, ma fille et moi nous étions très effrayés; car je n'avais aucune idée de la manière de s'y prendre; c'était comme dans mon rêve, de sorte que je courais à la fenêtre pour voir si l'on apercevait M. C... et le docteur, puis je revenais près de ma fille. Enfin j'entendis M. C... dans l'escalier et lui criai d'amener vite quelque médecin, car Ada était sur le point d'accoucher. M. C... sortit en hâte, et je revins près de ma fille. Elle me regarda avec terreur et dit: « Oh! qu'allons-nous faire? » Alors arriva une chose que je voudrais bien qu'on m'expliquât. En un instant toute idée de demander un aide me quitta, ainsi que tout sentiment de sympathie autre que celui que peut éprouver un médecin très froid et expérimenté. Je m'entendis dire d'un ton péremptoire « Ada, n'ayez pas peur, je sais très bien ce qu'il y a à faire; tout ira bien. » Elle me regarda d'un air surpris et répondit: « Si vous n'avez pas peur, je n'aurai pas peur non plus ». La nourrice fut prise d'une telle frayeur qu'elle sortit de la chambre. Je courus après elle d'une manière qui ne m'était pas habituelle et lui expliquai comment il fallait m'aider. — Je ne crois ni convenable ni nécessaire d'entrer dans les détails — qu'il me suffise de dire que je réussis parfaitement, bien qu'il y eût des complications dont les résultats auraient pu être graves. M. C... alla chez sept médecins avant d'en trouver un. Enfin il arriva, suivi d'un jeune docteur. La nourrice habillait le bébé. Ma fille reposait tranquille, et j'étais assise dans un coin de la chambre, accablée, et me demandant si je n'allais pas me trouver mal. En quelques minutes je me remis et m'avançai près du lit de ma fille, où le jeune médecin était en train d'examiner si tout allait bien. Quand il se retourna, M. C... nous présenta (je crois qu'il s'appelait White), je fus surprise de trouver qu'il ne m'était pas du tout inconnu et je dis: « Mais, docteur, nous nous sommes déjà rencontrés, mais je ne me rappelle pas où? » Il sourit et dit: « Habitez-vous New-York? — Non, j'habite Saint-Louis. Y êtes-vous jamais allé? — Oui, il y a environ deux mois, j'ai traversé Saint-Louis. — Et moi, dis-je, j'ai été à New-York il y a plus de trois mois, et cependant je sais que

je vous ai rencontré déjà, mais je ne peux me rappeler à quel endroit ». A ce moment, ma fille me tira par mon vêtement et murmura: « Regarde la cravate du docteur. » Aussitôt je compris qu'il était l'homme que j'avais vu dans mon rêve et que tout ce qui s'était passé depuis six heures était l'accomplissement exact de ce rêve : il ne manquait plus que la visite du Dr R... pour tout compléter. Le jeune docteur était très exactement comme je l'avais vu en rêve. Le Dr R... arriva environ au bout de deux heures. On l'avait appelé à Brooklyn, et il y avait tant de glaçons que le bateau ne marchait pas. Il fut bien étonné d'apprendre que j'avais rempli les fonctions d'accoucheur, d'autant plus que les complications que présentait le cas nécessitaient les services d'une personne expérimentée. Quant il revint le lendemain, il me questionna à fond et je vis qu'il avait des doutes sur ce que je lui racontais. Il ne m'était jamais rien arrivé de semblable et, à la demande de ma fille, je lui racontai mon rêve. Ce qui est, suivant moi, un des points les plus singuliers de cette histoire, c'est, je l'affirme sur mon honneur, que mon rêve ne m'était pas revenu à l'esprit depuis le commencement des douleurs de ma fille : je ne me le rappelai que quand elle attira mon attention sur la cravate du docteur.

Le Dr R... me demanda d'écrire un compte rendu de toute l'histoire, je le lui promis, mais je tardai, et finalement ne le fis pas. J'ai cherché à avoir des témoignages corroborant mon récit, mais j'ai appris que le Dr R... était mort, miss E... également. Mon gendre, pour des raisons qu'il croit bonnes, ne veut pas que le nom de ma fille soit donné. Quant à M. et Mme B..., je les connais bien peu et je ne voudrais pas les ennuyer en leur demandant quelque chose qu'ils n'oseraient peut-être pas me refuser, d'ailleurs ils peuvent avoir oublié l'incident.

Je cherche trop sérieusement la solution à la question posée au commencement de ce récit, pour me permettre d'exagérer ou de commettre quelque erreur. J'ai condensé autant que possible ce récit. Entrer dans tous les détails aurait été trop long. Si l'avertissement qui m'a été donné ne vient pas de quelque intelligence divinatrice, d'où vient-il ?

Plus tard je me suis assuré, auprès de Mme W..., que M. C... a oublié les circonstances, mais Mme C... écrit : « J'ai lu la relation que ma mère a faite du rêve qu'elle eut avant la naissance de ma petite fille, et, autant que je me le rappelle, elle est bien exacte.

La nourrice raconte aussi ce qui suit :

Partie de Saint-Louis, j'arrivai à New-York en 1881, comme nourrice de la petite fille de Mme C... J'habitais chez Mme C... quant l'enfant vint au monde, j'avais un peu plus de 14 ans. Lors de la naissance de l'enfant, je ne crois pas que l'on m'ait raconté le rêve de Mme W... ; mais quand le bébé fut né, on me dit de le porter dans la chambre. Un docteur étranger sortait à ce moment. Mme C... dit à M. C... : « Avez-vous remarqué le nœud de cravate du docteur? — Non, répondit M. C... ». Alors Mme C... dit : « Eh bien, je reconnais ce docteur d'après la description que maman m'a faite de celui qu'elle a vu en rêve. J'ai entendu beaucoup parler devant moi de ce rêve, mais j'étais si jeune, je n'ai pas fait assez attention à ce qu'on disait, pour me rappeler grand'chose. »

Je ne discuterai pas à présent cette expérience en me plaçant au point de vue téléologique, mais quelques lecteurs pourraient être tentés de penser que Mme W... fut favorisée de ce rêve lui venant d'une « source supérieure » dans le but d'affermir ses espérances et sa confiance dans les conjonctures du moment. S'il en avait été ainsi, il semblerait singulier que la vision eût si particulièrement manqué son but, puisque Mme W... n'y pensa pas avant que la crise fût passée.

Le cas suivant nous vient de Mme Q.-H. Hare qui a eu plusieurs expériences psychiques et qui, heureusement, avait l'habitude de consigner ses impressions sur un journal. Ce qui suit est tiré de la relation d'une entrevue que j'ai eue avec elle l'année dernière.

Elle me dit qu'elle habitait, en 1886, à Brentwood L. I. Sa mère demeurait à Stone Mills N. Y... Elle était assise à sa fenêtre, se demandant si elle reverrait jamais sa mère, et elle entendit une voix qui n'était semblable à aucune de celles des personnes qu'elle connaissait, mais qu'elle avait déjà

entendue auparavant à différentes reprises, lui donnant des avertissements, etc. La voix disait : « Votre mère vivra sept ans, et M. Pearsall cessera pour toujours d'être citoyen de ce pays, et vous-même vous vivrez vingt-neuf ans. »

Mme Hare ajoute : « Je nourrissais alors un enfant, mais j'eus soin immédiatement de noter l'avertissement.

« M. Pearsall avait une grande propriété dans le village de Brentwood et était alors en Europe. Il rentra bientôt en Amérique mais s'arrêta à New-York, tandis que son habitation était en cours de construction à Brentwood. Il eut un refroidissement à New-York et il en mourut.

« En 1873, ma mère vint à L. I... pour me voir. Elle mourut après une courte maladie, le 30 août de la même année. Quand elle tomba malade, je me souvins du fait de la prophétie, mais je ne me rappelais pas exactement les dates et je ne pris pas le temps de regarder mon journal, je ne le fis qu'après sa mort. Je trouvai alors que la prophétie datait du 1er septembre 1866. » Plus tard, je reçus un article découpé dans le *Southside Observer*, publié à Rockville centre, Long Island N. Y... 2 septembre 1873, et ainsi conçu :

« Nous apprenons l'entrée dans la vie spirituelle, le 30 août, dans la résidence de M. M. H. Hare, Rockville Centre, de Mme R. P. Howard, de Plessis, Jefferson C. N. Y., » à l'âge de 65 ans neuf mois et un jour ».

Voici un extrait du journal de Mme Hare.

« Brentwood Lany Islands N.

« 7 *sept.* 1866. Une voix intérieure m'a dit que ma mère vivra sept ans, et moi vingt-neuf, et que M. Pearsall ne reviendra jamais habiter ici.

« Rockville Centre L. I. N. Y.

« 22 *août.* 1873. Ma mère est gravement malade.

« 29 *août.* Elle semble aujourd'hui beaucoup mieux.

« 30 *août.* Le matin elle a été beaucoup plus mal et elle est morte à 6 heures moins 1/4 sans agonie ni gémissements, ses yeux, sa bouche se sont fermés et elle a rendu le dernier soupir en souriant. »

M. F. A. Nims, membre de notre société et avocat à Musleçon, Mich., où Mme Hare habitait quand j'allais la voir, m'a écrit en juillet 1890 :

« J'ai vérifié l'exactitude des extraits du journal de Mme Hare, en examinant moi-même les inscriptions originales. Ils sont véridiques en tous points. On remarquera que l'époque de l'accomplissement de la troisième partie de la prophétie, concernant la mort de Mme H... elle-même n'est pas encore arrivée et que cet accomplissement sera bien loin d'être aussi remarquable que celui de la première partie de la prophétie, attendu qu'une prophétie relative à soi-même tend à amener son accomplissement. Si cependant la mort arrivait par accident, cette partie de la prophétie serait plus remarquable. Mais voici une expérience qui est aussi frappante, comme prévision : j'en dois la relation à M. B. F. et à Mme Hare, mais je n'ai pas de documents. Ce qui suit est écrit d'après M. G. B. F... et a été revu par lui le 24 juillet 1890. Il a affirmé, qu'en substance, ce rapport était correct. »

Mon père, M. B. F..., devint médium sous la direction d'André Jackson Davis. Plus tard, par le peu de suite de ses actions, il causa de grands ennuis à sa famille. Vers 1878, il m'intenta un procès au sujet d'une somme de 1000 dollars. Je consultai une clairvoyante en juillet, sur la question, et lui demandai : « Comment cela finira-t-il? » Elle s'appelait Mme J. H. Hare. Elle vit trois hommes dans un traîneau léger, glissant la nuit sur la neige et portant un cercueil. Ils passaient devant la maison de mon beau-frère, qui était brillamment illuminée avec des lampes aux fenêtres.

Au mois de janvier, je reçus une carte de ma sœur me disant que mon père avait été pris par la petite vérole et le lendemain m'arrivait la nouvelle de sa mort. A cause des règlements du Bureau de Santé, personne ne fut autorisé à assister à la cérémonie, excepté les officiers spéciaux qui avaient eu la maladie. La neige couvrait la terre et l'enterrement eut lieu exactement comme Mme Hare l'avait décrit. On avait placé des lumières aux fenêtres de la maison de mon beau-frère, pour compenser, en une certaine manière, leur absence à l'enterrement.

M. G. B. F... dit aussi que la mort de son père mit fin aux ennuis que lui causait le procès en question. Mme Hare m'a fait un récit semblable de sa vision et m'a dit qu'elle habitait alors à Blaine, Mich., mais qu'il lui sembla être transportée mentalement à Frankfort, Mich., où l'enterrement avait lieu.

Maintenant il est certain que Mme W... et Mme Hare sont portées à considérer leurs expériences de prémonition comme émanant d'une intelligence plus élevée que les leurs et entièrement indépendante d'elles. Sans doute je ne le nierai point, mais je veux proposer au moins une autre hypothèse qui n'est pas moins admissible. Dans le cas maintenant bien connu de triple personnalité, Léonie, Léontine et Léonore, dont j'ai parlé dans un précédent article, le *moi* supérieur Léonore se manifestait à Léontine comme une *voix* qui paraissait à Léontine entièrement indépendante, qu'elle entendait comme venant de l'extérieur et qui lui donnait de sages conseils. Pourquoi donc alors la voix qui donna des avertissements à Mme Hare n'aurait-elle pu être la manifestation de son *moi* supérieur. Il y a encore d'autres cas qui suggèrent bien quelque hypothèse de ce genre. Prenons, par exemple, l'expérience de Mme Alger (*Proceedings* S. P. R. Part. XIII, p. 294) qui raconte qu'elle voit et sent l'apparition de la mère de son mari, tandis que M. et Mme Alger la croyaient en bonne santé. Le soir du même jour elle entendit une voix disant : « Venez tous les deux le 22, » et quatre jours après, le 22 mars, la mère de M. Alger mourait.

Nous sommes ainsi amenés nécessairement à rechercher quelles facultés plus subtiles peuvent posséder les esprits « encore incarnés ». Mais dans d'autres cas « l'intelligence divinatrice » semble au témoin, non seulement distincte de sa propre intelligence, mais encore elle prétend positivement être celle d'une autre personne dépouillée de son corps. Ainsi dans un cercle privé, chez le Dr S. R. Suddick, à Cuba, Mo., le 29 août 1890, un message fut donné (par des coups dans une table) comme venant d'un esprit ayant quitté ce monde et annonça que Chris Varis de Saint James, Mo., mourrait dans quarante jours, c'est-à-dire le 8 octobre[1]. On parla beaucoup

1. Voyez *Annales des Sciences psychiques*, année 1891, vol. I.

à Cuba de cette prédiction, pendant les quarante jours qui suivirent la séance, et j'ai beaucoup de signatures attestant le fait. M. Varis avait été malade sept ou huit mois et « pendant les trois derniers mois », suivant le récit de son médecin, le Dr Headler, on attendait sa mort à chaque instant. « M. Varis mourut le 8 octobre, bien qu'une semaine auparavant le Dr Headler pensait « qu'il y avait toutes les chances pour qu'il ne vécût pas 24 heures. »

Même si nous supposons que les prémonitions existent et sont la preuve de l'existence de quelque faculté plus élevée que celle de la conscience normale, cependant d'obscures questions se dressent devant nous avant que nous puissions déterminer, dans chaque cas, la véritable origine du phénomène, sans parler des conditions de quelque monde « transcendant » où les perceptions prémonitoires sont possibles. Peut-être, après tout, qu'en avançant nous trouverons que les plus mystérieuses prémonitions pourront s'expliquer par un peu plus de connaissances et seulement par une phase de notre existence plus avancée que celle dont jouit maintenant notre conscience ordinaire. Mais je n'essaierai pas de prophétiser ni de dire si, sur la voie des expériences d'hypnotisme, ou par des recherches sur les phénomènes dits « spirites », nous devons trouver les vérités suprêmes. J'aurais voulu dire quelques mots d'expériences remarquables qui m'ont été récemment communiquées et qui se rapportent à cette branche de recherches que je viens de mentionner en dernier lieu. Mais le manque d'espace aurait déjà dû m'arrêter, et ce sera l'objet d'un prochain article.

RICHARD HODGSON L.-L.-D.

ÉTUDE

SUR LES

PRÉTENDUS MOUVEMENTS D'OBJETS SANS CONTACT

SANS LA PRÉSENCE D'UN MÉDIUM PAYÉ

PAR FRÉDÉRIC W. H. MYERS

PREMIÈRE PARTIE

(*Suite*)[1]

GROUPE A, CAS X...

J'arrive maintenant à un autre cas plus développé et plus complexe.

Compte rendu de phénomènes physiques obtenus dans un cercle de famille.

Je connais beaucoup le professeur Alexander, de l'Université de Rio de Janeiro, et j'ai fait aussi la connaissance de M. et Mme Davis et des deux enfants. Je suis persuadé que les récits suivants ont été écrits avec sincérité et avec soin. M. Davis occupe un poste important dans les télégraphes. La médiumnité des enfants ne s'est plus, je crois, manifestée depuis.

1, Voyez *Annales des Sciences psychiques*, vol. II, année 1892, pp. 242, 302, 351.

Dans le récit que je vais faire des phénomènes qui ont eu lieu dans un cercle de famille à Rio de Janeiro, il y a une difficulté, c'est de présenter les faits de façon à bien donner l'impression de leur valeur. Des faits, isolés des séries auxquelles ils appartiennent, peuvent, comme des citations détachées d'un texte, conduire à des erreurs. Et cependant, il y a beaucoup de choses dans des cas comme les suivants, qui sont d'une nature trop privée pour être publiés. Il y a des noms et des circonstances qui se rapportent à des personnes hors du cercle, et qui pour cette raison ne peuvent être mentionnés ; et même pour ce qui nous regarde personnellement, il y a, comme on le comprendra facilement, des choses trop intimes pour être racontées. Ces considérations me feront renoncer à parler de ce qui est, après tout, de peu d'importance, c'est-à-dire des messages, et je me bornerai à une description aussi exacte que possible des phénomènes physiques qui les ont accompagnés.

Vers le milieu de 1888, nous reçûmes, à Rio, la visite du célèbre Fleury Slade, qui, après un séjour de quelques semaines, sans succès, nous quitta pour aller à Buenos-Ayres, puis revint à Rio après six semaines d'absence. Il sembla alors être plus heureux dans ses séances ; et bien que dans ce récit j'eusse préféré m'abstenir de parler, même en passant, d'un médium professionnel, il n'est que juste de lui attribuer le grand intérêt qu'excitèrent alors les phénomènes psychiques et peut-être l'apparition du pouvoir qui les produisit. M. Davis, dont je fis la connaissance au moment ou Slade vint chez nous pour la première fois, fut amené à former un cercle chez lui. Il habitait une petite maison de campagne dans un lieu isolé, sur le penchant d'une colline regardant la mer. Mais, au mois de novembre 1888, il transporta sa résidence au pied de la colline, beaucoup plus près de la mer. Pendant que Slade était à Buenos-Ayres, il y eut au moins 25 séances quotidiennes chez M. Davis, sans le moindre résultat. Enfin, le 14 août, quelques légères manifestations furent obtenues, avec d'assez bonnes preuves d'identité ; et comme elles augmentaient rapidement de force et de fréquence, on voulut bien m'inviter à faire partie du cercle. Les membres qui le

composèrent, depuis lors, furent : M. Davis, Mme Davis, leurs filles C... et A... (qui avaient l'une douze ans et demi et l'autre neuf ans et demi), Mme Z..., leur grand'mère maternelle, et moi-même. Nous pouvons encore ajouter M. X..., un ami de M. Davis, mais qui ne vint pas très régulièrement. Des étrangers furent admis trois fois, je crois, juste assez pour nous montrer que, bien que tout prêts à croire aux plus grandes merveilles, il était sage, en général, de les exclure. L'un d'eux, un Brésilien illettré, dont nous voulions essayer la médiumnité, arrêta les phénomènes réels, et, étant tombé en somnambulisme, nous dit que saint Bernard était présent. Un autre, s'étant sans doute magnétisé lui-même, parut pris de folie. Le troisième, un ancien ami de M. Davis, vit de faibles manifestations qui suffirent complètement pour le surprendre et l'effrayer. Nous pourrions avoir son témoignage, mais il serait de peu d'importance. La solidité des preuves dépend presque entièrement des membres du cercle et peut être estimée d'après leur compétence comme observateurs, et leur réputation d'honnêteté.

A la fin du mois d'août et durant les mois suivants, nous eûmes preuve sur preuve de la réalité de la force psychique et de l'étrange intelligence s'affirmant elle-même, qui l'accompagnait. De lourds objets furent mis en mouvement sans efforts conscients de notre part et quelquefois sans aucune espèce de contact. Ce qui semble être de l'écriture directe parut sur les murs et dans des livres fermés, et nous en obtînmes sur des ardoises, par l'observation plus exacte des séances régulières. Les coups étaient très fréquents, et il y en avait de toute sorte : depuis les plus légers jusqu'aux plus violents. Des impressions de doigts et une fois celle d'un pied se produisirent sur le parquet, sans cause normale. La clairvoyance et, à un moindre degré, la « clairaudience » se développèrent; quelquefois le contact et le serrement de mains qui ne semblaient appartenir à aucun des assistants, se firent sentir, même pour moi. Des marques bien caractérisées d'individualité furent maintenues pendant tout le cours des manifestations et dans chacune d'elles ; et, dans quelques cas, il fut nettement indiqué que l'intelligence en action ne pouvait être

rapportée à la cérébration subconsciente des personnes présentes. Les phénomènes vinrent d'abord à propos et hors de propos. Les instruments de leur production étaient de simples enfants anglais : cela amena chez eux, naturellement, un certain orgueil, et chez nous l'excitation de nos facultés d'observation et de raisonnement, notre curiosité étant fortement stimulée. Après avoir crû en intensité, et nous avoir donné raison d'attendre des manifestations encore plus merveilleuses, le pouvoir finit par décroître tellement qu'il se réduisit à la simple écriture automatique. Cela coïncida avec le changement de résidence ; mais je crois que la cause devait être surtout attribuée à la chaleur d'un été exceptionnellement mauvais. Quand il refit froid, le pouvoir reparut, mais n'atteignit plus jamais le degré où il était arrivé en 1888, et, le 4 juin 1889, le départ de la famille de M. Davis pour l'Angleterre mit fin à nos séances.

Il faut ajouter que, du commencement à la fin, il n'y eut rien qu'on pût rapporter véritablement à des conditions morbides du système nerveux, soit chez les enfants, soit chez les adultes observant les faits ; aucun des assistants ne fut, pendant tout ce temps, dans un état de conscience différent, en apparence, de l'état normal. Avertis par des insuccès et des déceptions dans d'autres circonstances, M. Davis et moi nous étions décidés à soumettre tout ce qui arriverait à une enquête rigoureuse, et à juger chaque phénomène à sa valeur exacte.

D'après les notes prises à l'époque et d'après mes souvenirs corrigés par ceux des autres témoins, je vais maintenant tâcher d'entrer dans les détails, et, pour procéder avec ordre, je classerai les faits non pas tant suivant leur succession dans le temps que suivant leur nature.

MOUVEMENTS DE CORPS LOURDS, ATTRIBUABLES A LA FORCE PSYCHIQUE

A la première séance réussie, du 14 août, à laquelle assistaient M. et Mme Davis et les deux enfants C... et A..., la table

frappa des coups, les mains des assistants étant, suivant leur habitude, posées en chaîne sur la table. Les lettres indiquées par les coups donnèrent le nom d'une parente morte depuis longtemps, Fanny Z..., et il fut insisté là-dessus, bien que les assistants crussent qu'il s'agissait de Frances. Mme Z..., qui n'était pas alors dans la chambre, fut priée de venir, et elle affirma qué Fanny avait toujours été le nom familier de la morte, bien que son véritable nom fût Frances. Les assistants avaient été positivement indisposés contre le nom donné par la table, jusqu'à l'explication corroborative donnée par Mme Z...

A partir de là, le pouvoir, comme je l'ai déjà dit, se développa rapidement; il y eut des manifestations spontanées, ou bien l'on pouvait avoir celles que l'on demandait à n'importe quelle heure du jour. Ce fut peu après cette première apparition des phénomènes que je fus invité à venir chez M. Davis prendre part aux séances. Pendant le thé, la table de la salle à manger, autour de laquelle étaient assis M. Davis, Mme Davis, leurs cinq petites filles, Mme Z... et moi, se balança de droite et de gauche et se leva d'un côté, par des mouvements subits et très accentués, qui souvent indiquaient, suivant les signes habituels pour « oui » ou « non », une approbation ou une désapprobation des assertions [faites dans la conversation. Pendant cette singulière conduite de la table, les deux filles aînées C... et A..., d'où le pouvoir semble être venu principalement, étaient tranquillement assises, chacune d'un côté de leur mère, qui était parfaitement placée pour découvrir toute intervention de leur part. La même chose arriva d'autres fois en ma présence, et, comme M. Davis me l'assura dans le temps, ce fut même plus accentué aux repas où il n'y avait que la famille. La table, en somme, agissait comme un être vivant, remuant, doué d'une intelligence humaine. Le ton adopté pour converser avec ces étranges influences était plutôt celui de la plaisanterie; et une fois, au moment où je quittais la chambre après le thé, la table courut après moi, comme décidée à m'appeler. C... était alors la seule autre personne présente dans la chambre, et autant que je pus le voir, elle ne touchait même pas la table, encore bien moins la poussait-elle. Une autre fois, tandis que nous étions assis au-

tour de la table, elle se souleva et retomba posément et délibérément, d'une façon pour ainsi dire si différente de sa manière habituelle, que nous supposâmes aussitôt la présence d'un nouvelle influence. L'alphabet fut récité et répété; et nous eûmes le nom d'une dame qui dans les premières années avait été une connaissance personnelle de Mme Z... Les autres avaient seulement entendu parler d'elle. Nous parlâmes ensuite de son âge, que je dois taire ici, parce qu'il pourrait faire deviner à ses parents, encore vivants, de qui il s'agit; mais on fit pour le nombre des années une erreur contre laquelle la table protesta immédiatement, corrigeant Mme Z... pour le chiffre des unités, qui je crois étaient 5 et non pas 4. Mme Z... reconnut aussitôt que sa mémoire l'avait trahie et que l'influence invisible avait raison.

D'autres phénomènes, d'un caractère spontané, ou qui se produisirent suivant notre désir, prouvèrent la présence d'une force psychique encore mieux que l'incommode procédé de la table à thé. La grande chaise où était assise Amy, une enfant de treize mois, fut remuée d'avant en arrière sur un espace d'environ dix ou douze pouces, entre la table et le mur, et cela si brusquement que quelquefois la chaise, penchée en partie sous la table, risquait de tomber à la renverse. L'enfant, au lieu d'être effrayée, paraissait assurée et riait, bien que nous autres nous fûmes quelquefois plutôt inquiets. A notre demande, la chaise se relevait et la violence du mouvement se modérait. A droite de l'enfant était assise Mme Z... et à gauche A... La chaise, dans ses mouvements, restait parallèle à la table, c'est-à-dire qu'elle ne faisait pas du tout le mouvement qu'elle aurait fait si elle avait été tirée en avant et de côté par le pied d'un de ses voisins; et généralement elle glissait en travers et non pas dans le sens des planches du parquet qui était sans tapis, comme c'est l'usage au Brésil. J'ai essayé de remuer la chaise moi-même, étant assis près d'Amy, et je constatai que, bien que j'aie, dans les membres inférieurs, une force plutôt au-dessus de la moyenne, l'impul-
ne pouvait être donnée qu'à grand'peine et avait pour effet
sion de tourner la chaise à moitié. Si donc, au lieu d'avoir, comme c'était le cas, toutes les raisons de me fier à Mme Z...

et à sa petite fille, j'avais eu les motifs les mieux fondés pour me défier, j'aurais cependant — en l'absence de tout mécanisme visible — considéré comme vrai ce phénomène particulier.

Un autre incident digne d'être noté arriva avec un petit chien appelé Tiny qui, suivant sa respectable habitude, occupait une chaise loin de la table, près du mur. Personne n'étant près de lui, je défiai, par plaisanterie, l'influence invisible de remuer la chaise de façon à forcer le chien à sauter en bas. Il s'écoula environ une minute sans que rien n'arriva, puis le chien quitta la chaise, en apparence de son propre mouvement. Deux ou trois secondes se passèrent après qu'il eut sauté à terre, et alors la chaise se balança devant nous tous. De même une balançoire d'enfant, pendue dans un coin de la chambre, fut, sur ma demande, soumise à une légère mais très visible oscillation, qui fut observée de près par M. Davis et moi. Il y avait, il est vrai, une fenêtre ouverte derrière; mais, comme nous le remarquâmes alors avec soin, aucune brise sensible ne venait de ce côté; la température dans la maison et celle de dehors étaient très semblables, l'air sous la vérenda était celui d'une de ces nuits si calmes du Brésil.

Un compte rendu d'un phénomène de « lévitation » nous suggéra une autre expérience avec la table à thé. Je demandai à C..., qui était assise à deux pas plus loin que moi (sa petite sœur D... étant entre nous deux), de placer sa main sur le dos de ma chaise, ce qu'elle fit, semblant toucher la chaise très légèrement. La chaise se mit à se balancer de droite et de gauche et continua son mouvement même quand j'eus levé mes pieds de terre. Il y avait là l'application d'une grande force, suffisante en vérité pour prouver largement l'action d'une force psychique, sinon pour me soulever au-dessus du parquet. Tout ceci pendant que C... restait assise immobile; et il était évident qu'elle ne faisait pas le plus petit effort. Le soir suivant, M. X..., qui est très vigoureux, prit la chaise de C..., tandis que je restais sur la mienne, et il essaya de produire le même effet dans les mêmes conditions : il obtint comme résultat de faire glisser sa chaise,

tandis que la mienne restait immobile. Mon poids, qui n'a pas beaucoup changé depuis, est de 94 kil.

Il y eut avec les tables quelques autres expériences mieux faites, pendant les séances régulières auxquelles j'assistai dès lors très assidûment. Une fois, une légère table à trois pieds fut renversée, et mes mains, ainsi que celles de M. Davis, Mme Davis et les deux jeunes filles, furent posées légèrement sur les pieds. On eut bien soin de voir que personne ne faisait que toucher à peine les pieds de la table; et, dans ces conditions, elle sauta rapidement du parquet sur les genoux d'un des assistants, et, de là, de nouveau sur le parquet, répétant cette manœuvre pour chacun de nous à son tour. Dans les séances du jeudi soir, généralement la table se plaçait elle-même dans la position voulue quand nous nous asseyions, soit immédiatement avant ou après que nos mains étaient placées à sa surface. Ces mouvements cependant nous causaient presque toujours de la surprise, et, comme nous avions en vue l'étude de phénomènes beaucoup plus importants, nous ne les soumettions pas à un examen très exact.

Un cas intéressant d'altération apparente du poids de la table fut observé par M. X... pendant que C... se tenait à côté. A sa demande, pendant qu'il était seul à la toucher, elle devint alternativement très légère ou très lourde, si bien que, quoique ce ne fût qu'une table à jeu ordinaire, il fut plus d'une fois obligé de la poser à terre.

J'ajouterai ici la relation d'un intéressant phénomène arrivé auparavant avec Slade, mais qui, dans le cas d'un médium professionnel, peut très bien être attribué à la prestidigitation. M'étant une fois promené sur la colline, avant d'entrer chez M. Davis, je trouvai, en arrivant, les enfants qui venaient justement de finir leurs leçons. Il me vint à l'esprit, en voyant les ardoises et les livres sur la table, que je pourrais essayer, en présence de A..., d'obtenir la disparition d'un objet solide, et, quand nous fûmes seuls dans la chambre, sur ma proposition, nous prîmes tous les deux une ardoise sur laquelle un livre avait été placé, et nous la tînmes sous la table. L'ardoise fut retournée avec force, et le livre tomba

à terre. C'était donc un insuccès. Je pris alors un crayon à ardoise d'une longueur ordinaire qui se trouvait sur la table, je le plaçai sur l'ardoise et je tins encore celle-ci avec l'aide de la petite médium, hors de la vue dans l'ombre de la table. Au bout d'un instant, nous retirons l'ardoise : le crayon avait disparu. Nous le cherchons sur le parquet, sous la table, mais en vain. En replaçant l'ardoise à sa place, le crayon parut tomber dessus. Je voulus essayer une autre fois; et la seconde fois, dans les mêmes conditions exactement, le crayon disparut. Cette fois, outre que je cherchais partout le crayon, je dis à A... de secouer ses bras; et appelant M. Davis, qui était dans la chambre à côté, je lui expliquai ce qui se passait et lui demandai de nous aider à chercher. Pendant quelques instants il ne trouva rien non plus; mais, ayant enfin passé la main entre les traverses en forme de croix qui relient les pieds de la table, il rencontra le crayon qui semblait avoir été placé là par quelqu'un. Spécialement à cet endroit le bois était lisse et la surface verticale, et le crayon ne pouvait avoir été enfoncé dans le bois dur de *vinhatico* dont était faite la table. Ajoutez à cela que l'expérience était entièrement nouvelle pour la petite fille et que je la surveillais moi-même en pleine lumière, et qu'elle ne pouvait avoir quitté l'ardoise pendant un laps de temps appréciable sans que je m'en fusse aperçu. Quant à son autre main, je la tenais sur la table.

COUPS FRAPPÉS

Au commencement des phénomènes, les coups frappés furent les moyens principaux employés pour annoncer la présence supposée des esprits. Ils se produisaient sur le parquet, sur la table, et plus rarement sur les murs, et, dès le commencement, pour chaque influence différente, c'était un signal spécial bien caractérisé : la même individualité conservait sa caractéristique dans toutes les séances, comme je l'ai déjà dit; les bruits variaient, comme force, depuis le son à peine perceptible jusqu'aux coups retentissants, tels qu'on pourrait en produire avec un large maillet de bois. Il y avait aussi dans la qualité même de ces sons des distinctions éga-

lement marquées et persistantes. Ces différences sont indiquées, autant qu'on peut le faire avec des traits et des points, dans la liste suivante tirée du cahier de notes de M. Davis; mais tout cela est loin d'être complet. La grandeur des signes représente l'intensité comparative des coups.

1	— — —	10	— — — — —
2	— — --	11	- - —
3	------	12	-- -- --
4	— ‖ - - -	13	— ‖ ‖ ‖ —
5	- -- — —	14	— — —
6	●	15	— | |
7	-|-|- - - |-	16	| | |
8	| |||	17	| | | | | | (1)
9	— — — | |		

Je considère comme extrêmement improbable que l'un de nous, y compris même un télégraphiste exercé comme M. Davis lui-même, ait été capable de retenir dans sa mémoire pendant un certain temps, à moins d'une étude spéciale, une telle variété de sons, de façon à les reproduire, à la fin d'une série de séances, exactement de la même manière qu'au commencement. Cette individualité des coups attira vite notre attention, et nous apprîmes à les reconnaître, bien qu'aucun de nous ne pût les reproduire, de mémoire, qu'en très petit nombre.

Un soir, en septembre 1888, M. Davis entra dans la chambre des deux filles aînées, où A... était déjà couchée et dormait, et dit à C... de rester avec lui. Ils n'avaient pas de bougie, mais à travers l'ouverture du ventilateur, au-dessus de la porte, il venait assez de lumière pour qu'on vît dans la chambre la position des personnes et des objets. Ils s'assirent tous deux sur le bord du lit; C... ôta ses pantoufles, et des

1. Le trait vertical représente un son aigu; les traits horizontaux un son plus ou moins prolongé, suivant les longueurs données. Les intervalles entre les traits indiquent approximativement les intervalles entre les coups; et l'épaisseur des traits indique l'intensité relative. Le pâté du n° 6 représente un coup très fort donné ordinairement sur la table.

coups lourds se produisirent sur le parquet, semblables à ceux que donnerait un marteau à deux mains, mais assourdis comme si le marteau était enveloppé. M. Davis fit alors asseoir C... sur le parquet avec lui, plaça les pieds de la fillette sur ses genoux et tint ses mains dans les siennes. Les mêmes coups se produisirent et même avec plus d'intensité; et enfin Mme Davis, qui était dans une autre chambre, demanda qu'on ne fit pas tant de bruit, disant qu'on allait éveiller les enfants qui dormaient dans d'autres endroits de la maison. Les coups parurent à M. Davis ébranler toute la maison. M. X... fut témoin d'un phénomène semblable dans une autre occasion.

La nuit du 25 avril 1889, étant allé dans la chambre de sa fille, où A... était couchée et dormait, M. Davis entendit des coups tout autour d'elle. Dans les séances, les coups étaient naturellement employés comme des moyens d'obtenir des messages dans lesquels nous pensions pouvoir avoir plus de confiance que dans l'écriture automatique, et autant que dans l'écriture directe.

Le 18 avril 1889, à l'une de nos séances du jeudi, la chambre ayant été complètement plongée dans l'obscurité, neuf ou dix mouvements faits sans bruit par M. Davis, avec son doigt, furent reproduits en autant de coups sur le parquet à l'autre bout de la chambre; mais comme il avait appelé notre attention là-dessus et essayait d'obtenir encore le même résultat, il n'obtint rien. Une autre expérience, cependant, réussit mieux : M. Davis tapa comme pour les signaux du télégraphe Morse tout l'alphabet de A à Z et les chiffres de 1 à 0. A chaque lettre, le même son fut exactement imité; les coups se produisaient auprès de la fille aînée, sur le parquet, à l'autre bout de la chambre. L'imitation était si parfaite que M. Davis déclara qu'il lui semblait que c'était lui-même qui frappait. Néanmoins, il n'y eut jamais de message donné par des signaux Morse, et l'on donna pour raison que, la médium ignorant la télégraphie, on ne pouvait se servir d'elle dans ce but. M. Davis était la seule personne présente qui connût quelque chose aux signaux Morse; et je constatai, en essayant, que ce n'était qu'après beaucoup d'essais manqués

que je pouvais réussir à bien imiter les frappements. Parmi les frappements qui se produisirent alors, une seule erreur fut faite pour la lettre Q, qui, cependant, fut correctement reproduite la seconde fois. Toutes les autres lettres furent aussitôt reproduites sans la plus petite hésitation. Dans d'autres cas, et une ou deux fois en présence de M. P..., les signaux Morse furent donnés par des coups violents sur la table, même après que les autres assistants eurent allongé leurs jambes sous la table pour empêcher tout coup de pied qui aurait pu être donné par les enfants. Mais la principale preuve de la vérité du phénomène, ce fut que M. X..., qui connaissait bien la télégraphie, essaya, quand il fut seul, mais ne put jamais reproduire les signaux avec le pied.

J'ajouterai qu'en dépit de beaucoup de petites preuves que nous avions de la vérité de nos phénomènes, cependant, à chaque fois que les manifestations se répétaient, nous nous tenions toujours, M. Davis et moi, sur nos gardes et nous ne nous relâchions pas de notre surveillance. Souvent les influences en action protestèrent, et il fut affirmé que nous arrêtions leur action par nos doutes persistants. Un dimanche soir, comme nous nous installions pour notre séance habituelle, des coups se produisirent immédiatement sur la table. J'en profitai pour demander si notre hôte invisible voudrait choisir le chapitre du Nouveau Testament que nous lisions toujours en ces occasions. Les coups répondirent « oui » et demandèrent l'alphabet dont M. Davis devait écrire les lettres sur une ardoise, pour ensuite faire parcourir le crayon au-dessus des lettres, en se cachant soigneusement de la vue des autres assistants. Des coups furent frappés à certaines lettres; mais cela ne donnait aucun sens, de sorte qu'il me passa l'ardoise, me demandant d'essayer à mon tour. Je tins l'ardoise tout près de ma figure, de façon à ne permettre à personne de voir, et je m'arrêtai un instant avec le crayon sur chacune des quatre ou cinq premières lettres; mais bientôt, me disant que quelqu'un qui m'observerait pourrait conter les mouvements du crayon et savoir ainsi la lettre que je pointais, j'adoptai un mouvement continu, et alors des coups eurent lieu à M. A. R. et Q. C'était évidemment Marc; et le

sixième chapitre et le cinquième verset ayant ensuite été indiqués, nous trouvâmes, en ouvrant la Bible, ces mots : « Et il ne put faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelques malades en leur imposant les mains. » Le sixième verset continue : « Et il s'étonnait de leur incrédulité. » Un autre chapitre fut choisi de même où il y avait un exemple du pouvoir de la foi ; mais tant de chapitres contiennent de ces exemples que nous pouvions ne voir là qu'une coïncidence. Comme aucun de nous n'avait l'habitude d'apprendre par cœur un chapitre avec ses versets, il était tout à fait improbable que nous puissions en désigner un : tous nous déclarâmes que nous ignorions auparavant la place des versets ci-dessus. Les lettres obtenues par M. Davis furent exactement celles que j'obtenais.

Après l'interruption de l'été de 1888-1889, la première manifestation que nous retrouvâmes, ce furent les coups, avec toute leur ancienne individualité, qu'on semblait frapper joyeusement.

AUTRES BRUITS

Quelques-uns de nous entendirent un sifflement particulier : il vint une fois de derrière les rideaux, tirés devant la porte de la veranda et une autre fois près de Mme Z..., dans le sentier du jardin conduisant à la porte par où elle venait de voir sortir des amis. Je mentionne cela parce que je croil que c'est assez fréquent dans les manifestations physiques. Je ne puis dire que j'ai entendu moi-même ce bruit. Le seus autre phénomène du même genre digne d'être cité est celui d'une note frappée sur un piano fermé, en exécution d'une promesse faite, et pendant que nous étions assis pour prendre le thé dans une chambre à côté. Mme Davis et moi, nous entendîmes la note, parce que nous étions mieux placés pour percevoir le son. Ce fut un son faible, mais tout à fait suffisant pour ne laisser aucun doute sur sa nature et l'endroit d'où il venait. A ce moment tout le monde de la maison était réuni autour de la table ; et la petite chambre d'à côté, où se trouvait le piano, était éclairée ; tout ce qu'elle contenait pouvait être vu au moins par Mme Davis.

ÉCRITURE DIRECTE

Mais la phase la plus frappante de nos phénomènes fut le rapide développement, chez les deux jeunes filles, du pouvoir d'abord de l'écriture automatique, puis de l'écriture directe. Le premier se manifesta presque immédiatement après les premières séances à phénomènes, et le second dut sans doute paraître vers le même moment, et donner de l'écriture sur les murs et dans les livres fermés, mais pas de manière à ce que nous l'observâmes directement. Ce fut à une séance tenue le 11 septembre 1888 que, en présence seulement de M. Davis et de sa famille, une première marque fut obtenue sur une ardoise tenue à la manière de Slade, dans l'ombre de la table. Le 16 septembre, j'étais présent : plusieurs mots détachés furent écrits de la même manière, et, le 23 du même mois, notre séance fut extraordinairement réussie. C..., qui était assise près de son père, tenait une ardoise sur laquelle on avait gratté de la poudre de crayon; or, à peine l'eut-elle mise en place qu'elle fut repoussée par une force qui semblait extérieure, et nous vîmes sur la surface une ligne droite qui s'étendait en travers. Cela se répéta rapidement coup sur coup; et sur l'objection que je fis, que peut-être la ligne était produite par le mouvement qui faisait passer l'ardoise contre l'angle de la table, l'ardoise fut baissée et relevée, de manière à éviter tout contact et le résultat fut exactement le même. Cependant A..., qui était assise à ma droite, tenait un crayon à ardoise, comme pour obtenir de l'écriture automatique, mais de telle façon qu'il y avait constamment une distance de deux ou trois millimètres entre la pointe du crayon et la surface de la table. Le mouvement de la pointe était aussi imperceptible que celui de l'aiguille des minutes d'une pendule; et cependant, sous mes propres yeux, je vis comme se précipiter sur l'ardoise des lettres, des mots qui non seulement étaient bien mieux exécutés que dans l'écriture habituelle de l'enfant, mais auraient fait honneur à un maître d'écriture exercé. C... et plus particulièrement A... commencèrent ainsi bientôt à obtenir de l'écriture directe, en tenant l'ardoise, seules ou avec

d'autres personnes, en phrases entières, semblant écrites avec de la fine poussière de crayon, moyen qui fut d'abord préféré comme plus facile. Ensuite on employa de petits morceaux de crayon; mais avec ceux-ci et avec la poussière l'écriture se faisait sans bruit et très souvent loin du crayon même. Si, comme des expériences faites plus tard semblent le montrer, le phénomène était véritable, les mots trouvés sur les ardoises doivent avoir été dus à quelque procédé inconnu de précipitation. Les influences mêmes affirmaient que des mains matérialisées étaient formées dans ce but, bien que naturellement, ceci soit plus difficile à admettre. D'une façon tout à fait inattendue, et bien caractéristique, l'écriture se produisit quelquefois derrière les ardoises posées sur la table, pendant que Mme Davis s'occupait des leçons des enfants, et dans ce cas il semble qu'aucun crayon n'ait été employé.

Quand le pouvoir eut ainsi atteint une intensité suffisante, nous essayâmes d'obtenir des preuves encore plus concluantes. Une fois, douze ou quatorze morceaux de crayon furent placés sur l'ardoise, et celle-ci étant tenue sous la table, nous eûmes des écritures dans toutes sortes de directions, correspondant plus ou moins au nombre des morceaux de crayon, et cela dans un laps de temps bien trop court pour permettre tout maniement frauduleux de l'ardoise par l'enfant. Une autre fois je mis une ardoise propre sur le centre de la table, je plaçai moi-même un petit morceau de crayon sur l'ardoise, que je recouvris avec une autre ardoise dont la propreté avait préalablement été bien constatée : alors toutes les personnes présentes, y compris le petit médium, A..., placèrent les bouts des doigts sur l'ardoise supérieure, qui se mit aussi à glisser d'avant en arrière sur l'ardoise inférieure, mais jamais assez pour laisser une ouverture de plus d'un pouce environ.

Comme nous étions assis sous la pleine lumière d'une lampe, avec toute notre attention concentrée sur les ardoises, il était impossible que quelqu'un écrivît sans être aussitôt découvert, eh bien, cependant, sur la surface supérieure de l'ardoise inférieure, il y eut de l'écriture près des doigts de A..., et cela plusieurs fois. Une autre preuve encore plus frappante fut la reproduction par A... et moi-même seulement,

d'une expérience que j'avais lue dans l'ouvrage de Zöllner. Je mis un petit morceau de crayon au milieu de la table, puis, prenant deux ardoises propres, j'en plaçai une sur le crayon, et, avec la petite fille, je tins l'autre contre le dessous de la table, aussi justement que possible en-dessous de l'ardoise supérieure. Dans cette position, l'écriture parut, suivant ma demande, sur la surface de l'ardoise inférieure pressée contre la table. Je n'avais pas averti que j'allais essayer cette expérience, elle était nouvelle pour l'enfant, et j'eus bien soin d'exclure toute possibilité de fraude consciente ou inconsciente.

Après l'été, l'écriture directe se produisit encore, mais jamais avec assez de force pour permettre d'obtenir des preuves rigoureuses. Ajoutons que, dans les deux genres d'écritures, automatique et directe, il y eut souvent autant d'individualité que dans les coups frappés.

(*A suivre.*)

PROPOSITION A CEUX QUI SE PRÉTENDENT

LISEURS DE LA PENSÉE

PAR GEORGES POUCHET

Professeur au Muséum.

M. Georges Pouchet, — 10, rue de l'Éperon, — accompagné de deux personnes désignées par lui, présentera une carte sous enveloppe opaque, scellée, qui ne sortira pas de sa vue. Cette carte pourra être examinée, touchée, palpée pendant une heure, devant lui. Elle contiendra, en caractères majuscules, un mot ou un ensemble de mots compris entre dix et quinze lettres, *connu de lui*. Si le mot ou l'ensemble est lu, M. Pouchet versera sur l'heure la somme de *mille francs*, dont il sera porteur, à la personne ayant lu l'écrit.

En cas d'insuccès, vingt-cinq francs seront immédiatement versés, au profit des pauvres du VIe arrondissement, entre les mains de M. Pouchet, qui en fournira le reçu du Bureau de bienfaisance, le lendemain avant midi.

G. POUCHET.

La clause de vingt-cinq francs au profit des pauvres, à verser, en cas d'insuccès, entre les mains de M. Pouchet, n'a pas d'autre but, on le devine sans peine, que de tenir à l'écart les trop nombreuses somnambules qui se prétendent extralucides et qui, alléchées par le beau billet de mille francs, voudraient essayer de le gagner si elles n'avaient rien à risquer.

Cette clause est d'autant plus nécessaire que le professeur Pouchet, dans son impartialité et son désir de pénétrer la

vérité, ne veut refuser l'essai à personne; mais, si M. Pouchet, de par son offre, se trouve dans l'obligation de tenir la balance égale pour tous, le directeur des *Annales des Sciences psychiques*, désireux aussi de voir la vérité se faire jour, de savoir si parmi ces liseurs de pensées, ou prétendus tels, il y a autre chose que des truqueurs et des escamoteurs habiles, abusant de la crédulité et surtout de l'inexpérience du public, offre aux sujets tels que Pickman, Zamora, Lulli, qui se sont déjà acquis une certaine notoriété, de prendre à sa charge l'enjeu de vingt-cinq francs, stipulé au profit des pauvres; en cas d'insuccès de leur part. De plus, comme M. Pouchet n'a eu en vue, en faisant son offre, que de s'assurer si oui ou non il y a des gens capables de lire la pensée, dans les conditions de contrôle proposées, nous croyons pouvoir sans peine le déterminer à faire plus d'un essai avec le même sujet, soit le jour même, soit un autre jour, suivant que celui-ci le désirera, car plusieurs échecs ne diminueraient pas la valeur, absolument probante, d'un succès complet; mais il reste bien entendu que nous n'interviendrons auprès de M. Pouchet qu'en faveur des sujets ayant fait, ou étant censé avoir fait leurs preuves, comme ceux que nous citons plus haut.

Les conditions proposées n'étant pas autre chose que l'expérience dite de la carte de visite, souvent réalisée par Pickman dans ses séances, — voyez *Annales des Sciences psych.*, année 1893, pp. 93, 95, 101, — nous espérons que ce liseur de pensées, qui a fait beaucoup de bruit à Paris ces temps derniers, sera le premier à accepter l'offre de M. Pouchet. Quelle belle occasion pour lui de servir en même temps la Science, ses intérêts, sa renommée, si véritablement cette expérience, qu'il réussit souvent, est sincère et a souvent, sinon toujours, pour cause la faculté de saisir la pensée d'autrui et non la prestidigitation ou le compérage seuls!

D.

VARIÉTÉS

LE CAS DE M. ÉMILE DESCHAMPS (1791-1871)[1]

Une vie des plus curieuses à étudier, au point de vue des phénomènes d'ordre psychique, est celle de M. Émile Deschamps, poète distingué, un peu oublié aujourd'hui, l'un des auteurs du dramatique livret des *Huguenots.*

Lui-même a pris soin de consigner, dans quelques pages intitulées : *Mon fantastique*, les faits mystérieux qu'il a observés sur lui-même en différentes circonstances de sa vie. (Dernier chapitre des *Réalités fantastiques.* Paris, Henneton, 1854.)

Nous analyserons brièvement le récit de l'auteur, en essayant quelquefois d'apprécier la valeur de son témoignage.

1° Arrivant pour la première fois à Orléans, à l'âge de 8 ans, il se reconnaît dans la ville, *qu'il n'avait jamais vue qu'en rêve*, et nomme d'avance, sans aucune hésitation, les rues et les places. Un domestique autrichien, qui l'accompagne, ne peut retenir sa stupéfaction : « Petit Français, s'écriait-il, *ia*, *ia*, sorcier petit Français ! » L'enfant trouvait au contraire la chose toute naturelle. « Cette inconcevable prévision des lieux, écrit l'auteur, a été remarquée depuis

1. Par une coïncidence assez singulière, et qui doit être mentionnee ici, le jour même où un de mes collaborateurs, M. R. A., nullement parent de la famille Deschamps, me remettait cet article (7 novembre 1892), un de mes amis, le Dr Héricourt, recevait de M. Putois une petite brochure à moi destinée et intitulée : « Notice sur Émile Deschamps (*Extrait des Bullet. de l'Acad. de Mâcon.* Séance du 30 mars 1874.) » M. Putois, parent d'Émile Deschamps, désirait me faire connaitre ces curieux événements de la vie de son parent (Ch. R.).

dans trois ou quatre personnes : mystérieuse faculté ou maladie qu'on appelle la *locomotion.* »

2° Quelques mois après, dans la même ville, l'abbé de Fomblaves, son maître de pension, entre un matin dans son dortoir et lui dit : « Votre mère est malade. — Non, Monsieur, répond Émile en sanglotant, *elle est morte.* » C'était la triste vérité. Il venait de voir dans un rêve une femme vêtue de blanc, s'enlevant au ciel, une palme à la main, et appelant son fils.

3° Pendant un séjour qu'il faisait à la campagne chez des amis, l'enfant tombe malade. Pris d'une fièvre ardente, il voit entrer sa bonne, qui l'embrasse et lui fait lire une lettre de son père. A son réveil, car ceci se passait en rêve, il demande sa bonne; celle-ci n'était pas là, mais quelques moments après, elle entre et lui remet une lettre de son père, exacte reproduction de celle du rêve, *dont il avait répété les termes à ses amis.*

4° « Bien des fois, dit le narrateur (p. 67), il m'arrive dans les rues de me dire : Ah ! voilà monsieur un tel, je ne le croyais pas ici. J'approche, je me trompais, mais je le rencontre lui-même un peu plus loin, comme s'il eût été précédé du spectre de sa ressemblance. »

Il n'est personne qui n'ait été frappé par quelque coïncidence semblable, dont le pur hasard ne semble pas toujours une explication suffisante.

5° Le jour de sa première communion, le jeune garçon entend un concert aérien d'une douceur ineffable.

Il est à supposer qu'il n'y a eu ici qu'une illusion favorisée par une fervente piété. L'extrême sensibilité de l'enfant le portait à *matérialiser* pour ainsi dire ses impressions intimes.

6° Pendant l'été de 1824, se trouvant en villégiature dans un château, il s'égare dans la campagne. Il voit se dessiner sur un mot la silhouette d'une femme voilée, qui ne pouvait, selon lui, être l'ombre projetée d'aucune personne visible. Il reconnaît une jeune fille de Bordeaux.

En rentrant au château, il apprenait le mariage de cette jeune fille et, huit jours après, sa mort.

7° Deschamps eut, quatre ou cinq fois pendant sa vie, une

bien singulière faculté : à quelque moment qu'on lui demandât l'heure, il pouvait la dire exactement, *à une seconde près.*

8° En avril 1827, il compose par pure fantaisie une complainte sur le licenciement de la garde nationale et sur la chute de la monarchie. Dans la nuit même, le licenciement, que rien ne faisait prévoir, était signé.

9° En 1832, composant un article sur *les Invalides* pour *le Livre des Cent et un*, il était en train d'écrire le nom de son remplaçant nommé Maurice. On sonne ; entre Maurice lui-même, dont il était sans nouvelles depuis dix ans.

« Il y a, écrit Émile, des circonstances où notre pensée se porte d'avance et par un instinct spontané sur un objet qui va se présenter à nous. »

10° En 1846, se promenant mélancoliquement dans une galerie très fréquentée, il aperçoit derrière la vitre d'un bijoutier une jeune fille qui attire étrangement son attention. Il entre, lui demande à voir des bijoux, et tout d'un coup l'appelle par son nom habituel.

Il lui dit même *tous ses prénoms* et jusqu'à son nom de famille.

Deschamps s'étend longuement sur les relations, tout amicales, qui s'établirent depuis ce jour entre la jeune Sara et lui. Il était parvenu à lire dans sa pensée *comme dans un livre ouvert.* Il lui faisait écrire quelques mots sans qu'il pût les voir, et lui, après l'avoir regardée un instant, écrivait de son côté les mêmes mots. Mais il ne put *jamais,* à son grand étonnement, parvenir à deviner un objet ou à épeler un écrit qu'elle avait dans sa poche ou dans sa main, mais dont elle ne connaissait pas la nature. « Vingt fois, dit-il, je tentai cette épreuve et toujours sans succès. »

Il semble que Deschamps ait observé ici un phénomène de transmission de pensée, limité par conséquent aux cas où le sujet a lui-même connaissance de l'objet à deviner.

Il faut voir là une preuve de la parfaite sincérité de l'auteur.

Pendant une maladie de Sara, dont Émile eut le pressentiment, il devinait ses rêves dans les plus grands détails.

L'auteur ajoute ici quelques réflexions pleines de sens sur les faits qui semblent toucher au merveilleux.

« Je crois, écrit-il, à ce que dit Shakespeare, et à cette fonction immédiate de l'âme dégagée du secours des sens, et bien plus puissante que les organes. »

Il a foi dans les phénomènes du magnétisme, mais en tant que faits exceptionnels, irréguliers, et ne peut admettre qu'ils se prêtent à des exhibitions publiques, comme prétendent en faire certains industriels.

Voici comment il jugeait l'avenir du magnétisme :

« Le magnétisme ne s'élèvera pas facilement à l'état de science, autant à cause de ses caprices que du nombre des *industriels* qui l'exploitent. Il en est de même des rêves, des pressentiments, des visions... Tout cela est quelquefois sérieux et providentiel... Mais quand ? On ne le voit qu'après, et c'est toujours à recommencer. » Pensée bien juste : la plupart des faits de cette nature ne se produisant pas à volonté, étant trop capricieux pour faire l'objet d'une expérience, ne peuvent être que difficilement appuyés de témoignages sérieux, et sont le plus souvent mal observés.

11° Nous arrivons à l'anecdote la plus amusante, sinon la plus curieuse, que Deschamps ait rapportée, l'histoire du plum-pudding et de M. de Fontgibu.

Alors qu'il était en pension à Orléans, Émile Deschamps se trouva par hasard avec un certain M. de Fontgibu, émigré récemment revenu d'Angleterre, qui lui fit goûter d'un plum-pudding, plat presque inconnu en France à cette époque.

Le souvenir de ce régal s'était à peu près effacé de sa mémoire lorsque, dix ans plus tard, passant devant un restaurant du boulevard Poissonnière, il aperçut à l'intérieur un plum-pudding d'excellente apparence.

Il entre, demande qu'on lui en serve un morceau, et apprend que le gâteau est retenu par un client.

— M. de Fontgibu, s'écrie la dame du comptoir en voyant son air contrarié, auriez-vous la complaisance de partager votre plum-pudding avec Monsieur ?

Il eut quelque peine à reconnaître M. de Fontgibu dans un homme d'âge respectable, poudré à blanc, portant l'uniforme de colonel, qui prenait son repas à une table voisine.

L'officier se fit un plaisir de lui offrir une part de son plat favori.

De longues années s'écoulèrent sans qu'il fût question ni du pudding ni de M. de Fontgibu.

Un jour (en 1832 d'après la *Biographie* de Mirecourt), Deschamps fut invité à un dîner où l'on devait manger un vrai plum-pudding anglais.

Il accepta, mais il prévint en riant la maîtresse de maison que M. de Fontgibu serait infailliblement de la partie, et il amusa fort la société en lui en faisant connaître la raison.

Au jour dit, il arrive. Dix invités occupent les dix places préparées autour de la table où les attendait un magnifique plum-pudding.

On commençait à le plaisanter sur son M. de Fontgibu, lorsque la porte s'ouvre et un domestique annonce.

— M. de Fontgibu !

Entre un vieillard marchant péniblement, soutenu par un domestique.

Il fait lentement le tour de la table, paraissant chercher quelqu'un, et d'un air tout désorienté. Était-ce une vision ou une plaisanterie ?

On était en plein carnaval. Deschamps crut d'abord à une mystification. Mais le vieillard s'étant approché, il fut obligé de reconnaître M. de Fontgibu en personne !

« Mes cheveux se hérissaient, nous dit-il. Don Juan, dans le chef-d'œuvre de Mozart, n'était pas plus terrifié devant son convive de pierre. »

Tout s'expliqua. M. de Fontgibu, invité à dîner chez une personne habitant la maison, s'était trompé de porte.

Il y a vraiment dans cette histoire une série de coïncidences qui vous confond, et l'on comprend ce cri de l'auteur à ce souvenir ahurissant : « Trois fois du plum-pudding dans ma vie, et trois fois M. de Fontgibu ! Pourquoi cela ? — Une quatrième fois... et je suis capable de tout... ou je ne suis capable de rien. »

12° Nous terminerons par un fait que nous trouvons rapporté dans une étude de M. Putois sur Émile Deschamps (dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1875, p. 107).

L'auteur le tenait d'une « noble dame bien digne de foi » qui le lui avait conté plus de vingt ans auparavant.

Deschamps se trouvait en Normandie, chez des amis. Un matin, la société se promenait dans le parc du château.

Tout à coup le poète s'arrête comme en extase, l'œil fixe, le bras étendu en avant. Il croit assister à la noce de Mlle de B..., il nomme tous les assistants. On le croit fou, comme son malheureux frère Antony.

Le lendemain, au même endroit, une scène semblable se produit; mais cette fois, au lieu d'une noce, c'est un convoi funèbre qui lui apparaît, celui de la jeune mariée, suivi par son époux brisé de douleur. Tout cela était vrai. Deux jours après, une lettre venue de Paris annonçait en même temps le mariage et la mort de la jeune femme.

Il n'est pas bien sûr que ce dernier fait, raconté un peu différemment, ne soit celui que nous avons classé sous le n° 6.

Y a-t-il quelque conclusion bien nette à tirer de ce très curieux ensemble d'observations? Nous pensons qu'on doit ici, comme dans la plupart des cas de ce genre, être très sobre d'appréciations.

Assurément, la parfaite honorabilité de l'auteur doit être considérée comme une garantie de son absolue bonne foi. Mais nous sommes obligés de nous contenter (sauf dans le cas n° 11) de son seul témoignage, qui, si sérieux qu'il soit, ne peut suffire pour entraîner notre entière conviction. Et tous ces faits sont si loin de nous qu'on ne peut guère songer à rechercher d'autres témoignages de leur réalité.

VISION TÉLÉPATHIQUE

Je vais essayer de raconter d'une façon nette et précise un événement de mon enfance, qui trouvera d'autant plus de crédit que le second témoin est un homme d'âge avancé, d'une loyauté et d'une intégrité au-dessus de tout soupçon; d'un esprit sain dépourvu d'imagination.

J'avais une tendresse idolâtre pour ma mère qui, encore jeune et belle, était souffrante depuis longtemps. Nous étions ensemble dans une ville d'eaux, en Bohême ; j'avais à ce moment là sept ans, et on ne pouvait pas me faire quitter un seul instant les côtés de la malade, lorsqu'un jour, sur l'ordre du médecin, on me mit dans une autre chambre. Après bien des larmes et des sanglots, je finis par m'endormir. Je m'éveillai subitement en entendant la douce voix de ma mère, et je tendis mes bras vers elle avec joie. Elle se tenait devant moi, vêtue d'une robe de soie noire, posa sa main sur mon front en disant : « Je te quitte pour longtemps, mon enfant, sois toujours bon et honnête (ici la voix s'affaiblit et je la sentis plutôt que je ne l'entendis, ou, si j'ose m'exprimer ainsi, je l'entendis dans mon âme) ; et, si tu n'es pas heureux à la maison, prie Papa de te conduire chez ton oncle Stéphane, qui t'a toujours tendrement aimé. Je vais chez lui, maintenant, et le prierai de te prendre. »

Elle se pencha alors sur moi et me baisa au front. Je fus glacé de ce baiser ; je criai bien haut et voulus la retenir en fermant mes bras sur elle, mais je ne trouvai que le vide. Je m'élançai hors du lit en cherchant avec désespoir à ébranler la porte qui était fermée à clef. On ouvrit. Mon père et mes frères entrèrent et me soutinrent, mais, comme un fou, je voulais retourner dans la chambre de celle qui m'était si chère. — Ma mère était morte.

Je ne parlerai pas de la douleur qu'en éprouva mon pauvre cœur d'enfant ; je m'en tiendrai strictement au récit qui peut intéresser le lecteur.

Trois mois plus tard nous partions pour l'endroit où habitait le frère de mon père, l'oncle Stéphane, dont il a déjà été parlé. Aussitôt qu'il m'aperçut il me prit tendrement sur ses genoux en essayant d'apaiser les larmes qui coulaient sans cesse de mes yeux. « C'est étrange, dit-il à sa femme, sais-tu que cet enfant m'a été confié par sa mère ? Te souviens-tu de ce que je t'ai dit le matin du 20 août ? C'était vers minuit, lorsque je m'éveillai en sursaut, mû par un sentiment étrange causé peut-être par la présence de quelqu'un. J'essayai de me rendre maître de mon agitation et me contraignis à dormir,

mais en vain. Je me levais sur mon séant, furieux contre cet intempestif dérangement, je voulais appeler, crier, mais ma voix s'étranglait dans ma gorge. Mes yeux s'habituant peu à peu à l'obscurité, je vis distinctement une forme vêtue de noir, qui était, à ne pas s'y tromper, celle de ma belle-sœur en ce moment en traitement dans une ville d'eaux. Elle me regarda longuement et tristement, puis me dit d'une voix très douce, comme un murmure : « Je suis venue vers toi pour te prier d'avoir soin de mon cher petit enfant, de peur qu'il ne se trouve plus heureux dans la maison paternelle. Je pars pour toujours et j'ai déjà pris congé de mon chéri. Tu es bon et tu l'aimeras comme un père ; c'est ce que je suis venue te demander. Adieu. »

« Et la forme disparut sans bruit, comme elle était venue.

« Il me fallut longtemps pour me remettre de mon émotion, et tu te souviens sans doute de mon trouble, en apprenant, le matin même, par télégramme, la mort inattendue de notre bien-aimée belle-sœur. »

Je regrette que l'homme dont je viens de rapporter les paroles soit mort depuis longtemps, ne pouvant ainsi contrôler l'exactitude de ce récit posthume. D'ailleurs je n'ai pas l'intention d'effrayer les esprits sensibles aux revenants, mais simplement de raconter l'impression inoubliable qu'en ressentit mon âme d'enfant et qui s'est conservée intacte dans ma mémoire.

J'ai exposé ce fait pour montrer aux sceptiques qui ne croient que ce qu'ils voient de leurs yeux ou entendent de leurs oreilles, qu'il y a un lien qui subsiste même après la mort entre les âmes unies par l'affection ou la sympathie.

(Extrait de *Sphinx*.)

BIBLIOGRAPHIE

Les États superficiels de l'hypnose, par M. Albert de Rochas. — 1 vol. in 8° de 150 pages; Chamuel éditeur, 29, rue de Trévise. Paris.

Ainsi que l'auteur prend soin de nous en avertir dans sa préface, ce livre n'est pas un livre nouveau : c'est la reproduction partielle de l'ouvrage qu'il a publié en 1887 sous le titre *Les Forces non définies*, aujourd'hui épuisé et très difficile à se procurer.

Trop occupé pour remanier certaines parties et en traiter de nouvelles, comme la télépathie, dont l'étude ne date que de ces dernières années, il n'a pas pu faire une nouvelle édition des *Forces non définies;* il n'a pas voulu non plus laisser réimprimer un ouvrage qui n'eût pas été aussi complet que l'eût demandé son titre, dans l'état actuel de nos connaissances des phénomènes psychiques. Il a préféré, du moins pour l'instant, rester dans le domaine des faits se rattachant à l'hypnotisme, qui ont fait plus particulièrement l'objet de ses recherches et qui n'entraînaient pas des modifications ni des additions qu'il n'eût le temps de faire, et, sous ce titre, *Les États superficiels de l'hypnose*, il a publié un volume élégant qui est à la fois le pendant et le complément de celui paru l'année dernière sous le titre *Les États profonds de l'hypnose*.

Dans *les États superficiels de l'hypnose*, le colonel de Rochas s'occupe de la polarité humaine; des premières phases de l'hypnose, de la classification des états, des causes de l'hypnose; des états somnambulique, cataleptique, de crédulité; des changements de personnalité; de l'empire des suggestions, du degré de leur puissance; du degré de réalité des hallucinations; de l'hypnose chez les animaux, etc. Enfin il termine par un essai de théorie, qui paraît rationnel et scientifique et qui repose sur les trois ordres de faits suivants :

1° Sur les alternatives d'engourdissement et d'excitation que présentent les facultés du sujet quand celui-ci parcourt les phases du sommeil;

2° Sur la transformation de la pensée en hallucination ou suggestion;

3° Sur la faculté que possède le sujet de mesurer le temps.

M. de Rochas a trouvé, dans ses recherches, la preuve de l'influence considérable qu'exercent sur le système nerveux, et par suite sur les sensations et sur les actes d'un grand nombre de personnes, les agents physiques qui les entourent; puis l'explication, par des causes purement naturelles, de phénomènes attribués trop fréquemment à des êtres de l'autre monde.

Les Phénomènes psychiques occultes, par le Dr Albert Coste, 1 vol. in-8, chez Firmin et Montane, Montpellier.

Dans ce livre, paru tout récemment, le docteur Albert Coste s'est attaché à recueillir et à exposer les faits présentant de bonnes garanties et constituant des exemples capables de bien montrer ce que sont les phénomènes psychiques occultes, dans l'état actuel de nos connaissances.

Après un résumé historique du Merveilleux, il expose, dans une première classe intitulée : *Phénomènes psychiques occultes*, I. la télépathie; II. les hallucinations télépathiques de divers ordres: visuelles, auditives, tactiles, réciproques, collectives; III. les pressentiments.

Dans une deuxième classe, intitulée *Phénomènes physiques occultes*, il parle de la force psychique, de la lévitation, de divers phénomènes se produisant sans l'intervention reconnue d'un médium, des matérialisations, des médiums.

C'est un bon livre, parce que c'est un recueil de faits et non un livre rempli d'hypothèses ou de vues hypothétiques de l'esprit, comme on en fait beaucoup trop en ces matières encore fort obscures.

L'auteur pense que les faits déjà réunis sont dès maintenant d'une éloquence suffisante, grâce au nombre et à la qualité des témoignages qui les appuient et qui ne permettent pas de supposer qu'un nombre déjà grand d'hommes éminents, dont s'honorent les nations les plus éclairées, se soient grossièrement trompés et qu'ils aient, en quelque sorte, perdu les facultés exceptionnelles dont ils sont doués, dès qu'ils ont voulu aborder les phénomènes que nous appelons psychiques, ou occultes.

Le Docteur Albert Coste arrive à deux conclusions :

1° Il y a sûrement quelque chose ;

2° *Il est temps d'entrer et d'entrer hardiment dans ces régions de l'Occulte, trop longtemps l'apanage de la superstition et de la fraude.*

C'est la première thèse passée sur un pareil sujet devant une Faculté de médecine.

La Terre. Évolution de la vie à sa surface, son passé, son présent, son avenir, par EMMANUEL VAUCHEZ, 2 vol. in-8° illustrés de 66 gravures dans le texte et d'un tableau en couleur, chez Reinwald et Cie Editeurs, 15, rue des Saints-Pères, Paris.

Voilà deux volumes bien intéressants et d'une lecture très profitable. M. Vauchez est un homme d'action : pendant plus de vingt-cinq ans il s'est consacré avec beaucoup de zèle et une ardeur soutenue à la propagation de l'enseignement et à son organisation, à la création de bibliothèques populaires et régimentaires ; aussi son œuvre est-elle celle d'un bibliophile érudit : une masse énorme de faits se trouve réunie dans ces deux volumes.

Cependant M. Vauchez n'a pas fait qu'œuvre de bibliophile éclairé : il y a dans son livre, surtout dans le second volume, beaucoup d'idées originales.

Cette œuvre est une sorte d'encyclopédie où défilent successivement l'astronomie, la géologie, la physique, la chimie, la biologie, l'anthropologie, les sciences occultes, l'histoire comparée des religions.

Les opinions de l'auteur y sont nettement et catégoriquement exprimées, et pour les résumer en deux mots, je dirais volontiers qu'elles sont le *matérialisme spiritualisé*.

M. Vauchez est transformiste. Il adopte les idées de M. Fauvelle, c'est-à-dire il admet que le règne végétal et le règne animal, nés dans le milieu marin, eurent pour point de départ deux individus monocellulaires absolument identiques, deux cellules se différenciant seulement par la présence ou l'absence de la chlorophylle dans leur protoplasma et, par suite, dans leur mode de nutrition : la cellule végétale, en effet, — cellule à chlorophylle — s'alimente de matière minérale, tandis que la cellule animale, incolore, doit emprunter ses éléments nutritifs à la cellule verte ou à ses débris ; elle procède à cette recherche à l'aide de sa motilité guidée par la sensibilité, deux effets dus à ce que son protoplasma est dépourvu d'enveloppe solide, à l'encontre de la cellule végétale qui en est généralement pourvue.

D'où l'origine de la division des êtres en deux grands groupes reposant sur leur mode d'alimentation et allant, pour cette même raison, en se différenciant de plus en plus à mesure que l'on s'élève davantage dans leur échelle respective.

M. Vauchez pense « qu'à la suite de sélections successives, qui ont réclamé un nombre incalculable de siècles, le règne animal inférieur est arrivé à l'homme ». Il croit aussi que,

« dans l'œuvre si compliquée du transformisme, les insuccès ont dû être considérables, comme ils le sont journellement ; des milliards de germes en route se sont arrêtés... Ces principes vitaux, y compris l'océan des bacilles, des vibrions connus et à connaître, sont un courant, un monde particulier qui ne peut avoir son entier développement sur la Terre. »

Après avoir passé en revue les êtres et les phénomènes de la vie à la surface de la Terre, il dit : « Le fait indiscutable qui ressort de cette étude, c'est que tous les hommes, sauvages, civilisés, conquérants, législateurs, gouvernants et gouvernés, artistes et savants, ignorants et incapables, viennent en ligne directe de l'animal. »

« ... La première étape de l'animal supérieur dans l'humanité est, logiquement, l'incarnation parmi les sauvages. »

« ... Les fluides magnétiques maintiennent l'équilibre des mondes ; ils doivent, ainsi que l'électricité, déterminer l'union du principe immatériel à la matière. »

« ... Le progrès s'accomplit grâce au travail progressif des réincarnations, où la pensée et la réflexion, sollicitées par la lutte pour l'existence, sont les facteurs de ces phases psychologiques. »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ses développements en faveur de l'hypothèse spirite ; ces quelques citations suffisent d'ailleurs à faire ressortir l'esprit dans lequel est conçu le livre. Transformisme et spiritisme, voilà les opinions dominantes à l'auteur ; elles percent à chaque pas dans son œuvre qui est une apologie du matérialisme spiritualisé. Allier le matérialisme et le spiritualisme, voilà le grand rêve des spirites, qui sont toujours préoccupés d'accommoder les connaissances scientifiques actuelles avec leurs croyances favorites.

L'œuvre de M. Vauchez n'en est pas moins une œuvre où se trouvent réunis l'érudition, la sincérité et l'intérêt. La lecture en sera agréable pour les spirites, qui trouveront appliquées aux faits les idées qui leur sont chères ; elle ne sera pas non plus sans agrément pour ceux qui ne partagent pas « *l'idée nouvelle* », cette bienheureuse croyance, car à côté des faits ils trouveront l'occasion de nombreuses méditations.

Nous signalons comme particulièrement intéressante la troisième partie de l'ouvrage, consacrée à l'histoire des religions.

Il nous faudrait parler aussi d'un livre admirable intitulé : *Hypnotisme et double Conscience*, par le professeur Azam, de la Faculté de médecine de Bordeaux (Félix Alcan, éditeur) ; mais le temps et la place nous manquent pour en faire l'analyse qu'il comporte, et nous nous bornons, pour l'instant, à dire

que ce volume est la réunion des divers travaux du savant professeur, qui fut un des précurseurs de l'étude scientifique de l'hypnotisme et de la double conscience, et dont les observations, conduites avec méthode et sagacité, sont citées comme classiques par tous ceux qui s'occupent de ces questions. Grâce à lui et aux médecins qui ont marché sur ses traces, les idées émises par M. Azam sont devenues les fondements d'une science : la physiologie des fonctions intellectuelles ou la psycho-physiologie. Nous rappellerons, parmi les observations de l'auteur, reproduites dans ce volume, la relation complète du cas de double personnalité de Félida X..., avec les déductions thérapeutiques que l'on en peut tirer, et les nombreuses études de troubles sensoriels, organiques et moteurs, qui se sont présentés à lui depuis plus de vingt ans.

D.

Nous citerons aussi :

La Voie naturelle et l'Utilité de l'hypnotisme, par Astère Denis (Paris, 41, rue de Seine. — Verviers, 21, Pont Saint-Laurent), 1 vol. in-18, 1 franc.

La Force vitale. Notre corps vital fluidique, sa formule biométrique, par le Dr H. Baraduc (Georges Carré, éditeur, 58, rue Saint-André-des-Arts, Paris), 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Nous reviendrons sur ce livre intéressant à divers titres.

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 30034

DOCUMENTS ORIGINAUX

(*Suite.*)

TÉLÉPATHIE

CAS DE GAMBETTA

Lettre de M. H. Cherrier à M. Ch. Richet.

MONSIEUR,

C'est au docteur Pozzi que vous devez l'observation que vous remettra mon confrère et ami, M. V...

Il y a dix ans, j'ai eu une congestion pulmonaire des plus graves. Mes deux médecins, MM. Dubuc et Millard, m'avaient condamné, et ma famille en larmes attendait mes derniers moments.

C'était la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1882.

Dans le cours de ma maladie, qui durait depuis le 25, j'avais entendu dire que Gambetta, que j'avais connu quand je faisais mon droit, et que j'avais retrouvé depuis arrivé au pouvoir, était comme moi fort malade et très menacé.

Naturellement, j'avais été impressionné des conséquences de cette mort.

Mon mal avait empiré, et, depuis le matin du 31, on désespérait de me sauver.

Toute la journée j'ai eu des hallucinations macabres. Tout dans ma chambre empruntait la forme et l'apparence de squelettes qui m'appelaient, m'attiraient, se baissaient sur mon lit et me faisaient signe de venir avec eux.

Notamment la lampe juive en cuivre qui pendait au plafond.

Tout à coup quelqu'un vient s'asseoir sur le bord de mon lit.

C'était Gambetta.

Un dialogue s'engage sur notre état de santé, dialogue dans lequel chacun de nous deux disait à l'autre que ce serait lui qui passerait le premier les rives du Styx.

Ce dialogue fatigant, énervant, dura bien une heure.

Il se termina par la disparition de la vision sur ces mots que je dus articuler avec violence (car ma garde était venue auprès de moi, attirée par le bruit de mes paroles) : « Mon vieux, ce sera toi qui y passeras le premier. »

A ce moment, je sortis de ma torpeur fiévreuse, et, me sentant mieux, je me fis mettre le thermomètre sous l'aisselle. On constata que de 41°,6 il était descendu à 39°,7. Une crise heureuse s'était produite en moi, j'étais sauvé.

Le lendemain, à l'arrivée de Dubuc, je lui appris la mort de Gambetta. Il en fut très frappé, car n'ayant pas encore lu les journaux il ignorait cette mort qui avait eu lieu au moment où je disais à Gambetta que c'était lui et non moi qui allait mourir.

Avant la venue de Dubuc, j'avais déjà annoncé à ma femme ce grand événement.

Je l'avais également dit à ma mère.

Ce n'est point un racontar fait après coup. Connaissant peu Gambetta, je ne le tutoyais pas. Cependant, dans mes souvenirs que je vous donne sincères et véritables, nous nous tutoyions.

CHERRIER.

41, rue du Louvre.

En réponse à une lettre que nous lui adressâmes, M. Cherrier nous fit la réponse suivante :

Je n'ai jamais tutoyé Gambetta... que cette nuit-là. Mais j'ai tenu à vous répéter les propres paroles que j'ai cru lui avoir dites ou que je lui ai dites.

J'avais entendu dire seulement, depuis que j'étais malade, que Gambetta l'était aussi et très gravement. Cela m'avait frappé à un tel point que, durant le cours de ma maladie, j'en parlai souvent à ma mère et à ma femme, si bien que cette dernière m'a dit que je l'assommais avec Gambetta.

Le 31 décembre 1882, il n'a pas dû en être question devant moi ; j'étais trop bas et j'étais dans une sorte de torpeur dont je ne sortais que par un effort de volonté. Mais j'ai toujours eu ma connaissance.

Le matin du 1er janvier 1883, j'ai salué Dubuc de la mort de Gambetta.

Personne de l'extérieur n'avait pénétré auprès de moi et Dubuc ignorait cette mort.

Quand ma femme était entrée dans ma chambre, je lui avais déjà dit que Gambetta n'était plus.

Je pensais assister à un fait véritable, et j'étais persuadé de la présence de Gambetta. Il m'avait même semblé que son poids faisait pencher le bord de mon lit sur lequel je le voyais assis.

Avant ces visions macabres, les jours précédents, j'avais eu au contraire dans ma fièvre des visions agréables.

Depuis, je n'ai jamais eu d'autres visions. Mais une fois, dans mon enfance, j'ai, dans le cours d'une forte fièvre de croissance, cru toute la nuit à la présence de ma mère assise au pied de mon lit, me gardant dans un fauteuil, alors que ma mère souffrante n'était pas venue dans ma chambre, et que c'était mon frère qui m'avait donné à boire. (Souvenir de ma petite enfance.)

Au moment où la vision disparut, je ne doutai pas un seul instant de la mort de Gambetta ; si bien que, quelques heures après, je l'annonçai en l'affirmant, ne pouvant pas douter que ce ne fût pas.

Je n'ai point eu la vision de Gambetta mort. Mais, des paroles qu'il m'avait dites dans ma vision, je ne pouvais douter de sa fin.

L'heure exacte ! C'est difficile à préciser. Le ventouseur était venu à minuit et m'avait littéralement couvert de ventouses.

C'est assez longtemps après son départ que j'ai eu cette hallucination. Il devait être une heure et demie ou deux heures.

CAS DE MALAKOFF

Ma mère était, depuis vingt-cinq ans, atteinte d'emphysème pulmonaire. Sa santé s'était maintenue, bien qu'elle eût eu de nombreux chagrins.

Aucune circonstance ne faisait présumer ce qui arriva le 11 juin 1877, c'est-à-dire une congestion pulmonaire qui l'enleva brusquement en quelques heures; j'avais, au reste, deux jours avant cette date, reçu d'elle une lettre qui ne trahissait aucune inquiétude sur sa santé.

Le 10 juin 1877, j'eus ce qu'on peut appeler une hallucination télépathique. Je ne puis indiquer l'heure avec une exactitude absolue, mais c'était entre dix heures et minuit. A l'heure dite « entre la veille et le sommeil », je vis le fond de ma chambre s'illuminer, l'obscurité s'éclaira d'une lueur argentée (c'est le seul mot qui me vient), et j'aperçus ma mère me regardant fixement, avec une sorte d'expression inquiète. Après quelques secondes tout disparut.

Le lendemain, j'avais à déjeuner un de mes amis, M. Laroche, aujourd'hui sous-directeur de la Compagnie *le Conservateur*, rue Lafayette, 18. Je lui fis part de mon hallucination; il la traita comme telle, et je lui dis en le quittant: « Rappelez-vous, Laroche, si quelque chose arrive, que je vous ai fait ce récit aujourd'hui. »

Le lendemain je recevais la nouvelle de la mort de ma mère.

Des faits de cette nature, pas plus d'ailleurs que toute autre hallucination, ne se sont jamais reproduits pour moi.

D[r] CARAT,
25 *bis*, rue Victor-Hugo, Malakoff.

Paris, le 20 juillet 1891.

MONSIEUR,

De retour de voyage, je trouve la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois, au sujet d'une vision que mon ami le docteur Carat a eue la veille de la mort de sa mère, qu'il croyait en bonne santé à Dunkerque. Ce fait m'a été raconté par le Dr Carat aussitôt après qu'il se fut produit. Vous pouvez faire de mon attestation tel usage que vous jugerez convenable.

LAROCHE.

QUELQUES EXPÉRIENCES DE LUCIDITÉ

PREMIÈRE SÉRIE

Je vous communique quelques expériences de lucidité que j'ai faites sur moi-même, seul il est vrai, mais avec la plus grande bonne foi : si je me suis trompé, c'est à mon insu.

C'est au mois de juillet dernier que j'ai commencé ces expériences; je ne m'y suis livré que par intermittences. Voici un rapide compte rendu des résultats auxquels je suis arrivé. Je copie textuellement les notes que je prenais après l'expérience; j'avais un jeu de 32 cartes.

Mois de juillet.

I. — *Séparer les figures des basses cartes.*

1° Je tire 16 cartes dont 10 *figures.*

2° Je tire 16 cartes dont 6 *figures.*

3° Je tire 13 cartes dont 9 *figures.*

II. — *Séparer les cartes d'une espèce donnée.*

1° 3 cœurs sur 7 cartes tirées.

2° 4 cœurs sur 7 — —

3° 5 piques sur 6 — —

4° 3 piques sur 10 — —

5° 6 piques sur 10 — -

6° 3 cœurs sur 9 — —

7° 4 cœurs sur 6 — —

8° 4 piques sur 6 — —

En somme j'ai toujours obtenu plus de la moyenne qui serait le quart du nombre de cartes tirées. J'ai toujours au moins le tiers, et dans la majorité des cas beaucoup plus.

III. — *Séparer une carte donnée.*

1° Trouver l'as de carreau . . . . *réussi*
2° Trouver le 10 de cœur . . . . *échec*
3° Trouver le 8 de trèfle . . . . *réussi*
4° Trouver le 7 de carreau . . . . *échec*
(Je tire le 8 *de carreau.*)
5° Trouver as de carreau . . . . *échec*
6° Trouver dame de pique . . . . *réussi*
7° Trouver valet de carreau . . . . *échec*

Cette alternative de succès et d'échecs m'intriguait. Je refis quelques expériences au mois de septembre.

1° Je pris *cinq* cartes au hasard dont le *huit de carreau.* En fermant les yeux je les sème par terre; je marche sur elles fermant toujours les yeux et je ramasse bien le *huit de carreau* que je cherchais.

2° Je refais la même expérience avec *sept* cartes, et je *réussis* encore.

Je fis aussi quelques expériences avec un jeu de dominos.

I. Sur 6 dominos tirer le 3/3, je tire 2/3.

II. Deviner un domino pris au hasard.

1° J'opine pour 5/2 ou 6/3; c'était le 5/3.

2° J'opine pour 4/2; c'était le 4/2.

J'avais tiré le domino au hasard; je l'avais mis sur une table sans le regarder; et à l'autre extrémité de la chambre, j'avais cherché à savoir quel il pouvait être.

3° J'opine pour 6/1; c'était le 5/1.

4° J'opine pour 6/2; c'était le 1/2.

Dans ces expériences, quand je ne trouve qu'un chiffre exact du domino, j'ai une chance sur 4. Quand je détermine exactement le domino j'ai une chance sur 28.

C'est pendant le mois de décembre dernier que j'ai fait les expériences les plus sérieuses et les plus suivies: je sépare souvent les basses cartes des figures. Il s'agit de déterminer les conditions de ce fait.

I. Est-ce dû à une perception visuelle? Reconnaîtrai-je le dos des cartes?

Je fais donc plusieurs expériences les yeux bandés.

Séparer du jeu deux paquets, figures et basses cartes.

1° Côté des figures : sur 4 cartes 3 *figures.*

Côté des basses : sur 9 cartes 7 basses cartes.

2° Sur le jeu *tout entier*, *cinq* erreurs.

3° Côté des figures : sur 5 cartes 4 figures.

Côté des basses : sur 9 cartes 5 basses cartes.

4° Côté des figures : sur 6 cartes 4 figures.

Côté des basses : sur 16 cartes 12 basses.

Puisque, les yeux bandés, le résultat n'est pas changé, qu'il y a toujours un fort surplus de figures du côté où j'ai voulu les mettre et de basses cartes dans le paquet où je voulais les rassembler, c'est que la vue ne me guide pas dans cette détermination.

II. Serait-ce le toucher ?

Je fais plusieurs expériences sans toucher les cartes, je les regarde seulement. Les cartes étant étalées devant moi je détermine leur espèce, figure ou basse carte.

1° En général sur 9 déterminations, 3 erreurs.

2° Sur 6 déterminations, succès complet.

Le toucher n'y est pour rien.

III. Je fais de nouvelles expériences les yeux bandés et les mains gantées :

1° Sur 21 *déterminations*, 5 *erreurs.*

2° Succès également.

Je fais d'autres expériences toujours les yeux bandés ; les cartes sont répandues sur une table, je les touche avec une baguette, et j'essaye de les déterminer, je réussis également.

Enfin, je tente une expérience *sans vue ni toucher.* Le jeu est posé sur un meuble, je me tiens à l'autre extrémité de la chambre et j'ai dans ma main, pour fixer mon attention, sept cartons blancs. Chacun d'eux doit correspondre à une des sept premières cartes du jeu qui est placé loin de moi. Sur chacun des cartons j'écris la valeur, figure ou basse, de la carte qui lui correspond. Sur deux j'indique même la couleur. Tout est juste.

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de recommencer cette expérience.

Tel est le résumé de mes modestes expériences. Leur

grand tort, je l'avoue, c'est d'avoir été faites dans la solitude ; mais devant un assistant je m'énerve, je pense qu'il va se moquer de moi et je me trompe. Je ne suis arrivé à aucun résultat positif; mais j'ai pu déterminer, me semble-t-il, que la vue et le toucher ne sont pour rien dans les phénomènes de lucidité.

DEUXIÈME SÉRIE

M. Lemaire et moi, nous sommes dans la même chambre, le 11 mars 1892, dans la soirée.

Carte suggérée.	Carte devinée.
Rouge carreau	*Rouge* cœur
Noire pique	*Noire pique*
Noire trèfle	*Noire trèfle*
Rouge cœur	*Rouge cœur*
Noire trèfle	*Noire trèfle*
Rouge carreau	Noire trèfle
Rouge cœur	*Rouge cœur*
Noire trèfle	*Noire trèfle*
Rouge carreau	*Rouge* cœur
Noire pique	*Noire pique*
Noire pique	*Noire* trèfle
Noire trèfle	Rouge cœur
Rouge carreau	*Rouge* cœur
Noire trèfle	*Noire trèfle*
Rouge cœur	Noire pique
Noire pique	Rouge
Rouge cœur	*Rouge cœur*
Noire trèfle	*Noire trèfle*
Noire pique	*Noire pique*
Rouge cœur	*Rouge cœur*
Noire trèfle	*Noire trèfle*
Carreau cinq	Cœur six
Pique trois	As de *pique*
Valet de *trèfle*	Dame de *trèfle*

Je termine cette série d'expériences en essayant de lui suggérer un mot quelconque lettre par lettre.

Je lui suggère le mot Amour, il devine Ama.

12 mars. Vers cinq heures du soir; la chambre où nous opérons est très froide.

Carreau	Noire
Trèfle	Rouge
Trèfle	*Trèfle*
Pique	Cœur

A six heures nous reprenons les expériences, mais dans une chambre bien chauffée.

Six de cœur	Cinq de carreau
Valet de pique	*Valet de pique*
Pique quatre.	Trèfle figure
Trois de *cœur*	*Cœur* as
As de carreau	Erreur
Cinq de *pique*	Sept de *pique*
Deux de trèfle	Erreur
Roi de cœur	*Roi de cœur*

TROISIÈME SÉRIE

A distance dans l'espace. — Lemaire est dans sa chambre, moi dans la mienne; nos chambres sont séparées par deux autres pièces. A une heure déterminée d'avance je lui suggère une carte.

15 *mars.* — Je suggère le *quatre de cœur;*

Lemaire détermine *rouge cœur basse cinq;*

18 *mars* 92. — Je suggère dix de cœur.

Lemaire détermine trois de carreau.

27 *mars.* — 1° Je lui suggère le *six de pique;*

Il devine *six de trèfle;*

2° Carte suggérée — roi de carreau;

Carte devinée — valet de carreau;

3° Expérience de contrôle; je ne concentre pas toute mon attention sur la carte;

Carte suggérée — *as de carreau*;

Carte devinée — *cinq de trèfle.*

4° Carte suggérée — *dame de pique.*

Carte devinée — *roi de pique.*

5° Contre-expérience de contrôle. Je tire une carte, mais je ne la regarde même pas.

La carte tirée était *cinq de cœur*.

Il devine noire pique quatre.

6° Carte suggérée — *quatre de trèfle*.

Carte devinée — *six de trèfle*.

6 avril. — 1° Carte suggérée — trois de trèfle ;

Carte devinée — cinq de trèfle ;

2° Carte suggérée — deux de pique ;

Carte devinée — deux de pique ;

QUATRIÈME SÉRIE

A distance dans le temps et dans l'espace.

Je songe à une carte à un moment quelconque. Lemaire à distance et à un moment que j'ignore, la détermine. Lemaire est averti par lettre, et sans que je lui parle qu'il a une carte à déterminer.

2 avril. — Carte suggérée à 6 heures — neuf de cœur.

Carte devinée à 6 heures et demie — sept de cœur.

3 avril. — Carte suggérée à 5 heures — *as de cœur ;*

Carte devinée à un moment quelconque de la soirée — *as de cœur*.

13 avril. — Carte suggérée à midi moins un quart — *cinq de cœur*.

Carte devinée vers 2 heures — six de cœur.

14 avril. — Carte suggérée le 13 avril à 10 heures du soir — *quatre de trèfle*.

Carte devinée le 1er avril à 9 heures du matin — *deux de trèfle*.

1er *avril*.

Dans les mêmes conditions, je répète l'expérience précédente :

1° La carte que Lemaire voulait déterminer par lucidité était la *dame de cœur*.

Celle que je lui suggérais à son insu était le *sept de trèfle* ;

Lemaire dit *huit de trèfle*.

2° La carte que Lemaire voulait déterminer était le *nœuf de pique.*

Celle que je lui suggérais était le *valet de carreau.*

Lemaire dit *carreau cinq.*

2 *avril*, 6 *heures.*

Je lui suggère la carte *pique six* que j'imagine.

Lemaire devine bien *pique six.*

26 *avril.*

Carte suggérée.	Carte devinée.
1° neuf de *trèfle*	*trèfle* sept
2° Puis une erreur complète.	
3° trèfle six.	trèfle valet
4° *carreau* sept	*carreau* six
5° rouge cœur	carreau

27 *avril.*

1° Une erreur complète.	
2° *noire trèfle*	*noire trèfle*
3° rouge cœur.	carreau
4° *pique trois*	*pique valet* (il se corrige et dit *pique trois*)
5° *roi de carreau*.	*roi de carreau*
6° *noire* trèfle..	*noire pique*
7° *carreau* quatre.	*carreau* figure
8° trèfle.	rouge
9° dix de *pique*.	sept de *pique*

Pour terminer cette série d'expériences, je suggère à Lemaire successivement six cartes que j'imagine, *six fois de suite il indique sans erreur si la carte est un carreau, un cœur, un pique ou un trèfle.*

15 *mars* 1892. 6 *heures* 1/2.

neuf *pique*	noire *pique* figure
pique roi.	noire trèfle
noire.	rouge
cœur six	*cœur* huit

18 *mars.*

Six expériences :

Un succès complet;

Une erreur;

Deux fois il indique bien l'espèce de la carte (carreau, cœur, trèfle ou pique);

Deux fois il indique leur couleur seulement.

31 *mars.*

Je dis à Lemaire de deviner une carte par *lucidité;* mais sans l'avertir, et sans qu'il puisse s'en apercevoir, tandis qu'il cherche à déterminer quelle est la carte qu'il tient à la main, je lui en suggère une que j'imagine.

Il dit *exactement* celle que j'imagine.

RÉCAPITULATION

Le nombre total des expériences est de 81.

Les résultats obtenus sont :

10 erreurs complètes;

17 fois la couleur seule est désignée exactement;

54 fois l'espèce (trèfle, cœur, carreau ou pique) est exactement nommée. La probabilité étant ici de 1/4, le hasard n'aurait dû donner dans ces 81 expériences que 20 réussites.

Enfin, ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est que, sur 39 essais de détermination complète, 8 succès complets ont été obtenus, alors que la probabilité étant de 1/32, le hasard n'aurait dû fournir qu'un seul succès.

CINQUIÈME SÉRIE.

Voici quelques expériences, de lucidité et de suggestion mentale tout à la fois, menées, me semble-t-il, avec la rigueur et la précision nécessaires.

D'abord, elles n'ont point été faites sur des sujets « de profession », toujours disposés à tromper et qui ne veulent qu'éblouir; elles ont eu lieu seulement entre étudiants en médecine sérieux, que je connais très bien, et de la bonne foi

desquels je puis répondre. Au reste, toutes les fois nous avons pris de nombreuses précautions pour empêcher toute supercherie, même involontaire.

Cela dit, je vais décrire ces expériences en détail, en m'aidant des notes qui ont toujours été prises immédiatement après.

Ces expériences sont peu nombreuses, huit en tout : nous ne les avons jamais essayées que lorsque nous nous sentions dispos et dans de bonnes conditions. Nous avons toujours opéré avec des cartes; le jeu était de trente-deux cartes.

Première et deuxième expérience.

Voici comment nous procédons; M. Devallet fait la suggestion; moi je dois deviner la carte suggérée, en interrogeant, selon la méthode ordinaire des spirites, un guéridon sur lequel j'ai les mains. Devallet est assis dans un coin de la pièce; à l'autre bout, moi lui tournant le dos, je suis devant une petite table. Un jeu de cartes est placé à côté de moi sur un meuble.

Alors, M. Devallet tire *au hasard* une carte d'un jeu qu'il a dans les mains. Moi je pose les mains sur la table et je l'interroge : elle doit m'indiquer le rang qu'occupe dans le jeu placé à côté de moi la carte que M. Devallet me suggère.

Pour cela, *en imagination et comme si je les retournais une à une*, je compte les cartes du jeu placé à côté de moi : première, deuxième, troisième, etc. Quand j'arrive à la carte suggérée, la table doit me l'indiquer par un mouvement brusque.

Cette méthode nous a donné les résultats suivants :

Première expérience — 7 *décembre* 1892.

Carte suggérée : *dix de carreau.*

Carte devinée : la table indique la treizième ou la quatorzième du jeu placé à côté de moi. La quatorzième était bien le *dix de carreau.*

Cette expérience a eu lieu devant MM. Gibotteau et Lemaire qui ont signé le procès-verbal.

Deuxième expérience. — 12 décembre 1892.

Carte suggérée : *dame de trèfle.*

Carte devinée : la table indique la vingt-troisième du jeu placé à côté de moi. C'était la *dame de trèfle.*

Le procès-verbal de cette expérience a été signé par M. le Dr Gibotteau, et par MM. Gibotteau et Lemaire.

Les six autres expériences.

Les six dernières expériences ont été faites toujours par la même méthode, mais quelque peu modifiée. L'opérateur et le sujet sont toujours dans la même chambre, éloignés l'un de l'autre.

L'opérateur tire une carte d'un jeu, *au hasard.* Le sujet a dans les mains un autre jeu et il le tient de façon à ne voir que le dos des cartes ; il fait glisser les cartes une à une entre ses doigts; quand il passe à la carte suggérée, il doit s'arrêter. Voici les expériences :

14 *décembre* 1892. — Moi je suggère une carte tirée au hasard ; M. Manceron doit la deviner. Il ne s'est jamais servi du jeu qu'il a dans les mains, et par conséquent ne peut reconnaître les cartes à leur dos.

Troisième expérience.

La carte suggérée est l'*as de cœur.* M. Manceron s'arrête, hésitant entre ces deux cartes, qui se suivent dans le jeu : dix de carreau et *as de cœur.*

Quatrième expérience.

La carte suggérée est le *sept de carreau.*
La carte devinée est le *sept de carreau.*

Cinquième expérience. — 15 janvier 1893.

La carte suggérée est le roi de trèfle. M. Manceron hésite entre deux cartes qui se suivent dans le jeu, dix de pique et valet de trèfle.

Sixième expérience.

La carte suggérée est le valet de cœur. M. Manceron tire du jeu deux cartes, qui ne se suivent pas, le valet de trèfle et le valet de pique.

Septième expérience.

Toujours d'après la même méthode. Seulement c'est M. Manceron qui me suggère la carte, et moi qui dois la deviner.

La carte suggérée est le sept de cœur; je tire du jeu le sept de cœur.

Huitième expérience.

Carte suggérée : neuf de cœur, je sors du jeu deux cartes qui ne se suivent pas, le huit de cœur d'abord, et puis le huit de trèfle.

Ces expériences sont, on le voit, assez bonnes. Sur huit expériences, cinq ont réussi, et les insuccès même ne sont pas des insuccès complets.

Ces expériences sont d'autant plus probantes, que chacune d'elles est en réalité la synthèse de deux expériences simultanées : le sujet doit en effet, d'une part, connaître la carte qui lui est suggérée ; d'autre part, savoir la place qu'elle occupe dans le jeu placé à côté de lui, ou tenu dans ses mains.

Ce qui est curieux, c'est que ces deux opérations assez complexes, deviner la carte, et puis la reconnaître par lucidité dans un autre jeu, se passent absolument en dehors de la conscience du sujet. Au reste, c'est précisément pour cela que ces expériences ont donné des résultats aussi heureux : en effet, on élimine ainsi l'imagination du sujet, cet élément de trouble et d'erreur dans toutes les expériences de lucidité et de suggestion mentale.

Du même coup ces expériences jettent quelque lueur sur la vie subconsciente de l'esprit. Ainsi on peut remarquer que le sujet hésite souvent entre deux cartes qui se suivent : cela se comprend ; il est difficile de noter le moment précis où la

table commence à se soulever. D'autre part, lorsque le sujet indique deux cartes qui se suivent, il semble que la carte cherchée soit toujours la deuxième, tout comme si « l'inconscient » était à l'affût et vous avertissait dès qu'il voit approcher la carte. Le signal parviendrait ainsi à la conscience avant que l'on soit arrivé à la carte cherchée.

JEAN-CH. ROUX.
étudiant en médecine.

LE HASARD ET LA PROBABILITÉ

NOTE RELATIVE AUX EXPÉRIENCES DE M. ROUX.

Ces expériences, faites dans d'excellentes conditions, par de laborieux étudiants en médecine, me paraissent, quant à la méthode, irréprochables.

En effet, il ne peut être question de suggestion inconsciente, ni de suggestion mentale. Peu importe que *l'agent*, par un procédé quelconque, révèle la carte qu'il a tirée — car le percipient ne connait pas la carte qu'il tire. Les cartes sont en paquet devant lui, et c'est l'ordre de sortie de la carte qu'il indique. Bien entendu toutes les précautions sont prises pour que l'agent ne révèle rien de la carte suggérée; mais si même, par impossible, il indiquait malgré lui quelque chose, cela n'altérerait aucunement les résultats de l'expérience. Car le percipient ignore l'ordre des cartes qui sont dans le jeu.

Donc on ne peut invoquer ici ni la suggestion inconsciente, ni la suggestion mentale, et il n'y a que deux explications possibles : le hasard ou la lucidité.

Pour voir si le hasard peut être mis en cause, réunissons toutes les expériences de la dernière série : celles qui ont réussi et celles qui ont échoué.

Carte suggérée.	Carte indiquée.
1° dix de carreau	as de pique (?)
2° *dix de carreau*	*dix de carreau*
3° *dame de trèfle*	*dame de trèfle*
4° as de cœur	dix de carreau
5° *as de cœur*	*as de cœur*
6° *sept de carreau*	*sept de carreau*
7° roi de trèfle	dix de pique
8° roi de *trèfle*	valet de *trèfle*
9° *valet* de cœur	*valet* de trèfle
10° *valet* de cœur	*valet* de pique
11° *sept de cœur*	*sept de cœur*
12° neuf de *cœur*	huit de *cœur*
13° neuf de cœur	huit de trèfle

En calculant la probabilité de ces 13 expériences, nous avons des probabilités partielles et une probabilité totale.

La probabilité d'un succès complet est, pour chaque épreuve, de 1/32, c'est-à-dire un succès pour 32 expériences. Or il a été obtenu 5 succès sur 13 expériences, alors que le hasard n'aurait dû donner que 0,4 sur 13 expériences.

La formule générale est

$$\frac{s!}{\alpha!\,\beta!} \times p^{\alpha} q^{\beta},$$

dans laquelle s est le nombre des expériences, α le nombre des succès avec une probabilité p, et β le nombre des insuccès avec une probabilité q.

Cela nous donne dans le cas présent

$$\frac{13!}{5!\,8!} \times \left(\frac{1}{32}\right)^{5} \times \left(\frac{31}{32}\right)^{8}.$$

En effectuant les calculs, nous trouvons que cette probabilité est voisine de, $\frac{1}{3000}$ c'est-à-dire qu'il faudrait répéter 3000 fois une pareille série de treize tirages pour rencontrer un aussi grand nombre de succès.

De fait, la proportion des succès est plus grande encore; car les expériences 8, 9, 10, 12, quoique étant des insuccès, ne sont que des insuccès partiels.

Ainsi, prenons la probabilité de bien dire la valeur de la

carte; nous avons une probabilité de $\frac{1}{8}$ pour bien dire. Sur 13 expériences il y a eu 7 bonnes réponses.

Soit (avec la même formule) une probabilité totale de 1/2000e environ.

D'ailleurs, ces expériences seront répétées, et il me paraît bien probable qu'elles continueront à réussir; car M. Roux et ses amis ont pris la bonne précaution de ne pas multiplier les expériences dans une soirée, mais de se contenter de deux ou trois expériences; ils ont vu que la fatigue survient très vite, et que, les deux ou trois premières expériences ayant réussi, si l'on poursuit, on finit par ne plus obtenir que des insuccès.

Ce qui me permet de fonder beaucoup d'espoir sur ces expériences au point de vue de la lucidité, c'est que, depuis longtemps, M. Roux cherchait dans cette voie. Il avait déjà obtenu, à divers intervalles, d'assez bons résultats; mais la méthode était médiocre. Il l'a, sur mes indications, successivement perfectionnée; or, en pareille matière, tout dépend de la méthode. Ici elle me paraît ne pouvoir être critiquée. C'est pourquoi je recommande ce petit mémoire si court, et cependant si substantiel, de M. Roux, à l'attention des lecteurs des *Annales*.

Ch. R.

ÉTUDE

SUR LES

PRÉTENDUS MOUVEMENTS D'OBJETS SANS CONTACT

SANS LA PRÉSENCE D'UN MÉDIUM PAYÉ

PAR FRÉDÉRIC W. H. MYERS[1]

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)[2]

MATÉRIALISATION APPARENTE DE MAINS ET DE PIEDS

Des attouchements furent quelquefois sentis par les plus sensibles de nous alors qu'aux séances toutes les mains étaient sur la table ; et fréquemment nous sentimes tous le souffle froid bien caractéristique, qui précède ordinairement les phénomènes physiques. Un soir, à une séance obscure, dans la maison d'en bas, pendant que je tenais la main droite d'A... dans ma main gauche, les autres assistants étant loin de nous, mais autour de la table également, je sentis de petits doigts, que l'influence nous dit être ceux d'un proche parent, me caresser le dos de la main. Je demandai aussitôt si M. Davis tenait l'autre main de A... et il me répondit affirmativement. C..., dont la main joignait ma main droite, était à sa place habituelle, juste en face de moi, tandis que les doigts que j'avais sentis paraissaient, par leur position, appartenir à une personne se tenant à ma gauche. En outre, la main qui caressait la mienne était trop petite pour appartenir à quelqu'une des grandes person-

1. Extrait des *Proceedings* de la S. F. P. R. par notre collaborateur M. Marcel Mangin.

2. Voir l'année 1892, p. 243, 302, 351 ; et année 1893, fasc. 3, p. 162.

nes présentes, tandis qu'elle aurait pu être celle de l'influence dont le nom avait été donné.

Dans une occasion précédente, le soir du 6 septembre 1888, nous avions obtenu ce qui nous semble une preuve extrêmement bonne de la réalité de mains et de pieds formés passagèrement, ou du moins de fantômes qui en avaient les formes. M. Davis, les deux fillettes et moi, nous étions assis chacun à un côté de la petite table carrée, en pleine lumière de la lampe. Nous avions obtenu des spécimens d'écriture directe, et nous avions remarqué que dans la poudre de crayon répandue sur l'ardoise, il y avait des impressions de doigts, les uns plus grands, les autres plus petits que ceux du petit médium. Nous nous procurâmes alors une boîte de farine. J'en mis sur une des ardoises et je l'égalisai soigneusement. M. Davis dit alors à sa fille C... de tenir ses deux mains au milieu de la table et de rester assise absolument tranquille; puis il plaça l'ardoise sur ses genoux. Pour empêcher l'action contrariante d'une attention trop tendue, je continuai la lecture d'un humoriste américain, sans réussir beaucoup, cependant, à intéresser ni moi-même ni mes auditeurs au contenu du livre. Néanmoins, après un certain temps on nous dit d'examiner l'ardoise; M. Davis la prit, et nous trouvâmes qu'elle contenait des impressions de doigts.

La farine fut de nouveau égalisée; C... reprit sa première position et M. Davis replaça l'ardoise sur ses genoux : nous demandâmes que, s'il était possible, l'on nous donnât l'impression d'un pied, comme preuve plus convaincante; et, après un court instant d'attente nous obtînmes ce que nous désirions. Quand M. Davis apporta l'ardoise à la lumière, tous nous vîmes la trace délicate qu'un pied nu d'enfant aurait produite sur la farine, en s'y appuyant légèrement. Il y eut aussi la marque d'un léger doigt d'homme qui se serait enfoncé plus profondément dans la farine. Les deux impressions étaient parfaites dans leur genre. Il n'y avait à ce moment dans la chambre personne d'autre que les quatre personnes que j'ai dites. Toutes nos mains étaient, comme d'habitude, sur la table. Les pieds des enfants, chaussés de bottines lacées, étaient beaucoup plus grands que le pied qui

produisit l'impression ; et pas un instant ni l'une ni l'autre des petites filles n'eut la moindre occasion de pouvoir toucher à l'ardoise. Par l'écriture automatique il nous fut signifié triomphalement que le pied imprimé était celui d'un petit parent de D..., qui était mort en bas âge. Mme Davis et Mme Z..., qui avaient quitté la chambre ce soir-là et qu'on ne pouvait, par conséquent, supposer sous l'influence d'une hallucination collective, furent invitées à venir, et elles virent l'impression aussi distinctement que nous.

CLAIRVOYANCE

Je ne sais si je dois attribuer à la clairvoyance ou considérer comme un phénomène objectif une belle lueur transparente, bleuâtre, que tous, excepté M. Davis, nous vîmes sur l'épaule gauche de celui-ci. A ma demande elle vint sur l'épaule droite, mais parut avoir quelque difficulté à y rester. Bien qu'il n'y eût pas de séance régulière, la chambre en cette occasion avait été mise dans une obscurité presque complète où nous pouvions cependant encore très bien distinguer les traits des personnes présentes.

Les deux filles aînées et quelquefois même les deux plus jeunes dirent qu'elles voyaient par clairvoyance les formes des esprits. Une fois, à cette merveilleuse table à thé, je fus très frappé de la simultanéité avec laquelle les deux aînées battirent des mains, éclatèrent de rire et donnèrent une description identique de quelque scène plaisante où leur père jouait un rôle. Ensuite, une nuit qu'il faisait très noir, comme nous étions assis sous la véranda, l'aboiement lent et monotone d'un chien, enchaîné dehors, attira notre attention. Nous le trouvâmes regardant en l'air quelque chose que M. Davis ni moi ne pûmes apercevoir. Les jeunes filles cependant déclarèrent qu'elles voyaient une forme spirituelle bien connue qui se tenait en face du chien, et l'aboiement exprimait bien réellement un grand effarement. Plus tard, quand la famille habitait la maison d'en bas, la plus jeune des filles, presque encore un bébé à cette époque, appela l'attention de son père sur quelqu'un qui se tenait près de la

porte : « Un homme ! un homme ! » disait-elle; mais pour d'autres yeux que les siens aucun homme n'était visible. Et enfin, avant qu'elle pût réussir à nous faire voir ce qui pour ses yeux était si évident, son expression devint celle d'un étonnement intense, et elle articula son « Tout parti ! » habituel, qui, dans son langage imparfait, signifiait que quelque chose avait disparu. Mais son « homme », mot qu'elle employait dans beaucoup de sens, elle me l'appliquait aussi, et il est bien possible qu'elle m'ait vu en hallucination. Le fantôme d'un chien que je vis moi-même très distinctement passer près de mes genoux en même temps qu'il fut aperçu très distinctement par Mme Z... mérite d'être mentionné en passant. Une autre fois, il fut vu simultanément par M. Davis et par C... passant dans un corridor.

Si une semblable apparition nous était envoyée par une intelligence étrangère, elle n'aurait sans doute qu'un sens symbolique et pourrait signifier que l'on veille sur nous. La perception simultanée de l'apparition par deux personnes dans chacune des deux occasions et la similitude aussi exacte qu'on peut en juger, des deux visions séparées, voilà, en tout cas, les points intéressants.

Mais ce fut à l'une de nos dernières séances, tenue le 11 avril 1889, que nous obtînmes les meilleurs phénomènes de ce genre. Nous avions fait l'obscurité complète dans la chambre; et, pendant la séance, il y eut alternativement des moments de lumière diffuse juste suffisante pour distinguer les personnes assises autour de la table et des moments d'obscurité absolue. Tous nous vîmes cette lumière, et nous fûmes d'abord tentés de l'attribuer à une bougie brûlant dans la chambre à côté, où Mme Davis était en train de coucher ses plus jeunes enfants. Elle vint bientôt nous rejoindre, et bien qu'alors toutes les lumières fussent éteintes dans la maison, le phénomène recommença à intervalles qui nous parurent réguliers; et bientôt les jeunes filles déclarèrent qu'elles voyaient des formes d'esprits qui se succédaient à un certain endroit près de la table. Sur notre demande, C... nous les décrivit. Outre d'autres descriptions d'apparitions moins remarquables ou vérifiables, elle en donna une de son grand-

père maternel qui fut trouvée exacte, car elle parut complète à Mme Davis et à Mme Z..., les seules qui eussent connu cet aïeul. M. Davis, cependant, croyait bien avoir entendu parler d'un coup d'épée que son beau-père avait reçu au front, et il se souvenait aussi vaguement d'une coupure à la lèvre. Il demanda donc qu'on donnât quelque détail caractéristique. Sur ce, il revint à la mémoire de Mme Davis que le défunt avait un doigt mutilé, tandis que pour Mme Z... la mémoire lui faisait complètement défaut à ce sujet et elle ne pouvait imaginer ce qu'on pourrait demander de plus. La jeune fille regarda de nouveau pendant quelques instants et puis elle affirma qu'elle voyait sur le visage de l'apparition une ligne blanche traversant le nez et une autre sous l'œil gauche. Ceci était exact. En faisant d'autres recherches, je trouvai que ni l'une ni l'autre des dames n'avait aucun souvenir d'avoir jamais mentionné cette circonstance, soit à M. Davis, soit aux enfants. Elles croient que ce détail avait dû rester latent dans leurs mémoires pendant des années. J'examinai les photographies de M. Z... avec une loupe, mais je ne pus y trouver la plus légère trace d'une semblable marque. Cependant un daguerréotype que je vis dans la suite avait une marque très faiblement indiquée sur le nez qui, certainement, n'aurait pas été remarquée ou comprise, à moins qu'on n'eût spécialement attiré l'attention sur elle et donné une explication de ce que c'était. Quant à la cicatrice sous l'œil traversant la joue et qui fut vue dans sa position exacte, nous ne l'avons retrouvée nulle part. Et le coup d'épée, il n'avait jamais existé que dans l'imagination de M. Davis.

Avant de terminer cette courte relation des phénomènes, je dirai que nous n'eûmes jamais la visite de Shakespeare ou de Byron. Peut-être ne nous ont-ils pas trouvés à leur hauteur. Les influences qui se disaient empressées autour de nous étaient en général celles de personnes qui auraient ressenti le plus vif intérêt pour notre famille si elles avaient été là en chair et en os.

J'ai attaché beaucoup d'importance à l'individualité des manifestations. Les gens en ce monde sont ordinairement reconnus par leurs connaissances, même après une longue

absence, à cause de certaines habitudes qui persistent dans la voix, le geste, l'expression de la figure et la manière de penser, mais rarement par de simples preuves légales d'identité. Ce qui nous différencie se retrouve dans nos habitudes les plus journalières : chacun peut-être a sa façon de sonner, de frapper à une porte exactement de la même manière. La théorie d'une existence intelligente continuée après la mort, et où ne s'offrent qu'occasionnellement des moyens imparfaits de communiquer avec le monde que l'on vient de quitter, cette théorie semblera toujours plausible à ceux qui, comme nous-mêmes, ont vu une individualité bien marquée se maintenir dans chaque influence manifestée par des phénomènes physiques, spécialement comme dans notre cas où des tournures de phrases, des noms d'amitié oubliés depuis longtemps sont reproduits par des médiums qui, suivant toute probabilité, ne les avaient jamais entendu prononcer.

Les différences caractéristiques se développèrent dans les phénomènes mêmes, et non pas dans les enfants, comme cela aurait eu lieu dans un cas de personnalité multiple. Naturellement quelque chose venait d'eux; leur personnalité normale ne s'effaçait pas toujours complètement, mais elle était généralement combinée avec des éléments étrangers à leur manière de penser et quelquefois avec des particularités qui leur étaient inconnues. Tandis que les influences A, B, C, se manifestaient par des coups, des écritures directes ou des apparitions, rien, je l'ai dit en commençant, n'indiquait dans l'apparence extérieure des petits médiums qu'ils ne fussent pas dans leur état habituel. Certainement, si nous avions observé quelque désordre mental, même n'eût-il été que temporaire, nous eussions aussitôt pensé qu'il était grand temps de suspendre nos séances.

L'expérience nous montra qu'il fallait avoir plus de confiance dans les messages spontanés que dans les réponses suscitées par des questions. Le délicat courant psychique semblait détourné par un état d'esprit trop positif et être arrêté, même dans les manifestations physiques, par une attention défiante. Nous le reconnûmes bientôt; et, bien que nous ne pûmes jamais nous débarrasser entièrement de toute défiance, nous

eûmes cependant à la fin le mérite de laisser les faits se prouver eux-mêmes et de n'intervenir que quand cela était nécessaire pour observer d'une façon satisfaisante.

Le sujet des communications était souvent trivial, mais cela venait en partie du ton de plaisanterie que nous avions nous-mêmes adopté. Si nous avions pris note de nos propres remarques au moment même, j'ai peur qu'elles n'eussent pas été trouvées d'une plus grande valeur. Souvent, cependant, des messages furent écrits sur des sujets moraux et même religieux qui, de quelque source qu'ils vinssent, avaient du mérite par eux-mêmes. Ceux-là, naturellement, sont presque tous d'une nature trop privée pour que j'y fasse allusion.

Si j'ai souvent parlé de la défiance que j'avais des enfants, cela signifie seulement que, comme c'était par leur intermédiaire que se produisaient des phénomènes qui, quand ils ont lieu en public, sont si souvent mélangés de fraude, et qui étaient soumis à des influences que nous comprenions mal, nous crûmes de notre devoir, et dans l'intérêt de ceux qui désireraient examiner cette relation de nos expériences, de nous garder avec un soin jaloux contre toute introduction de tricherie consciente ou inconsciente. Ces considérations nous poussaient à être toujours sur nos gardes, même avec les membres familiers de notre cercle intime. J'ajouterai que je peux parler sciemment du caractère de C... et de A... après cette grande intimité et qu'il était excellent. Dans toutes les relations ordinaires de la vie ce sont des enfants véridiques et affectueux, et je suis sûr que toutes deux elles respectent beaucoup trop leurs parents pour en faire les victimes d'une tromperie volontaire et persistante.

Alfred Alexander, 1889.

M. et Mme Davis corroborent ce compte rendu comme il suit :

REMARQUES ADDITIONNELLES SUR LE « COMPTE RENDU DE PHÉNOMÈNES PHYSIQUES OBSERVÉS DANS UN CERCLE DE FAMILLE ».

Le récit qu'a fait le professeur Alexander des phénomènes physiques observés dans notre cercle de famille me semble

avoir si bien épuisé le sujet que je crois avoir bien peu de chose à y ajouter. Les divers phénomènes décrits ont été observés par nous avec un grand soin et un ardent désir d'arriver à la vérité, et je ne doute pas que notre extrême prudence n'ait, dans une grande mesure, affaibli les manifestations; mais, d'un autre côté, celles que nous avons obtenues avec tout ce soin gagnent par là une plus grande valeur que n'en auraient eu d'autres plus puissantes superficiellement observées.

Le mémoire n'insiste particulièrement que sur les phénomènes physiques et n'attache pas beaucoup d'importance à l'intelligence qui se manifestait par leur moyen; cependant, comme il est question de l'individualité des bruits, coups et écritures automatiques et directes, je me crois autorisé à parler ici de ce côté du sujet. Lorsque nous nous fûmes aperçus de cette individualité, je fis une liste des divers bruits qui nous étaient donnés comme les « signaux » distinctifs des intelligences entrant en communication avec nous. Aussitôt qu'un de ces « signaux » était produit, soit par des coups, soit de toute autre manière, nous demandions le nom qui lui correspondait au moyen de l'alphabet : ce nom était épelé, et, pour en vérifier l'exactitude, pendant longtemps il nous fallut consulter notre liste. Dans cette si grande quantité d'expériences, jamais nous ne découvrîmes une erreur. Dans les écritures nous remarquâmes la même persistance d'identité. Les intelligences se manifestant A, B, C, etc., adoptaient chacune une écriture particulière. Celle de A... ne fut jamais signée par une autre que A..., ou celle de B... par un autre que B...

Avant que les véritables frappements aient eu lieu, je dus réprimer chez les enfants la tendance assez absurde qu'ils avaient à répondre aux questions en tapant avec leurs crayons sur les ardoises, mais c'était tout à fait ouvertement qu'ils le faisaient.

Au sujet des coups mentionnés comme ayant eu lieu dans la chambre à coucher de mes filles, je dirai que mon but en faisant cette expérience était de pouvoir me bien convaincre par un examen approfondi que les coups entendus dans d'au-

tres occasions n'étaient pas dus à la simulation consciente ou inconsciente. Après que A... fut allée se coucher et se fut endormie[1], et sans faire part de mon intention à personne, j'allai trouver C... dans sa chambre, et nous nous assîmes toutes deux tranquillement sur le bord du lit. Après avoir attendu peut-être cinq minutes, des bruits faibles se firent entendre sur le parquet. J'ôtai mes chaussures — aucun changement. C... ôta les siennes — les coups devinrent beaucoup plus forts, assez forts pour éveiller A... Ceci m'amena à penser que les conditions étaient meilleures lorsque le contact du corps avec le parquet était plus direct. Je fis donc prendre à A... une position dans son lit telle que tout contact avec le bois du lit lui était impossible, — les bras étant en dehors des draps et parfaitement immobiles, sous ma surveillance directe, — tandis que C... et moi nous nous assîmes sur le parquet, ses pieds posant sur mes genoux, ses deux mains dans les miennes. Dans ces conditions, des coups terribles, faisant vibrer toute la chambre, retentirent; ils répondaient à nos questions et nous donnèrent un message intéressant. Il n'y avait ni bougie ni lampe allumée dans la chambre; mais, au-dessus de la porte, l'ouverture du ventilateur qui avait la même largeur que la porte laissait entrer assez de lumière de la chambre d'à côté pour permettre de tout voir parfaitement.

Je puis aussi corroborer tous les détails donnés relativement à l'impression du petit pied obtenue dans la séance du 6 septembre; mais ce qui me paraît surtout important à ajouter c'est qu'on voyait de légères traces de la peau même sur la farine.

A partir du moment où nous reconnûmes les signes évidents d'une intelligence derrière les phénomènes, nous nous efforçâmes avec persistance d'obtenir des preuves positives d'identité, mais ce fut un maigre succès; cependant, certaines tournures de phrases, certaines particularités, etc., se présentaient souvent dans les communications, soit par l'écriture directe ou l'automatique; ce qui, suivant nous, prouvait bien

1. Dans une lettre postérieure M. Davis dit qu'il eut soin de s'assurer de cette circonstance.

que l'écriture émanait réellement de la personne dont la signature était donnée.

Pous moi, à cause de la longue pratique que j'ai de la télégraphie, une des choses qui prouvaient le plus que les coups étaient bien véritables, c'est que l'on obtenait sur le parquet et sur la table la répétition des signaux Morse, et cette reproduction était si parfaite que l'on y retrouvait exactement ma manière personnelle. Les coups sur le parquet se produisaient dans l'obscurité, tandis que ceux sur la table étaient frappés violemment et en pleine lumière. En télégraphie, quel que soit l'instrument qu'on emploie, chaque opérateur a une manière qui lui est bien particulière, exactement comme chaque écrivain a son écriture, et un bon opérateur placé à l'extrémité d'une ligne peut reconnaître son collègue placé à une station éloignée seulement par sa façon d'envoyer la dépêche. Il est, en réalité, aussi difficile pour un opérateur d'imiter la manière d'un autre que pour un écrivain d'imiter l'écriture d'un autre.

Étant admise la possibilité des communications entre les esprits, il semble d'après ce que nous connaissons qu'elles soient plus faciles entre les personnes unies par les liens du sang ou par une amitié intime. En septembre 1888, voici ce qui arriva à Mme Z... : Sa chambre à coucher ouvrait directement dans la salle à manger, où une lampe brûlait toute la nuit. La porte de la chambre à coucher par où l'on passait dans les autres pièces restait toujours ouverte. Elle était endormie, lorsque entre deux et trois heures elle s'éveilla sans se rendre compte pourquoi. Tandis qu'encore couchée elle essayait de se rendormir, tout à coup elle vit son mari défunt entrer par la porte et venir près de son lit. Il semblait vêtu de serge bleue — comme c'était son habitude — et tenait son mouchoir de la main gauche — ce qui lui était aussi habituel. Elle le voyait aussi clairement qu'en plein jour. Il plaça sa main dans celle de Mme Z..., lui dit quelques mots auxquels elle répondit, puis l'apparition disparut. Mme Z... éprouva une grande agitation. Trois heures sonnèrent immédiatement après la disparition du fantôme. Le matin à son réveil, Mme Z... avait oublié les paroles prononcées. Mais C... les lui rappela

par l'écriture automatique. Les voici : « J'ai fait tous mes efforts pour que vous me voyiez. Enfin j'ai réussi. » A quoi elle répondit : « Oh! Dick, ô cher ami, comme vous m'avez effrayée! » Elle se rappela que c'étaient bien là les paroles échangées. Cette apparition et celle du chien sont les seules qu'elle ait jamais vues. Les enfants confirment la netteté des différentes formes qn'ils voyaient par clairvoyance.

Un de nos très proches parents habitant l'Angleterre avait été pendant quelque temps dans un état de santé très précaire. L'affaiblissement dû à son grand âge et à ce qu'il avait souffert par suite de ses travaux à la campagne nous portait à croire qu'il ne nous serait plus longtemps conservé. Nous ne regardions pas pourtant l'issue fatale comme prochaine. Cependant on nous le décrivit par l'écriture directe comme « ayant un pied dans l'autre monde », et on nous prédisait sa mort comme presque immédiate. Il faut remarquer qu'en réponse aux questions principales que nous fîmes sur ce sujet nouveau pour nous — cette annonce de mort nous parut prématurée. Cependant, par le fait, il mourut environ dix semaines après la prédiction; et, bien que la date exacte de sa mort ne nous eût pas été donnée, sa femme, qui l'avait précédé dans la tombe, ne venait pas à nos séances; d'autres influences nous dirent qu'elle était retenue ailleurs. Quand Mme Z... et moi nous reçûmes la nouvelle, nous ne la communiquâmes qu'à ma femme seulement, et, avertis par de précédentes expériences, nous nous abstînmes de donner une indication aux médiums, nous attendions patiemment un message spontané. Il arriva. Peu de temps après — une quinzaine de jours avant qu'une lettre confirmât le télégramme — nous obtînmes un message alphabétique, par le frappement contre la table d'une ardoise tenue par C... et le professeur Alexander. Nous eûmes les mots : « F... va venir », et nous supposâmes qu'ils étaient donnés par l'influence jusque-là absente qui revenait maintenant dans notre cercle.

Toujours en supposant la possibilité des communications entre esprits, ces faits nous semblent profondément suggestifs.

Voici enfin un exemple instructif montrant comment les médiums peuvent être influencés par les intelligences exté-

rieures : Nous avions eu beaucoup de messages écrits automatiquement, signés d'une personne avec qui nous n'étions pas en relation. A notre arrivée en Angleterre, il nous fut déclaré par un médium, parent de cette personne, qu'elle avait essayé d'influencer notre cercle qu'elle savait dans l'Amérique du Sud, mais qu'elle ignorait si elle avait réussi. — T.-H. DAVIS.

J'ai lu la relation ci-dessus et certifie de son exactitude.

S.-A. DAVIS, 1889.

Le professeur Alexander nous envoie la confirmation suivante faite par « M. X... » du récit ci-dessus :

M. X..., ayant été prié d'écrire ses souvenirs et impressions des séances auxquelles il avait assisté, a bien voulu m'adresser les lignes suivantes. Il désire rester incognito, mais son nom et son adresse ont été donnés à M. Myers.

« J'ai reçu le 17 votre compte rendu des phénomènes psychiques obtenus dans le cercle de M. D... Je l'ai lu entièrement avec attention, et n'hésite pas un moment à confirmer tout ce qui est dit relativement aux faits constatés en ma présence.

« Comme je n'ai pas pris de notes au moment, je dois me fier à ma mémoire pour la courte relation de mes observations que je vais vous donner.

FRAPPEMENTS

« Un soir du mois d'octobre 1888, M. D..., Mme D..., C. D..., A. D... et moi nous allâmes dans la chambre à coucher des enfants. C. D..., A. D... et moi, nous nous assîmes sur le lit (les pieds relevés sur le lit) et M. D... sur une chaise près du lit. Je ne me rappelle pas bien la posture de Mme D... La chambre était dans une obscurité complète. Il n'y avait que quelques minutes que nous étions assis, lorsque nous entendîmes des coups qui semblaient aller en augmentant de force, et qui parfois étaient tels qu'on aurait dit que quelqu'un frappait avec un maillet.

« Autant que je me rappelle, ce qui fit essayer cette expé-

rience c'est qu'on avait obtenu des résultats semblables une fois, alors que je n'étais pas là. Le même soir, Mme D... et les enfants virent des lumières. Une autre fois, plus tard, la même année, j'étais présent lorsqu'il se produisit sur le parquet des coups qui correspondaient à des mouvements silencieux que M. D... faisait avec son doigt, alors que la chambre était dans l'obscurité complète. J'ai entendu aussi l'alphabet Morse tapé sur la table par M. D... et les mêmes signaux reproduits dans différentes parties de la chambre. Plusieurs fois j'ai entendu des frappements sur le châssis de la fenêtre près de laquelle j'étais assis, personne d'autre n'en étant assez rapproché pour la toucher.

ÉCRITURE DIRECTE

« J'ai vu l'écriture directe plusieurs fois ; mais une fois particulièrement, à la fin de notre séance, A. D... tenait l'ardoise sous la table avec une vingtaine au moins de petits morceaux de crayons posés dessus. Dans l'espace d'environ une minute, à ce qu'il m'a semblé, elle retira l'ardoise, et nous trouvâmes le mot « Good night » écrit un nombre de fois au moins égal à celui des morceaux de crayon, et chaque fois avec une écriture différente. A. D... tenait l'ardoise d'une main, l'autre étant sur la table et jointe à celle des autres assistants.

« Je regrette de ne pouvoir donner plus de détails sur ce que j'ai vu. Ce que je viens de raconter est resté bien gravé dans ma mémoire, et je me suis abstenu de dire ce qui n'est pas resté très net.

« Rio-de-Janeiro, 19 janvier 1890.

« X... »

GROUPE A. — CAS XI

Le cas suivant est surprenant, mais nous le tenons de personnes tout à fait dignes de foi. M. C..., qui a écrit ce récit (et dont nous pouvons donner le nom aux personnes qui nous le demanderont), est engagé dans des affaires importantes, et c'est à tous les points de vue un excellent témoin. Son compte

rendu des faits, bien qu'il ait été écrit, tel qu'il est actuellement, environ six ans après les phénomènes, a été rédigé d'après des notes prises au moment. M. C... raconta les faits, peu après qu'ils arrivèrent, au Rev. Edward White, qui les communiqua au professeur Barrett et celui-ci eut une entrevue avec M. C... à ce sujet. Je connais aussi M. C... et j'ai vu Mme C... et M. H... Mme C... m'a confirmé verbalement le récit de son mari. Quant à M. H..., le sujet lui est encore si pénible qu'on ne peut y faire allusion devant lui. J'ajouterai que ce cas est presque le seul à ma connaissance où les séances ont été suivies d'un inconvénient autre qu'une légère fatigue passagère et un peu d'excitation. M. H... est encore un homme fort et robuste et exerce sa profession comme toujours, mais ses nerfs ne se sont pas remis de l'ébranlement que ces étranges phénomènes leur ont fait subir. M. C... avait perdu de vue M. H... avant qu'il nous donnât son récit.

Récit de M. C...

Il y a huit ans j'avais eu quelques séances d'expériences chez moi-même avec quelques amis et nous avons obtenu les résultats habituels : table tournante, frappements, etc. Cela me décida à essayer d'approfondir le sujet complètement et j'eus beaucoup de séances avec des amis, et aussi avec des médiums professionnels. Ces séances eurent lieu en différents endroits et sous des conditions variées. En voici le résultat :

J'étais fermement convaincu que les résultats obtenus ne dépendaient pas d'une action directe du médium, qui n'exerçait aucune influence sur la nature des manifestations ou sur les conditions électriques ou autres requises pour les produire.

Je n'étais cependant pas convaincu du caractère surnaturel des manifestations, et je comprenais qu'il était impossible de donner une base tout à fait solide à ma conviction sur l'action du médium si je n'obtenais pas des résultats semblables dans mon cercle d'intimes, sans la présence d'un médium professionnel et dans des conditions rendant toute imposture

impossible. L'occasion se présenta il y a six ans. J'habitais Lowestoft avec ma femme, une jeune dame et un monsieur ancien et intime ami. Nous résolûmes de voir ce que nous pourrions obtenir. — Toutes ces personnes et particulièrement ma femme étaient des incrédules qui tournaient ces questions en ridicule.

Nous nous installâmes dans un salon, au premier étage, la porte fermée et la clef dans ma poche. Nous baissâmes le gaz; mais la lune, dans son plein, éclairait les fenêtres et il faisait assez clair dans la chambre pour nous voir l'un l'autre et distinguer suffisamment ce qui nous entourait. La table était en noyer ovale et lourde. J'appellerai mon ami F... et la jeune dame A...

Première soirée. — Les manifestations habituelles eurent lieu. La table remua; une boîte d'allumettes fut transportée d'un bout de la chambre à l'autre. La communication s'établit au moyen de coups frappés pendant que j'épelais l'alphabet, et il fut répondu à beaucoup de questions. F... fut déclaré médium; la médiumnité des autres fut indiquée comme douteuse. Le seul message en dehors de ceux répondant aux questions fut : « C..., je suis amoureuse. »

Seconde soirée. — Répétition des manifestations que je viens de dire; mais les réponses sont plus complètes, moins incohérentes. Nous voyons des lumières flotter dans la chambre, particulièment au-dessus de la tête de ma femme et de F... Le nom de F... est épelé, le nom de ma femme également, et elle est déclarée médium. F... se plaint beaucoup d'être touché, d'avoir les cheveux tirés, les vêtements tirés, etc., et constamment cela eut lieu à chaque séance. Il dit qu'il sent des mains froides le toucher. Je ferai remarquer en passant que pendant toutes ces manifestations et après, excepté quand notre cercle fut forcément rompu, nous ne cessâmes jamais de nous tenir les mains étroitement serrées, et non pas seulement de les poser simplement sur la table, comme l'on fait souvent.

A... fut touché à la figure et aux mains; F... demande qu'un livre lui soit apporté, ce qui est fait instantanément : de l'autre bout de la chambre il lui en est jeté un devant lui sur la

table. Je demande d'autres preuves. La chaise de F... est brusquement retirée de dessous lui; on lui saisit le pied, et il est jeté par terre, tandis qu'il tient encore la main de ma femme, mais cela se fait sans bruit et sans qu'il ait aucun mal. En levant le gaz, nous le trouvons en « transe ». Le livre dans une position impossible (vu la gravitation) se tient sur son genou. Sa montre et un anneau (lequel *était* à un doigt de la main que ma femme tenait encore) sont maintenant à l'autre bout de la chambre, une grande chambre; une petite clef qui était passée dans l'anneau de la chaîne de montre a disparu. Au bout de quelques minutes il revient à lui; je l'avais porté sur le sofa : il croit qu'il venait de dormir, se sent très bien, et ne se rappelle pas ce qui vient de se passer, ni qu'il a été étendu par terre. Quand nous reprenons nos places, un message nous dit : « J'aime F... » Sur notre demande : Qui êtes-vous? on nous répond « Katie ». Cela l'ennuya tellement que nous interrompîmes la séance. Des lumières nous avaient fréquemment apparu toute la soirée, et une fois ma femme avait eu un large collier de flammes autour du cou.

Troisième soirée. — Je plaçai sur la table un porte-voix en papier, mais *on* refusa de s'en servir. Ma femme demanda un livre, un livre français lui fut apporté, qui se trouvait sous une pile d'autres livres dans la chambre; elle sait très bien le français. Elle demanda qu'on rapportât la clef de montre de F..., perdue la nuit dernière. Elle fut aussitôt jetée sur la table devant elle. A... est touché nombre de fois. Le tube flotte dans l'air, puis est jeté sur la table. A cause des ennuis qu'on lui fait subir, pincements, etc., F... demande à s'asseoir en dehors du cercle. Il va dans l'embrasure d'une fenêtre, en vue de nous tous, s'assied dans un fauteuil d'osier (qui crie fortement au moindre mouvement), et il se met à fumer. Alors nous continuons. Ma femme est violemment secouée et agitée; une figure apparaît, une femme en vêtements sombres, glissant doucement de derrière moi. Elle passe à côté de A..., saisit la chaise de F... (qui était restée près de la table), l'écarte, et, glissant autour de la table, s'approche de ma femme, qui, en sentant les mains de l'apparition se poser sur

elle, crie, et je lève le gaz. Nous vîmes tous les trois distinctement les figures et nous pouvons jurer aussi que F... resta dans la chaise, regardant dehors par la fenêtre. Il ne vit pas l'apparition; on entendait un frôlement quand elle s'avançait.

F... rejoignit le cercle sur ma prière; il demanda des fleurs pour les dames. Immédiatement deux bottes de fleurs de serre chaude coupées (c'était en octobre) furent placées en face d'elles.

F... s'assit, entourant les pieds de la chaise avec ses pieds pour empêcher qu'elle lui fût retirée; il portait des bottes Wellington. Il s'écria : « Ils m'ôtent mon habit! » et fut jeté par terre. Ma femme lui tenait la main étroitement serrée. Il eut son habit enlevé, ses chaussures transportées sur un sofa éloigné de 10 yards, son mouchoir transporté également et noué.

Nous reprenons nos places, et je demande quelque chose venant de la maison, mais on me refuse. F... demande quelque chose venant de chez lui, entre dans une grande agitation, tombe en « transes », et une photographie de jeune femme est devant lui sur la table. Ma femme la prend, et quand il revient à lui, ce qui demande encore 15 minutes, elle la lui montre. Il la met dans sa poche, fond en larmes, et dit : « J'aurais tout donné pour que cela n'arrivât pas. »

La photographie était la seule épreuve existante d'un portrait de jeune fille à qui il avait été fiancé. Elle était dans un album dans un tiroir à double serrure, chez lui, à Bayswater. Quand nous allâmes chez lui, elle avait disparu, et sa femme, qui ignorait que nous avions des séances, nous dit qu'à cette même heure un terrible craquement eut lieu dans sa chambre à coucher, si bien que tout le monde dans la maison en demanda la cause.

Ma femme lui demanda de lui montrer la photographie, quand, à sa grande consternation, il s'aperçut qu'elle avait disparu de sa poche. Bien d'autres manifestations de moindre importance eurent lieu, mais je n'en pris pas note, et tout le temps des séances, chaque fois que quelque chose arrivait, F... devenait extrêmement agité. Nous résolûmes de

ne plus avoir de séances; mais il fut si bouleversé le jour suivant quand il perdit la photographie, que ma femme proposa de nous réunir encore une fois pour essayer de la retrouver.

Quatrième soirée. — J'eus la tête frappée violemment comme par un coussin du sofa ou quelque chose de mou. Un objet passa au-dessus de nos mains et à travers la table : c'était quelque chose comme des plumes. F... demande un fruit ou des fleurs : des fleurs nous sont apportées et des pommes, le seul fruit de la saison que nous n'avions pas dans la maison. A... demande quelque chose à elle : son carnet de poche lui est apporté venant d'une autre table.

Ma femme demande quelque chose. F... est jeté par terre aussitôt, et sur la table voici la photographie perdue la nuit précédente. Au lieu de revenir à lui rapidement, F... a des périodes alternées de perte de connaissance et de délire, et cela pendant cinq heures. Puis il retrouve ses sens, mais reste très affaibli. Le jour suivant il demande à ma femme de détruire la photographie, et ils la brûlent en notre présence. Ensuite F... eut une légère attaque de fièvre cérébrale.

A notre retour, il se produisit constamment dans ma maison des bruits, des frappements, etc., et cela arriva encore quelquefois. Ma femme a vu des figures, et les tours qu'on lui jouait étaient fort ennuyeux.

Souvent j'ai vu un bijou disparaître aussitôt qu'elle le posait sur la table, et on le retrouvait ensuite dans les endroits les plus invraisemblables. La nuit, nous étions touchés, aspergés d'eau, et ce fut seulement quand nous laissâmes entièrement ce sujet de côté que les ennuis cessèrent. Dernièrement cependant, un bruit singulier m'a suivi à Bournemouth, Hastings, et chez un ami à Camden-Town. F... a le système nerveux ébranlé.

Pendant ces séances, il faut exclure toute possibilité d'imposture : les personnes qui y assistaient, toutes dignes de foi, étaient incapables d'en commettre. J'ai omis beaucoup de détails et ne vous ai donné que les faits principaux.

27 novembre 1876.

tement conscient de toutes ses actions à cette époque, et pendant les séances il causait avec nous comme d'habitude ; il exprima sa surprise devant les résultats, mais resta calme, maître de lui, plutôt disposé à plaisanter pendant les deux premières soirées, et il ne montra aucune excitation cérébrale, excepté par des crises de sommeil et l'air égaré qu'il avait pendant une ou deux minutes quand il en sortait. Je le connaissais alors intimement depuis dix ans, et ses habitudes, son caractère très élevé, honorable et chevaleresque à un haut degré, excluent toute possibilité de tricherie, et il n'avait jamais eu d'expériences pouvant faire supposer ce qui allait arriver.

2° *Conditions de lumière.* — Notre gaz était baissé, mais la lumière était suffisante pour que nous pussions nous voir distinctement et voir aussi les objets dans la chambre. De plus, la lune était dans son plein, et sa lumière passant par deux fenêtres aurait suffi. Nous nous tenions les mains étroitement serrées pendant les séances.

3° Notre séance, quand arriva la photographie, eut lieu environ de 10 à 11 heures du soir. Je ne quittai pas un instant F... avant 3 heures du matin. A la distribution de l'après-midi le lendemain, arriva la lettre de sa femme décrivant le craquement que, disait-elle, on avait entendu près de la porte. Son dire à ce sujet ne pouvait être mis en doute, car elle ne savait rien de nos séances. A notre retour à Londres il fut interdit par ordre du docteur d'aborder ce sujet : la plus légère allusion qui y était faite jetait F... dans une excitation terrible.

4° Je n'ai jamais entendu dire depuis que quelque autre phénomène soit arrivé à Mme F...

5° A notre retour à la maison, ma femme et moi nous fûmes constamment ennuyés de diverses manières. Les frappements et les bruits ne cessaient pas. Les portes s'ouvraient plusieurs fois, même après avoir été soigneusement fermées et quelquefois fermées à clef. Nos domestiques aussi se plaignaient d'être sujets aux mêmes ennuis. Des bruits de tambour ou de cor se faisaient entendre tout près de nous la nuit. Une fois, étant couchés, la porte fermée, nous fûmes aspergés avec l'eau du bain. Divers petits objets appartenant à ma

femme disparaissaient et étaient retrouvés ensuite en différents endroits, une fois par exemple dans un tiroir fermé. Des mains invisibles nous touchaient les bras. Enfin nous évitâmes toute allusion à ce sujet, et peu à peu ces ennuis cessèrent.

6° La seule indication que nous ayons pu avoir sur la personnalité de la figure, la voici : Au commencement, quand nous demandâmes avec qui nous communiquions, il nous fut répondu : « Katie. » L'année dernière, étant à Adélaïde, quand je posai la même question, la réponse fut : « Kate Hope. » Les expériences que je fis avec des médiums professionnels se ressemblèrent beaucoup partout; seulement je m'aperçus qu'ils se servaient de trucs, bien que sans doute beaucoup des résultats obtenus ne fussent pas dus à leur influence.

Dans *toutes* les occasions, soit à ces séances, soit aux séances privées, immédiatement avant ou pendant les manifestations, nous sentions tous une fraîcheur subite, comme un souffle d'air d'un froid intense, ou comme un abaissement rapide de la température; on eût dit aussi qu'un courant d'électricité passait à travers notre cercle, et quelquefois il était assez puissant pour nous faire trembler le bras, comme si nous eussions tenu les poignées d'une batterie.

1° Il aurait été assez intéressant de savoir la distance entre le lieu des séances et la maison où se trouvait la photographie.

2° Plus de détails sur l'apparition des fleurs. — Je ne pense pas que ce cas extraordinaire et absolument merveilleux ait pu pourtant faire admettre au narrateur la théorie spirite, car, à ne prendre les choses qu'à un point de vue purement moral, il serait absurde d'attribuer à l'esprit d'une jeune femme amoureuse de F... des actes ayant pour principal résultat un tort grave fait à la santé de F... et une quantité de taquineries et de plaisanteries désagréables, comme des tiraillements, des escamotages, des aspersions d'eau froide la nuit pour tourmenter ses amis.

TÉLÉPATHIE ET CLAIRVOYANCE

PENDANT L'AUTOHYPNOSE

CAS DE M. KEULEMANS

Santé. — Ma santé est excellente et l'a toujours été. J'ai eu la fièvre jaune pendant un séjour dans la Sierra Leone, mais, grâce à ma robuste constitution, je m'en suis remis, tandis que l'épidémie faisait environ quarante pour cent de victimes. J'ai eu aussi une fièvre rhumatismale, mais en général je ne souffre d'aucun dérangement. J'ai le bonheur de mener une saine vie de famille, ma digestion est parfaite et mon sommeil excellent. Mais les savants français peuvent objecter que, si mon physique est normal, mes nerfs ou mon cerveau le sont peut-être moins. Je ne crois pas qu'il y ait rien d'anormal dans aucune de mes fonctions ou facultés ; j'ai une très grande mémoire des noms et de la musique ; tandis que j'éprouve beaucoup de difficulté pour le calcul mental. Je sais par cœur une vingtaine d'opéras et pourrais reproduire les principaux morceaux d'une cinquantaine d'autres. J'ai un très grand sentiment de l'harmonie sous toutes ses formes — dans le mouvement, le son, la couleur et la forme. Je prends un très grand intérêt dans la nature en général, et j'ai fait environ 20 000 dessins originaux d'oiseaux et d'animaux. Tout ce que je viens de dire ressemble assez à de la « forfanterie » ; cependant, comme vous me questionnez, je suis bien obligé de vous donner tous les détails qui peuvent être de quelque intérêt pour la cause.

Champ visuel. — (Le pouvoir visuel de M. Keulemans est

très grand, ainsi que l'indiquent ses travaux artistiques.) Je ne suis pas sujet aux *illusions hypnagogiques*, mais je rêve souvent de villes ou de beaux paysages, et cela, d'une façon très nette. J'ai rarement de vilains rêves; sans doute parce que je ne soupe jamais tard.

Je me rends compte quelquefois d'événements qui ont lieu ou qui ont eu lieu à distance, au moyen de ce qu'on nomme généralement « clairvoyance ». Ma clairvoyance est passive et non active, comme chez certains sujets qui peuvent se transporter, par la pensée, dans un autre lieu, à la recherche d'événements au moyen de regards fixes dans un globe de cristal. — J'eus une fois la vision d'une scène qui se passait dans un autre endroit, mais, si je m'en rendis compte, c'est que je m'étais d'abord placé inconsciemment dans un état pseudo-hypnotique.

Ma profession est celle d'un artiste scientifique. Je dessine beaucoup sur pierre et mes principaux sujets sont des oiseaux et des animaux. Il est facile de penser que l'œil d'un oiseau étant d'un dessin très méticuleux, l'esprit se trouve uniquement concentré au travail, et par conséquent éloigné des distractions ordinaires de la pensée. J'ai remarqué que chaque fois qu'une forte impression s'emparait de mon esprit, elle avait une tendance à se développer et à prendre forme dès que ma vue et mon attention étaient fixées sur l'œil à dessiner, et à mesure que j'ombrais l'iris, laissant une place marquée à la lumière, je tombais facilement dans un état rêveur. Le simple fait de dessiner un œil ne suffit pas à me mettre dans cet état, car j'en ferais l'expérience au moins une fois par jour, ce qui ne m'arrive pas. Cependant, si une forte impression s'empare de ma pensée, je me mets aussitôt à dessiner un œil, sachant, pour l'avoir éprouvé, qu'une pareille sensation m'avertit qu'il est arrivé quelque chose à portée de mon centre d'attraction mentale. Le dessin me transmettra alors soit sous une forme vague et imparfaite l'image de la personne indiquée dans mon impression, ou bien une hallucination exacte, comme cela m'est déjà arrivé, ce qui concerne la personne et son entourage. Quelquefois je ne vois pas la

vision immédiatement, d'autres pensées et d'autres scènes interviennent. Mais dès que je commence à m'assoupir, je sais que je tiens ma vision et finis par perdre la conscience des choses extérieures. Je n'ai aucun doute sur mon inconscience, car un jour ma femme est entrée dans la pièce où j'étais pour me parler, et, ne recevant pas de réponse, crut que j'étais souffrant et me frappa sur l'épaule. Le choc me rappela à la réalité.

Cas télépathique. — A. J'ai fait l'été dernier à Paris une expérience d'un ordre plus vague. J'eus une impression profonde qu'une chose fâcheuse affectait quelqu'un des miens. Comme cette pensée m'obsédait deplus en plus, je me reportai à mon œil d'oiseau, et je vis ma femme et ma belle-mère allant et venant rapidement dans ma chambre à Southend, et j'entendis les cris de ma petite fille Marie; c'étaient plutôt des cris de colère ou de rage que de douleur. Ceci arriva vers une heure de l'après-midi ; j'écrivis aussitôt à la maison pour demander des détails et je mis ma lettre à la poste à quatre heures. A neuf heures du soir j'étais à Montreuil, près Paris, avec un ami. La famille achevait de dîner, tandis que je me promenais dans le jardin, lorsque j'eus une hallucination sans aucun moyen expérimental. Je vis distinctement notre chambre à coucher et notre petite Marie dormant profondément. J'entendais le rire de mes fils. Tout était rentré dans l'ordre à la maison, me disait mon « courrier télépathique » ; deux jours après une lettre de ma femme m'annonçait l'exactitude de ma vision, en ce qui concernait l'état de ma petite Marie. Elle avait été très malade pendant la journée, une espèce de convulsion causée par des vers ; mais à neuf heures environ, après un traitement énergique, elle fut beaucoup mieux et s'endormit. Jusque-là ma perception avait été exacte en ce qui concernait la personne, mais non les lieux ; l'enfant n'était pas dans notre chambre, mais dans la *nursery*.

Cas de clairvoyance. — B. Il y a quelque trois ans, j'ai fait une expérience qui était, je crois, une représentation correcte de faits du moment. J'ai vu, dans mon esprit, une de mes tantes se promener dans une chambre, le côté droit penché, comme si elle souffrait. Je distinguais tout dans la pièce, jusqu'au

dessin même du papier. Grâce à l'expérience de mon « œil d'oiseau », ma vision s'accentua, la sensation était comme un rêve, non des plus vifs. Je me réveillai brusquement et m'aperçus pour ainsi dire que j'avais perdu connaissance. J'écrivis à mon père, ne demandant rien de la maladie de ma tante Marie, mais y faisant allusion simplement comme si j'en avais entendu parler. Le fait est que, depuis plus de vingt ans, je n'avais ni vu ni rien reçu de cette tante. Mes parents ne l'avaient pas vue non plus depuis plusieurs années. Elle mourut quelques jours après ma lettre à mon père. Elle habitait un petit village du Brabant et je n'avais jamais vu sa maison ; mais une de mes sœurs qui la connaissait s'est rappelé une pièce assez semblable à celle que j'avais décrite. Mon père n'a pas conservé ma lettre ; il s'amuse de ma clairvoyance et rit à la pensée que je suis « sorcier ».

III

C. Il y a environ cinq ans je fis une expérience semblable. J'étais occupé à dessiner un animal sur pierre et lorsque j'arrivai à l'œil, je vis distinctement ma grand'mère assise dans sa chambre et tricotant des bas. La même vision se représenta chaque fois que ma craie passait sur la même partie du dessin, si bien qu'à la fin « je fus dans la chambre ». Je remarquai bien le dessin du tapis américain qui couvrait la table ; je connaissais d'ailleurs la pièce pour l'avoir vue quelques années auparavant. Deux jours plus tard mon frère nous écrivit pour nous prévenir que ma grand'mère était très malade et qu'elle avait peu de chance de se remettre. Une semaine environ après cet événement—en dessinant de nouveau un œil d'oiseau, ou d'animal — j'étais obsédé mentalement par un air de la *Dame blanche*. Je l'entendais aussi nettement que s'il était joué de l'autre côté de ma chambre par un orgue de Barbarie. Je me suis souvenu alors que ma grand'mère possédait une horloge jouant cet air. Je l'entendis vers sept heures du soir; ma grand'mère mourut le même jour, cinq heures plus tard.

Il est bon de rappeler que M. Keulemans a déjà fourni cinq expériences de coïncidences dans les *Phantasm of the Living* [1]. Faisant allusion à un de ces cas (*Proceedings*, XIV, p. 216, note), miss X... observe que M. K... peut « transporter ses visions de la région inconsciente de l'esprit, sans le secours du cristal pour les fixer ». Ce point rend M. Keulemans très circonspect dans ses observations, et il ajoute : « J'ai remarqué que mes visions m'arrivent presque chaque fois que je suis occupé à la partie ombrée du dessin, c'est-à-dire en passant graduellement de la lumière à l'ombre. »

Il ajoute aussi un autre exemple qui, bien qu'assez éloigné, est resté très vivant dans la mémoire de M. Keulemans et que nous donnons sommairement. M. Keulemans, encore enfant, avait été invité par un de ses oncles à une partie de pêche. Il y eut malentendu pour l'heure et il se trouva seul au bateau. Il se reposa un moment la tête dans les mains et tomba bientôt dans une rêverie profonde. Dans cet état, il vit au milieu d'un paysage qu'il connaissait, mais assez loin et tout à fait hors de vue, un homme qui lui était inconnu et qui cherchait à frapper une volaille en la poursuivant avec sa canne. « Je l'entendais rire et je remarquais le mouvement de tête qu'il faisait pour rejeter en arrière les boucles de ses longs cheveux blonds, qui tombaient sur sa figure. » Cet homme était un des convives de l'oncle pour la partie de pêche ; il avait justement fait ce qui vient d'être décrit. Il accusa l'enfant de l'avoir suivi et surveillé et de s'être enfui après par un autre chemin ; mais le pouls du jeune homme fut trouvé très calme et le batelier affirma qu'il n'avait pas bougé.

Nous avons donc neuf cas plus ou moins bien prouvés et tous assez semblables qui sont regardés par M. Keulemans comme des coïncidences certaines.

M. Keulemans ajoute, qu'entre 12 et 17 ans, il avait quelquefois des extases qui avaient dû être souvent de la clairvoyance, mais qu'il n'osait ni raconter ni éprouver. Il en a

1. *Cases numbered* 21, 38, 56, 184 : *and see case in note* vol. 1, p. 256. *See also*, vol. I, p. 444, note.

encore quelquefois et il est bon d'en rendre compte, afin de pouvoir juger ses facultés sur des données aussi vastes que possible. J'abrège une lettre datée du 11 janvier 1891 : « L'année dernière, à Londres, sur l'impériale d'un omnibus, je croyais voir une araignée posée sur une planche foncée, je la surveillais avec attention, lorsque tout à coup planche et araignée disparurent ; je me *trouvais* à Paris. Je voyais la rue Lafayette, passais devant l'Opéra, descendais la rue du Quatre-Septembre, lorsque quelqu'un m'adressa la parole ; j'eus tout juste assez de perception pour comprendre que c'était de l'anglais, et, à ma grande surprise, j'étais arrivé à Mansion House.

« L'hiver dernier, après une fièvre rhumatismale, je m'étais remis au travail, bien que n'étant pas encore complètement rétabli. Mon esprit était très lucide, mais avec un penchant à l'état comateux, dans lequel se manifeste souvent la clairvoyance. Je m'engageais comme un sujet hypnotisé et fixais exprès mes yeux sur un certain point de mon tableau, essayant alternativement plusieurs couleurs. Le *rouge* me donna mal à la tête, il me fallut y renoncer.

« Les nuances foncées n'avaient aucun effet. Cet état disparut et je me trouvais travaillant à mon tableau un coin qui ne réclamait qu'un effort purement mécanique. Le bleu gris et le jaune clair semblent être les couleurs qui ont le plus d'influence. Je regardais intensivement une ligne bleu verdâtre bordée par une autre grise, lorsque, peu à peu, tableau et entourage s'évanouirent pour faire place à deux ou trois enfants que je voyais grimper sur une barrière ; ils m'apparurent vaguement, mais le paysage sur la droite me sembla particulièrement clair et joli ; il représentait une ferme coquette que je connaissais, entre South Church et Wakering, en Essex. Je me *trouvais* en cet endroit aussi réellement que je suis maintenant à mon bureau à écrire ; j'y étais même mieux, puisque, grâce à cette douce température et sous ce beau ciel d'été, toute douleur avait disparu. Je m'y sentais parfaitement heureux, en bonne santé et beaucoup plus vigoureux que d'habitude. Il me semblait aussi que j'avais une compréhension plus nette de toute chose, que dans mon état

normal. Il n'y avait là aucune clairvoyance. Je voyais sous un aspect d'été un paysage qui m'était familier, tandis que, si j'y avais été en personne, je n'aurais pu que constater une scène d'hiver, avec la neige qui tombait, car cette vision date d'un vilain jour de janvier. J'ai toujours pensé qu'il pouvait y avoir quelque affinité dans l'expérience des impressions non véridiques ou clairvoyantes. »

Il est à remarquer que cette sensation hallucinatoire pénétra l'individu tout entier en lui procurant un grand bien-être. Le professeur James cite un cas pareil dans *Principles of Psychology*, vol. II, p. 120. Le voyant a fait une seule expérience du même genre et voici ce qu'il raconte. « Je venais de m'asseoir lorsque je me sentis m'en aller. Je me trouvais au dernier étage d'un bâtiment très élevé, très élégant, très brillant et très clair ; je regardais au travers d'une grande fenêtre un paysage merveilleux et entièrement nouveau. Je n'ai jamais éprouvé auparavant une pareille sensation d'infini dans la nature ; tout me paraissait superbe et d'une étrange délicatesse de lignes et de couleurs. En arrivant pour ainsi dire dans cet autre monde, je me demandais ce qui était le rêve et ce qui était la réalité. J'eus d'abord une vague idée que c'était là C... (la ville où habite le narrateur), et je me suis pris à penser : Tiens, mais il me semblait que j'habitais C... ; peut-être que j'y retourne. Et ainsi, lentement, C... se représenta à mon esprit et je me retrouvai à mon bureau. Toute cette expérience fut délicieuse ; ce fut une vision brillante, aimable et gaie. »

Des exemples de ce genre (j'en connais d'autres) ne doivent pas être confondus avec des rêves ordinaires, ni même avec ceux qui commencent volontairement pour finir involontairement [1] ; pas davantage avec la sensation vague et désagréable de « se trouver ailleurs », laquelle est souvent une des formes de l'épilepsie. Ils se rapprochent du sensorium d'automatisme relaté dans ce journal ; on se rappelle que miss A... se croit souvent dans les scènes qu'elle voit. Mais le change-

1. Voir Féré, *Pathologie des émotions*, p. 347.

ment dans le sujet de la sensation se rapporte plutôt aux expériences du Dr Wiltse et de M. Bertrand [1], au moment où ils paraissaient morts.

Le mot « extase » est celui qui convient le mieux pour désigner ces expériences, qui semblent se tenir en dehors de l'entourage habituel et entraîner « avec une joie enivrante, une ensorcelante insouciance », et, ainsi que je l'ai déjà dit, paraissent la conséquence fréquente et inattendue de ces chocs profonds sur les personnes qui en sont l'objet. Il est évident que dans ces cas modernes, nous ne pouvons pas nous attendre à y rencontrer ces airs de théologie spéciale, familière dans l'extase, comme, par exemple, à sainte Thérèse.

Un fait curieux de relations entre ces extases et la télépathie est fourni par M. Keulemans au moment de la mort de son père, qui mourut à Rotterdam à 3 h. 30 de l'après-midi — 3 h. 12 minutes, heure de Londres, — le 29 août 1892. Cet événement fut précédé pour M. Keulemans par plusieurs auditions extérieures du « démon de Socrate », et par une vision symbolique très significative pour lui ; mais qui n'est pas assez nette pour être citée comme évidente. Le 29 août, il savait son père dangereusement malade et comptait retourner à Rotterdam quelques jours plus tard, la fin immédiate paraissant peu probable. « Le lundi 29 août, à 3 h. 10 minutes, dit-il, j'étais dans mon jardin, tenant à la main une petite truelle ; tout à coup j'eus une sensation bizarre que quelque chose d'étrange se préparait. Je me levai pour répondre à cet avertissement et fixai mon regard sur un carré de haricots ; ils me parurent merveilleusement beaux et mon jardin me sembla transformé. Je sentis là l'influence de mon père. Si j'avais tenu ses deux mains et plongé mon regard dans le sien, je ne l'aurais pas mieux senti que je le fis en ce moment-là ; cependant je ne le vis point. Cette sensation dura peut-être six secondes ; mon jardin reprit son aspect normal et les tristes préoccupations que me causait la maladie de mon père se présentèrent de nouveau à ma pensée. « Ceci signifie que mon père nous a quittés, pensai-je, » et aussitôt je regardai l'heure : il était

1. *Proceedings*, vol. III, p. 180 et suiv.

3 h. 10 minutes. Je rentrai dans la maison pour raconter à ma femme ce qui venait de m'arriver et voulais d'abord télégraphier en Hollande à mon frère, mais je changeai d'avis, pensant que mes parents croiraient peut-être que je traitais la mort de mon père comme un sujet d'expérience. Le lendemain j'appris, par mon frère, que mon père s'était éteint paisiblement, le lundi à 3 heures et demie.

Mme Keulemans confirme ainsi ce qui précède.

Les principaux traits de ce qui vient d'être raconté sont parfaitement exacts, mais je n'ai aucun souvenir de la scène du jardin relaté par mon mari et lui paraissant plus beau que d'habitude.

A Keulemans.

Encore une remarque en ce qui concerne l'état d'esprit habituel de M. K..., ou son genre d'intelligence en rapport avec l'idée qui indiquerait une sorte de « désordre mental », approchant de l'incohérence hystérique, ou un manque de contrôle personnel. Ma conviction est qu'une personne d'un esprit faible peut être sujette à ces désordres, contre sa volonté; mais c'est aussi une des caractéristiques d'une forte mentalité de pouvoir, avec des ressources cachées, altérer son foyer de vision avec plus de rapidité qu'un homme ordinaire. Je l'ai déjà proclamé dans plusieurs formes du génie, et je remarque que la vigoureuse et ardente versatilité de M. Keulemans est accompagnée d'un pouvoir particulier sur sa mémoire, ainsi que d'une capacité pour former et séparer des liens mnémoniques. Il a par exemple cette faculté que possèdent peu d'hommes de « ressaisir » un rêve et de pouvoir le continuer une nuit sur l'autre. Menant une vie très active, partagée entre Londres et Paris, il a une tendance à se former deux mémoires pour ses deux vies, et d'oublier à Paris les incidents de sa vie anglaise. Cette tendance, qui existe jusqu'à un certain point dans chacun de nous, deviendrait chez M. K..., si elle n'était pas endiguée, une seconde existence. Mais avec un effort volontaire, il peut la faire disparaître complètement. Il n'y a donc aucune raison pour l'envisager comme désavantageux; au

contraire, il possède l'avantage de mettre systématiquement de côté tout ce qui peut gêner l'esprit, et c'est une des nécessités d'un homme occupé. A mon point de vue, l'histoire intellectuelle de M. Keulemans montre l'intérêt et le savoir joints à la saine constitution d'un homme qui peut, par un léger effort, augmenter son pouvoir et arriver aux confins d'une personnalité supraliminelle, en altérant son foyer de cristallisation mentale, pour satisfaire un changement dans ce qui l'entoure.

Les exemples que je viens de citer, me sont fournis presque sans exception par un cercle de personnes qui me sont connues, et elles ont été le plus souvent entreprises sur ma demande [1].

1. Voy. *The Sublimal Consciousness*, *Proceedings*, S. F. P. R., vol. VIII, p. 516.

VARIÉTÉS

CAS DE CLAIRVOYANCE ET DE LUCIDITÉ

PAR M. E. BOIRAC
Professeur de philosophie.

Paris, le 8 août 1893.

La proposition adressée par M. Pouchet, professeur au Muséum, dans le dernier numéro (mai-juin 1893) des *Annales des Sciences psychiques* « à tous ceux qui se prétendent liseurs de pensées », m'a fait souvenir d'un passage assez curieux que j'avais lu autrefois dans un livre anglais et qui concernait justement cette sorte d'expériences.

J'ai réussi à retrouver le livre qui, je crois, n'est pas très connu, car je ne l'ai encore vu cité nulle part, et qui n'a pas été sans doute traduit en français. Il porte la date de 1851 et a pour titre : *Letters to a candid inquirer on animal magnetism* (mot à mot : *Lettres à un curieux de bonne foi sur le magnétisme animal*). L'auteur est William Gregory, professeur de chimie à l'Université d'Édimbourg, traducteur et collaborateur du célèbre chimiste allemand Justus Liebig. Le livre a été édité à Londres par Taylor, Walton et Maberly, à Édimbourg par Maclachlan et Stewart; il est dédié à lord Campbell, duc d'Argyll.

Voici ce passage dont la communication intéressera peut-être M. Pouchet et les lecteurs des *Annales des Sciences psychiques*. Je traduis littéralement :

« Il faut observer encore que le clairvoyant peut souvent percevoir des objets enveloppés dans du papier ou enfermés dans des boîtes ou autres réceptacles opaques. Ainsi, j'ai vu des objets décrits dans leurs formes, leur couleur, leurs dimensions, leurs marques, etc., alors qu'ils étaient enfermés dans du papier, du coton, des boîtes en carton, en bois, en papier mâché (*sic*) et en métal. J'ai eu en outre connaissance de lettres minutieusement décrites, l'adresse, les empreintes postales, le cachet, et même le contenu déchiffrés, bien que les lettres fussent enfermées dans des enveloppes épaisses ou dans des boîtes. Aucun fait n'est mieux attesté que celui-ci. Le major Buckley, qui semblerait posséder à un degré peu ordinaire le

pouvoir de produire chez ses sujets cette forme particulière de la clairvoyance, a mis, je crois, environ 140 personnes, dont beaucoup sont très instruites et d'un rang élevé, et 89 de celles-ci même pendant la veille, en état de lire, avec une exactitude presque invariable, bien qu'avec des erreurs accidentelles, des devises (*mottoes*) imprimées, enfermées dans des boîtes ou des coques de noix. Il prie des amis, qui désirent voir et contrôler le fait, d'acheter un certain nombre de ces noix dans différents magasins et de les sceller dans un sac, d'où elles sont prises au hasard par le clairvoyant, lues, notées et ouvertes. Il est matériellement impossible à aucune des personnes qui interviennent dans l'expérience de connaître le contenu d'aucune des noix : tout au plus un clairvoyant, qui a eu beaucoup de pratique, peut-il, après avoir lu les premiers mots, deviner le reste d'une devise antérieurement déchiffrée. Mais en dehors d'un certain nombre, la majorité des devises, quelquefois toutes, ont été trouvées nouvelles, et, en outre, de nouveaux clairvoyants réussissent constamment dans cette expérience parfaitement conduite.

En ce qui regarde cette forme particulière de clairvoyance, je ferai observer, d'abord, qu'une certaine proportion de sujets possède seulement ce pouvoir, de sorte qu'un sujet pris au hasard ne l'aura très probablement pas. Secondement, que le même clairvoyant peut réussir une fois et échouer une autre. Troisièmement, que ce phénomène se présente plus fréquemment dans l'expérience de certains magnétiseurs que dans celle d'autres. Le major Buckley, par exemple, le réussit très souvent, tandis qu'il y a d'autres magnétiseurs qui ne le produisent jamais, mais qui provoquent peut-être d'autres phénomènes tout aussi merveilleux. Personne, par conséquent, n'est autorisé à nier le fait, parce qu'il ne l'a pas rencontré dans ses propres expériences, ou dans une expérience donnée. »

Dans une autre partie du même ouvrage, p. 360, W. Gregory donne de plus amples détails sur les expériences du major Buckley. Il indique la méthode employée par ce magnétiseur pour produire la clairvoyance et qui consiste, en deux mots, à faire des passes d'une certaine façon, à distance, au-dessus de l'objet, boîte ou noix, où sont enfermés les mots à déchiffrer. « Le major Buckley a ainsi produit la clairvoyance consciente (à l'état de veille) chez 89 personnes dont 44 ont

été capables de lire des devises contenues dans des coques de noix, achetées par d'autres personnes en vue de ces expériences. La devise la plus longue ainsi lue contenait 98 mots. Beaucoup de sujets lisaient devise après devise sans aucune faute. De cette façon, les devises contenues dans 4 860 coques de noix ont été lues, quelques-unes sans doute en état de sommeil magnétique, mais la plupart par des personnes en état conscient (état de veille), dont plusieurs même n'avaient jamais été endormies. Dans des boites, environ 36 000 mots ont été lus; dans un papier, 371 mots. En comprenant celles qui ont lu en état de sommeil, 148 personnes ont lu ainsi. On doit observer que, dans un petit nombre de cas, les mots ont été lus par « lecture de pensée », les personnes qui les avaient mis dans les boîtes étant présentes; mais, dans la plupart des cas, personne qui connût les mots n'était présent, et ils doivent par conséquent avoir été lus par clairvoyance directe. Toute précaution avait été prise. Les noix enfermant les devises, par exemple, avaient été achetées chez 40 fabricants différents et cachetées avant d'être lues. On doit ajouter que des 44 personnes qui ont lu des devises dans des noix à l'état de veille ou de clairvoyance consciente, 42 appartiennent à la plus haute classe de la société; et les expériences ont été faites en présence de beaucoup d'autres personnes. Ces expériences me semblent admirablement conduites, et je ne vois aucune raison quelconque de douter de l'entière exactitude des faits. »

Voici un exemple de ces expériences donné, entre autres, par l'auteur. « Sir T. Wilshire prit et emporta chez lui un nid de boîtes (*sic*, probablement une série de boîtes entrant les unes dans les autres), appartenant au major Buckley et plaça dans la boîte intérieure un morceau de papier sur lequel il avait écrit un mot. Quelques jours après il apporta les boîtes scellées dans du papier, et demanda à l'une des clairvoyantes du major Buckley de lire le mot. Le major Buckley fit des passes sur la boîte; quand elle dit qu'elle voyait le mot « concert », sir T. Wilshire déclara qu'elle avait raison pour la première et la dernière lettre, mais que le mot était différent. Elle persista quand il lui dit que le mot était « correct ». Mais en ouvrant les boîtes, le mot trouvé fut « concert ». Ce cas est très remarquable, car si la clairvoyante avait lu le mot par « lecture de pensée », elle l'aurait lu d'après la croyance de sir T. Wilshire, qui avait bien eu l'intention d'écrire « cor-

rect » ou qui dans l'intervalle avait oublié qu'il avait écrit « concert » mais certainement croyait que le premier était le mot. »

Tels sont les faits étranges rapportés et attestés par le professeur W. Gregory. Quelque opinion qu'on se fasse sur leur valeur, réels ou imaginaires, ils montrent, ce me semble, en tout cas, que M. Pouchet[1] a confondu dans sa proposition deux sortes de faits absolument distincts et dont chacun demande à être contrôlé et prouvé par des expériences séparées : 1° le fait de la lecture ou pénétration des pensées (lire dans la pensée d'une personne un mot connu d'elle, que ce mot soit d'ailleurs écrit ou non sur le papier); 2° le fait de la clairvoyance directe ou de la vision à travers les corps opaques (voir à travers un corps opaque, de manière à pouvoir le lire, un mot qui peut être, qui doit même, pour que l'expérience soit probante, être absolument inconnu de tous les assistants).

E. Boirac,
Professeur de philosophie
au lycée Condorcet.

A PROPOS DU DÉFI DE LUCIDITÉ

LETTRE DU GÉNÉRAL PARMENTIER

Je viens de lire que M. George Pouchet, professeur au Museum, « vient de proposer à tous les médiums du monde, le défi suivant : Accompagné de deux personnes, il présentera aux devins qui s'offriront une carte sous enveloppe opaque, scellée, qui ne sortira pas de sa vue. Cette carte pourra être examinée, touchée, palpée pendant une heure devant lui. Elle portera en caractères majuscules un mot ou un ensemble de mots compris entre dix et quinze lettres. Si le mot ou l'ensemble est lu, M. Pouchet versera sur l'heure la somme de mille francs à la personne qui aurait lu l'écrit. »

1. Je dois dire que M. Pouchet n'a pas confondu ces deux ordres d'expériences. Il eût préféré celles de clairvoyance; mais comme nous ne connaissons, lui et moi, que des liseurs de pensées, ou se prétendant tels, nous avons arrêté l'expérience dans des conditions accessibles à ces derniers. X. Dariex.

Cette proposition manque absolument de nouveauté. Pareil défi a été maintes fois porté aux magnétiseurs, — aux hypnotiseurs, dirait-on aujourd'hui, — notamment en 1856 par M. Mabru, chimiste, de concert avec le docteur Auzoux, par l'intermédiaire de l'*Ami des sciences*, revue hebdomadaire alors dirigée par M. Victor Meunier. Il en est résulté une polémique qui a duré deux mois pendant lesquels on a débité bon nombre de sottises, et dont les incrédules ont semblé sortir victorieux. *En dernier lieu*, les promoteurs du défi avaient demandé de faire lire à une somnambule *un seul mot* placé dans un coffret dûment scellé, mot qu'on pourra prier un membre influent de l'Académie des sciences d'écrire à huis clos et dont il gardera le secret. La boîte serait remise au magnétiseur par M. Mabru, ignorant son contenu. On voit que c'est à peu de chose près le programme de M. Pouchet.

Rien de plus déraisonnable que de poser de cette façon la question de la réalité des nombreux phénomènes physiologico-psychiques, que la plupart des hommes de science aiment mieux nier, par cela seul qu'ils ne peuvent les expliquer.

Le prétendu triomphe des incrédules m'avait paru si étrange que j'écrivis, à la date du 20 avril 1856, à M. V. Meunier, une longue lettre qu'il n'a pas jugé à propos de publier, ce qui fait qu'elle pourrait encore présenter un certain intérêt, puisque la question semble n'avoir pas fait un pas depuis trente ans, malgré que toute une école de médecins s'occupe de quelques-uns de ces phénomènes que leurs prédécesseurs traitaient avec un si superbe dédain, — si peu scientifiquement ou philosophiquement, pourrait-on dire.

Voici, à quelques suppressions près, la teneur de ma lettre de 1856 :

Paris, 20 avril 1856.

J'ai lu avec le plus vif déplaisir le défi porté aux magnétiseurs dans le n° du 24 février de l'*Ami des sciences*. Je savais d'avance quel serait le résultat d'une pareille discussion qui m'a paru dès l'origine fort déraisonnable. Si quelque chose m'a étonné, ce n'est pas le résultat négatif de l'enquête, c'est qu'il se trouve toujours des magnétiseurs assez... *naïfs* pour répondre au premier appel que leur font, dans un moment quelconque, les premières personnes venues. Il y a beaucoup d'anciens incrédules qui sont devenus croyants : il faut croire qu'ils ont vu des faits qui leur ont paru concluants. A côté d'eux, d'autres personnes, témoins des mêmes faits, ne les ont pas jugés suffisants, et c'est bien pis en-

core pour celles qui ne les ont pas vus elles-mêmes. Supposons MM. Auzoux et Mabru pleinement édifiés sur la réalité des assertions des magnétiseurs. Croient-ils de bonne foi que leur témoignage ferait subitement triompher le magnétisme dans le monde entier et l'élèverait au rang d'une science dont les principes fondamentaux, au moins, ne seraient plus contestés ? Dans cet ordre de phénomènes, comme pour tous les faits inexplicables dans l'état actuel des connaissances humaines, il est dans la nature des choses que l'on doute tant qu'on n'est pas obligé de croire. Et encore y a-t-il des gens qui ne se croient jamais obligés de croire, eussent-ils été témoins de la pleine réussite de toutes les expériences proposées par M. Mabru. On a vu beaucoup de personnes, médecins et autres, rester parfaitement incrédules sur les faits d'insensibilité magnétique, en face d'une pauvre fille à laquelle on avait fait une affreuse brûlure qui mit six semaines à se guérir, et cela sans que ni l'expression de sa figure, ni son cœur, ni son pouls eussent trahi la moindre émotion. *Parbleu*, ai-je entendu dire à une de ces personnes, *Mucius Scévola en a bien fait autant sans être magnétisé !!* L'orgueil humain, qui ne veut pas admettre ce qu'il ne saurait expliquer, préfère se payer des raisons les plus pitoyables. L'homme n'a jamais su interroger la nature avec la soumission que devrait lui inspirer le juste sentiment de son ignorance et de la faiblesse de sa raison. Chaque fois qu'un fait nouveau se présente, avant de l'interroger avec soin, l'homme commence par l'expliquer, *n'importe comment*. Et aussitôt il tient beaucoup plus à soutenir son explication qu'à étudier les faits; puis, ceux qui parviennent à faire voir l'inanité de l'*explication*, croient toujours de bonne foi avoir *détruit le fait*.

Les théories des magnétiseurs m'ont toujours paru plus ou moins ridicules, et je crois que personne n'est moins apte qu'eux à rendre compte des phénomènes qu'ils produisent. Il y a à cela beaucoup de raisons, entre autres leur foi aveugle dans ce que disent les somnambules qui, le plus souvent, ne renvoient à leur magnétiseur que sa propre pensée — cercle vicieux comme on voit. D'ailleurs, nos connaissances dans le domaine physiologique et psychologique, sur tout ce qui touche aux phénomènes de la vie et de l'union de la matière avec le principe moteur et pensant, ne sont pas assez avancées pour qu'on puisse raisonnablement espérer donner une explication suffisante des phénomènes du magnétisme. Explique-t-on davantage la vie, la pensée, le mouvement des corps organisés, le sommeil, le rêve, le somnambulisme naturel que personne ne nie, je pense? Les magnétiseurs auraient mieux fait de se borner à produire des faits et à les classer, sans vouloir les expliquer. Mais ce serait trop leur demander. Les savants ne sont pas plus prudents qu'eux, et Dieu sait quelles explications ils ont successivement données des phénomènes physiques, chimiques et astronomiques, sans compter bon nombre d'absurdités qu'ils débitent encore tous les jours et dont on entrevoit l'erreur, en attendant qu'on leur substitue une autre théorie qui passera pour vérité jusqu'à ce qu'elle soit renversée à son tour. L'homme conquiert le *fait* brusquement, mais il ne s'élève à sa compréhension et à son explication que lentement, par une série d'étapes vers la vérité. Il

faut donc absoudre les magnétiseurs quant à leurs théories, et chercher à voir les faits.

Voir les faits, c'est précisément ce que demandaient MM. Mabur et Auzoux. Oui, mais au lieu de les chercher là où ils se produisent, de les étudier avec attention, persévérance et patience, il leur paraît tout simple de demander qu'on vienne les leur servir tout chauds, et ils veulent être édifiés en une séance sur ce qu'il faut croire ou ne pas croire, De plus, ils veulent diriger les expériences et ils posent des conditions et des lois à un phénomène qu'ils ne connaissent que par ouï-dire et à la réalité duquel ils ne croient même pas! Ils demandent qu'on leur produise un fait positif et *constant*. Et, si par hasard il n'y avait pas de fait *constant*, s'ensuivrait-il qu'il n'y a rien de réel dans le magnétisme? Il y a bien des choses que l'homme n'est pas maître de produire comme il l'entend : on ne produit pas le somnambulisme naturel, la fièvre, le délire, l'exaltation, le tremblement nerveux, la folie. Ferait-on rougir ou pâlir à volonté une femme, surtout si c'était devant une assemblée de savants, doublerait-on le nombre des battements de son cœur, la ferait-on tomber en défaillance ou ferait-on blanchir subitement ses cheveux en lui apprenant une funeste nouvelle? Pour n'être pas constants et expérimentables comme la réaction d'un acide sur une base, ces faits en sont-ils moins des phénomènes qui peuvent se produire et qui sont dignes d'un examen sérieux, quoiqu'on soit obligé de les étudier quand on les rencontre et qu'on ne puisse pas vous les apporter à heure fixe dans votre cabinet? De son côté, M. Billiard dit (*Ami des sciences*, p. 66) : « Il est *indispensable*... de savoir avant tout si l'homme émet un fluide comparable au magnétisme terrestre; tant que l'on ne sera point arrivé à faire cette démonstration, le doute, quoi que l'on fasse, subsistera toujours. » Toujours cette déplorable confusion entre le *fait* et son *explication* plus ou moins ingénieuse, plus ou moins erronée. Moi qui crois au magnétisme, je ne crois pas le moins du monde au fluide impondérable des théories des magnétiseurs, pas plus que je ne crois à l'ancienne théorie de l'émission de la lumière. Pourtant, je ne doute ni de l'attraction magnétique, ni de l'électricité, ni de la lumière.

La dernière proposition [1] faite par M. Mabru aux magnétiseurs lui semble de nature à ne permettre d'objection qu'à la mauvaise foi... Eh quoi! il s'agit de savoir s'il y a *quelque chose de vrai* dans le magnétisme. M. Mabru déclare d'abord se contenter d'un seul fait constant et positif de sommeil ou d'insensibilité pour qu'à ses yeux le magnétisme animal soit constitué à l'état de science, et voilà que de concession en concession il en arrive à demander la production d'un phénomène de perlucidité dont la possibilité est controversée parmi les partisans les plus convaincus du magnétisme!! Si on ne peut le lui produire, il condamnera tout le magnétisme, il dira que *les écailles lui tombent des yeux, qu'il mesure toute l'étendue de la misère humaine et qu'il constate la nullité absolue du magnétisme animal* (p. 84). Cela est-il raisonnable? Parce qu'on ne trouvera pas de somnambule capable de lire à

1. Celle que M. G. Pouchet renouvelle aujourd'hui.

travers un corps opaque il faudra en conclure qu'il n'y a aucune espèce de lucidité, qu'il n'y a même ni insensibilité, ni sommeil magnétiques? Pour moi, qui crois au magnétisme, c'est-à-dire à l'action à distance d'un être organisé sur un autre être organisé, au sommeil et à l'insensibilité magnétiques, à la possibilité de répondre dans cet état à des questions sans garder le souvenir de ce qu'on a dit, à la transmission de la pensée du magnétiseur à son magnétisé et même à la lecture de la pensée d'une personne présente quelconque, — parce que j'ai été à même de constater tous ces phénomènes en m'entourant de toutes ces précautions que j'ai jugées nécessaires, je déclare que *je crois* l'expérience demandée impossible. Sans *nier* absolument la possibilité de sa réussite, je n'ai jamais pu rien voir qui m'y fasse croire. Je n'en conclus pas que les magnétiseurs qui affirment avoir produit ce phénomène sont des jongleurs et des charlatans. Ils peuvent se tromper de la meilleure foi du monde, parce que leur somnambule a lu *dans leur pensée*, ou dans celle d'une autre personne présente, ce qu'on lui présentait dans une boîte ou dans une lettre cachetée. Si dans la dernière expérience proposée par M. Mabru, le magnétiseur savait ce que renferme la boîte, je crois qu'il serait *facile* de trouver une somnambule qui révèle son contenu. Or, si, au lieu de supposer le magnétiseur un homme de mauvaise foi, on le suppose honnête homme, cette expérience ne serait pas moins décisive en faveur du magnétisme.

Quelle singulière prétention d'ailleurs, de la part de simples particuliers, d'appeler à leur barre souveraine tous les magnétiseurs du monde et de juger en dernier ressort le magnétisme lui-même! Je ne reconnaîtrais pas même un pareil droit à une académie, car l'histoire de ces doctes corps est là pour démontrer qu'ils ne se sont pas fait faute de décisions iniques et erronées. En vérité, si j'étais magnétiseur et si j'étais certain — je dis *certain* — de pouvoir produire les phénomènes énumérés dans un de ces défis publics, je ne croirais pas de ma dignité de répondre à un pareil appel. Je le demande de bonne foi, que diraient les savants si un beau jour le *Journal du magnétisme*, ou tout autre, disait aux médecins : « Vous prétendez que telle substance produit sur l'organisme humain tel effet. Venez donc tel jour dans tel local; nous vous amènerons un malade et nous nous entourerons de toutes les précautions imaginables pour nous mettre à l'abri de vos supercheries, nous verrons alors si vos drogues produisent l'effet que vous dites, et nous constaterons à la face de l'univers si vous êtes, oui ou non, des gens de mauvaise foi, des jongleurs, des charlatans ! » Pense-t-on que beaucoup de médecins accourraient à cet appel, fussent-ils aussi sûrs qu'ils le seraient peu, de sortir victorieux de l'épreuve ? Que diraient les naturalistes si, un beau jour, dans le premier journal venu, je leur disais : « Vous nous en contez de belles sur les propriétés miraculeuses de la *Valisnérie*, dont les fleurs mâles se détachent de leur pédoncule pour aller féconder les fleurs femelles, véritable suicide par amour, ou sur l'excitabilité des fleurs de la *Dionée* qui, en se refermant brusquement, attrapent des mouches. Vous nous dites encore que le *Minime à bandes* jouit de la faculté vraiment prodigieuse de trouver sa femelle à de

grandes distances, même quand on enferme cette dernière dans une boîte. Je suis obligé de convenir que j'en doute fort. Or, je n'ai pas le temps d'aller faire un voyage et d'observer patiemment la valisnérie et la dionée, je ne sais comment me procurer un minime à bandes. Mais je mets mon salon à votre disposition. Qu'on m'apporte les plantes merveilleuses et surtout ce bombyx perlucide; sinon je déclare que je tiens tous les naturalistes pour des farceurs et leurs traités pour une collection assez amusante d'historiettes drolatiques. » Croit-on que les naturalistes feraient queue à ma porte pour vaincre mon incrédulité? C'est pourtant à peu près ainsi qu'on en a usé, et qu'on en use encore envers les magnétiseurs.

. . . .

Je ne suis pas magnétiseur; par mon titre d'ancien élève de l'École polytechnique et par la nature de mes travaux j'appartiens plutôt à la classe des savants. J'ai aussi commencé par douter, mais j'ai eu à cœur de me former une conviction sur le magnétisme animal, et j'y suis parvenu sans faire appel aux magnétiseurs, mais en allant d'abord les voir chez eux, puis en produisant moi-même quelques phénomènes de cet ordre. J'y ai dépensé un peu de temps, et je suis loin de le regretter quand je vois l'injustice des jugements que portent des hommes, d'ailleurs intelligents et éminents, sur les hommes et les choses du magnétisme.

Signé : Théodore PARMENTIER.
Capitaine du génie.

Mais je m'aperçois que, malgré quelques coupures d'arguments se rapportant plus spécialement à la polémique du moment, ma vieille lettre est encore bien longue, et je crains que vous la jugiez hors de proportion avec l'importance du sujet — ce que je trouverais d'ailleurs assez juste moi-même.

Général PARMENTIER.

RÉPLIQUE DE M. CH. RICHET

Je tiens à répondre en quelques mots aux paroles que mon savant collègue et cher ami G. Pouchet, a adressées aux *lucides* de profession.

Je n'ai aucune mission pour les défendre; je dois même dire que, les ayant tous ou presque tous pratiqués depuis longtemps, et n'ayant pas obtenu d'eux la preuve certaine que je cherchais, je serais plutôt porté à les attaquer; mais je ne puis cependant approuver le procédé que M. Pouchet propose, pour l'étude de ces problèmes.

Un défi, et un défi qui est un pari! mais ce n'est plus de la

science, c'est du sport, du turf, de la bravade : un mélange de cabotinage et de pari mutuel. Même en cas de succès, le succès serait indifférent à la vérité? Est-ce ainsi qu'on aborde les questions scientifiques : par exemple, si l'on discutait sur ce point très controversé jadis. Y a-t-il oui ou non du sucre dans le sang des reins sus-hépatiques? viendrions-nous dire: « Je parie 300 francs qu'il y a du sucre et il y a vingt-cinq francs pour vous s'il n'y en a pas »? Ce ne sont pas mœurs scientifiques, et il faut laisser aux tréteaux de la foire ces procédés qui ne sont heureusement pas dans nos usages.

Je n'insiste pas; car je suis tout à fait sûr que M. Pouchet est de mon avis. Il ne peut qu'invoquer des circonstances atténuantes et dire que les déclarations des somnambules, des lucides, des spirites, n'ont rien à faire avec la science, qu'il faut les traiter comme des baladins et rien de plus.

Mais est-ce bien sûr? C'est là la question même qui se pose; et n'est-il pas plus sage, avant de les traiter tous d'imposteurs, et de regarder comme inepte ce qu'ils prétendent, d'avoir un peu plus de réserve dans cette négation *a priori*. Le somnambulisme dont la réalité a été démontrée il y a une vingtaine d'années à peu près — et ce n'est pas sans quelque fierté que je le rappelle — passait pour une fantasmagorie, tout comme la lucidité et le spiritisme aujourd'hui. Est-ce par des défis portés aux magnétiseurs qu'on a pu trouver la vérité? Il me semble que ç'a été plutôt par de longues, patientes, laborieuses et méthodiques études. Pourquoi abandonner ce système et employer celui des défis, des tournois semblables à ceux du moyen âge, où des chevaliers bardés de fer défiaient les assistants, et les injuriaient à haute voix, les traitant de couards et de lâches s'ils ne venaient pas lutter en champ clos?

Aussi bien, si la vérité se fait jour, ce sera par d'autres moyens. Peut-être y a-t-il des phénomènes de lucidité, et des actions matérielles à distance. Je penche à le croire, sans en être certain, hélas! car mon argumentation serait autrement vigoureuse. En tout cas, M. Pouchet doit être de mon avis quand je dis :

1° Que le phénomène vaut la peine d'être étudié.

2° Que c'est par un travail expérimental et méthodique qu'il doit être étudié.

On a répandu là-dessus des flots d'encre. Ç'a été assez inutile. Le moment est venu de serrer de près le problème, et

de se placer dans les conditions où il peut être résolu. Or ce n'est pas une expériencc qui peut juger : il en faut beaucoup, et beaucoup.

Je suis certain que M. Pouchet gagnerait son pari. En quoi cela me prouvera-t-il que la lucidité n'existe pas ? Même si le pari était perdu, cela ne prouverait pas que la lucidité existe.

La démonstration d'une force nouvelle, dont nous ne connaissons aucune des conditions, dont nous ne pouvons même pas, par malheur, affirmer l'existence, ne se fera pas au pied levé. Elle exigera toute une méthode nouvelle, digne de tenter un expérimentateur tenace et ingénieux. Est-ce donc si facile de donner une démonstration précise?

Je suppose que je vienne dire : « Je parie 200 francs qu'il ne tombera pas demain chez moi un aérolithe. » Est-ce que je ne gagnerai pas mon pari ; et vraiment cela donnerait-il la démonstration formelle que les aérolithes n'existent pas ?

Charles Richet.

OBSERVATIONS DE M. X. DARIEX

Je ne puis me dispenser, à mon tour, de dire à M. Pouchet qu'il est trop affirmatif dans la négation, et qu'il manque de réserve quand il traite de naïfs ceux qui ont accordé une attention particulière à la suggestion mentale, à la lucidité ou aux phénomènes dits spirites.

De ce qu'il n'a encore rien vu de satisfaisant, il n'est pas autorisé à conclure qu'il n'y a rien. Aucun homme, pour si rarement doué qu'il soit, ne peut prétendre, à l'époque actuelle, tout approfondir et tout juger ; la science moderne est devenue tellement vaste, malgré le *peu relatif* que nous en savons encore, qu'il n'est plus possible d'en approfondir toutes ses branches. La spécialisation est aujourd'hui indispensable, et c'est se mettre en mauvaise posture que de vouloir trop trancher, surtout dans une branche qui n'est pas la sienne.

Il se pourrait bien que ceux qu'il croit si naïfs ne le fussent pas plus que lui et ne soient pas sans quelques bonnes raisons d'avoir le scepticisme moins intransigeant ; il se pourrait bien que des recherches patientes, des expériences souvent

répétées, leur aient permis de voir ou d'entrevoir des faits que M. Pouchet n'est pas encore parvenu à saisir.

Sa lettre, parue dans le *Temps* du 12 août, me paraît plus digne d'un polémiste que d'un savant. Je ne lui opposerai pas toutes les réflexions qu'elle m'a suggérées ; elles seraient inutiles à côté des arguments si justes, si logiques et si autorisés, du général Parmentier et du professeur Richet.

Je me bornerai, avant d'expliquer pourquoi le défi a été lancé, de dire à l'éminent professeur du Muséum que je ne pense pas, comme lui, qu'une grande pratique du laboratoire soit indispensable pour l'étude des phénomènes psychiques. Je crois que l'on peut fort bien se livrer à ces recherches sans avoir blanchi entre des cornues, des étuves, des aquariums, des microtomes. Des faits tels que la suggestion mentale, la lucidité, la télépathie, les pressentiments, ne se dissèquent pas au scalpel, ne se cultivent pas à l'étuve, ne s'examinent pas au microscope. Un bon sujet est plus utile à leur recherche que le laboratoire le mieux achalandé, et c'est d'abord du sujet qu'il faut se préoccuper. Il faut d'autant mieux s'en occuper que c'est une espèce rare et délicate, susceptible et craintive, qu'il convient de ménager comme un malade — qu'il est dans bien des cas — et sur le système nerveux duquel le laboratoire fait le même effet que sur celui du malade la salle d'opération.

Enfin, le sujet trouvé, il est bon de savoir s'en servir, et pour cela, comme pour toute autre chose, l'habitude et la patience valent mieux que des idées préconçues.

Maintenant j'aborde la question du défi, sur laquelle je me trouve en parfait accord avec M. Pouchet sans, pour cela, cesser de reconnaître la justesse et la logique des arguments du général Parmentier et du professeur Richet : comme eux, je pense que le procédé n'est pas scientifique et j'admets que le défi est une détestable méthode, incapable — *en elle-même* — de résoudre une question ; M. Pouchet, j'en suis bien persuadé, est du même avis ; mais il y a parfois dans les choses un enchaînement qui en modifie tout à fait le fond. D'ailleurs, quand on ne peut faire comme l'on veut, le parti le plus sage est de faire comme l'on peut. Cette trop véridique maxime a été, pour M. Pouchet comme pour moi, la principale cause déterminante.

Nous étions outrés, agacés, lui et moi, de voir des gens comme Pickman se réclamer sans cesse de la Science et de

ses représentants connus, et, au mépris de leurs promesses, se dérober à l'investigation des hommes compétents et n'en pas moins continuer à vouloir nous en imposer avec une prétendue lucidité, qui ne semble due qu'à des tours de prestidigitation, rendus possibles par le concours voulu des acolytes, ou inconscient des amateurs.

Nous en étions d'autant plus outrés que je n'avais jamais pu le décider à faire avec moi, ou avec M. Richet, sa fameuse expérience de la carte de visite, qu'il réussit souvent et que je lui ai moi-même vu réussir deux fois — malheureusement chaque fois avec des gens que je ne connaissais pas et que des études spéciales n'avaient pas préparés pour une expérience aussi délicate; — cette expérience, on le sait, consiste *à lire, dans la pensée de quelqu'un,* les noms que porte une carte de visite, et à les écrire à la craie sur un tableau noir. Comme elle se prête admirablement au calcul des probabilités, elle permettrait, si elle réussissait, d'établir le phénomène de transmission mentale avec une précision mathématique; aussi je tenais beaucoup à la faire moi-même. Je le lui avais dit, j'avais insisté, je m'étais mis à son entière disposition et je lui avais promis de recommencer quand il voudrait et autant qu'il voudrait, lui affirmant que quelques échecs n'amoindriraient pas la valeur d'un succès complet. Il s'y était formellement engagé, à plusieurs reprises, mais je n'ai jamais pu réussir à lui faire tenir parole; j'ai même appris, dans la suite, qu'il ne voulait pas expérimenter avec M. Ch. Richet ni avec moi.

Ce sont toutes ces raisons qui nous ont déterminés à lancer le défi, et pour qu'il puisse être relevé au moins par Pickman, nous l'avons, à dessein, rédigé de telle façon que l'épreuve soit exactement l'expérience de la carte de visite, si souvent faite par Pickman. Ce défi est donc plus sérieux et plus motivé qu'il ne le paraît au premier abord, et si Pickman, qui était principalement visé (voir le numéro précédent, p. 179), l'avait relevé avec succès, c'eût été une confirmation éclatante d'un phénomène souvent réalisé par Pickman et la preuve en était acquise à la science.

Nous avons bien le droit de dire à ces gens-là : Vous ne nous en imposerez pas avec vos trucs; si vous avez une faculté aussi remarquable, faites-en la preuve; cette preuve faite, nous serons les premiers à vous reconnaître lucide; mais si vous n'êtes qu'un imposteur, nous ne vous laisserons pas

battre tout à votre aise la grosse caisse en lançant à toute volée le mot *science*, et tels et tels noms qui la représentent et l'honorent.

Oui, nous vous défions, si le défi est le seul moyen de vous amener à des expériences loyales, ou de vous faire rentrer dans le rang.

Nous voulons qu'on puisse vous dire : « Monsieur X..., faites-nous de jolis tours, nous vous applaudirons, mais ne venez plus nous en faire accroire avec votre lucidité. Si vous n'êtes pas lucide, contentez-vous d'être prestidigitateur. Si vous êtes aussi lucide que vous le dites, pourquoi refusez-vous de faire vos expériences avec des hommes capables de les juger, qui se sont mis et qui restent à votre entière disposition, qui ne vous ménageront ni leur patience, ni leur temps, ni même leur argent. »

XAVIER DARIEX.

L'Éditeur-Gérant : FÉLIX ALCAN.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 30206

DOCUMENTS ORIGINAUX

(*Suite.*)

I

EXPÉRIENCES

DE SUGGESTION MENTALE A DISTANCE[1]

FAITES EN 1890

PAR LE Dr DARIEX

Mme R. âgée de 47 ans, est atteinte d'un cancer de l'estomac; elle souffre d'atroces douleurs qui la privent de sommeil et la plongent dans un tel découragement que le désir d'abréger une existence si pénible, en se jetant par la fenêtre, est devenu chez elle une idée fixe qui nécessite, de la part de son entourage, une surveillance de tous les instants.

Les injections sous-cutanées de morphine permettent de lui procurer un certain soulagement, de vaincre l'insomnie et de calmer des douleurs intolérables; mais son caractère n'en reste pas moins très sombre, et l'idée fixe du suicide la hante toujours.

Elle est extrêmement nerveuse, surtout depuis la mort de son mari tué en 1870, pendant la guerre : aussi, malgré son âge, je me décide à essayer de l'endormir dans le but de modifier, par suggestion, son triste et dangereux état d'esprit.

Cette tentative est couronnée de succès au delà de mes es-

1. D'importantes expériences de suggestion mentale à distance ont déjà été faites, notamment par MM. Richet, Paul Janet, J. Gibert, J. Héricourt.

pérances : en moins de dix minutes la malade dort du sommeil hypnotique et je peux, du premier coup, lui faire une suggestion qui dissipe les douleurs et procure le sommeil. Encouragé par la réussite, et désireux de me rendre compte jusqu'où pouvaient aller chez elle les effets de la suggestion, je pousse d'emblée la hardiesse jusqu'à tenter de lui faire passer la nuit sur le côté gauche, celui sur lequel elle ne peut se mettre sans éprouver aussitôt de vives douleurs.

A la première hypnotisation je lui fais les suggestions verbales suivantes : « Vous ne souffrez plus; vous dormez d'un sommeil profond et calme ; vous continuerez à dormir jusqu'à sept heures du matin et pendant tout ce temps vous ne souffrirez pas; vos douleurs sont passées : elles sont si bien passées que vous pouvez maintenant vous coucher sur le côté gauche sans les sentir. Couchez-vous sur le côté gauche. (Elle obéit)...

« Vous ne sentez rien, n'est-ce pas?

« Non! répond-elle.

« Eh bien, vous allez rester sur ce côté, vous y passerez toute la nuit, et vous continuerez à ne rien sentir! »

Toutes ces suggestions se réalisent de point en point; cependant, sans souffrir véritablement d'être couchée sur le côté gauche, elle accuse parfois, pendant la nuit, un peu de malaise. Sa sœur, qui la veille, lui dit à plusieurs reprises : « Mais puisque tu n'es pas bien sur ce côté, couche-toi sur l'autre. » Chaque fois la malade répondait : « Non, je ne puis pas, le docteur m'a dit de rester sur celui-là. »

Mme R. habitait rue Vieille-du-Temple, à huit cents mètres environ de chez moi. Pendant le mois de décembre je la visitai le 2, le 12, le 17, le 19, le 21, le 23, le 25, le 28, le 29 et le 31. C'est le 17 que j'eus recours à la thérapeutique suggestive et qu'eut lieu le premier essai dont je viens de parler.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

J'avais déjà endormi quatre fois Mme R. et j'étais parvenu à modifier son état d'esprit, à chasser l'idée de suicide, à lui donner de l'espérance et même de la gaîté : elle se montrait

de bonne humeur, plaisantait volontiers et d'elle-même, ce qu'elle n'avait fait depuis longtemps.

Je m'étais déjà entretenu à plusieurs reprises, avec le professeur Charles Richet, du sommeil provoqué à distance et notamment des expériences qu'il avait faites lui-même, avec un certain succès, avec Léonie, mais je n'avais encore tenté moi-même aucune expérience. Un rendez-vous que j'avais avec lui, me fit tout à coup venir à l'idée d'essayer sur Mme R. qui paraissait d'une très grande suggestibilité, cette sorte d'expériences. C'était le 24 décembre : à neuf heures du soir, je me mis à agir pendant dix minutes durant lesquelles je concentrai le plus énergiquement possible ma pensée sur l'idée à suggérer.

Voici comment je procédais : seul, enfermé dans ma chambre, le dos tourné à la fenêtre, les yeux fermés pour n'être distrait par rien, je sortais, par la pensée, de chez moi, j'accomplissais le trajet, j'arrivais à sa maison, montais les escaliers, pénétrais dans sa chambre, et me figurais auprès de son lit, occupé à l'endormir comme d'habitude, lorsque j'étais présent en personne. Cette manière de procéder avait pour raison de mieux fixer ma pensée et de concentrer davantage ma volonté, afin de tenter une action aussi puissante que possible.

Le lendemain je m'informai de Mme R., de la manière dont elle avait passé la nuit, et de l'heure à laquelle elle s'était endormie. Sa sœur, Mlle C., très intelligente, ne la quittait pas, elle était habituée à l'observer soigneusement et à me tenir au courant de tout ; elle me répondit que la pendule, — en retard de quatre minutes sur la mienne — venait de sonner 9 heures quand la malade s'endormit. Elle ignorait mes tentatives de sommeil provoqué à distance et les ignora jusqu'après la troisième expérience. Je n'en avais encore parlé qu'avec MM. Ch. Richet et J. Mercier, qui ne connaissaient aucun des membres de la famille R.

Après la troisième séance, voyant que Mlle C. commençait à être intriguée de la minutie avec laquelle je l'interrogeais sur les heures auxquelles la malade s'endormait, de l'importance que j'attachais à en être informé à une minute près, et

de l'insistance que je mettais à savoir si elle ne se trompait pas, si elle était bien sûre de l'heure, je pensai qu'il valait mieux lui en donner la raison, cela ne pouvant d'ailleurs que stimuler son attention et n'influencer en rien ses réponses, car je ne lui disais pas quand j'avais agi et elle ne pouvait en aucune façon s'en douter, puisque je faisais mes expériences inopinément, le hasard décidant toujours de l'opportunité et du choix du moment de ces tentatives qui, dès lors, étaient mises immédiatement à exécution. Malgré ces bonnes raisons je regrettai plus tard de le lui avoir dit, car elle en informa sa sœur qui dès lors pouvait, soit par auto-suggestion, soit par un simple effort de sa volonté, annihiler mes suggestions mentales.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

Le samedi 27 décembre j'étais allé dîner en ville. Rentré chez moi après dix heures du soir, je trouvai l'heure trop tardive pour aller voir Mme R. qui ne devait plus s'attendre à ma visite. Pensant à ma première tentative, qui paraissait avoir réussi, mais dont on ne pouvait cependant tirer encore aucune déduction, j'eus l'idée, que je mis aussitôt à exécution, de faire un second essai. Il était dix heures et demie.

Le lendemain, *personne n'ayant pu avoir connaissance de ma tentative*, j'appris que la malade s'était endormie à dix heures et demie, *précisément à l'heure où j'agissais*, et qu'elle avait dormi jusqu'à sept heures du matin, ainsi que je l'avais mentalement ordonné.

TROISIÈME EXPÉRIENCE

Le lundi 29 décembre, j'étais dans ma chambre, causant avec un de mes amis, M. J. Mercier, très au courant des phénomènes psychiques, qui était venu me voir à l'improviste. La conversation tomba bientôt sur la malade : je lui parlai des deux essais précédents et immédiatement je profitai de cette occasion inattendue de tenter une troisième expérience. Je me mis à agir à trois heures et continuai jusqu'à trois heures neuf minutes, à ma pendule — correspondant à trois

heures cinq et trois heures quatorze minutes à la sienne. — Vers sept heures du soir j'allai visiter la malade et, entre autres détails, j'appris qu'elle s'était endormie dans l'après-midi, *ce qui ne lui arrivait jamais*, à trois heures dix minutes. Je demandai si l'on était bien sûr de l'heure et si cette indication n'était pas un à peu près. Mlle C. me répondit qu'elle en était certaine et me donna les raisons que voici : « Les journaux ont été apportés à trois heures, comme d'habitude, à trois heures j'ai commencé un lavage de l'estomac à ma sœur, il a duré jusqu'à trois heures cinq ; presque aussitôt, vers trois heures dix minutes, trois heures un quart au plus, elle a tout d'un coup été prise de lassitude dans les membres, se les est fait frictionner, mais s'est endormie quand même, et s'est réveillée à cinq heures un quart. »

Les journaux, qui portés toujours à la même heure, vers trois heures, un lavage d'estomac qui est une chose assez important pour ne pas passer inaperçue, constituaient évidemment d'excellents points de repère et il semble certain que le sommeil de la malade a exactement coïncidé avec le moment de ma suggestion mentale.

C'était le troisième succès consécutif sur trois essais, l'hypothèse d'action mentale à distance devenait de plus en plus probable et éliminait de plus en plus celle de coïncidence fortuite : aussi, dès que j'eus appris que la malade s'était endormie à trois heures dix minutes, précisément au moment où j'agissais, et qu'il m'eut été affirmé qu'elle ne s'endormait jamais dans l'après-midi, j'insistai à tel point, pour bien m'assurer si l'heure du sommeil pouvait être indiquée avec précision et certitude, ou seulement approximativement, que Mlle C., qui n'était pas du tout familiarisée aux sciences psychiques, et ne pouvait se douter de mes tentatives de suggestion mentale, en était très surprise et même inquiète car, en raison de la faiblesse de sa sœur, et de la minutie avec laquelle je m'informais, depuis quelques jours, de ses faits et gestes, elle se figurait que je m'attendais à voir survenir la mort d'un moment à l'autre.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE

Le mercredi 31 décembre, je fis le quatrième essai. Je le fis malgré moi, poussé par les événements, et je ne m'y décidai qu'après beaucoup d'hésitation, car je pensais que de mon côté, comme du côté du sujet, les conditions étaient moins favorables au succès que lors des expériences précédentes.

Je me sentais assez malade, j'étais grippé et très fatigué et j'avais une assez forte fièvre : à 9 heures du soir ma température axillaire s'élevait presque à 39°, exactement 38°,9. A tout cela se joignait un mal de tête assez fort et la persuasion de ne pas réussir.

Du côté du sujet les conditions étaient moins bonnes aussi; la dernière hypnotisation avait eu lieu le 28 décembre, trois jours auparavant, tandis que, pendant les expériences précédentes, l'intervalle avait été 25 ou 26 heures pour la première, 48 à 49 heures pour la seconde et seulement 19 ou 20 heures pour la troisième; de plus Mme R. n'était plus, au point de vue psychique, dans les mêmes conditions : le 29 décembre, jour de ma visite précédente, elle n'avait pas voulu être endormie; elle avait aussi appris de sa sœur que je l'avais endormie de chez moi et, dès lors, soit par un simple effort de sa volonté, soit par auto-suggestion, elle pouvait réagir contre ma suggestion mentale et l'annihiler ou tout au moins la rendre insuffisante. C'est en effet ce qui sembla arriver.

J'avais agi, chez moi, de 7 heures à 7 h. 10; puis, à 7 h. 13 j'étais sorti pour aller la voir. Sa sœur, interrogée seule et sans aucune indication de ma part, me dit que, de 7 h. 5 à 7 h. 20, correspondant, à 7 h. 1 et 7 h. 16 à ma pendule, Mme R., alors assise à sa table pour y prendre un peu de bouillon et de lait, avait éprouvé une sensation de fatigue, de grande lassitude dans les membres, et, sentant qu'elle allait s'endormir, avait réagi, et, pour mieux résister au sommeil, s'était fait faire une lecture.

Peut-on supposer que Mlle C. m'ait volontairement induit en erreur? Il est probable que, dans ce cas, elle m'aurait dit que la malade s'était endormie tout à fait; d'autre part, elle ne

pouvait pas savoir si j'avais renouvelé mes essais ni à quel moment je l'avais fait, et, comme jusqu'alors j'avais agi à des moments plus ou moins éloignés de la visite qui avait suivi mon action mentale — 4 heures au moins, 22 ou 23 heures au plus — il n'y avait aucun précédent pour lui faire supposer que je venais d'agir et pour qu'il lui fût possible de savoir à quelle heure je l'avais fait. Il est donc probable, en raison de la coïncidence parfaite de la sensation de sommeil avec la tentative de suggestion mentale, qu'il y a eu action véritable, malgré que cette action ne soit pas allée jusqu'à provoquer un sommeil complet, comme dans les trois expériences précédentes.

Dans ces expériences, le fond de la question, le problème à résoudre, étant l'action mentale à distance bien plus que le sommeil qui n'en est que la conséquence, il paraît légitime, en raison de la coïncidence exacte du moment pendant lequel j'agissais, avec celui où Mme R. a éprouvé cette forte impression de sommeil, de considérer l'action mentale comme s'étant réellement fait sentir et par suite de regarder l'expérience comme ayant réussi.

J'ai dit que le 29 décembre, la malade m'avait prié de ne plus l'endormir. Je l'avais regretté, mais malgré la conviction profonde que ces hypnotisations ne pouvaient que lui être utiles, sans lui nuire en quoi que ce fût, je n'insistai pas : je pensai qu'en raison de son état de faiblesse qui ne lui permettait de se lever qu'à grand'peine, et en raison surtout de la certitude de la terminaison de la maladie par la mort, il était plus sage de ne pas m'exposer, dans la suite, à faire mettre sur le compte de l'hypnotisme la catastrophe inévitable, et à me faire reprocher, par la famille, d'avoir provoqué ou hâté, grâce à ces pratiques, la mort de la malade. Je me défiais de cette tendance, que l'on trouve chez beaucoup de gens, à attribuer au médecin les résultats, bons ou mauvais, *mais surtout mauvais*, de l'évolution d'une maladie, et à l'accuser d'avoir mal soigné quand la mort arrive, même dans les cas incurables ; je ne perdais pas de vue, non plus, que l'hypnotisme n'est pas encore une chose assez bien connue ni assez exempte de défiance

dans le public, pour qu'il ne soit pas prudent de n'y avoir recours qu'avec circonspection. Aussi, quelques semaines plus tard, quand la malade, alors encore plus faible et ne pouvant plus se lever du tout, me demanda de l'hypnotiser de nouveau et de la soulager de nouveau par suggestion, je m'y refusai, lui disant qu'elle ne serait pas mieux soulagée ainsi que par les injections de morphine et que, puisque maintenant sa sœur était à même de les lui faire, quand elles seraient nécessaires, il était préférable qu'elle s'en tînt à cette médication qui était mieux à sa portée. J'avais, en effet, après que les hypnotisations eurent été cessées, exercé sa sœur à pratiquer elle-même les injections hypodermiques, considérant qu'il fallait à tout prix soulager cette malheureuse femme et que, d'ailleurs, la morphinomanie qui s'ensuivrait était chose négligeable, en raison de la mort prochaine et inévitable.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE

Dès que je fus en partie remis de ma grippe, le 3 janvier, je tentai une nouvelle expérience. Je la fis uniquement par acquit de conscience et sans espérer la réussir. Les conditions n'étaient plus les mêmes en effet : Mme R. n'avait pas été endormie depuis six jours, elle n'avait plus voulu l'être, et déjà trois jours auparavant elle avait pu résister au sommeil que je voulais provoquer par suggestion mentale.

Cette expérience échoua totalement ; la malade ne s'était endormie qu'après les injections de morphine et n'avait ressenti, en dehors d'elles, aucune envie de dormir.

En résumé : les trois premières expériences ont été faites le 24, le 27 et le 29 décembre, la malade ayant été hypnotisée le 23, le 25 et le 28, et l'intervalle maximum entre la suggestion mentale et l'hypnotisation précédente étant de deux jours : ces trois premières expériences ont donné trois succès complets.

La quatrième expérience est faite trois jours après la dernière hypnotisation : elle donne pour résultat un besoin très

prononcé de dormir, mais la malade parvient néanmoins à y résister et ne s'endort pas complètement, comme les trois premières fois.

La cinquième expérience est faite six jours après la dernière hypnotisation : elle échoue totalement; la malade n'a ressenti aucune impression.

Il est très vraisemblable et très rationnel d'admettre que les hypnotisations et les suggestions verbales entretenaient le sujet dans un état très grand de suggestibilité et le mettaient mieux en rapport avec moi, d'où conditions plus favorables et possibilité d'agir alors mentalement sur lui; tandis que, quelque temps après l'interruption des hypnotisations et des suggestions verbales, la suggestibilité étant moindre, le rapport entre le sujet et l'agent moindre aussi, l'action mentale devait être plus difficile, en raison des conditions moins favorables, et devenir insuffisante comme dans la quatrième expérience, ou nulle comme dans la cinquième.

Que peut-on conclure de cette série d'expériences?

Y a-t-il eu uniquement coïncidence fortuite?

Je n'oserais affirmer le contraire, mais ce n'est vraiment pas facile à admettre si l'on songe que les quatre premières expériences donnent *quatre résultats positifs et consécutifs* et qu'il faudrait au hasard une complaisance inouïe pour avoir tout fait.

Il n'est pas gros, en effet, le rôle qui peut être attribué au hasard dans ces expériences. Il ne faut pas perdre de vue que *la malade ne s'endormait jamais le jour d'elle-même,* qu'elle était tourmentée par des douleurs et une insomnie très rebelles. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que je n'agissais que pendant dix minutes et que c'est précisément pendant ces mêmes dix minutes que le sujet s'endormait ou éprouvait le besoin impérieux et inaccoutumé de dormir. Il faut considérer que 24 heures, composées de 1440 minutes, renferment 144 fois l'intervalle de dix minutes et que la probabilité de s'endormir dans un intervalle donné de 10 minutes, par exemple de 3 heures à 3 h. 10 de l'après-midi, est fort minime, et que la probabilité réelle est plus faible encore que la pro-

portion que donnerait le calcul, car il ne s'agit pas d'une probabilité simple, puisqu'il faut tenir compte: de l'insomnie de la malade, de ce que les expériences étaient faites pendant la période de la journée où la malade ne s'endormait jamais spontanément et où il n'est pas habituel de s'endormir, de ce que ces expériences n'étaient pas quotidiennes et n'avaient d'autre cause déterminante que l'imprévu du hasard.

Je laisse aux mathématiciens le soin de faire ces calculs de probabilité, je me borne seulement à faire remarquer que 7 heures étant la moyenne normale du sommeil nécessaire à un adulte, il serait logique de les retrancher des 24 heures de la journée, afin de n'établir les calculs, *malgré l'insomnie de Mme R.*, que pendant la période du temps qui normalement n'est pas réservée au sommeil. Cette période de temps, se composant de 1020 minutes, comprendrait 102 fois l'espace de 10 minutes pour une journée.

Peut-être objectera-t-on que je n'ai jamais agi avant 3 heures ni après 10 h. 50 de l'après-midi et que ce laps de temps ne comporte que 45 fois dix minutes, ce qui augmenterait les chances de l'hypothèse de coïncidence fortuite.

Je répondrai que la malade ne s'endormait jamais spontanément dans cette partie de la journée : ses occupations commerciales ne l'y avaient pas habituée et sa maladie ne le lui permettait guère depuis déjà longtemps, depuis au moins plusieurs mois. Il faudrait donc tenir compte du jour donné et de l'intervalle donné de dix minutes et l'on comprend sans peine combien il devient improbable que le hasard seul fasse s'endormir Mme R. tel jour et dans tel espace de dix minutes, par exemple, juste le 29 décembre 1890 entre 3 heures et 3 h. 10 de l'après-midi, précisément au moment même où je voulais l'endormir par suggestion mentale et que ce même hasard ait fait le prodige de pousser la perspicacité jusqu'à me donner ainsi le change quatre fois de suite.

Enfin les expériences de suggestion mentale à courte distance, dans la même pièce d'un appartement ou dans deux pièces voisines, sont, je pense, déjà assez nombreuses pour faire admettre leur réalité. Dès lors, si l'on admet la possibilité de suggestions mentales à quelques mètres, pourquoi ne pas

l'admettre à quelques centaines de mètres et plus loin encore, lorsqu'on se trouve dans des conditions éminemment favorables, comme cela peut arriver avec un sujet prédisposé, dont une maladie longue et progressive a déséquilibré les fonctions physiologiques et surexcité le système nerveux devenu d'une sensibilité anormale et excessive?

Je suis d'autant plus porté à pencher vers cette manière de voir, que j'ai depuis longtemps remarqué que les sujets ou les médiums dits spirites, qu'ils fussent ou ne fussent pas des farceurs, étaient souvent des personnes sous le coup de quelque maladie, déclarée ou latente, qui avait apporté une perturbation plus ou moins considérable dans l'équilibre de leur système nerveux. Les tuberculeux ou les personnes en puissance de diathèse tuberculeuse m'ont paru fournir un contingent important de sujets hypnotiques ou de médiums à divers effets. Aussi, c'est avec une forte conviction que je recommande à tous les investigateurs ès sciences psychiques, de bien noter, dans les observations qu'ils recueillent ou dans les expériences qu'ils font, la santé du percipient et son état général, son tempérament; je crois que c'est surtout en cherchant dans cette voie que le mystère s'éclaircira le mieux et le plus vite. C'est le plus souvent quand, pour une cause quelconque, il y a déséquilibre dans l'harmonie des fonctions physiologiques, que se produisent les hallucinations, de quelque nature qu'elles soient, ou, d'une manière plus générale, les phénomènes psychiques de divers ordres.

XAVIER DARIEX.

II

EXPÉRIENCES

DE SUGGESTION MENTALE A GRANDE DISTANCE

Par M. le Dr TOLOSA-LATOUR

Lettre de M. Tolosa-Latour à M. Ch. Richet.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la malade atteinte de paraplégie hystérique il y a 4 ans et demi est complètement guérie et n'a plus besoin de béquilles pour marcher. Vous vous rappelez que l'hypnotisme a été presque l'unique traitement. La malade est un sujet très curieux avec lequel j'ai fait des expériences assez intéressantes.

A mon retour de Paris, nous nous sommes arrêtés à Poitiers trois jours. Impressionné par la lecture de vos recherches sur la suggestion à distance, j'ai essayé de faire un essai avec la malade en question. Vers six heures du soir, retournant en voiture de la promenade, j'ai pensé pendant quelque temps à produire le sommeil sur ma malade, et en même temps, pour fixer bien la suggestion, à produire une attaque après le sommeil. Il y avait long temps qu'elle n'avait plus de convulsions et j'étais bien sûr que mon frère serait appelé. A mon retour la note des visites ne contenait pas son nom. J'ai cru donc que la malade s'était bien trouvée ; mais un jour, en la visitant pour continuer mon traitement, elle me dit quelle avait eu, sans cause aucune, un malaise impossible à expliquer, du sommeil, et une crise assez violente. Elle n'avait pas appelé mon frère car le lendemain elle se trouva très bien. En rassemblant ses souvenirs elle put m'indiquer la date exacte : c'était un dimanche, entre sept heures et demie et huit heures du soir. J'avais noté le jour et l'heure (six heures) ; le jour est bien exact, mais il y a deux heures à peu près de différence. Il est vrai que je n'ai

fait que penser à mon expérience pendant mon dîner et le jour suivant.

Est-ce une coïncidence? Je n'ose tirer aucune conclusion, je vous raconte ce que j'ai observé. J'en publierai l'étude clinique et vous l'enverrai prochainement avec d'autres choses que j'ai en préparation.

M. DE TOLOSA-LATOUR.

(5 mars 1891).

COMPTE RENDU DE L'EXPÉRIENCE

Dès le 23 du mois passé j'ai lu la lettre de ma cliente. Je vous envoie l'original et une traduction aussi exacte que possible pour que vous puissiez juger avec exactitude de ce cas. Deux mots à propos du sujet. C'est une demoiselle d'une quarantaine d'années. Sa mère, cardiopathe, est morte à Paris en février 1886; sa jeune sœur a obtenu, au concours, une pension officielle pour étudier la musique au Conservatoire. Je signale ce détail pour vous indiquer qu'elles sont intelligentes et travailleuses. La malade appartient à l'École normale et avait dernièrement la direction d'une école. Le père mourut jeune. Un frère est épileptique (épilepsie larvée). Elle est rhumatisante. A Paris, en 1885, elle eut des attaques hystériques tous les jours. Le Dr Dupont la soigna. Un jour qu'on lui fit des injections hypodermiques iodophéniquées, se trouvant en période menstruelle, elle resta paralysée quelques heures, et ne put se tenir debout pendant six jours. Un oculiste à Paris fit une opération dans l'œil gauche; elle dit que c'était une cataracte, mais malheureusement la pupille est restée défectueuse et elle ne voit pas bien. Je dois vous dire qu'elle est hémi-anesthésique, ayant beaucoup plus de sensibilité du côté droit.

Le 11 du mois de septembre 1886, à la suite de grands chagrins, spécialement la mort de sa mère, elle eut une attaque de paralysie avec anesthésie complète. Je fus appelé en consultation. Mes confrères portèrent un très grave pronostic. La médication ne produisait aucun résultat. Moralement, elle était découragée. Physiquement, elle ressentait des élancements

douloureux dans les jambes et dans les bras, quoique la sensibilité à la douleur fût absolument éteinte. A cette époque je venais de faire une cure assez curieuse à une jeune fille qui resta deux mois aveugle, après une longue attaque d'hystéro-épilepsie. Deux séances suffirent pour qu'elle fût guérie et *elle n'a plus eu d'attaques depuis*. Je dis à mes collègues que nous pouvions essayer l'hypnotisme, comme moyen de diagnostic, car s'il s'agissait d'une paraplégie hystérique, elle pourrait marcher une fois endormie. J'essayais donc, et avec grand plaisir nous constatâmes qu'elle tomba en somnambulisme et qu'elle *marcha*. Dès lors, je ne fis que suggérer à la malade l'idée de sa prochaine guérison. Je lui donnai du bromure, et un régime tonique. C'était le 7 ou le 8 octobre 1886. L'année suivante, très améliorée et sans attaques, elle partait pour Valence avec sa famille; elle portait des béquilles, et *toujours* elle marchait une fois endormie. Pendant son séjour au bord de la mer, son état ne fit qu'empirer. Les médecins essayèrent de l'endormir mais, ne pouvaient pas bien la réveiller, elle tombait en léthargie et n'obéissait pas au commandement. Je fus amené à écrire dans le coin d'une carte de visite : « *En lisant mon nom, dormez !* » afin d'arriver à éviter des attaques qui la faisaient tant souffrir. A son retour je continuai patiemment le traitement, et deux séances d'électrisation (faradique), qu'un professeur très distingué lui fit subir, produisirent une polarisation et l'insensibilité complète. Enfin, pour ne pas vous ennuyer avec tous ces détails, le 10 février 1891, elle laissa complètement ses béquilles ; elle marche depuis avec un petit bâton, *sans boiter*. J'avais fait des expériences assez curieuses, mais je ne songeais ni à l'action à distance ni à la double vue, etc. C'est en sortant de Paris en lisant en voiture votre brochure, que l'idée d'*endormir* M[lle] R. m'est venue. C'était le dimanche 26 octobre, le jour même de mon départ. Je me rappelle aussi l'heure, c'était un moment avant d'arriver à Poitiers où des parents à ma grand'mère m'attendaient. Je dis à ma femme que j'allais tenter l'expérience en la priant de n'en rien dire à personne. Je commençai à fixer ma pensée vers les six heures et, pendant le trajet en voiture, de Poitiers à Mignie (où nous restâmes quelques jours), je pensai à plusieurs reprises à cette

question, surtout pendant les moments de silence qui se font généralement en voyageant.

Je voulais produire *une forte attaque hystérique*, sachant la malade sans crises depuis longtemps. Donc, le dimanche 26 octobre 1890, de six heures à huit heures du soir, je pensai à mon expérience le plus attentivement possible.

Or, à mon retour, je demandai à mon frère si M[lle] R. l'avait appelé, comme d'habitude, quand elle était malade. Parmi les noms des clients je ne trouvai pas le sien. Il était presque sûr que mon expérience avait échoué. Huit jours après, en la visitant, je fus surpris agréablement en apprenant qu'au contraire c'était un succès, comme vous allez en juger par sa lettre. Elle ne fixe pas le jour, mais, m'ont dit la sœur et la bonne, c'était le deuxième dimanche après Sainte-Thérèse, jour de sa fête, c'est-à-dire après le mercredi 15, le premier dimanche étant le 19, le deuxième se trouve précisément le 26.

Voici la lettre :

Lettre de M[lle] R. à M. Tolosa-Latour.

23 mars 1891.

« Mon excellent ami et cher docteur. — Hier j'ai voulu vous écrire, pour vous donner des détails sur l'attaque que j'ai eue vers la moitié du mois d'octobre dernier. Vous étiez absent de Madrid. J'ai été obligée de rester au lit à cause des douleurs que j'avais par tout le corps[1], et je n'ai pu le faire qu'aujourd'hui.

« Comme je vous le dis, c'était vers la moitié du mois d'octobre, je ne me rappelle pas la date, mais je me souviens parfaitement que c'était un jour de fête, et à six heures et demie du soir.

« Nous venions de voir ma sœur[2] et mon frère; nous avions déjeuné chez eux, je me trouvais *parfaitement bien*, sans excitation aucune, c'était à cinq heures et j'arrivais chez moi parfaitement ; mais étant assise, au moment de prendre mon goûter, je me trouvai dans l'impossibilité de parler, ni d'ouvrir les yeux et, au même moment, j'eus une attaque très

1. Elle avait un refroidissement.
2. Une sœur mariée.

forte, très prolongée et très violente, comme il y avait longtemps que je ne me souviens pas en avoir eu.

« Je me trouvai si mal que je pensai, et ma sœur le proposa, d'appeler Raphaël[1], mais je pensai que je ne devais pas le déranger, car vous sachant absent, personne ne pouvait éviter les convulsions et l'excitation.

« J'ai souffert horriblement, car c'était une attaque dans laquelle je trouvais mêlées, pour ainsi dire, toutes les souffrances antérieures. Je restai accablée, mais je n'ai plus eu d'autres attaques depuis, pas même une angoisse.

« Aujourd'hui; je ne me rappelle pas d'autres détails, mais si vous désirez savoir quelque chose de plus, dites-le-moi; j'aurai grand plaisir à vous être agréable.

« Ma sœur vous salue, etc... »

Voici la lettre que je lui demandais pour vous, sans le lui dire, bien entendu. Jugez, avec votre grand talent, de la chose qui me semble intéressante. La traduction est aussi le plus exacte que possible. D'ailleurs, je vous envoie l'original; ne le perdez pas, je vous prie.

Je vous envoie la réponse de la sœur de la malade. Son attestation est concluante. Voilà ce qu'elle dit :

« Je voulais répondre immédiatement à votre carte, en vous donnant les détails que vous demandez, mais j'ai eu des visites et je ne l'ai pas pu.

« L'attaque de Thérèse, au mois d'octobre, a eu lieu le dimanche 26, de 6 h. à 6 h. et demie du soir, et c'est elle qui indiqua qu'on pourrait appeler Raphaël, si elle continuait à aller mal; mais elle a changé d'avis en voyant qu'elle se tranquillisait.

« Quant à moi, je ne peux vous préciser l'heure de la suggestion, mais il n'y a qu'à voir l'indicateur de Paris à Madrid par Orléans. Nous sommes arrivés à 5 heures 18 à Poitiers, et je puis affirmer, comme je vous l'ai dit, que jusqu'à 7 à 8 heures je n'ai fait que penser à mon expérience. Il est bien certain que toute la soirée j'ai concentré le plus possible ma volonté pour arriver à mon but, quoique je fusse entouré de monde. « TOLOSA-LATOUR. »

1. Mon frère, que vous connaissez, interne à l'hôpital.

Madrid, 29 avril 1891.

Lettre à M. Dariex.

« MON CHER CONFRÈRE,

« J'ai reçu les deux lettres que vous avez bien voulu m'adresser et je m'empresse de vous transmettre les renseignements que vous me demandez, aussi fidèlement que possible.

« C'est en wagon, en lisant l'ouvrage de M. Richet, que m'est venue l'idée de cette expérience et c'est pendant le trajet de *Poitiers à Migné* que j'ai commencé à agir; il m'est difficile de vous préciser le moment d'une façon exacte; car mon action s'est exercée à plusieurs reprises, au moment où la conversation a langui et où le silence s'est fait autour de moi. Je dois vous faire remarquer aussi que le train est arrivé avec une demi-heure de retard et j'ai encore attendu un certain temps à Poitiers, ne trouvant pas mon parent qui était resté en dehors de la gare. Ce que je me rappelle, c'est que la nuit a commencé, la lune brillait déjà, et l'express était parti nous étions encore en gare. J'ajouterai que le trajet de Poitiers à Migné est de près d'une heure.

« Voulant vous communiquer des renseignements aussi exacts que possible, j'ai interrogé aujourd'hui même la sœur de ma malade. D'après elle les convulsions ont duré à peu près trois quarts d'heure. Et si, ainsi que je l'avais recommandé, on n'a pas appelé mon frère pour constater l'attaque et donner quelques soins à la malade, c'est que la famille a supposé que l'accident serait de peu d'intensité.

Telles sont, cher confrère, les indications que je puis fournir sur cette expérience. « Dr TOLOSA-LATOUR. »

REMARQUE. — D'après ce qui précède, M. Tolosa-Latour a dû quitter Poitiers vers 6 heures pour arriver à Migné vers 7 heures; comme, d'autre part, la malade avait été atteinte de sa crise vers 6 h. 15 ou 6 h. 20, heure de Madrid, c'est-à-dire vers 6 h. 45 à Poitiers, en raison de la différence des longitudes, Madrid se trouvant en retard de 25 minutes, il en résulte que la crise de la malade a eu lieu pendant la période de temps, comprise entre 6 et 8 heures du soir, durant laquelle M. Tolosa-Latour a agi.

D.

NOTE SUR LES VOYANTS

PAR M. A. GOUPIL,

Ingénieur civil.

Les remarques suivantes, de M. Goupil, nous paraissent très intéressantes : nous avons nous-même remarqué que c'est dans les moments de dépression de l'organisme, ou chez les gens dont la santé subit une crise plus ou moins sérieuse, que se montraient les visions, le plus souvent en rapport avec l'état d'esprit du sujet.

Les exemples personnels que rapporte M. Goupil sont tout à fait en faveur de cette manière de voir. Nous espérons que leur publication provoquera l'envoi de nouveaux documents circonstanciés, soit pour, soit contre cette opinion : nous n'avons en effet aucune idée préconçue et, dans un sens comme dans l'autre, les bonnes observations seront acceptées avec le même empressement.

Il y aurait un intérêt scientifique considérable à noter l'état de santé et le tempérament du ou des sujets (agent et percipient) dans toutes les observations de phénomènes psychiques.

LETTRE DE M. GOUPIL A M. DARIEX

Narbonne, le 12 novembre 1892.

Je vous communique quelques observations qui sont relatives aux *médiums voyants*. Je ne conteste pas qu'il y ait des médiums voyants, c'est-à-dire percevant des formes susceptibles d'influencer les appareils photographiques. Mais je crois que la plupart sont de l'ordre que je vais indiquer.

A certains jours de fatigue, si je suis dans l'obscurité complète, ou si je ferme les yeux, il se produit tout à coup, et comme à l'imprévu, une impression visuelle. Ce sont des

figures variées, au regard atone, ressemblant à des figures de cire, et comme éclairées par une lampe. Je ne reproduis pas ce phénomène à volonté, mais, quand il se produit, je modifie à ma guise l'intensité de l'éclairage et la forme de ces physionomies ; j'en fais des types de beauté ou des figures affreuses.

Mais il faut toujours un délai assez long pour la transformation, environ 10 secondes.

Naturellement elles sont toujours dans l'axe optique. Au bout de quelques minutes tout s'efface, je parviens parfois à les ranimer un peu, puis enfin je deviens impuissant. Il y a longtemps que je n'ai obtenu ces effets.

Il y a donc, dans ce cas, une impression réflexe du cerveau sur la rétine. Et j'estime que chez une personne où l'impression est plus forte, la sensation peut persister, même les yeux ouverts en plein jour, d'où l'illusion, et que telle est, dans la plupart des cas, la prétendue médiumnité voyante.

Si en outre le sujet est sensible à la transmission mentale des idées des personnes qui l'entourent, l'image pourra reproduire les traits d'une personne connue d'un de ces assistants.

Où j'ai vu une fois ce phénomène se produire avec une intensité remarquable, c'est dans un long voyage ; j'étais très fatigué, j'avais parcouru sans arrêt : Paris, Marseille, Oran, Alger, Constantine, et j'étais le soir dans le train de Bône à Tunis, j'avais attrapé la diarrhée à Oran, je m'étais privé de manger et il fallait que j'arrivasse. Tout en causant avec un ami je tenais les yeux fermés : je vis des pays fantastiques illuminés des sept couleurs du prisme ; ravins, vallées, prés, colonnades, et tout cela se créait et se peuplait à ma guise, comme une apothéose de grand théâtre, mais plus en grand. Je dis à mon compagnon : « Vous ne pouvez vous imaginer tout ce que je vois dans ce moment ! » C'est la seule fois que j'aie subi cet effet, et je crois que c'est le même phénomène qui se produit chez les extatiques ou les hypnotiques, quand ils s'extasient sur les splendeurs du monde inconnu qu'ils croient avoir pénétré. Telle est la seule utilité de mon observation.

J'en dirai autant de l'impression de l'ouïe. Un jour, en me

promenant, j'entendais faiblement trois cloches d'une église. Ces trois notes, en accord parfait, agissant sur les organes, déterminaient des harmoniques que ma volonté rendait plus ou moins sensibles, laissant se détacher celles correspondant à mon désir, de sorte que je constituais des morceaux superbes de musique qui me semblaient joués par des musiques militaires ou un orgue un peu lointain, dans une zone d'acuité ou de gravité peu écartée de celle des trois notes fondamentales des cloches.

C'est la seule fois que j'aie aussi bien apprécié cet effet. J'ai bien souvent *pensé* des harmonies, mais jamais cela ne s'était converti en effets auditifs.

J'estime donc que ce qui s'est produit pour des harmonies peut se produire aussi pour des voix, et que tel est le cas de bien des prétendus médiums auditifs.

Ce qui empêche généralement ces personnes de distinguer si la cause provient d'elles-mêmes ou de l'extérieur, c'est l'instantanéité avec laquelle l'effet répond souvent au jeu de l'imagination, de sorte qu'il semble que l'effet a précédé l'imagination.

Voici un cas qui explique ce que je veux dire : Dans un rêve, je me trouve en présence d'un personnage à qui je pose une question, sans avoir idée de ce qu'il va me répondre. Il me répond et sa réponse est si inattendue qu'elle m'étonne. Si elle m'étonne, est-ce donc que la réponse me vient d'un être indépendant de moi? Nullement, la réponse m'est arrivée au moment même où je l'imaginais : elle s'est tellement confondue avec ma pensée, que le jeu de celle-ci, en partie masqué par la préoccupation d'attendre ce que l'être vu allait répondre, a échappé à mon observation et il m'a semblé que je n'avais pas pensé la réponse. C'est le défaut de délai qui rend l'examen impossible. Tel doit être le cas de bien des prétendus médiums intuitifs, parlant ou écrivant.

On ne peut donc valablement attribuer à un effet de réelle médiumnité, toute production pouvant rentrer dans le cadre des choses sues susceptibles d'être pensées ou devinées par le sujet.

Dans le rêve, les sens sont moins actifs, et les relations

avec les choses extérieures, qui précisément servent de jalons à la mémoire et au jugement, étant réduites, l'esprit de comparaison fait défaut. Quand on commence à discuter un rêve, on est bien près de s'éveiller.

Il est des personnes qui, réveillées subitement, ne reprennent que peu à peu le fil de leur mémoire, d'autres (et je suis de ce nombre), sont instantanément en plein souvenir de tout ce qui a précédé le sommeil. Si elles sont en voyage, elles savent de suite qu'elles sont en tel lieu, etc.

Celles-là sont peu accessibles aux médiumnités, hallucinations ou illusions.

Mais loin de moi est la pensée de vouloir généraliser et de prétendre tout rapporter aux explications qui précèdent. J'ai constaté chez des médiums, et pendant deux années d'expériences, des faits qui ne peuvent rentrer dans le cadre de ces explications et qui me forcent à admettre, avec les spirites, l'existence de forces occultes intelligentes, capable d'exercer sur certains hommes, et dans des conditions inconnues, les mêmes influences de suggestion, magnétisme et hallucinations positives ou négatives, que produisent les hypnotiseurs et magnétiseurs. Ces forces intelligentes pourraient influencer tel ou tel sens, ou l'écorce cérébrale.

La difficulté dans les cas peu tranchés, aussi bien pour les *sujets* que pour ceux qui les expérimentent, est de discerner entre ce qui n'émane que du sujet et ce qui peut résulter d'influences extérieures inconnues. Mais je crois que dans le clan spirite on est trop enclin à généraliser et à convertir en *médiumnité* (ou influence occulte), ce qui n'est que *psychisme pur* (ou effet réflexe).

A. Goupil,
17, boulevard du Collège, Narbonne.

M. Goupil est l'auteur d'un volume très intéressant, intitulé Pour et Contre, où il expose et discute les résultats de ses investigations.

M. Goupil, ainsi qu'il le dit lui-même, croit à l'existence des esprits et à leur pouvoir de se manifester parfois aux vivants ; mais il appartient à la catégorie des spirites qui raisonnent et cherchent

à approfondir et à contrôler les phénomènes dont ils sont témoins et non à celle qui se contente de quelques faits dus seulement, je le crains bien, à l'automatisme, à la supercherie consciente ou inconsciente, ou bien au hasard, et faits dont elle s'autorise pour accepter comme articles de foi des théories fort séduisantes, j'en conviens, mais reposant beaucoup plus sur l'apparence que sur la réalité.

X. D.

VISION LUCIDE

En juillet 1891, j'étais sur mon lit à 10 heures du soir, ma bougie allumée, sans aucun besoin de dormir, ayant fait la sieste le tantôt : je surveillais un moustique que je voulais prendre avant de m'endormir et je fumais. Ayant fermé les yeux, je vis aussitôt une carte postale parfaitement représentée. Elle portait trois ou quatre lignes d'écriture rouge feu sur fond plus sombre. Tiens! me dis-je, pourquoi une carte postale plutôt qu'autre chose? — Tiens, voilà une écriture penchée à pleins accentués que je ne connais pas : lisons. Mais tout disparut et c'est en vain que j'essayai, par la volonté, de reformer cette carte.

Est-ce que cela voudrait dire que je dois recevoir une carte postale? Voyons qui diable pourrait bien m'écrire ainsi. Je ne trouvai rien. Je me mis à lire, puis une heure après je m'endormis; j'avais pincé mon ennemi.

Le lendemain je passais au Café du Commerce où je recevais ma correspondance, rien n'était arrivé, le surlendemain j'avais oublié l'incident et je passais devant ce Café sans m'arrêter, quand je fus appelé par le propriétaire du café qui me remit une carte postale. C'était la même écriture caractéristique et la même apparence générale. Ce qu'elle contenait était insignifiant : elle m'accusait réception d'un envoi assez ancien, pour lequel je n'attendais point de réponse.

Je n'ai jamais eu aucune impression de ce genre, c'est la première fois que cela m'est arrivé.

A. Goupil.

HALLUCINATION PRÉMONITOIRE

CHEZ UN ENFANT

PAR M. A. GOUPIL, ingénieur civil.

CAS DE TUNIS

A Tunis, entre la Poste et le Café de France, est un coiffeur français dont je ne sais plus le nom. Un matin de l'été de 1891, je faisais une partie de billard avec lui; cette partie terminée je lui en proposai une seconde. « Non, me dit-il, j'attends le médecin et je désire savoir ce qu'il a dit. — Est-ce que vous avez quelqu'un de malade? — Non, mais j'ai mon petit neveu âgé de... (11 ans je crois), qui a eu hier soir une hallucination, il s'est levé tout à coup en criant : « Voilà une femme qui veut « prendre ma petite cousine (ma fillette de quelques mois), je « ne veux pas qu'elle l'emporte. » Cela dura un bon moment et nous ne pûmes lui faire croire qu'il avait rêvé. — Est-ce qu'il a déjà eu des hallucinations? — Non. — Il se porte bien? — Oui, mais je crains que cela soit l'indice d'une fièvre. — Votre petite fille se porte bien? — Oui, très bien. » Je posais cette dernière question parce qu'il venait de me passer par la tête *que cette vision voulait dire que la petite allait mourir avant peu.* Je ne dis rien de ma pensée à mon interlocuteur qui me quitta. Le lendemain je lui demandai des nouvelles. Tout son petit monde allait bien. Le surlendemain, même question et même réponse; le troisième jour, même question et encore même réponse. Il avait l'air de s'étonner de l'intérêt que je semblais porter à ces enfants que je ne connaissais pas. Trois jours se passèrent sans que je le visse de nouveau. L'ayant rencontré le jour après dans la rue, je lui demandai si les enfants allaient toujours bien. « Vous savez, me dit-il, que nous avons perdu ma petite fille, elle a été emportée en rien de temps. (Je crois qu'il m'a dit que c'était du croup.) — Non, dis-je, je ne le savais pas, mais j'attendais cela. — Com-

ment cela? — Oui, c'est la femme qui l'a emportée. — Quelle femme? — Eh bien, celle qu'a vue votre neveu, elle représentait la mort, la maladie, ou tout ce que vous voudrez; ça devait être une hallucination prophétique. »

Je laissai là mon homme très étonné et il pourra affimer ce récit au moins dans ses lignes principales, car il a été très étonné de mes réflexions et il a dû s'en souvenir.

C'est le seul fait de ce genre que j'aie eu[1].

A. GOUPIL.

1. Le prochain fascicule contiendra un cas d'hallucinations chez un enfant de 19 mois, qui n'a pu trouver place dans celui-ci.

TÉLÉPATHIE

CRITIQUE ET OBSERVATIONS

DU PROFESSEUR AUGUSTO TAMBURINI

Le problème de la télépathie, qui est aussi en grande partie celui du spiritisme, est en réalité celui de la suggestion mentale, c'est-à-dire que, s'il existe des faits pour permettre de constater des façons de communiquer entre intelligences humaines, en dehors des moyens ordinaires de perception, autrement dit, sans la participation des organes sensuels; s'il est vraiment possible qu'il y ait une action directe d'un organisme cérébral à un autre, entre psychologie et psychologie, comme le spiritisme le recherche entre la psychologie et la matière,

Ce problème, qui depuis longtemps déjà, sous une forme ou sous une autre, s'est imposé à l'esprit humain, surtout depuis quelque temps, par cette tendance, que nous avons déjà indiquée, à s'élancer au delà de ce qui est connu jusqu'à présent ou considéré comme pouvant être élucidé; ce problème, dis-je, s'est imposé avec une énergie plus forte et ne peut être résolu que de deux manières: ou avec l'expérimentation, ou avec l'observation des faits démonstratifs.

L'expérimentation a été plusieurs fois tentée, de différentes manières, dans toutes les expériences pratiquées de suggestion mentale (lecture de la pensée, sommeil à distance, etc.). Malheureusement, laissons-le dire à quelqu'un qui ne peut être soupçonné de ne pas y prêter foi, à M. Ch. Richet[1] :

1. RICHET, préface au livre *les Hallucinations télépathiques*.

« Malgré tous les plus grands efforts, nous n'avons pu, ni les uns ni les autres, démontrer rigoureusement l'existence de la suggestion mentale, de la transmission de la pensée etc. On a fait, il est vrai, des expériences remarquables qui ont presque réussi, mais qui, malgré leur succès, ont laissé ce *caput mortuum* qui maintient le doute et empêche d'arriver à une conviction absolue. » Et nous ajouterons que les mêmes expériences réussies et constatées, de *lecture de la pensée*, ont révélé bien autre chose que la suggestion mentale proprement dite, ayant servi uniquement à démontrer l'explication du phénomène qui peut s'obtenir parfaitement par la perception (consciente ou inconsciente) des motifs involontaires et inconscients qui font sentir au percipient l'idée du suggestionneur, idée qui consiste ordinairement — dans les expériences bien réussies — à l'exécution des mouvements [1] par le simple commandement. Donc, malgré toutes les expériences, parmi lesquelles quelques-unes réellement très intéressantes d'Ochorowicz, de Lombroso, de Sidgwick, de Ch. Richet, jusqu'à celles plus récentes de Lodge, de Schrenck-Notzing et d'autres encore, l'action directe sans les moyens communs de communication d'un organisme psychique sur un autre, ne peut être regardée encore comme expérimentalement démontrée.

L'autre manière, celle de l'observation, devait considérer la constatation des faits démontrant la production synchronique, ou à peu près, d'une sensation identique, image ou idée, entre deux personnes plus ou moins rapprochés, qui n'auraient eu aucun moyen commun ou direct de se les communiquer ; par ce procédé l'on pourrait exclure, grâce aux conditions spéciales concomitantes, l'explication par la coïncidence fortuite. Cette recherche était une œuvre assez difficile et délicate qui demandait la plus grande précaution dans le choix et l'évaluation des faits, afin de ne pas courir le risque de heurter la vérité aux deux écueils plus graves de la mauvaise foi et de la simple casualité. Cette œuvre patiente, délicate, qui demandait une persévérance à toute épreuve

1. Tamburini, *Pickman et ce qu'on appelle la transmission de la pensée*. Reggio, 1890 ; – De Parto, *Sur l'inconscience* (*Hypnotisme, spiritisme*, etc.).

unie à un sévère rigorisme scientifique a été pendant de nombreuses années poursuivie par les distingués fondateurs de la *Society for psychical research* de Londres, et spécialement par Gurney, Myers et Podmore, dans deux importants volumes de l'œuvre *the Phantasms of the Living*, que Marillier a récemment traduits avec quelques réductions, sous les auspices de Richet, dans le volume *les Hallucinations télépathiques.*

Par hallucinations télépathiques on entend les sensations plus ou moins nettes et définies, qui, depuis une vague impression de malaise, peuvent aller jusqu'à la vision nette et précise de la personne, ou à l'audition de la voix de l'individu connu et généralement uni par des liens d'affection, et cela, ordinairement au moment même où celui-ci court un danger grave ou, pour une autre raison, pense d'une façon intense à celui qui reçoit le sensation.

A cause de ce caractère spécial, ces hallucinations sont aussi appelées véridiques, parce que le mécanisme intime qui fait ressortir de telles sensations est identique à celui des hallucinations communes ; mais l'état irritant des centres sensitifs de la croûte cérébrale, dans laquelle consiste toute hallucination, au lieu de venir d'un stimulant interne ou autochtone, proviendrait d'une excitation extérieure plus ou moins éloignée, dont le mode de transmission et d'action nous est complètement inconnu, mais qui aurait une ressemblance de nature et, jusqu'à un certain point, de forme, avec la sensation qu'il susciterait dans le cerveau du percipient.

Ces phénomènes nous seraient plus spécialement manifestés quand la personne qui provoque l'hallucination visuelle ou auditive, ou toutes les deux ensemble, est sur le point de mourir.

Comme nous l'avons déjà dit, les phénomènes télépathiques ne prennent cependant pas toujours la forme d'hallucinations, mais aussi celle d'impressions, d'émotions (appelées pressentiments) et aussi celle de rêve.

Ces phénomènes, en effet, se classent dans les catégories suivantes :

1° Phénomènes télépathiques sous forme d'impressions qui

restent purement internes, c'est-à-dire sous forme d'idées, d'images, d'émotions.

2° Impressions qui se manifestent sous forme d'hallucinations ressemblant à la réalité, lorsque l'on est parfaitement éveillé, dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil (hallucinations hypnagogiques) et durant le sommeil.

3° Phénomènes télépathiques éprouvés en même temps par plusieurs personnes sous forme de :

a) Hallucinations réciproques dans lesquelles l'impression est éprouvée par les deux personnes qui agissent l'une sur l'autre ;

b) Hallucinations collectives dans lesquelles la même impression est éprouvée en même temps par plusieurs personnes.

Quels sont les faits qui prouveraient l'existence de tels phénomènes ?

Avec les scrupuleuses précautions que nous avons déjà indiquées, la Commission de la « Société des Recherches psychiques », composée de Gurney, Myers et Podmore, a recueilli plus de 700 cas (en octobre 1891 on en avait recueilli 889), dans lesquels on avait constaté l'un ou l'autre des susdits phénomènes, et dans lesquels le fait avancé n'est pas seulement prouvé par la personne qui en fut le sujet, mais où la relation en est presque toujours contrôlée par des informations exactes sur les personnes, les lieux, les dates, ainsi que les plus petits détails des faits, dans le but de s'assurer de la parfaite authenticité de l'événement.

Ce sont seulement les cas jugés dignes d'être pris en considération sérieuse, grâce à ce contrôle soigneux, qui ont été rapportés par les auteurs dans leur œuvre; tandis qu'un grand nombre d'autres, n'offrant pas d'aussi sûres garanties, étaient éliminés.

Nous rapportons brièvement les résultats obtenus.

Phénomènes télépathiques sous forme d'idées, d'émotion ou de tendances aux actes. — Cet ordre de phénomènes se rapporte aux cas dans lesquels une idée, une image ou une émotion violente se sont emparées subitement du sujet, en lui faisant éprouver une impression très vive (vulgairement appe-

lée pressentiment) de quelque grand malheur arrivé (réellement) à une personne donnée, et ont poussé le sujet à accomplir quelque acte, cri ou impulsion, à se rendre vers le lieu où se trouve une personne chère (réellement en péril, etc.). Dans l'œuvre de Gurney, Myers et Podmore, on trouve réunies un grand nombre d'observations de ce genre, parmi lesquelles quelques-unes très typiques et très intéressantes, comme les suivantes :

M. Wilson se sentit un soir très mal, il fut pris de tremblements accompagnés d'une terreur indéfinissable, il lui semblait qu'il était sur le point de mourir. Quelques amis l'encouragent, cherchent à le distraire, et au bout de quelques instants il allait mieux. Il apprit le lendemain que son frère, qui habitait à une grande distance, était mort la veille dans la soirée.

M. A. Skirving, pendant qu'il est à l'ouvrage, un matin, est saisi d'un vif désir de retourner à la maison, il cherche à lutter contre ce besoin, mais finalement il part, comme poussé par une impulsion irrésistible. Les voisins, en le voyant arriver, lui demandent comment il a déjà appris le malheur ; sa femme avait été gravement blessée par une voiture qui lui avait passé sur le corps et elle avait appelé son mari à grands cris.

M. Liébault rapporte le cas d'une jeune *médium* qui présentait très nettement l'écriture automatique, sans avoir conscience de ce qu'elle écrivait ; et dit qu'un jour elle se sentit comme agitée et poussée par un irrésistible besoin à se mettre à écrire. Au milieu de caractères presque indéchiffrables, on put lire l'annonce qu'une de ses amies, qui habitait très loin, était morte ; en effet, on reçut ensuite la nouvelle qu'elle était morte ce jour-là même.

85 autres cas sont rapportés dans l'œuvre dont nous parlons, tous sont dûment constatés et accompagnés de documents de contrôle.

Phénomènes télépathiques sous forme de rêves. — Cet ordre de phénomènes semble au premier aspect présenter peu de valeur pour la détermination scientifique du fait, étant donné la fréquence et la multiplicité des rêves et par suite le rôle important des coïncidences fortuites, ainsi que l'incertitude du souvenir des rêves ordinaires qu'on peut

modifier ensuite, quand les faits sont connus, jusqu'à acquérir des apparences posthumes de coïncidences. Cependant, contre toutes ces objections nous dirons que les membres de la Société des recherches psychiques n'ont retenu que les faits dans lesquels on a constaté les conditions suivantes: (*a*) ceux qui ont eu une intensité telle que leur souvenir produisit une vive émotion et détermina des actes extraordinaires; (*b*) ceux qui coïncident avec un événement réel, précis, extraordinaire et inattendu au moment où le songe survient chez des personnes n'ayant pas l'habitude de rêver d'événements étranges et terribles; (*c*) ceux dans lesquels le caractère exceptionnel du rêve et la vive impression provoquée ont été notés et rapportés à d'autres, avant que l'événement soit connu.

Les recherches étant ainsi limitées à un groupe restreint et bien défini de faits, l'hypothèse de la coïncidence fortuite est réduite à peu de chose, pour ne pas dire éliminée; ces faits méritent ainsi d'être pris en considération.

De nombreux cas de ce genre ont été mentionnés par MM. Gurney, Myers et Podmore dans la Revue déjà citée. Nous remarquons les suivants: M. F. Wingfield rêve une nuit de son frère qui habitait très loin. Il lui semble le voir et lui parler dans sa chambre. L'impression qu'il en éprouve au réveil est si vive qu'il se lève et le cherche par toute la maison; trois jours après, il reçoit la nouvelle que son frère était mort cette nuit-là même.

M. West voit une nuit, en rêve, son père en danger d'être écrasé sous les pieds d'un cheval; le matin, son père arrive et lui raconte le danger qu'il a réellement couru.

140 cas de ce genre sont rapportés dans l'œuvre ci-dessus.

Phénomènes télépathiques sous forme d'hallucination dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil (*hallucinations hypnagogiques*). — Les moments qui précèdent le réveil et ceux qui précèdent immédiatement le sommeil complet sont très favorables à la production d'hallucinations qui furent très bien et aussi très expérimentalement étudiées par Müller et A. Maury. L'état de repos, de passivité dans lequel le cerveau se trouve encore, l'action incomplète des organes sensitifs, la

position horizontale, semblent être les conditions qui favorisent la production physiologique de ce phénomène. Or, on constate assez fréquemment, dans cet état, des hallucinations véridiques. En effet, l'œuvre que je cite contient bien 114 cas dans lesquels des hallucinations visuelles et auditives, arrivées dans de telles conditions, ont coïncidé avec des événements réels.

Phénomènes télépathiques sous forme d'hallucinations visuelles, auditives, ou tactiles à l'état de veille. — Tandis que les hallucinations éprouvées en rêve et celles de l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil rentrent pleinement dans les phénomènes psycho-physiologiques, les hallucinations en pleine connaissance, devraient au contraire, en état de veille, être rigoureusement considérées comme phénomènes pathologiques, c'est-à-dire comme étant le résultat d'un état maladif de l'enveloppe cérébrale, qui éveille des sensations assez vives pour ressembler à la réalité.

Pourtant la conception de la nature pathologique des hallucinations ne doit pas être prise dans un sens aussi absolu, lorsque ces hallucinations sont accompagnées par d'autres phénomènes maladifs, car la production isolée du phénomène hallucinatoire, sans autres symptômes, après que les conditions physiques et psychiques sont tout à fait physiologiques, peut constituer une anomalie des fonctions et non un vrai fait maladif. Or on sait, par l'histoire et par l'expérience ordinaire, comment quelquefois, dans des conditions tout à fait normales, chez des individus qui ne furent jamais malades mentalement, on a constaté des hallucinations transitoires qui n'ont laissé ensuite aucune trace ni aucune conséquence morbides. De ces hallucinations que l'on peut appeler physiologiques, M. Gurney et les autres membres de la Société des recherches psychiques, ont recueilli, dans une enquête faite à cette intention, un nombre de cas assez grand pour pouvoir donner, comme base, les conclusions positives suivantes :

a) Que l'on peut constater des hallucinations dans un état parfaitement physiologique.

b) Cependant de tels phénomènes sont extraordinairement rares. Il est utile néanmoins de considérer, malgré la rareté du

phénomène hallucinatoire physiologique, la fréquence avec laquelle dans les hallucinations à l'état de veille et chez des individus normaux, on a constaté la coïncidence des événements réels se rapportant à ces hallucinations elles-mêmes. Il résulte, en effet, de l'enquête faite par Gurney, que sur 5 705 personnes choisies au hasard, 117 ont eu, à l'état normal, dans l'espace de 12 ans, une hallucination quelconque, dont 36 auditives et 21 visuelles; tandis qu'au contraire, les cas d'hallucinations véridiques bien constatées, recueillies et rapportées par lui et ses collègues, s'élèvent à 356, dont 271 visuelles et 85 auditives. Naturellement dans l'évaluation de ces hallucinations véridiques, on a éliminé les catégories suivantes :

a) Celles qui consistent dans la reproduction d'une sensation visuelle ou auditive, qui ait récemment et vivement impressionné le sujet.

b) Celles qui se produisent sous le coup d'une anxiété sur la santé ou la vie d'une personne, et pour lesquelles l'origine de l'hallucination doit se rapporter à l'état d'âme du sujet.

c) Celles qu'on constate pendant l'angoisse, la douleur ou la terreur produites par un malheur.

d) Celles qui sont produites par ce qu'on appelle l'attention propre.

Dans ces cas, l'origine purement interne, auto-suggestive de l'hallucination, est trop évidente et ne peut donner qu'une bien mince valeur au fait d'une coïncidence réelle avec les événements réels.

Au contraire les cas recueillis par Gurney et ses collègues, et sur lesquels ils fondent leurs conclusions, sont tous exempts des conditions énoncées ci-dessus. On remarque en eux les caractères communs suivants :

1° On ne les constate que rarement et chez des individus en état tout à fait normal.

2° On ne les constate que rarement et chez très peu de personnes.

3° Ils ne se produisent ordinairement qu'une seule fois dans la vie.

4° Ils ont une très brève durée.

5° Leur manière de se produire et de se développer est graduelle (d'abord confuse puis de plus en plus distincte ; ou bien ils apparaissent par moments successifs, un sens y prenant d'abord part, puis un autre, de manière à devenir graduellement des hallucinations réunies, multiples et complètes).

6° Elles prennent souvent des formes fantastiques et bizarres.

7° Il n'apparaît ordinairement dans chaque hallucination qu'une seule figure ou une seule voix humaine.

8° Presque toujours ces hallucinations représentent des personnes éloignées ou que l'on n'a pas vues depuis longtemps.

9° Elles se produisent le plus souvent quand le sujet est seul ou la nuit. Ces caractères, que l'on trouve dans les hallucinations télépathiques, se rencontrent pourtant assez fréquemment dans les hallucinations transitoires et occasionnelles chez les personnes normales ; mais entre ces deux groupes d'hallucinations il y a au contraire les caractères distinctifs suivants :

1° Dans les hallucinations télépathiques, à l'encontre des autres, prédominent en nombre assez important les hallucinations visuelles (76 p. 100) sur les hallucinations auditives.

2° Dans les hallucinations non télépathiques dominent les hallucinations indistinctes, dans lesquelles la voix ou la figure n'ont pas été reconnues, tandis que dans les hallucinations télépathiques la reconnaissance se produit presque toujours.

3° Les cas dans lesquels plusieurs sens prennent part, se complétant l'un l'autre, de manière à accroître les apparences de la réalité, prédominent dans les hallucinations télépathiques.

4° Les hallucinations télépathiques ont une telle intensité et une telle force, qu'elles ne peuvent se distinguer de la réalité, ce qui se voit très rarement dans les hallucinations transitoires ordinaires. Nous avons voulu rapporter *in extenso* les caractères particuliers des hallucinations télépathiques, parce qu'ils déterminent très nettement les traits distinctifs de ce phénomène spécial et parce qu'ils peuvent servir de guide à ceux qui voudrait entreprendre des études ultérieures.

Du reste, au Congrès international de psychologie expérimentale qui a lieu à Londres au mois d'août 1892, on rapportera les résultats d'une enquête étendue sur les hallucinations physiologiques et les hallucinations télépathiques. L'enquête portera sur 50 000 personnes des deux sexes et de tout âge depuis 21 ans et au delà). On pourra en tirer des conclusions assez sûres, autant sur la fréquence relative des deux ordres de phénomènes que sur leurs caractères distinctifs.

Quant aux cas d'hallucinations visuelles, auditives et tactiles de caractère télépathique, reconnus jusqu'ici, nous pourrions en citer un grand nombre en les extrayant de l'ouvrage indiqué, mais nous nous bornerons à citer ici quelques-uns des exemples les plus typiques.

M. Barker voit, un soir, une de ses tantes alors à Madère, si distinctement qu'il en parle aussitôt à sa femme, en lui communiquant la triste impression que cette apparition lui a causée. Une semaine après il reçut la nouvelle que, cette nuit-là même, sa tante était morte l'appelant plusieurs fois pendant son agonie,

M. Fryer s'entendit appeler par la voix de son frère qui était alors éloigné de 40 milles; six jours après, le frère arriva et lui raconta que ce jour là et à cette heure même il avait couru un grand danger en tombant, et que, au moment du péril, il l'avait appelé.

Le Rev. Newnham eut un soir, à l'église, la sensation d'une main qui se posait sur son épaule et vit apparaître devant lui un jeune phtisique auquel il s'était intéressé quelque temps auparavant, pendant qu'il remplissait l'office d'aumônier dans un hôpital, et il entendit distinctement la voix du jeune homme prononcer son nom. Il apprit le lendemain qu'à cette heure même le jeune homme était mort.

Des cas du même genre sont rapportés : 175 d'hallucinations visuelles, 38 auditives et 28 tactiles ou de plusieurs sens.

Hallucinations télépathiques réciproques. — Ce sont les cas dans lesquels, au lieu d'un seul agent et d'un seul sujet, il arrive que chacune des deux parties est en même temps agent et sujet, c'est-à-dire comme lorsque deux personnes apparaissent en même temps l'une à l'autre.

Plusieurs cas de cette nature sont rapportés, entre autres le suivant :

M. Pierce tomba sous un cheval et en reçut de forts coups de pied dans la poitrine et à la tête. A demi mort il lui semble voir près de lui sa fiancée, qui se trouvait à une distance de plusieurs milles, pâle et anxieuse. Au même instant celle-ci dans une vision le distingue pâle et sanglant : chacun des deux avait pensé en même temps à un grand danger couru par l'autre.

14 cas très nets, de ce genre, se trouvent recueillis dans l'ouvrage cité.

Hallucinations collectives. — Cet ordre de phénomènes a indubitablement une valeur spéciale, car le fait que deux ou plusieurs personnes ont en même temps la même hallucination, correspondant à un événement réel et ignoré, mérite au moins beaucoup d'intérêt et une étude particulière. Entre les nombreux cas (85) recueillis par Gurney et ses collègues, nous citerons le suivant :

M. Done et sa nièce Rosanne s'entendirent appeler, une nuit, si distinctement qu'ils se levèrent simultanément, se dirigeant vers la chambre l'un de l'autre, croyant réciproquement s'être appelé, et se communiquant leur appréhension. Le lendemain ils apprennent la nouvelle de la mort d'une parente très chère, qui s'était éteinte la nuit même, à environ 12 milles de distance et qui avant d'expirer les avait appelés plusieurs fois.

Il est utile de remarquer que les hallucinations collectives ont toujours été constatées chez des personnes habitant ensemble. C'est-à-dire qu'il semble que, pour la production de ce phénomène, il soit nécessaire que les sujets se trouvent dans le même lieu, aient les même perceptions et par suite une capacité mentale identique ou au moins très analogue, comme on le constate aussi pour ce qu'on appelle la contagion psychique.

Ceux-ci ont pour base les faits en général, faits qui par de longues et patientes recherches ont été recueillis par les auteurs des *Phantasms of the Living*, et auxquels, à mesure que leurs recherches étaient connues et paraissaient dignes

d'intérêt, des collaborateurs spontanés en ajoutaient d'autres.

En Italie, le professeur Lombroso a publié[1] quelques cas originaux de télépathie, qui seraient assez significatifs, s'ils n'étaient exposés un peu trop sommairement, sans ce contrôle de détails et de documents dont les Anglais nous donnent l'exemple.

Je crois dignes de quelque intérêt les cas suivants qui se sont récemment offerts à mon observation.

1° Mme Virgina Guicciardi, femme du médecin principal de la maison de santé de Reggio, s'éveille tout à coup la nuit du 26 avril 1892, impressionnée, croyant s'entendre appeler à haute voix : elle se lève pour écouter si son mari l'appelle, ce qui n'était pas : elle passe le reste de la nuit plutôt inquiète. Le matin à 8 heures elle raconte à son mari, encore tout émue, qu'elle vient de faire un triste rêve ; qu'une de ses plus chères amies, Mlle G..., de Modène, malade depuis quelque temps, se mourait ; il lui semblait s'être trouvée dans la chambre de son amie ; les sœurs de celle-ci lui donnaient les derniers soins, tandis qu'elle-même, pour ne pas assister au pénible spectacle de la mort, tenait sa figure tournée vers la fenêtre ; tout à coup elle entendit la voix des sœurs qui disaient : « Va, elle meurt maintenant » et elle se réveille sous la pénible impression du rêve. Quelques minutes après qu'elle eut terminé son récit à son mari, celui-ci reçut un télégramme annonçant que Mlle G... était morte dans la matinée.

Tout ce qui précède fut rapporté par la dame et son mari dans la matinée même, avant de se rendre à Modène auprès de la famille de la défunte. Le jour même Mme Guicciardi s'y rend et apprend que la mort était survenue à l'improviste, vers 6 heures du matin ; que pourtant, dans la nuit, la malade avait prié ses sœurs, qui la veillaient, d'écrire à son amie de venir « si elle voulait encore la voir », et peu de temps avant de mourir elle avait parlé du Dr Guicciardi et dit qu'il lui semblait le voir derrière un paravent qui était dans la chambre.

Le rêve était certainement arrivé vers 6 heures. Mme G... savait

1. Lombroso, Grimaldi et Ardu. Enquête sur la transmission de la pensée (*Archivio di psichiatria*, 1891).

son amie très malade, mais elle ne croyait pas (ni la famille non plus) la fin si imminente et elle n'en avait pas parlé la veille, elle n'avait pas pensé davantage à une mort prochaine et elle ne se trouvait aucunement en état d'appréhension immédiate pour son amie.

Mme Guicciardi, très instruite et studieuse, écrivain distingué, de caractère vif et impressionnable, n'est pas sujette à des songes terrifiants et n'a jamais eu, dans sa vie, d'autres faits notables de caractère télépathique; pourtant elle a souvent remarqué le fait de penser à une personne, ou de voir son image, peu avant que celle-ci se présente à elle d'une manière inattendue.

Je rapporte ici les déclarations de Mme et de M. Guicciardi sur quelques-uns des détails plus saillants du fait :

« Le soir du 25 avril dernier je me suis couchée tranquille sans aucune pensée relative à mon amie malade. Environ vers le milieu de la nuit, je me réveillai en sursaut, croyant entendre répéter mon nom. *Sans être entièrement* lucide de conscience, je sautai du lit et, *craignant presque un péril ignoré,* je courus dans la chambre de mon mari qui était voisine de la mienne. Aussitôt qu'il m'eut assuré que ni lui ni d'autres personnes n'avaient pu m'appeler, je retournai aussitôt dans mon lit, et, parfaitement calme, je me rendormis peu après. Plus tard, j'eus le rêve dans lequel je voyais mourir mon amie, rêve d'une lucidité extrême dans les détails et qui me frappa au point de se graver dans ma mémoire d'une manière ineffaçable.

« Quand je me réveillai, il pouvait être 6 heures et demie ou 7 heures du matin, à en juger par la lumière qui filtrait par les fenêtres fermées, car je ne regardai pas la pendule. Je restai pendant un certain temps dans un demi-sommeil pénible, l'esprit fixé aux lugubres images de mon rêve. J'avais cru voir ma jeune amie étendue sur son lit, ayant sur son visage l'expression tourmentée de l'agonie. Ses sœurs étaient autour d'elle, tandis que je la regardais d'un peu plus loin; mais ne pouvant supporter le regard de ses yeux dont on ne voyait que le blanc, je me retirai jusqu'à la fenêtre, appuyant mon front contre les vitres. J'entendis alors dire clairement par des voix étouffées :

« Va, elle meurt maintenant. » Et pendant ce temps mon cœur battait à se rompre.

« Le matin, en racontant ces faits à mon mari, j'étais plus impressionnée par l'épouvante que j'avais éprouvée que par l'idée que mon rêve pût être vrai.

« La nouvelle apportée par le télégramme que mon mari me remit après mon récit, fut en effet inattendue pour moi. Le même jour, je reçus de la famille, à Modène, les tristes et curieux détails qui sont joints à mon récit.

« VIRGINA GUICCIARDI. »

« Le 26 avril dernier, vers 8 heures du matin, en entrant dans la chambre à coucher de ma femme, je la trouvai éveillée et tout émue. Elle se mit aussitôt à me raconter (avec tous les détails rapportés plus haut et dont je me souviens exactement) le rêve qu'elle venait de faire environ deux heures auparavant. Pendant qu'elle me parlait, la femme de chambre l'interrompit en entrant pour me dire : « C... (un homme qui fait « des corvées pour la maison d'aliénés) est en bas et il désire « vous parler. » Je répondis que j'allais descendre et je continuai à écouter le récit que ma femme reprit après le départ de la femme de chambre, toujours vivement impressionnée. Je riais un peu quand elle eut fini et lui conseillai de n'y plus penser ; nous parlâmes d'autre chose et je la quittai pour descendre au rez-de-chaussée, où je trouvai C... qui me remit une dépêche que le télégraphiste de la maison l'avait chargé de me remettre en mains propres. Il n'avait dit auparavant ni à la femme de chambre, ni à nulle autre personne de la maison, qu'il était porteur d'un télégramme particulier.

« La veille, en famille (circonstance dont je me souviens très bien), nous n'avions pas parlé de la demoiselle malade, nous étions certainement très loin d'imaginer sa fin aussi prompte, ayant même reçu deux jours avant une carte postale de sa sœur nous annonçant chez elle un mieux léger.

« Dr JOSEPH GUICCIARDI. »

Ce cas, qui appartiendrait à la 3e catégorie des faits télépathiques que nous avons indiqués, mérite d'être pris en consi-

dération parce qu'on y rencontre des conditions qui ont une certaine valeur : il faut tenir compte en effet de son intensité, de l'impression très vive qu'il a laissée, de ce qu'il n'a pas été précédé d'anxiété et d'attente, de la coïncidence exacte entre l'événement et le récit sincère fait avant de connaître l'événement réel.

2° Le 21 mai 1892 mourait, à 11 heures du matin, d'une broncho-pneumonie, à la maison de fous de Reggio, la nommée Rose Nice, de Mantoue, atteinte de démence. Elle était dans cet établissement depuis le 20 décembre 1890, mais elle y avait été transférée de la maison d'aliénés de Mantoue, où elle était entrée la première fois en 1878, et y avait été remise ensuite deux autres fois. Depuis plus d'un an personne de sa famille n'avait demandé de ses nouvelles. Le matin du 23 mai, arriva à la direction une carte de son mari ainsi conçue :

« Il y a déjà plus d'un an que je n'ai pas de nouvelles de ma pauvre femme Rose Nice, malade dans votre maison ; par la présente, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien m'informer de son état actuel, etc. »

Cette singulière coïncidence de la demande des nouvelles d'une pauvre démente enfermée depuis tant d'années dans une maison de fous, et de laquelle depuis longtemps déjà on ne s'était pas informé, fit naître en moi le soupçon que l'on pouvait être sur les traces d'un phénomène télépathique. Je priai donc le Dr Todeschini, de Mantoue, de faire une enquête à ce propos, afin de vérifier, en évitant, bien entendu, une suggestion quelconque, quelle pouvait bien avoir été la cause ayant poussé Berni, après tant d'années, à demander des nouvelles de sa femme, juste le lendemain de sa mort. Voici la réponse du Dr Todeschini :

« Berni assure que le jour qui précéda (jour de la mort) celui où il écrivait pour demander des nouvelles de sa femme, il ressentait un malaise comme si quelque malheur allait lui arriver (c'est ainsi qu'il s'exprimait), et ce fut justement à cause de cette sensation pénible qu'il se décida à écrire. Il n'a jamais vu sa femme en rêve. Il est certain que la sensation de malaise correspondait avec la mort de sa femme. Je n'ai rien pu recueillir de plus. « Dr Giulio Todeschini. »

Ce cas me paraît pouvoir être placé dans la 1re catégorie des faits télépathiques, c'est-à-dire ceux dans lesquels l'esprit est assailli par une idée, par une image, par une émotion qui le pousse à accomplir des actes spéciaux et corrélatifs. Dans le cas actuel, bien que la lettre du Dr Todeschini ne le mentionne pas, il est certain que la sensation de malaise et de peine éprouvée par Berni, doit avoir suscité quelque chose de plus défini que le simple pressentiment de quelque malheur, puisqu'il s'est déterminé à écrire pour demander des nouvelles de sa femme. Cette sensation a, sinon éveillé l'idée de sa mort prochaine, du moins rappelé son souvenir d'une manière triste et angoissée. Nous devons pourtant ajouter que nous n'avons pas constaté, dans les derniers moments de la malade, une pensée spéciale pour son mari ; — nous devons même déclarer, pour l'amour de la vérité, que l'état de démence chronique, dans lequel elle était depuis longtemps, le rendait peu probable. Pourtant, nous l'avons constaté nous-même, les cas ne sont pas rares où des individus, dont la raison semblait tout à fait perdue, ont reconquis, au moment de la mort, une lucidité suffisante pour se rendre compte de leur état, se rappeler ceux qu'ils ont aimés et les reconnaître s'ils sont présents, etc. Mais, je le répète, cette circonstance n'a pu être indiquée par aucune manifestation constatée chez la femme Rossi. Néanmoins le fait ne saurait être exclu.

Maintenant que nous avons rapporté les faits, quelques mots sur leur valeur générique et sur ce qu'ils peuvent démontrer.

Quand on considère la quantité de faits recueillis, la manière scrupuleuse avec laquelle ils ont été examinés et contrôlés, il serait absurde de penser à la duperie ou à la mauvaise foi, il ne reste pour les expliquer que trois hypothèses :

1° Ou bien il s'agit de faits purement accidentels, de simples coïncidences fortuites entre les impressions éprouvées et les faits arrivés.

2° Ou encore d'illusions de la mémoire par lesquelles les sujets, ayant connu les événements réels, ont cru avoir éprouvé des impressions qu'ils n'ont pas eues.

3° Ou, enfin, il s'agit bien de véritables faits télépathi-

ques, autrement dit d'impressions éprouvées à distance par les sujets, et causées par une action psychique provenant des personnes auxquelles les impressions elles-mêmes se rapportaient.

L'hypothèse de la coïncidence fortuite est certainement très sérieuse, surtout en ce qui regarde les impressions sous forme d'images, d'idées, d'émotions, de rêves, d'hallucinations, dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, étant donné l'immense fréquence de ces phénomènes psychiques dans l'état physiologique, et la rareté relative de ces coïncidences avec des faits réels. Sans vouloir entrer dans le dédale des calculs de probabilité, dans lesquels se lancent les auteurs des *Phantasms of the Living*, et pour démontrer la fréquence de ces coïncidences réelles mieux que ne pourraient le faire ces calculs, je dirai que les cas pris en considération sont seulement ceux dans lesquels : (*a*) l'impression, quelle que soit la forme qu'elle ait prise, a été assez forte, assez intense et assez durable pour laisser des traces profondes ; tandis que les images, les idées, les rêves, les hallucinations hypnagogiques ordinaires ont pour caractère spécial d'être fugitives, superficielles, emportées comme elles viennent, dans le tourbillon des continuels et multiples phénomènes psychiques ; (*b*) la coïncidence est, dans le plus grand nombre de cas, d'une singulière exactitude, aussi bien dans le temps que dans les détails, entre les impressions et les faits. Dans les phénomènes des hallucinations télépathiques à l'état de veille, l'hypothèse de la coïncidence fortuite perd beaucoup de sa vigueur, car il ne s'agit plus de phénomènes communs, comme les simples impressions, les rêves, les images, etc., mais bien de faits assez rares, en dehors de l'état morbide, et dans la plupart des cas il s'agit de personnes qui n'ont jamais eu, ni avant ni après, aucun fait hallucinatoire et chez lesquelles le fait même de l'hallucination a, par sa nouveauté, fortement impressionné le sujet, avant même qu'il n'en connaisse la corrélation avec quelque autre événement réel.

Dans les nombreux cas qui ont été recueillis, les hallucinations elles-mêmes ne correspondaient pas à des faits communs et banals, comme on en observe continuellement dans la vie,

mais bien à des événements graves, dangers, morts, etc., qui n'arrivent pas d'habitude et ne peuvent être constatés qu'une seule fois dans la vie. Aussi cette coïncidence de faits très rares à l'état normal — comme le sont les hallucinations à l'état de veille chez des individus physiologiques — avec des événements même plus rares et plus extraordinaires, leur coïncidence, comme cela arrive le plus souvent n'est pas générique, mais l'exactitude des détails constitue des faits tels, qu'ils rendent peu vraisemblable l'explication du simple hasard et qu'ils s'imposent sérieusement à l'attention de l'homme studieux.

Il faut enfin considérer aussi que dans les faits télépathiques, la coïncidence se produit toujours avec des états psychiques tout différents de ceux où l'on appelle agent l'un des facteurs, celui qui impressionne l'autre; ces derniers cas se montrent dans des moments exceptionnels, dans de graves dangers, comme lorsque l'agent sent la mort s'approcher, etc.; de plus, dans ces moments l'agent tourne avec intensité sa pensée vers le percipient, c'est-à-dire la personne chez laquelle se produit l'hallucination; souvent il l'invoque et l'appelle à plusieurs reprises; cette coïncidence que l'on a vérifiée dans la plupart des cas de télépathie bien constatés, tout en représentant une simple coïncidence fortuite, offre aussi les conditions plus favorables à la production du fait selon les critériums avec lesquels il serait possible de l'interpréter. Ainsi la condition d'âme dans laquelle se trouve un individu au moment d'un grand danger, ou dans les instants qui précèdent la mort, est favorable à la production du fait télépathique, grâce à la quantité et à l'intensité des sentiments qu'elle doit susciter, et au travail spécial qui se fait dans le cerveau, si une action à distance d'un organisme cérébral à un autre peut être possible. Quant à l'hypothèse des illusions de la mémoire, si elle a une grande valeur dans les cas communément racontés, elle doit être éliminée dans la plupart des cas recueillis par la Société des recherches psychiques et dans ceux que nous avons rapportés, puisque l'impression éprouvée a été racontée et constatée avant que l'on connaisse l'événement réel auquel elle correspondait.

Ces deux explications étant mises de côté pour un bon

nombre de cas, il ne reste, pour un groupe important de faits bien nets, que l'interprétation télépathique, c'est-à-dire d'une action psychique exercée à distance par l'organisme cérébral de la personne qui se trouve dans une condition exceptionnellement grave, sur celui d'une autre personne à laquelle il est uni par des liens d'affection, d'affinité, de pensée, de sentiment. Cette action nous paraîtrait mieux nommée télesthésique que télépathique, car il n'y a vraiment rien de pathologique; il ne s'agirait que d'une sensation éprouvée à distance, ce serait une forme spontanée de transmission de la pensée, ou une suggestion mentale à distance.

Dans les véritables hallucinations télépathiques, il y aurait cette différence essentielle entre elles et les autres faits de suggestion mentale (en supposant qu'ils fussent prouvés), que dans ces derniers l'image ou l'acte qui est mentalement suggéré serait identique dans l'esprit de celui qui suggère et dans celui du sujet où il se reproduit exactement, tant dans son effet interne que dans sa manifestation par la parole, les écrits, les dessins, etc. Au contraire dans l'hallucination télépathique, l'agent non seulement ne pense pas à sa propre image et ne concentre pas sa pensée dans la volonté de sa propre apparition à l'autre personne, mais il n'en a même pas la moindre intention et il pense seulement avec intensité à la personne chez laquelle l'hallucination se produit. La forme hallucinatoire que prend l'impression est donc purement le résultat du travail fonctionnel suscité dans le cerveau du sujet; il semble que l'excitation et le stimulant produit par l'action à distance puissent seuls y arriver. Le cerveau ainsi excité réagirait par un état spécial d'érétisme des centres sensitifs corticaux, par lequel serait suscité, avec une intensité capable de revêtir toutes les apparences de la réalité, l'image hallucinatoire de la personne d'où serait parti le stimulant. Du reste, on n'aurait ici qu'une exagération de ce que l'on constate chez la plupart des personnes dans l'état physiologique : c'est-à-dire que lorsque l'on pense à une personne, son image elle-même se présente à nous plus ou moins nettement. Dans le cas de l'hallucination télépathique cette image revêt seulement une plus extraordinaire intensité. Le phénomène des hallucinations télépa-

thiques étant ainsi considéré, le mécanisme de production en serait plus analogue à celui de la variété du phénomène hallucinatoire que l'on désigne sous le nom d'illusion, qu'à celui de l'hallucination proprement dite. Ainsi, dans l'hallucination télépathique comme dans l'illusion, le stimulant qui excite le cerveau ne surgit pas spontanément, mais il existerait réellement en dehors, il agirait de l'extérieur et, au lieu de produire une sensation identique à l'excitation, susciterait une représentation à caractère objectif. Ce qu'il y a de singulier dans une autre analogie qu'on rencontre dans les illusions et les hallucinations télépathiques, c'est que, même dans les illusions de nature morbide, la sensation suscitée peut avoir un caractère de vérité, ainsi, par exemple, dans les cas où le son des cloches, au lieu d'être perçu comme tel, éveille la sensation de paroles et de chants funèbres et religieux, et où le roucoulement des oiseaux éveille celui des vers et des chansons. Il y a ainsi une corrélation entre la nature du stimulant et l'impression hallucinatoire suscitée, quoiqu'en réalité celle-ci puisse avoir des caractères différents de celui-là.

Donc le phénomène de l'hallucination télépathique ne serait même pas indépendant des faits plus ou moins prouvés de suggestion mentale, faits absolument sans aucune correspondance dans l'ordre des phénomènes physiologiques ou pathologiques, puisqu'il consisterait, comme l'illusion, en une fausse *sensation suscitée par un stimulant réel*, et le plus souvent corrélatif à ce stimulant par un côté quelconque. Dans ces deux ordres de phénomènes, la raison active de leur production est non seulement dans la présence du stimulant extérieur, mais aussi dans l'état spécial de susceptibilité où doit se trouver le cerveau du sujet, pour que le stimulant externe se transforme en une représentation objective, puisque même les illusions vraies et proprement dites ne se suscitent que dans des cerveaux prédisposés. La différence essentielle et véritable entre les deux phénomènes serait uniquement dans la nature particulière du stimulant qui est capable de provoquer l'hallucination télépathique, dont nous ne connaissons pas la nature ni les voies de transmission, et dans la distance parfois très grande où il agirait.

Cependant, bien plus que l'interprétation du phénomène, la nature du stimulant et sa manière de transmission, il nous semble que si cette action psychique spéciale à distance, dans laquelle consisteraient les phénomènes télépathiques, était positivement démontrée, cette action serait digne du plus grand intérêt et surtout il en résulterait cette importante conséquence que, parmi les nombreux facteurs de notre activité intellectuelle que nous croyons ordinairement spontanée, et que nous avons l'illusion de croire dépendante de notre volonté, outre ses facteurs déjà connus, comme les résidus des impressions reçues, les impressions actuelles et conscientes qu'on reçoit à chaque instant de l'extérieur au moyen des sens spéciaux, les impressions inconscientes qui parviennent au cerveau de l'intérieur de tout l'organisme, les stimulants physiques qui, provenant du milieu ambiant et agissant sur les appareils de la vie organique, se reflètent dans l'organe cérébral, l'état des éléments cérébraux, leur condition nutritive; il y en aurait un autre à ajouter : ce serait l'action à distance qui pourrait être continuellement exercée sur le cerveau par l'intense activité psychique d'autres organismes cérébraux, et qui pourrait par suite avoir une action qui ne serait pas indifférente, bien qu'inconsciente de part et d'autre, en déterminant le cours, la succession de nos pensées, et en expliquant les changements fréquents de l'association des idées et certaines réminiscences, certaines images et certains sentiments qui viennent parfois on ne sait d'où, et qui déterminent souvent aussi ce qu'on appelle l'activité volontaire. Ce serait donc comme un monde tout à fait nouveau qui s'ouvrirait à nous dans l'interprétation de la genèse des phénomènes psychiques, physiologiques et peut-être aussi pathologiques. Mais nous ne croyons pas devoir ici nous engager plus loin dans l'interprétation, les analogies et les conséquences de cet ordre de phénomènes. Nous regardons comme plus prudent de conclure, avec les très distingués membres de la Société pour les recherches psychiques, que tous les faits recueillis, bien que consciencieusement évalués et contrôlés, ne peuvent être regardés comme suffisants pour établir, dès maintenant, la démonstration scientifique et indiscutée des phénomènes

télépathiques. Ces faits semblent tellement sérieux et dignes de considération qu'on pourrait les poser en problèmes pour la solution desquels pourraient seules contribuer les recherches et les observations ultérieures; c'est justement pour cette raison que nous avons cru devoir rappeler l'attention de nos lecteurs sur cet ordre de recherches, afin que chacun puisse y porter son tribut de consciencieuses observations auxquelles nous ouvrons bien volontiers les pages de notre journal.

Juillet 1892.

COMMUNICATION

SUR DES FAITS DE TÉLÉPATHIE

HONORABLE PROFESSEUR TAMBURINI,

Je vous prie d'accepter pour la belle collection de la *Revue* les trois cas suivants de télépathie, sur l'authenticité desquels il ne peut y avoir aucun doute. Le premier me concerne personnellement, les deux autres eurent lieu sous mes yeux et j'ai cherché à les contrôler avec la plus scrupuleuse attention, nécessaire d'ailleurs dans de pareilles recherches.

1er CAS (personnel). En 1853, j'étais étudiant à Pise, j'avais 18 ans, tout me souriait alors et je n'étais troublé par aucun souci de l'avenir.

Une nuit (le 19 avril), je ne peux pas préciser si c'était dans un rêve ou dans un demi-sommeil, je vis mon père étendu sur son lit, pâle, livide, et qui me dit d'une voix à demi éteinte : « Mon fils, donne-moi le dernier baiser, car je vais bientôt te quitter pour toujours » ; et je sentis le froid contact de ses lèvres sur ma bouche, et je me rappelle si bien ce triste épisode que je pourrais répéter avec le divin poète : « *che la memoria il sangue ancor mi scipa.* »

Depuis quelques jours j'en avais reçu d'excellentes nouvelles et, pour cette raison, je ne voulais pas attacher d'impor-

tance à ce fantôme de mon esprit; mais un tourment terrible s'empara de mon âme et grandit avec tant de persistance que le matin suivant, résistant au raisonnement et aux prières de mes amis, je pris la route de Florence, abattu comme un condamné que l'on conduit au supplice. Malheureusement mes angoisses étaient fondées, car à peine avais-je franchi le seuil de la maison que ma mère, courant à ma rencontre, m'annonça désespérée, au milieu de ses baisers et de ses larmes, que la nuit précédente, à l'heure même de ma vision, mon père nous avait été ravi par une subite maladie de cœur.

2e Cas (dans ma clientèle). — J'ai ici dans ma maison d'aliénés, depuis plus de trois ans, une vieille femme affectée de délire sénile qui lui laisse pourtant de longues périodes de calme, durant lesquelles elle est intelligente et tranquille, de manière à laisser croire à ses assertions. C'est une pauvre veuve qui, lorsqu'elle était en liberté, était généreusement secourue par le curé de Saint-Jean de Racconigi, qui avait pitié de sa misère. Dans la nuit du 17 novembre 1892, cette femme qui, généralement, — elle était alors, sans agitation, — dort d'un sommeil ininterrompu, à minuit commença à hurler, à se désespérer et à alarmer le dortoir entier, sans en excepter les sœurs de la section des tranquilles, en assurant à ces religieuses, qui voulaient la calmer, qu'elle avait vu le prieur tomber par terre, jeter une écume sanglante par la bouche et mourir en peu d'instants. Le rapport du médecin de tournée mentionnait cet épisode de la nuit tandis qu'en même temps se répandait dans le pays la douloureuse nouvelle que le curé de Saint-Jean était vraiment mort d'apoplexie foudroyante, à l'heure même où la vieille femme avait eu son cauchemar.

3e Cas (*idem*). — Un nommé G. C..., de Gottasecca, commune de Monesillio, avait été reçu depuis environ deux mois dans ma maison de fous, pour psychonévrose, sous forme de manie furieuse. Depuis presque un mois, il s'était calmé dans ses actes et ses paroles, de manière à faire espérer la guérison avec cette promptitude qui se vérifie fréquemment dans les maladies mentales dans lesquelles, comme dans le cas actuel, il n'y a pas d'éléments héréditaires ni de marche dégé-

nérative. La santé physique était parfaite, bien qu'il eût des signes d'athérome vasculaire. Mais, dans la nuit du 14 septembre 1892, C... fut frappé d'une hémorrhagie cérébrale qui l'enleva le lendemain. Le 16 je reçus de sa femme, qui jusqu'alors avait gardé le silence, une carte postale par laquelle elle me demandait, par des phrases anxieuses, des nouvelles de son mari, me priant de lui répondre tout suite parce qu'elle craignait un malheur.

Une telle coïncidence de faits et de date ne pouvait passer inobservée ni me laisser indifférent. J'écrivis donc aussitôt à l'éminent docteur Chiavarino de Monesillio, médecin soignant cette famille, en le priant de rechercher la raison qui avait poussé cette femme à m'écrire d'une manière si alarmante. Le docteur Chiavarino me répondit gracieusement qu'il avait fait les recherches nécessaires et qu'il avait recueilli les détails suivants : « Dans la nuit du 14, et précisément à l'heure à laquelle C... fut frappé d'apoplexie, sa femme (qui est douée d'un tempérament éminemment nerveux et était alors enceinte de 7 mois), après avoir éprouvé un malaise moral pendant toute la soirée, se réveilla en sursaut, désespérée du sort de son mari ; et telle fut l'émotion qu'elle en éprouva qu'elle fut obligée de réveiller son père pour lui raconter le triste pressentiment et le conjurer de l'accompagner aussitôt à Racconigi, persuadée que quelque malheur était arrivé. » Je termine en citant la dernière phrase de la longue et belle lettre de mon honoré collègue : « Dans la nuit du 14 au 15 elle ne put dormir et, de plus, à environ 1 h. et demie elle se leva, alla au lit de son père, en lui disant de se lever pour l'accompagner chez vous, pour voir son mari, en ajoutant que ce serait la dernière fois qu'elle le verrait. Entre les deux conjoints régnait une parfaite harmonie et ils s'aimaient beaucoup. »

Les trois cas que je soumets à votre appréciation, monsieur le professeur, me semblent dignes, comme ceux que j'ai déjà recueillis, d'être pris en considération. Les attribuer uniquement à une coïncidence fortuite me paraîtrait d'un scepticisme méprisable, et ce serait même selon moi un faux orgueil de persister à nier qu'ils puissent être l'effet d'une loi biologique, par la raison que nous ignorons cette loi, comme malheureu-

sement nous ignorons tant d'autres mystères de la psychologie.

Je n'ai pas la prétention absurde de vouloir entreprendre moi-même cette recherche ardue. Je ne puis cacher, cependant, que, dans les trois cas dont je viens de parler, j'ai été vivement impressionné par le fait que chez chacun des héros de ces étranges événements, on pouvait vérifier l'existence d'une condition nerveuse qui n'était pas parfaitement normale.

Je dois à la vérité de dire que, dans mon cas personnel, il faut considérer que du côté maternel, comme du côté paternel, je compte dans ma généalogie de nombreux névropathes parmi mes oncles et mes cousins. A peine âgé de deux ans j'eus une atteinte d'éclampsie suivie de syncope, et il s'en fallut de peu que je ne fusse enterré vivant ; pendant la cinquième année de mes études universitaires mon système nerveux fut très compromis.

Dans le 2e cas, nous avons une vieille femme déjà maniaque, qui dans sa jeunesse fut toujours excentrique et réputée folle. Dans le 3e cas nous avons une hystérique qui est, de plus, dans le septième mois de la gestation.

Et si une semblable question individuelle ou une autre analogue se vérifiait aussi dans les autres exemples déjà recueillis, vous semblerait-il, monsieur le professeur, une hérésie de supposer que le phénomène de la télépathie puisse trouver son explication dans un accès transitoire de somnambulisme ou dans un état analogue qui donnât lieu à une véritable clairvoyance, c'est-à-dire qu'il s'agisse d'un fait actif et non passif [1] ?

L'hypothèse d'une transmission mystérieuse du cerveau de celui qui souffre, ou se trouve en grand danger, à celui de la

1. Admettant aussi la possibilité de faits de ce qu'on appelle clairvoyance dans le sens auquel fait allusion le docteur Giacchi, il resterait toujours a expliquer comment une telle, disons, hyperesthésie psychique, peut être constatée seulement dans le moment auquel la personne chère court un péril grave et non dans d'autres circonstances ; ce qui montre qu'une excitation, quelle qu'elle soit, qui, au moment du péril, part de celui qui le court et arrive jusqu'au percipient, doit nécessairement avoir lieu pour que cette sensation spéciale, qu'éprouve la personne chez qui on constate le phénomène, se produise, qu'on l'appelle clairvoyance de télesthésie ou autrement.

Note du Docteur.

personne aimée est excessivement séduisant, car dans un moment de péril suprême ou d'affreux malheur, la pensée pourrait faire un effort assez puissant pour vaincre les distances; mais dans mon 2e cas et dans le 3e, cette théorie ne peut être admise par la raison que ni le Prieur de Saint-Jean, ni G. C., frappés comme ils le furent tout à coup par l'apoplexie, ne purent avoir la force de penser à leurs chers absents, et certainement la vieille femme ne pouvait être aimée à ce point par son curé que ce fût vers elle que se tournât la suprême invocation du mourant.

Votre dévoué,

Dr OSCAR GIACCHI.

Racconigi, 15 février 1893.

MONSIEUR LE PROFESSEUR.

En répondant à l'appel des lecteurs de la *Rivista di Freniatria*, je suis heureux de pouvoir lui communiquer un cas analogue à ceux qu'elle a déjà recueillis, pour contribuer à l'étude des phénomènes télépathiques.

Mme M..., à laquelle je suis lié par une vieille amitié, a eu la gracieuseté de me décrire par lettre les singuliers phénomènes psychiques qu'elle éprouva un soir, il y a maintenant plusieurs années (octobre 1880), pendant lequel son père, qui se trouvait dans une autre ville, fut tué traîtreusement par une main inconnue. C'était un homme estimé et aimé de tous, on ne lui connaissait aucun ennemi, et on pense qu'il fut assassiné par erreur, ayant été pris pour une autre personne. Rien ne pouvait donc faire pressentir à Mme M... (qui depuis quelque temps avait laissé son père en parfaite santé à Sienne, pour habiter Florence) le funeste événement qui la menaçait. Il importe encore de remarquer que Mme M... n'est pas névropathe, mais bien douée, d'un caractère vif et impressionable, intelligente, instruite, adonnée aux affaires de famille, qu'elle dirige d'une façon remarquable : d'une humeur gaie et n'ayant pas l'habitude d'avoir des accès de surexcitation psychique, comparables à l'impression qu'elle éprouva dans cette soirée si mémorable pour elle.

Après ces considérations nécessaires, je vous transcris en

entier la lettre de Mme M... pour que vous la publiiez, dans le cas où elle vous paraîtrait de quelque valeur pour l'étude de la télépathie.

Croyez-moi votre très dévoué,

Dr GIUSEPPE BRACALONI,

Florence, 29 mars 1893.

CHER JOSEPH,

Je ne sais comment te décrire l'impression et l'agitation internes que j'ai éprouvées le soir même de l'affreux malheur qui m'a frappée dans la personne de mon bien cher père. Je te dirai seulement, qu'environ à l'heure où se passa le fait, — note bien que j'étais à Florence et mon père à Sienne, — je me sentis envahir par une mélancolie si persistante qu'elle me poussait à pleurer, et cela est si vrai, que quelques personnes étant venues me faire visite, je les accueillis avec beaucoup de froideur, répondant distraitement à leurs demandes, et désirant qu'elles me laissassent seule : je ne pouvais être gracieuse, parce que, sans en saisir la raison, je souffrais intérieurement.

Lorsque je fus seule dans ma chambre, je ne pus retenir mes larmes, et pendant la nuit, il ne me fut pas possible de dormir tranquille; de temps en temps je me réveillais en proie à la plus grande inquiétude; bref, le matin arriva et m'étant levée rapidement je sentis un très vif besoin de prier. Je me rendis à l'église voisine ne pouvant voir personne, ni parler à qui que ce fût; il me semblait qu'une chose si lourde pesait sur moi que tout le monde devait me regarder. Rentrée à la maison, je me mets à la fenêtre, contre mon habitude; je vois le facteur du télégraphe qui s'arrête à la porte : je cours audevant de lui, et je trouve dans le télégramme la nouvelle du malheur qui me frappait.

Voilà, fidèlement rapporté, ainsi que tu le désires, mon état d'âme dans cette occasion.

Ton affectionnée,

G. M.

Sienne, 25 mars 1892.

PHÉNOMÈNES DE TÉLESTHÉSIE

SOUS FORME DE RÊVE ET DE VISION

I

Communication du Dr Girolamo Orsi d'Ancone.

Ancône, 20 novembre 1892.

Très honoré maitre Tamburini,

Quand j'ai reçu votre aimable lettre me demandant des détails au sujet de mon ancien rêve sur le naufrage de mon frère, j'avais commencé à écrire ce que je vous envoie aujourd'hui. Le retard que j'ai mis à vous répondre est causé par les recherches que j'ai faites du télégramme que j'avais reçu de Gibraltar, du capitaine du navire naufragé. Malgré toutes mes recherches dans la maison Albertini, il ne m'a pas été possible de le retrouver, peut-être à cause de toutes les contestations qu'il a fait naître entre les compagnies d'assurance.

Le fait que je vous ai annoncé a été publié dans le journal *Il Peceno*, n° 56 du 14 juillet 1858, et les détails du malheur arrivé au capitaine Castellini, le 6 juillet, ont été donnés dans le même journal, n° 59, d'après les renseignements du consulat français de Gibraltar et la lettre de mon frère.

Le naufrage a eu lieu à 160 milles des îles Berlingues, sous le 39° 31′ de latitude et le 11° 33′ de longitude, à six heures et demie du matin.

Bien à vous,

Girolamo Orsi.

Ce que je vais vous raconter m'est arrivé personnellement : c'est un rêve qui date de 1858, c'est dire qu'il est déjà ancien ; mais le souvenir m'en est resté très net.

Vous pourrez contrôler le fait comme vous le jugerez bon. Il vaut la peine d'être enregistré parmi ceux qui exigent un examen sévère ; demandez-moi des explications auxquelles je m'empresserai de répondre. En tous cas, permettez-moi de me servir de votre autorité pour déclarer que je suis vieux dans l'étude des sciences expérimentales et morales, que j'ai l'esprit d'observation et de déduction.

C'était dans la nuit du 2 juillet 1858, vers le milieu de mon sommeil, je me figurais voir une bourrasque sur l'Océan, je voyais le danger évident de l'*Adria Dorica*, le plus beau navire de la marine marchande d'Ancône, sorti depuis peu de temps du chantier. Parti de l'île d'Elbe chargé de minerai de fer, il faisait voile pour l'Angleterre. Ma vision se présentait sous l'aspect de la plus absolue réalité augmentée encore par mes pleurs, mon émotion ; je m'éveillai sans voir la fin de cette fantastique scène de malheur.

Sur ce navire mon jeune frère, le docteur Alexandre, était embarqué comme médecin du bord. Il cherchait dans les voyages maritimes un soulagement à une blessure au bras, reçue à Vicenza en 1849, qui pouvait devenir funeste à son organisme. Sa valeur nous était connue ; j'avais une grande affection pour lui et il me la rendait avec ardeur.

Ce rêve m'impressionna vivement, m'enlevant dans la journée ma tranquillité ordinaire.

On avait beaucoup parlé de ce beau et puissant navire et la possibilité d'un naufrage ne m'était jamais venue à l'esprit. Mon impression augmenta lorsque la nuit suivante je retrouvai la même vision du navire en perdition ; mon émotion m'éveilla de nouveau, interrompant ainsi mon hallucination et la rendant incomplète.

La troisième nuit, la même image se représenta de nouveau à mon esprit, mais cette fois le navire n'était plus sur la mer ; les vagues couraient furieuses et se brisaient sur les rochers où l'on voyait une masse de naufragés s'enfuir pêle-mêle.

Je me sentais le cœur plus libre en voyant mon frère sauvé, car je dois dire que je ne l'avais jamais vu dans les trois nuits précédentes où, d'ailleurs, je n'avais distingué personne.

Dans la nuit du 9 ou du 7 juillet (je n'ai plus, ainsi que je l'ai dit, le document qui me l'annonçait), je reçus une dépêche de Gibraltar, du capitaine Marinelli, commandant l'*Adria Dorica*, m'annonçant le naufrage de son navire vers les premières heures du matin, le 3 juillet : il me disait que tout l'équipage était sauvé et me priait de l'annoncer aux armateurs pour nous tranquilliser et rassurer les familles des naufragés.

D'après les deux lettres que je conserve, relatant ce naufrage, la première datée d'Almeria (Espagne) du 13 juillet, la seconde de Civitavecchia, du 21 juillet, je conclus que dans la matinée du 2 juillet le navire était dans les eaux de Lisbonne, poussé par un grand vent du large qui augmenta vers le soir, sans toutefois tourner en tempête. Un peu avant minuit on s'aperçut que la cale était pleine d'eau et on commença à mettre les pompes en mouvement ; l'on fut même obligé de jeter par-dessus bord une partie de la cargaison, pour éviter la triste réalité d'un irréparable naufrage. L'équipage travailla sur une mer démontée et au milieu des plus profondes ténèbres. Quel pouvait être l'état d'âme de mon frère dans de pareilles circonstances !

Voici dans quels termes il s'exprime : « J'avais si bien conservé mon sang-froid, que je pouvais procéder à tout avec calme. Sur mon conseil on mit le pavillon en berne, puis on hissa un feu pour attirer l'attention ; ce qui fut la cause du sauvetage général. »

Quand le péril fut imminent, le capitaine invita mon frère à se retirer quelques instants avec lui pour prier. « Je fis à Dieu, confesse-t-il avec sincérité, le sacrifice de ma vie fatiguée et brisée et lui demandai de sauver l'équipage ; après ma prière ma confiance augmenta presque jusqu'à la sécurité. »

Quand le plus fort de la lutte fut passé, les ténèbres, ainsi que je l'ai déjà dit, commencèrent à s'éclaircir ; et l'on aperçut, à une grande distance, un petit schooner qui se dirigeait vers eux, attiré par les feux permanents, il arriva à 4 heures du

matin, poussé par le vent, au secours de l'*Adria*, qui penchée sur le flanc coulait rapidement. Le capitaine fit jurer à l'équipage que tous contribueraient au salut commun. On mit les embarcations à la mer et mon frère ajoute : « C'était vraiment miraculeux de pouvoir se sauver sur une mer aussi épouvantable. C'est tout ce que je peux dire, ayant abandonné le navire avec le capitaine, dans un bateau qui s'engagea sous la poupe du bâtiment et reçu trois coups si formidables que c'est extraordinaire qu'il n'en fut pas brisé. »

N'ayant pas la liberté de tous ses mouvements, à cause de son bras infirme, mon frère semblait vraiment désigné comme victime sans le courage de ses compagnons qui le tirèrent dans le bateau.

Pour compléter la narration qu'il fait lui-même de ses impressions, au point de vue de notre cas scientifique, je cite la partie principale de sa lettre de Civitavecchia :

« Quant tout le monde fut sauvé par les soins du commandant norvégien du schooner *Hilda*, je regardai une dernière fois ce magnifique navire au milieu de la terrible solitude d'une mer en tempête ; une sensation profonde s'empara de moi : ma pensée était avec vous tous, je pensais aux armateurs et à la patrie qui perdaient dans l'*Adria* un des plus beaux ornements de notre marine. »

Le capitaine norvégien, humain, généreux, hospitalier, alla jusqu'à s'oublier lui et les siens et ordonna à ses quelques marins de se priver pour nourrir les quarante-sept naufragés qu'il débarqua à Gibraltar. De là on les transporta à Alméria, puis on les rapatria à Civitavecchia.

Et maintenant, après mes observations sur ce fait que j'ai exposé au jugement et à l'examen du lecteur, on voit la coïncidence entre la réalité et mon rêve. Mais à mon tour je me demande si c'est une coïncidence fortuite, ou bien le résultat de quelque circuit, encore inexpliqué, qui unit deux intelligences sympathiques et éloignées. Dans les cas comme celui-là, par exemple, est-ce le cerveau du percipient qui reçoit l'influence de l'agent éloigné ?

Je rappellerai, pour analyser ce fait, la puissance exceptionnelle de l'agent, qui se montre dans les actions les plus nota-

bles de sa vie, transmettant les sentiments intimes de son âme, les instincts et les impressions généreuses qui sont exprimés dans ses lettres. Je remarque l'intense affection des deux parties, l'union des désirs, l'intuition et l'affinité des actions; enfin je vois la gravité du danger pour tout le monde, particulièrement imminent pour mon frère, qui se trouvait dans le canot qui vint se briser contre le solide navire sauveteur.

De mon côté, comme partie subjective, en supposant que le rêve soit le résultat d'un événement dû à l'intensité du danger encouru par mon frère, je trouvais tout prêt dans mon cerveau les couleurs les plus aptes à dépeindre le plus vivant tableau d'une catastrophe maritime, parce que, dans ma première jeunesse, j'étais employé dans une administration publique du gouvernement maritime; j'en ai eu les impressions et j'ai été mêlé, pour affaires, à de continuels malheurs maritimes.

Plus tard j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'être ému d'angoisse et de plaisir à la fois, à la vue des imposants sauvetages opérés par mon frère Louis, déjà commissaire de port et après consul maritime ; ces sauvetages lui valurent toutes les distinctions de notre gouvernement et celles de l'étranger. J'ai eu moi-même l'occasion, en 1846 ou 1847, de prendre part au sauvetage du *Minosse* des Messageries françaises, qu'une effroyable tempête avait jeté sur les rochers, à l'entrée du port de Civitavecchia, et où nous avons contribué au sauvetage de tout le monde.

On avait déjà préparé les pavillons, mais les engins manquaient pour les hisser, et je dois dire que l'idée d'un naufrage ne m'était jamais venue.

Comment expliquer les événements insolites d'un rêve si intense qu'il se continue pendant trois nuits, chez moi qui ne rêve pas d'habitude? La première nuit, mon impression fut interrompue, je me réveillai suffoqué par la douleur. J'ai vu toutes les particularités de ce drame : la bourrasque, le naufrage du navire et le sauvetage général; j'ai eu de l'anxiété pour toutes ces personnes menacées, mais surtout pour mon frère que je ne voyais cependant pas.

Il y a là des circonstances, des sentiments, des sensations qui portent à la pensée une influence qui agit tellement, qu'elle rend presque visible une catastrophe qui se passe en plein Océan.

Pour moi, le renouvellement de mon rêve et son achèvement dans la troisième nuit, résultent de l'évolution incomplète de l'idée déjà déterminée dans mon cerveau, mon réveil causé par ma grande émotion interrompant mon rêve par deux fois et me rendant mes fonctions vigilantes.

Mais je m'arrête, en ma qualité de percipient, je veux borner mon rôle à celui d'observateur, car je sais que ces faits seront contrôlés, analysés scientifiquement, la science ayant ouvert la voie dans ce labyrinthe psychique avec l'intention d'en découvrir la genèse, et d'aboutir à la vérité scientifique.

Votre dévoué,

Dr Girolamo Orsi.

Ancône, 15 novembre 1892.

II

Communication du Professeur G. Cornis, de Parme.

Parme, 12 décembre 1892.

Illustre Professeur,

Le fait que vous annoncez est vrai [1]. En 1866, une de mes sœurs âgée de 20 ans, très délicate de traits, de teint blanc avec des cheveux d'une blond d'or pâle, grande, élancée, toute vaporeuse, était atteinte au dernier degré de la tuberculose, qui l'a ravie à notre affection. Notre frère Henri, lieutenant au 8e bataillon de bersagliers, était venu quelques instants pour lui donner un dernier baiser, et repartait immédiatement pour le camp de Custozza, sans toutefois lui laisser supposer qu'il allait à cet horrible conflit.

1. Cette lettre est une réponse à une des miennes dans laquelle j'avais demandé des informations précises sur le fait; elle me fut répondue par le professeur Morselli.

Le jour même de ce malheur mémorable (24 juin), ma sœur dormait, ou plutôt elle était dans cet état de tranquille torpeur, très ordinaire dans les maladies graves, quand tout à coup elle se mit à crier : « On a tué Henri ! » On avait beau lui dire que c'était un mauvais rêve, et essayer de la persuader qu'elle était le jouet de son imagination, elle persistait à répéter qu'elle l'avait vu mourir. Le 1er juillet elle expirait.

Malheureusement cette vision était vraie ; notre frère était tombé le jour même sur le champ de bataille, victime de son devoir. On lit son nom dans le Campidoglio, gravé sur une pierre tumulaire, au souvenir de tous les héros tombés dans différentes batailles pour la résurrection de l'Italie.

Bien à vous,

Professeur G. Cornis.

EXPÉRIENCES DE LUCIDITÉ[1]

Au commencement du printemps, en 1885, j'habitais Colaba, avec mon mari, major d'artillerie. Colaba est la station du camp de l'artillerie royale située à environ deux milles de Bombay. J'avais étudié pendant quelque temps le *Magnétisme Animal* de Gregory. Le sujet me paraissant particulièrement intéressant, j'avais fait plusieurs fois, non sans succès, diverses expériences sur quelques-uns de mes gens (Indiens pour la plupart). Je possédais une grande influence sur la bonne de mes enfants, une métisse; il m'arrivait assez fréquemment de la faire regarder dans un grand verre d'eau, que j'avais au préalable magnétisé, et d'apprendre ainsi des nouvelles de mes amis éloignés.

Cette fille n'était ni commune ni ignorante ; elle était au contraire bien élevée, ayant reçu une bonne éducation dans une école protestante, à Belgaum. Elle parlait et écrivait l'anglais presque aussi correctement que moi-même. Elle m'a dit bien des choses dont j'ai pu constater l'exactitude : et d'autres que je n'ai pas encore pu vérifier.

L'artillerie royale, dont mon mari avait le commandement, était campée avec les autres troupes européennes à Colaba. Le jour de l'arrivée de lord Reay à Bombay, elles reçurent l'ordre de se rendre au lieu du débarquement, à *Apollo Bunder*, tous les officiers en grande tenue. Nous étions encore à déjeuner lorsque mon mari appela son ordonnance pour lui dire de préparer son uniforme, mais l'homme revint bientôt avec un air ahuri bégayant : « Sahib, moi pas pouvoir trouver ceinture.

— Ne dis donc pas de bêtises, tu es donc aveugle! » repartit le major, se levant impatienté et allant dans son cabinet de toilette. Mais d'après les bruits qui arrivaient jusqu'à moi, le ceinturon était vraiment introuvable et mon mari furieux

1. Voy. *Proceedings* de décembre 1892, p. 522.

accusait chacun de ses domestiques. Les cris de « Pas moi, Sahib, moi très brave homme, moi pas voleur, » remplissaient l'air. Les cris, les huées, les clameurs étaient devenus abasourdissants. Mon mari revint dans la salle à manger. « Eh bien, dit-il, voilà une belle occasion d'éprouver la clairvoyance de Ruth; faites-la venir et dites-lui de trouver mon ceinturon. » J'appelai Ruth qui apparut pâle et tremblante, s'imaginant que nous l'accusions du rapt.

Je la rassurai et lui expliquai ce que nous attendions d'elle; mais elle me pria de l'excuser, alléguant que les autres domestiques ne lui pardonneraient jamais si le voleur était découvert par son intermédiaire. Je calmai ses frayeurs en lui promettant que je ne révélerais à personne, pas même à mon mari, le nom du voleur si elle parvenait à le voir dans l'eau; je serais seule à le connaître et lui pardonnerais même son larcin sur la restitution de l'objet volé.

Après avoir rempli un grand gobelet d'eau, je fis des passes et ordonnai à Ruth d'y goûter: « Elle est bien amère, dit-elle; si mem Sahib veut bien me magnétiser, je crois que je pourrai voir. » Il est peut-être bon d'ajouter que Ruth trouvait toujours un goût d'amertume à l'eau magnétisée. Il m'est arrivé souvent de placer côte à côte deux vases pleins d'eau et de n'en magnétiser qu'un seul. Ruth goûtait les deux et désignait après gustation celle des deux eaux magnétisée, déclarant qu'elle avait un goût amer, et cela sans jamais s'être trompée. Une fois je m'étais procuré un aimant très puissant (pensant qu'il aurait sans doute plus d'effet que ma main); mais Ruth refusa de regarder dans l'eau, prétextant qu'elle y voyait des flammes qui sautaient comme si elles voulaient lui brûler la figure! Il me fut impossible de la tromper — elle reconnut chaque fois ce qu'elle appelait le « verre condamné ».

Revenons maintenant à notre histoire après cette longue digression qui m'a cependant semblé nécessaire. Ruth est penchée sur son vase d'eau. « Eh bien, lui dis-je, vois-tu quelque chose? — Non, mem Sahib, rien. — Cherche le voleur, » commandai-je avec fermeté, et je continuai à faire de nouveau des passes sur son cou et sur sa tête, mais sans résultat; elle persistait à dire qu'elle ne voyait rien. Je commençais à croire

qu'elle se moquait de moi et qu'elle m'avait toujours trompée.

Une nouvelle idée me frappa : « Ruth, cherche le major la dernière fois qu'il a mis son ceinturon de grande tenue. » Un long silence se fit, puis elle dit. « Je vois le Sahib, il s'habille, il met son uniforme, maintenant son ceinturon. Tiens, il s'en va. — Suis-le. — Le voilà en selle et il part. — Ne le quitte pas d'un pas, lui dis-je de nouveau fermement.

— Ah ! mais il va si vite et je suis fatiguée, répondit-elle hors d'haleine.

— Allons, allons. — Sahib est avec d'autres Sahibs, il y a beaucoup de soldats et une grande foule. C'est une grande Tomasha ; quelque grand personnage qui s'en va. Ils sont tous près de l'eau.

— Maintenant repose-toi, mais surtout ne perds pas le major de vue. » Après un moment de silence elle reprit : « Le Sahib entre dans une grande maison au bord de l'eau. Il va dans un cabinet de toilette ; change de vêtements, son uniforme est placé dans une petite malle de zinc à l'exception du ceinturon qui reste suspendu à un portemanteau.

— Le Yacht Club ! s'écria mon mari. Patilla !... (à son ordonnance), envoie immédiatement quelqu'un voir si mon ceinturon y est resté. »

Patilla se retira suivi des autres domestiques.

« Je voudrais bien savoir, reprit mon mari, si je l'ai vraiment laissé là-bas. La dernière fois que je l'ai porté, c'était le jour où lord Ripon s'embarquait pour l'Angleterre.

— Nous allons bientôt savoir », lui répondis-je, triomphalement, car dans mon esprit le cas n'était pas douteux, on y trouverait sûrement le fameux ceinturon.

Le messager revint quelque temps après en courant, et le grand tumulte que j'entendis autour de lui me persuada, avant de l'avoir vu, que mes prévisions étaient justes ; il grimpa l'escalier lestement, portant le ceinturon au-dessus de sa tête ; il l'avait trouvé à un portemanteau dans un cabinet de toilette, comme Ruth l'avait indiqué.

Cette jeune fille ne pouvait avoir aucune idée où était le ceinturon, elle était depuis peu de temps à mon service et y était entrée longtemps après le départ de lord Ripon.

Au printemps de la même année je m'intéressais vivement à un grand tournoi de polo, qui devait avoir lieu à Meerut.

L'un de mes bons amis à ce moment-là devait y prendre part, et, bien que bon cavalier et excellent joueur, il était destiné à tomber, ce qui n'était pas sans me causer quelque inquiétude à son sujet. Encore une fois j'eus recours à Ruth. Nous nous enfermâmes toutes les deux dans ma chambre et je commençai à magnétiser un verre d'eau; mais cette fois elle exigea dessous un morceau de papier brun, déclarant qu'ainsi elle y voyait beaucoup plus distinctement. Elle plaça ses mains autour du verre pour en tamiser la lumière.

« Va à Meerut. »

Après une attente d'au moins dix minutes: « J'y suis, dit-elle.

— Cherche Sahib, lui dis-je en nommant le nom de mon ami.

— Je vois un grand homme brun, mince, avec une petite moustache noire et des grands yeux terribles.

— Suis-le et dis-moi ce qui lui arrive.

— *Lui* va très bien; mais c'est l'autre côté qui gagne... Ah ! s'écria-t-elle avec compassion, voilà un monsieur qui a été mordu à la jambe par un cheval. Il souffre beaucoup.

— Pas mon ami ? demandai-je inquiète.

— Non, non ! pas l'ami de mem Sahib, celui-ci est un monsieur blond à figure rouge, et aux cheveux très clairs.

— Demande son nom, lui dis-je en fixant mes yeux sur elle et en exerçant toute la force de ma volonté.

— Mais je ne peux pas, reprit-elle incertaine.

— Fais ce que je te dis, répliquai-je avec fermeté.

— Je demanderai à son domestique si vous pouvez me le faire voir. »

J'essayai de tout mon pouvoir, mais absolument sans aucun résultat.

« Chut ! J'entends son nom, c'est le capitaine X... »

Je bondis de joie, elle n'avait jamais vu l'homme qu'elle venait de nommer, ni même entendu parler de lui ; j'en suis bien sûre, tandis qu'elle pouvait peut-être avoir reconnu mon ami d'après sa photographie. Mais, en vérité, je n'avais même

jamais pensé au Capitaine X..., depuis que nous avions quitté l'endroit où la batterie de mon mari avait d'abord été campée autrefois.

Il y a plus de cinq ans que ces événements ont eu lieu et je ne me rappelle plus quel est le côté qui gagna la partie, si c'est celui de mes amis, mais je me rappelle fort bien ce que je viens de raconter.

Lorsque mon mari rentra, le soir, je lui demandai s'il savait des nouvelles du tournoi.

« Non, nous ne pourrons pas en avoir avant demain.

— Eh, bien ! mais je peux vous en donner : Ruth m'affirme que le capitaine X..., du 17e lanciers, a été mordu à la jambe, Z... va bien, mais elle croit que lui et ses amis sont battus. — Nous verrons demain si Ruth a encore raison », dit mon mari en riant.

Il raconta au mess des officiers ce qu'on nommait mon « télégramme au verre d'eau », et je crois bien qu'on fit des gorges chaudes de ma crédulité. Néanmoins la dépêche reçue le lendemain confirma en tous points le récit de Ruth.

Quelques temps après nous reçûmes la visite d'un ami de mon mari, premier magistrat du canton d'Assigurgh. Mon mari lui racontait l'étrange pouvoir que possédait Ruth ; il eut alors l'idée de me demander la permission d'en essayer, en vue de recouvrer des objets de grande valeur qu'il avait perdus.

« Je dois commencer par vous déclarer, me dit-il, que je suis absolument sceptique et qu'il faudra de fameuses preuves pour *me convaincre.* » Je me sentis assez humiliée, car si cette fille était une farceuse, j'étais sa dupe ou quelque chose de pire. J'envoyai chercher Ruth qui se montra aussi indignée que moi et refusa net de se prêter à ce qu'on attendait d'elle. J'insistai, essayant de lui faire comprendre qu'il y allait de notre crédit à toutes deux, si bien qu'à la fin elle finit par y consentir d'assez mauvaise grâce. Après nos premiers préliminaires je lui transmettais les questions du major. « Transporte-toi à Assigurgh et décris ma chambre à coucher. » Ruth dépeignit très exactement la chambre, et le magistrat voulut bien le reconnaître.

« Maintenant, dis-moi ce que j'ai perdu.

—Je vois un coffret pas très grand. Il est en zinc et contient de l'argent et un rouleau de papiers.

— Mais tu as raison, s'écria le major étonné. Maintenant, dis-moi où se trouve actuellement ce coffre?

— Il est dans une petite chambre. Faut-il l'ouvrir?

— Oui et dis-moi ce qu'il y a dedans. »

Elle s'arrêta un instant.

« Il n'y a plus que des papiers, Sahib, l'argent est enlevé.

— Décris-moi l'homme qui a pris cet argent.

— Il n'y est pas, la chambre est vide.

— Cherche-le.

— Il est dans la chambre de Sahib. C'est un petit homme brun à figure agréable, vêtu de blanc avec un turban écarlate et or. Il a une cicatrice sur la main gauche.

— Tonnerre! c'est mon maitre d'hôtel, juste l'homme que je soupçonnais ! » cria le major.

. . . .

Quelques jours après le retour du major X... à Assigurgh, il m'écrivit qu'il avait bien trouvé le coffre dans la maison, ou plutôt dans la case de son domestique, mais les papiers ne s'y trouvaient plus; la boîte était vide.

J'en conclus que Ruth avait vu le coffre avant qu'on en ait retiré les papiers, j'ai souvent remarqué qu'elle n'avait pas grande notion du *temps* en ce qui touchait les *événements*, quoiqu'elle décrivît assez bien les faits du moment.

Une autre fois, j'avais égaré un morceau de satin rose brodé d'argent et on ne pouvait le trouver nulle part. Je ne voulais soupçonner aucun de mes gens, les croyant dévoués et les ayant tous, à l'exception de mon Rirzu [1], depuis longtemps à mon service. Je ne pouvais pas le croire coupable, car j'étais convaincue qu'il n'entrait jamais dans mon appartement. Cependant Ruth déclara qu'il était le voleur et il me rendit l'objet; mais en apprenant de quelle manière je l'avais découvert, il répandit le bruit que j'étais sorcière.

1. Tailleur indigène.

L'Éditeur-Gérant : Félix Alcan.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 30802.

DOCUMENTS ORIGINAUX

(*Suite*)

CAS DE PRÉMONITION

PAR M. G.-B. ERMACORA

RÊVE PRÉMONITOIRE

Le cas suivant m'a été raconté le 27 février 1893 par Mme Virginia Castellani, en présence de sa sœur Mme Élisa, qui demeure avec elle.

Dans la nuit du lundi 13 courant, Mme Virginia rêva qu'elle s'entretenait avec son mari défunt. Elle conserva l'impression d'avoir eu avec lui une longue conversation, mais elle ne se rappela pas du tout sur quel sujet. Une seule chose cependant resta gravée profondément dans sa mémoire : en prenant congé d'elle, son mari lui avait dit : « N'oubliez donc pas que le numéro est trente-trois », ou quelques paroles analogues indiquant qu'il avait été question de ce numéro, dans leur conversation. Au moment de la quitter, il lui avait recommandé de nouveau de ne pas oublier le numéro 33.

En se réveillant, elle ne sut quel sens attribuer à la communication relative à ce numéro, et elle supposa seulement qu'il se rapportait en quelque manière à la conversation oubliée du songe. Cependant, bien qu'elle n'eût pas l'habitude de jouer à la loterie, il lui vint l'idée de faire une exception dans ce cas; mais n'ayant pas une certitude suffisante de gagner, et ne voulant pas jeter inutilement l'argent par la fenêtre, elle donna à la domestique seulement cinquante cen-

times en lui disant de jouer le numéro 33 pour le premier tirage (probabilité de gagner 1/90) et elle ne lui fit aucune autre recommandation.

La servante, suivant l'habitude que l'on a à Padoue quand aucun avis contraire n'est donné expressément, joua le numéro pour le tirage de Venise.

Le numéro sortit et Mme Virginia retira le gain correspondant. Son fils Marcello dit, après coup, que s'il eût eu connaissance du songe il aurait joué une somme plus forte.

Mme Virginia me disait que, chaque soir, elle a pour son mari une pensée affectueuse, que pourtant elle rêve rarement de lui. Elle ne se rappelle pas avoir eu une autre fois dans un rêve la communication d'un numéro, ou si elle en a eu une, elle est sûre de n'avoir jamais reçu aucune suggestion ayant pour résultat de la faire jouer à la loterie.

Elle me dit avoir eu autrefois quelques perceptions supernormales, mais ces cas ne furent pas assez nets pour lui laisser un souvenir bien précis.

Dr Ermacora.

Attestation de Mme Virginia Assereto.

Après avoir lu la relation ci-dessus, je certifie que les faits se sont exactement passés comme l'écrit le Dr Ermacora.

Virginia Castellani, Vve Assereto.

Attestation de Mme Élisa Castellani.

Je déclare que le récit fait ci-dessus par le Dr Giovanni Ermacora est la pure vérité.

Élisa Castellani.

(Nous avons également le numéro du *Veneto* de Padoue, du 19 février 1893 contenant la liste des numéros gagnants.)

RÊVE PROPHÉTIQUE

(Sujet : Biagio Verzegnassi.)

Le témoignage est de seconde main : Mme Virginia Castellani m'a raconté, en présence de sa sœur Élisa, qu'en 1854, lorsqu'elle vivait chez son père, à Padoue, et que logeait chez eux un étudiant en droit de seconde année, nommé Biagio Verzegnassi, âgé de 21 ans, un matin de carême (date oubliée) ce jeune homme se leva très impressionné par un rêve lugubre et d'une grande intensité.

Il avait rêvé qu'il était allé faire une visite à un ami, qui était alors étudiant à Vienne (Autriche) et dont ni Mme Virginie ni Mme Élisa ne se rappellent le nom. Cet ami lui montrait dans une des chambres de sa maison trois cercueils, en lui disant : « Celui-ci, le premier, c'est pour moi qui suis mort de la fièvre typhoïde; celui-ci, le second, c'est pour toi, et le troisième est pour Melchiore Castellani (le frère de Mmes Virginie et Élisa). »

Ensuite Verzegnassi voyait arriver Melchiore à qui il expliquait la destination des trois cercueils. Celui-ci en entendant que le troisième était pour lui s'enfuyait épouvanté.

L'impression produite par ce rêve sur Verzegnassi fut si forte qu'elle l'empêcha de déjeuner, malgré les efforts de la famille Castellani pour lui rendre courage.

Le matin même Verzegnassi recevait une lettre de Vienne, lui annonçant la mort de l'ami dont il avait rêvé, mort survenue à la suite d'une fièvre typhoïde. Bien que les deux amis fussent en correspondance, Mme Virginie dit être certaine que Vezegnassi n'avait été aucunement averti de la maladie, et qu'elle se rappelle bien cette circonstance parce que le fait d'avoir vu se réaliser, avec tant de précision, une chose inattendue, vue en rêve, le jeta dans une grande anxiété au sujet de la partie de la prédiction qui le regardait lui-même.

Au mois de juin de la même année 1854, Verzegnassi tombait malade d'une fièvre miliaire et typhoïde et mourait en août chez les Castellani.

En août, Melchiore Castellani, dans la fleur de l'âge (32 ans)

et plein de force et de santé, mourait de mort violente, assassiné par les brigands dans les Calabres où il se trouvait en qualité d'ingénieur des chemins de fer.

Mme Virginie est certaine que l'ordre des trois décès annoncé en songe, et symbolisé par la présentation successive des trois cercueils, n'est pas une reconstruction illusoire de la mémoire, après la réalisation des événements, mais qu'il fut particulièrement remarqué à l'époque du songe. Dans le fait, Verzegnassi devint triste depuis le rêve parce qu'il prévoyait sa fin prochaine ; pour rassurer la famille Castellani, il disait souvent que la prédiction pour Melchior n'aurait pas d'effet du moment que dans le rêve il s'était enfui, et puis parce qu'il était particulièrement bien portant et robuste. Et quand on lui faisait remarquer que lui aussi Verzegnassi était bien portant et qu'il ne devait donc pas avoir d'appréhension, il répondait : « *Moi, j'ai la maladie de l'impression.* »

Mme Élisa, à l'époque du rêve, était dans la famille de sa sœur Mathilde, à Vicence. Mais elle me dit l'avoir entendu raconter dans sa famille, ici, à son retour qui eut lieu à Pâques, et bien d'autres fois depuis.

Le père de ces dames ne voulait pas qu'on parlât de cela devant lui. De leurs parents il ne reste plus qu'un frère à qui Mme Élisa a eu la bonté d'écrire pour obtenir, si possible, son témoignage. Il a répondu qu'il était alors trop jeune pour pouvoir se rappeler le fait.

Dr G. Ermacora.

Attestation de Mme Virginia Assereto.

J'atteste l'exactitude de tout ce que le Dr G. Ermacora raconte ci-dessus.

Virginia Castellani, Vve Assereto.

Attestation de Mme Élisa Castellani.

J'atteste que tout ce qui est dit ci-dessus relativement à ce fait est la pure vérité.

Elisa Castellani.

PRESSENTIMENT

Le 23 mars 1875, Mme Élisa se leva avec son humeur ordinaire. Mais plus tard elle se sentit envahie par une telle tristesse accompagnée de fâcheux pressentiments, qu'elle ne put continuer ses occupations domestiques et se mit à fondre en larmes ; cela sans pouvoir en deviner la raison.

Suivant le conseil d'une femme (à présent morte) qui se trouvait à la maison, pour l'aider dans ses travaux, vers les 9 heures de l'après-midi elle sortit et alla chercher distraction et réconfort chez sa sœur Virginie. Mais là, la crise de tristesse et de larmes la poursuivit et les paroles de sa sœur ne réussirent pas à la calmer.

Vers les 3 heures elle retourna à la maison préparer le dîner. Peu d'instants après elle vit son père, professeur de lettres, qui revenait d'une leçon particulière. Il était à ce moment dans son humeur ordinaire et ne souffrait d'aucune indisposition. Comme d'habitude, il entra dans son cabinet, en attendant qu'on vînt l'appeler pour le dîner.

Pendant ce temps, Mme Élisa, un peu revenue de sa tristesse, fit les derniers préparatifs et, après avoir mis la soupe sur la table, descendit appeler son père. Celui-ci, contre l'usage, ne répondit pas. Alors Mme Élisa, par une impulsion pour ainsi dire tout à fait inconsciente, entra précipitamment dans le cabinet de son père et le vit avec horreur, gisant par terre, tenant dans la main le journal qu'il était en train de lire. Il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. Il ne reconnut plus personne, et il mourut le lendemain, 24 mars, à 10 heures du matin.

Pendant son accès d'angoisse morale, Mme Élisa, sans motif raisonné, avait été particulièrement préoccupée de ce qu'elle ferait le jour de la fête de l'Annonciation qui tombait le surendemain, c'est-à-dire le 25 mars; ce fut à ce jour qu'on fixa enterrement du père.

J'ai écrit le présent récit immédiatement après l'avoir entendu faire à Mme Élisa et l'avoir entendu confirmer par Mme Virginie, pour ce qui la concerne.

Dr G.-B. ERMACORA.

Attestation de Mme Élisa Castellani.

Je déclare que la narration ci-dessus est exacte et absolument vraie, et, malgré qu'il se soit passé bien des années depuis l'événement, je me le rappelle pourtant comme s'il était tout récent.

ÉLISA CASTELLANI.

Attestation de Mme Asserelo.

J'affirme l'exactitude de la narration de ma sœur, reproduite par le Dr G. Ermacora.

VIRGINIA CASTELLANI, Vve ASSERETO.

RÊVE TÉLÉPATHIQUE FAIT PAR Mme ÉLISA CASTELLANI

Le 27 février 1893, Mme Élisa Castellani m'a raconté que dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, elle rêva qu'elle était dans une chambre connue d'elle, où se trouvait son oncle Eugène Dal Fratello, habitant Vicence. Il était debout, habillé de noir, suivant son habitude, il avait son pardessus et son chapeau sur la tête. Le regard tourné vers un certain côté de la chambre, il prononça par deux fois le mot « morte ». Mme Élisa, en se tournant de ce côté, vit un lit où était couchée une personne qui semblait morte. Elle ne reconnut pas qui elle était, mais elle remarqua qu'elle avait les cheveux châtains et courts, ce qui lui aurait fait croire que c'était un enfant.

Le matin suivant elle raconta son rêve à sa sœur Virginie qui, présente pendant le récit, m'a confirmé la chose.

Le 16 du même mois, Mmes Élisa et Virginie, habitant ensemble, reçurent de leur mère Angélina Vicentini, de Vicence, sœur d'Eugène Dal Fratello, la nouvelle que la petite Inès Dal Fratello, âgée de 3 ans et demi, fille de ce même Eugène vu en songe, était morte la nuit du 14 au 15 février. Mmes Élisa et Virginie ont bien voulu me laisser la lettre annonçant la nouvelle.

Mme Élisa m'a donné la date du 12 au 13 février comme étant certainement celle de la nuit du songe, parce qu'elle est sûre d'avoir reçu la lettre le 16 et que ce jour était le surlendemain du songe. De fait, la lettre portant la date du 15 il est assez probable qu'elle arriva le 16 plutôt que le jour même où elle avait été écrite. En outre, elle se rappelle que la nuit du rêve était celle entre un dimanche et un lundi. Au commencement elle me dit que c'était dans la nuit du 13 au 14 qu'avait eu lieu le rêve; mais ce fut là vraisemblablement une erreur de supputation, parce que la date était fixée dans sa mémoire relativement à l'arrivée de la lettre et aux jours de la semaine, mais non relativement au quantième. De toute façon, le rêve ne peut avoir eu lieu plus tard que dans la nuit du 13 au 14, parce qu'elle se rappelle que le matin suivant, étant sortie de chez elle, elle vit encore les préparatifs et l'animation du Carnaval et que le 14 était le dernier jour de carnaval.

Ainsi le songe eut lieu environ quarante-huit heures, ou tout au moins vingt-quatre heures avant la mort.

Mmes Élisa et Virginia n'avaient pas du tout su qu'Inès fût malade, et quand Élisa, le matin après le rêve, le raconta à sa sœur, celle-ci le trouva invraisemblable, parce qu'*ils allaient tous bien*. Ni l'une ni l'autre ne correspondaient avec la famille de la morte, et avec leur mère Angelina, elles ne s'écrivent que rarement.

Dr G.-B. Ermacora.

Observation de Mme Élisa Castellani.

Quand je réfléchis au rêve que j'ai fait, et à sa réalisation si prompte, j'en suis encore stupéfaite; je me rappelle aussi que lorsque je commençai à lire la lettre ci-jointe, avant de continuer, je m'écriai : « Oh ! comme mon rêve se vérifie ! »

Élisa Castellani.

RÊVE TÉLÉPATHIQUE (OU CLAIRVOYANCE)

(Sujet : Mme Élisa.)

Mme Élisa Castellani m'a fait en présence de sa sœur Virginie Castellani le récit suivant :

Elle (Mme Élisa) était l'amie du R. Père Giuseppe Monti, de l'ordre des Camilliani qui habitaient en face de chez elle, à Padoue. Le Père Monti lui prêtait souvent des livres à lire.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an (1864-1865), elle alla passer quelques jours chez sa sœur Mathilde à Vicence (près de Padoue) et elle laissa le Père Monti en parfait état de santé.

Après un mois environ de séjour à Vicence, pendant lequel Mme Élisa ne reçut aucune nouvelle du Père Monti, et précisément le 5 janvier, elle rêva qu'elle était dans une chambre qu'elle connaissait bien, où se trouvait beaucoup de monde et où régnait une grande confusion dont elle ne pouvait comprendre la raison. Il lui arrivait seulement à l'oreille les mots : « huile sainte » prononcés par une des personnes présentes, mais elle ne savait pas laquelle. Dans tout ce monde elle ne reconnut que le Père Gaëtano Modena, du même ordre des Camilliani, qu'elle savait bien avoir été déplacé de Padoue à Vérone, longtemps avant qu'elle partît de Padoue.

Ce rêve lui fit tant d'impression que le matin elle voulait télégraphier à sa famille, craignant qu'il fût arrivé quelque malheur chez elle. Elle se rappelle qu'elle ne raconta pas en détails le rêve à sa sœur, mais cependant elle lui exprima son désir de télégraphier, ce dont Mme V... la dissuada.

Mme Élisa resta pourtant en proie à une grande anxiété, tourmentée par l'idée qu'elle allait recevoir quelque mauvaise nouvelle. Le surlendemain de la nuit du rêve, elle reçut une lettre de chez elle, annonçant la mort du Père Giuseppe Monti, survenue le 6 janvier, après une courte maladie de quatre à cinq jours.

Dans une entrevue postérieure, Mme Élisa m'expliqua que les dates sont restées gravées dans sa mémoire par cette rai-

son que le jour qui suivit la nuit du rêve (c'est-à-dire le 6 janvier) étant la fête de l'Épiphanie, elle alla à l'église faire ses dévotions, vu la circonstance, et pria d'une façon particulière pour obtenir qu'il lui fût épargné de subir l'épreuve annoncée par le rêve de la nuit précédente. Elle se rappelle parfaitement que l'église était décorée pour la fête, comme elle l'est toujours ce jour-là. La lettre lui arriva naturellement après le 6 janvier, parce qu'autrement ce jour-là, si elle eût connu la vérité, il n'y aurait pas eu de raison de craindre un malheur pour sa famille, et la lettre ne peut pas non plus vraisemblablement être arrivée plus tard que le 7, puisque, revenue à Padoue le jour qui suivit l'arrivée de la lettre, elle sut que l'enterrement avait eu lieu précisément ce jour-là et que, à peine rentrée à la maison, elle vit des voisins qui revenaient du cimetière; et naturellement la cérémonie n'aurait pu avoir lieu plus de deux jours après la mort, c'est-à-dire plus tard que le 8. Après son retour, elle sut aussi que le Père Modena, appelé par télégramme, arriva à Padoue, auprès du moribond, la nuit même de sa mort.

Mme Élisa, depuis qu'elle était à Vicence, n'avait avec elle aucun livre appartenant au Père Monti.

Dr G.-B. Ermacora.

Attestation de Mme Élisa Castellani.

Ce fait est absolument vrai dans tous ses détails, et le souvenir m'en est resté aussi net que s'il fût arrivé hier.

Élisa Castellani.

RÊVE TÉLÉPATHIQUE ANNONÇANT LA MORT D'UN FRÈRE

(Sujet : Carolina Knoll.)

Le 27 février 1893, Mme Castellani, Vve Assereto, m'a raconté qu'en 1859, sa cousine, Mme Carolina Knoll, de Gorizia, âgée d'environ 22 ans, habitait depuis trois ans dans la famille de M. Castellani père. — Carolina K... avait à Gorizia un frère atteint de phtisie (maladie due chez lui à l'hérédité)

cependant elle savait qu'il était dans un état relativement bon, qu'il vaquait à ses occupations habituelles, et aucune lettre ne lui avait annoncé que son état se fût aggravé.

Un matin, voyant que C. Knoll tardait à descendre, Mme Virginia monta dans sa chambre et la trouva en larmes, au pied de son lit.

Interrogée sur la cause de son chagrin, elle répondit qu'elle avait eu un rêve assez impressionnant, lui annonçant la mort de son frère. Mme V... essaya en vain de la consoler par les raisonnements d'usage en pareille circonstance.

Le même jour, Carolina K... recevait une lettre lui annonçant la mort subite de son frère.

Mme Virginie ne connait pas les détails du rêve, les parents de Mlle Knoll sont maintenant tous morts et Mme V... ne croit pas qu'on puisse actuellement trouver d'autres témoignages sur ce cas. Les parents de Mme V... sont morts; son frère était loin de sa famille. Mme Élisa, la sœur, était également absente à cette époque, mais se rappelle très bien avoir entendu parler du cas après son retour.

J'ai écrit ceci le jour même où Mme Virginie m'a raconté le fait, et en me servant de notes prises au moment même. Le lendemain je me suis rendu de nouveau chez elle pour soumettre le récit à son approbation et lui demander les autres données que j'ai introduites dans cette relation.

Dr G.-B. Ermacora.

Ce rêve est absolument vrai et je me rappelle le fait parfaitement comme s'il était tout récent, il a eu lieu exactement, comme le raconte le Dr G. Ermacora.

Virginia Castellani, Vve Assereto.

Je déclare avoir entendu raconter bien des fois, dans ma famille, le fait tel qu'il est décrit ci-cessus.

Élisa Castellani.

PHÉNOMÈNES DE TÉLESTHÉSIE

SOUS FORME D'IDÉES, D'ÉMOTIONS, DE BESOINS ET DE TENDANCES AUX ACTES

I

Communication du professeur Silvio Venturi, directeur de l'asile d'aliénés de Girifalco.

Girifalco, 18 septembre 1892.

MON CHER AMI,

Je t'écris pour t'envoyer des preuves certaines de télesthésie. Voici les faits que tu peux classer comme tu le jugeras bon; je te les raconte tels qu'ils me sont arrivés.

1° En juillet 1885, j'habitais Nocera. Un jour, j'allais faire une visite à mon frère à Pozzuoli à trois heures de chemin de fer.

J'emmenais avec moi un ami à moitié fou, venu de mon pays dans ma maison pour se faire soigner. Je laissais chez moi tout le monde en bonne santé. D'habitude je ne restais que deux jours à Pozzuoli, quelquefois un peu plus pour distraire mon ami malade qui me priait de rester un peu plus longtemps. Nous arrivâmes ce jour-là à deux heures après-midi, après le repas nous avions l'intention de faire une partie de bateau avec mes parents. Tout d'un coup je m'arrête pensif, prenant une résolution énergique, je déclare ne plus vouloir aller en barque, mais au contraire partir tout de suite à Nocera. On me questionna, disant que j'étais bizarre. Je sentais moi-même toute l'extravagance de ma réso-

lution, mais néanmoins je n'hésitai pas, car j'éprouvais un besoin impérieux et irrésistible de retourner absolument chez moi. En voyant ma résistance on me laissa partir. Mon compagnon me suivit malgré lui, étonné de me voir plus fou que lui-même. Je louai une petite voiture avec un cheval maigre et lent qui se fatigua tout de suite et allait au pas au lieu de trotter. Tout à coup, craignant de manquer le train de 7 heures du soir, c'était le dernier, je pressai le cocher de faire marcher le cheval plus vite; mais la pauvre bête épuisée n'avançait pas. Finalement nous sommes descendus et avons marché rapidement, mus par une force irrésistible, jusqu'à Fuori Grotta, où nous avons repris une autre voiture, mais bonne celle-là; je promis un bon pourboire si j'arrivais à temps pour le train, poussé par un pressentiment d'une force inconnue (je dis le mot exact). Ma maison à Nocera était située à trois cents mètres de la gare, mais je n'avais pas la patience de faire le trajet à pied et montai dans la voiture d'un ami, laissant mon compagnon rentrer à pied. Arrivé chez moi, je pâlis, en voyant quatre médecins : Ventra, Canger, Roscioli et celui de la ville; tout le monde était autour du lit de ma chère enfant atteinte du croup et menacée de mort. La maladie n'était pas dans la région. Le croup s'était déclaré à 7 heures du matin, peut-être à l'heure même où je sentais le besoin de retourner chez moi. J'ai eu ainsi la joie d'avoir contribué à sa guérison. Ma femme, avant mon arrivée, criait et m'appelait avec angoisse.

2° J'ai dans mon asile d'aliénés une malade pensionnaire, de bonne famille, qui habite à deux heures de voiture de notre ville. Elle est âgée de 30 ans et est atteinte d'idées délirantes de persécution et d'hallucinations. Elle a toujours joui d'une bonne santé physique. Elle est entrée dans mon établissement en 1890. Une nuit de l'année dernière on l'entendit crier très fort, les infirmières, aussitôt accourues, la trouvèrent pâle, les bras en l'air, elle paraissait suffoquer. La crise cessa subitement, puis elle se sentit bien. L'accès se renouvela une heure après, on le jugea être une attaque d'angine de poitrine dont elle n'avait jamais souffert. Le jour même, à

9 heures du matin, son beau-frère, un monsieur de la ville, est venu demander des nouvelles de la santé de Madeleine (la malade) ; il avait rêvé dans la nuit qu'elle avait eu un accident mortel. Le même jour est arrivé également un messager de Squillace, envoyé, par les frères de la malade pour avoir des nouvelles de sa santé car un de ceux-ci avait rêvé la même nuit que sa sœur avait eu un accident morbide qui serait plus tard la cause de sa mort (paroles textuelles). La malade vit encore mais de temps en temps elle a les mêmes attaques d'angine.

Voilà les faits. Sont-ce de simples coïncidences? Soit, c'est possible, mais ce sont des faits qui pourraient avoir des rapports fixes.

Ton affectionné,

VENTURI.

II

Communication de M. Attilio Pirinoli, étudiant en médecine à l'Université de Pavie.

Milan, 7 novembre 1892.

TRÈS HONORÉ MAITRE,

Voici les faits dont je vous ai parlé au sujet de Mlle V. C..., appartenant à une noble maison milanaise. C'est une nature de femme très sensible, élevée dans l'intimité d'une famille affectueuse. Elle est encore chez sa sœur mariée, habituée à une vie heureuse et tranquille, suffisant à ses besoins. Je vous donne tous ces détails pour bien faire remarquer qu'il n'est pas question d'un sujet à antécédents hyperesthésique, ni atteint de surexcitation nerveuse ; nous avons affaire à un caractère très affectueux et facile, elle a quelquefois des accès de profonde mélancolie, mais elle est d'habitude vive, pleine de gaieté et d'énergie ; elle a le caractère doux, mais sans faiblesse, ne se laissant pas facilement démoraliser. Le phénomène dont Mlle V. C... nous fournit l'exemple peut, je crois, se

classer parmi un ensemble de pressentiments (c'est plus que de la prévoyance), c'est quelque chose de subit, involontaire et presque instinctif : un vrai phénomène télesthésique comme vous le nommez, je crois.

Il est arrivé à Mlle V... de se trouver dans la rue ici, à Milan, avec sa sœur mariée, et tout d'un coup de se sentir dans l'âme le pressentiment que leur père (un très haut et très distingué fonctionnaire de la ville) n'était pas éloigné. « Je sens papa, » dit-elle à sa sœur; et toutes deux se retournèrent comme pour chercher avec les yeux; il n'était pas éloigné non plus (mais à une distance telle que ni le son de sa voix, ni ses pas ne pouvaient l'annoncer). Cependant ce pressentiment continuait à obséder Mlle V. C..., si bien que les deux sœurs se retournèrent de nouveau.... et en effet M. V... parut. La bizarrerie de semblables pressentiments, c'est qu'ils se sont déjà réalisés à l'égard de personnes attachées à notre sujet par des liens bien moindres que ceux de l'affection paternelle. Ainsi, comme pour son père, un phénomène identique se produisit pour l'avocat P..., connaissance de la famille. Une autre fois, au milieu de la conversation, on entend la sonnette annoncer une autre visite : « Voilà le chevalier B... » dit Mlle V..., et elle nommait un ami — pas très intime de la famille, — habituellement absent de Milan, dont rien ne faisait prévoir l'arrivée en ce moment. La porte du salon s'ouvre et au grand étonnement de tous, M. B... se présente, comme l'avocat. Des faits semblables et assez fréquents ne peuvent pas être considérés comme simplement [dus au hasard : ils arrivaient toujours d'une manière si spontanée et suivis de preuves si précises des choses déjà prédites, que Mlle V... avait, parmi ses amis, la réputation d'une prévoyance extraordinaire. Son père, homme d'un esprit éminent, sérieux et positif, ne pouvait pas s'empêcher de se préoccuper de l'instinct de prédiction de sa fille et de prendre à ces faits un intérêt craintif. J'ai dit craintif, car malheureusement les deux intéressants phénomènes de télesthésie arrivés à Mlle V... se rapportent à des malheurs de famille.

Dans l'été de 1880, la famille C... était encore à Milan, seulement le fils unique, le Dr F... (jeune médecin de l'hôpital

Majeur), très aimé, ayant fait de bonnes études, presque célèbre et d'un brillant avenir, se trouvait, pour sa santé, dans un établissement climatérique des montagnes. Les appréhensions de sa famille, qui l'adorait, étaient très grandes ; cependant il parut se rétablir avec des apparences certaines, confirmées par un ami qui vint un soir apporter de bonnes nouvelles et une longue lettre du Dr F..., pleine de sa gaieté ordinaire et d'espérance dans sa guérison, naturellement, il y eut une grande joie dans la famille C... Mademoiselle V... pleine d'affection pour son frère, prit une grande part à cette joie et se coucha soulagée après tout ce qu'elle avait souffert. Tout d'un coup, après avoir éteint la lumière, l'écho d'une voix intérieure la fit frissonner : « François est malade. » Ce n'était pas seulement une voix, mais toute une vision du futur, et une oppression pénible, une angoisse morale accompagnée d'un malaise physique. Mlle V..., après une nuit d'inquiétude ; alla dès le matin confier ses tourments à sa mère, celle-ci, inquiète elle-même, essaya de rassurer sa fille et se garda bien de faire des confidences à son mari... Quatre jours après (à cause de la difficulté des communications postales), une lettre du Dr F... annonçait qu'il avait eu une rechute subite, le jour même du pressentiment de sa sœur. — Le père partit sur-le-champ ; quelques jours après il télégraphia donnant de meilleures nouvelles qui faisaient espérer le transport du malade à Milan (c'était à cinq heures de mulet). Tandis que tout le monde reprenait espoir, Mlle V..., avec l'obstination douloureuse d'une fataliste, répétait sans cesse : « Nous ne le verrons plus, nous ne le verrons plus ! » Quinze jours plus tard le Dr F... s'éteignit, regretté de tout le monde. Je dois faire observer que les conditions physiques et morales de Mlle V..., avant le phénomène, étaient tout à fait normales. Elle avait la gaieté de son âge, toutes les satisfactions du cœur, des affections de famille, et vivait entourée du bien-être moral et matériel d'une famille riche. Ces circonstances sont essentielles à savoir dans ce phénomène, étant donné la nature du sujet et l'affection sans borne qui liait, dans une complète harmonie d'âme, le frère et la sœur.

Le second phénomène arriva, au contraire, dans des conditions d'âme et de choses différentes. Six ans après, la mère était morte aussi. Il restait dans la famille C... le chef de la famille le commandeur L. C..., Mlle V..., le mari de sa sœur, M. L..., un médecin distingué d'ici.

M. C..., accablé sous le poids de tous ses malheurs domestiques, souffrait, de plus, d'une grave maladie d'intestins. Son mal empira à un moment, puis il sembla de nouveau se remettre un peu, et malgré ses souffrances, plein de son devoir, il ne négligeait jamais ses hautes fonctions. Il restait cependant une certaine sérénité dans cette famille de quatre personnes dont le chagrin avait encore resserré l'affection. Mlle V... était bien changée; elle était devenue mélancolique et surtout très irritable; elle suivait, le cœur serré, les alternatives de santé de son père et pensait quelquefois avec angoisse qu'il pouvait se trouver mal hors de chez lui. Un matin, au contraire, elle avait recouvré sa gaieté ordinaire et devisait gaiement avec son père. Après le déjeuner il partit et elle s'habilla pour aller malgré (il faut noter les particularités) chez la couturière avec sa sœur. Tout d'un coup elle eut une idée et dit : « On viendra nous chercher pour nous dire que papa se trouve mal », et elle semblait accablée de tristesse. Quelques heures après on accourut chercher les deux sœurs chez la couturière, parce que leur père se trouvait très mal, et le lendemain le commandeur C... mourut; les autres personnes présentes avaient cru à une crise passagère, mais Mlle V... n'avait jamais espéré.

Il est bon de remarquer les angoisses et le malaise ressentis par Mlle V..., comme si, disait-elle, la respiration lui manquait.

Il ne faut pas rechercher la raison de ce fait uniquement dans les pressentiments de mort.

J'ai insisté auprès de Mlle V... parce que, selon son désir, elle voulait écrire elle-même une relation de ces phénomènes; mais comme ce sont des souvenirs très douloureux, qu'elle entretient malgré elle, après avoir lu ma lettre, elle a déclaré n'avoir plus rien à ajouter.

Votre dévoué, Attilio Pirinoli.

OBSERVATIONS ANCIENNES[1]

DEUX FAITS DE TÉLÉPATHIE

D'APRÈS LE GÉNÉRAL THIÉBAULT

I

Un matin que, vers l'heure du déjeuner, le prince entra dans le salon, où se trouvaient les dames et quelques autres personnes, au nombre desquelles étaient mon père, il y parut avec un air de fatigue et de préoccupation, qui lui fit adresser avec plus de sollicitude que de coutume ces questions banales relatives à la santé et à la nuit. L'espèce d'embarras qu'il éprouva à répondre fit insister davantage; enfin, pressé lui-même du besoin de parler, il répondit : « Si plus de vingt ans de résidence au milieu de vous pouvaient me laisser quelque doute sur la manière dont je suis jugé dans ce pays, j'éprouverais, je l'avoue, une espèce de peine à vous dire ce qui a troublé mon sommeil et ma nuit; mais, certain que je n'ai à appréhender aucune fausse interprétation, je vais vous le conter :

« J'ai un frère, que j'ai toujours aimé de la plus vive tendresse et qui me paye du plus entier retour. Ayant vécu ensemble très unis pendant notre enfance et pendant une partie de notre jeunesse, la nécessité de nous séparer fut pour nous la cause d'un véritable désespoir.

« Vous auriez peine à croire les détails des derniers moments que nous passâmes ensemble. Ce que je puis vous dire, c'est que notre exaltation fut telle qu'en nous quittant

1. Ce double récit est emprunté aux Mémoires du général Thiébault qui viennent de paraître (1er vol. in-8, Plon, 1893), t. I, p. 43-47. On remarquera cette phrase remarquable : « Je n'ai jamais pu y croire, et cependant je n'ai jamais pu en douter. »

nous nous jurâmes que, dans le cas où l'un de nous deux mourrait avant d'avoir revu l'autre, il lui dirait adieu. Eh bien! Madame, continua-t-il, en s'adressant à la comtesse de Kameke, cette nuit, vers une heure du matin, j'ai été réveillé par la voix de mon frère, qui très distinctement m'a appelé et m'a dit adieu. Je vous avoue que j'éprouvai une vive émotion. Je parvins cependant à commander à mes sens, à me persuader qu'une erreur manifeste avait seule produit cette illusion et à me rendormir; mais la même voix, le même adieu s'étant fait entendre de nouveau, il m'a été impossible de fermer l'œil depuis. »

Tout le monde se récria. Rappelant au prince les bonnes nouvelles très récemment reçues de son frère, les illusions des sens si fréquentes, on lui cita les anecdotes les plus propres à le rassurer; de ces anecdotes on passa aux raisonnements; on s'étendit sur l'impossibilité du fait, considéré en lui-même, on rejeta tout sur une mauvaise disposition, sur une digestion laborieuse, et l'on conclut que le prince devait chasser toute espèce de doute, d'appréhension, et oublier ce qu'on appela son mauvais rêve.

Mais, quinze ou vingt jours après, il reçut la nouvelle que son frère, lieutenant général au service de la Russie, marchant avec un corps de troupes qu'il commandait et ayant passé à cheval une rivière à la nage, fut attaqué d'une fluxion de poitrine et mourut dans la même nuit et à la même heure que le prince avait reçu ses adieux.

II

Un second fait de même ordre trouve ici sa place; il date d'ailleurs de la même époque, il a pour moi des garanties égales; il a été connu de mon père et cent fois conté par lui, comme le précédent. Ce sont, au reste, les deux seuls faits de ce genre dont je puisse dire que, quoique je n'aie jamais pu y croire, je n'ai jamais pu en douter.

M. du Troussel avait demandé l'autorisation de divorcer avec sa femme, sans pouvoir l'obtenir, il avait éprouvé quelques désagréments de la part du roi; il en éprouva de nou-

Supplément aux **ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES** *de Nov.-Décembre 1893*

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108 — BOULEVARD SAINT-GERMAIN — PARIS

PRIME aux abonnés des ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES

SCIENCES

Physiques et Naturelles

PAR

Évariste THÉVENIN

REVU PAR

HENRY DE VARIGNY

Docteur en médecine et Docteur ès sciences.

1 beau volume in-12 de 628 pages, imprimé sur deux colonnes, cartonné à l'anglaise,

Au lieu de 5 francs, 3 francs

Franco contre mandat-poste, pour les Abonnés des ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES

Tous les termes se rapportant aux sciences suivantes, y sont expliqués succinctement : **physique, chimie** (avec formules des corps composés), **botanique, zoologie, géologie, minéralogie, agriculture, mathématiques, astronomie,**

médecine, physiologie, biologie, pharmacie, chirurgie, art vétérinaire, etc.

Ce livre comble une lacune dans les bibliothèques des personnes qui ne peuvent acheter les grands dictionnaires. Il est utile à tous ceux qui s'intéressent aux sciences, à ceux qui, lisant des ouvrages et des journaux scientifiques, ou des comptes rendus de Sociétés savantes, peuvent être arrêtés à chaque instant par des termes techniques dont l'explication ne se trouve pas dans les lexiques français.

Il rend également aux étrangers les plus grands services, les dictionnaires en deux langues ne contenant pas en général l'explication des mots scientifiques.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

veaux, pendant qu'il achevait à Magdebourg l'organisation de l'artillerie du prince Henri. Trop affecté de reproches qui sans doute ne méritaient qu'une explication, il ne put résister au besoin d'épancher son âme, et dans ce but il écrivit au prince Henri une lettre, dans laquelle il récapitula et développa tous ses griefs contre Frédéric, en même temps qu'il faisait pour ce monarque une lettre purement de service. Ces deux lettres faites, il les expédia. Le prince, qui n'était qu'à quelques lieues, reçut, peu d'heures après, le paquet qui lui était adressé, et, ayant trouvé sous son enveloppe la lettre pour le roi, la renvoya aussitôt à M. du Troussel avec un billet commençant par ces mots : « Qu'avez-vous fait, mon cher ami ?... »

Il ne restait aucun doute. Par une méprise affreuse et que l'égalité du papier avait produite, la lettre destinée au prince était entre les mains du roi. Cette lettre, écrite sans aucun ménagement, était un crime, que le caractère de Frédéric rendait irrémissible. Mais ce qu'il y avait de plus cruel, c'est que, si cette lettre perdait M. du Troussel, elle compromettait en même temps le prince, auquel elle n'avait pu être adressée que par la certitude qu'elle ne déplairait pas. Cette dernière réflexion découvrit à M. du Troussel, qu'il était devenu le dénonciateur de son bienfaiteur, de son chef, et, dans son désespoir, il résolut et dut résoudre sa mort immédiate. Quelques heures furent donc consacrées à écrire des lettres d'adieu, et, à 3 heures du matin, il se brûla la cervelle.

Or, Mme du Troussel avait de son premier mariage avec M. de Kleist trois filles, dont la plus jeune, l'objet des affections les plus tendres de son beau-père, son père peut-être, se nommait Minette.

A l'instant où M. du Troussel se donna la mort à Magdebourg, Minette, couchée dans la même chambre que ses deux sœurs à Berlin, se mit à jeter des cris horribles. Ses sœurs, réveillées en sursaut, avaient beau la questionner, l'interpeller. Minette, sans les écouter, répétait avec le ton de l'effroi : « Je vois mon père, il est couvert de sang... le voilà... le voilà... » Les deux sœurs se jettent à bas du lit, allument une lu-

mière, visitent la chambre, ne trouvent rien, et cependant ne peuvent calmer ni rassurer Minette.

A peine levée, on rend compte à Mme du Troussel; elle avait ce jour-là nombreuse compagnie. La fin du dîner fut employée à raconter les extravagances de Minette; on donna une leçon sévère à Minette, qui pleura beaucoup, et, le lendemain, on apprit la mort de M. du Troussel, mort dont l'heure, la date et la circonstance principale coïncidaient d'une manière si extraordinaire avec la vision de Minette.

Mon père raconta un jour ces deux histoires à Mme de Genlis, qui, loin d'en paraître surprise, riposta par plusieurs de la même nature et nous affirma, entre autres choses, que, au moment où le seul fils qu'elle ait eu mourut, elle était couchée et le vit distinctement passer au-dessus de sa tête, sous la forme d'un ange ayant des ailes bleues. Ce furent ses expressions.

Qu'ajouterai-je à ces faits, non moins bizarres que le sujet?... Un seul mot. Né avec autant d'imagination et de sensibilité que qui que ce soit au monde, il m'est arrivé qu'égaré par mes douleurs, j'ai, à deux époques de ma vie, évoqué de semblables apparitions avec toute l'exaltation et la force de volonté possibles; ainsi j'ai parcouru de nuit les lieux où mon malheur s'était accompli; je suis allé de nuit faire des évocations sur des tombeaux, et, comme il est facile de le penser, le n'ai jamais rien vu, rien entendu; ce qui, par la plus doujoureuse expérience comme par l'effet du sens commun, a irrévocablement réduit pour moi ceux mêmes de ces faits que l'on ne peut nier, aux illusions des sens ou à des coïncidences extraordinaires, moins extraordinaires cependant que de tels faits ne le seraient.

UN ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

PHÉNOMÈNES PARAPSYCHIQUES

PAR M. E. BOIRAC

Professeur de philosophie.

Il existe sur les confins de la science un ensemble de phénomènes qui semblent échapper encore à toute explication scientifique, qui paraissent même en opposition avec tout ce que nous savons des lois ordinaires de la nature, dont la réalité a été pendant longtemps contestée ou même n'est pas encore généralement admise, et qui dès la plus haute antiquité ont excité chez les hommes une curiosité, une admiration, une terreur plus ou moins mêlées de superstition. — La science cependant commence à explorer ce domaine du surnaturel : elle s'efforce d'y retrouver un enchaînement de causes et d'effets, un système de lois qui permette non seulement de comprendre et d'expliquer tous les phénomènes qui s'y produisent, mais encore de les susciter et de les modifier à volonté. — Mais peut-être avant de les étudier en détail est-il nécessaire de leur donner un nom qui les distingue suffisamment de tous les autres et d'en faire une classification qui en facilite le dénombrement et l'étude. Tel est l'objet du présent essai.

Il ne semble pas que l'usage ait encore fait prévaloir aucune appellation commune pour tout cet ensemble de faits où figurent côte à côte hypnotisme, magnétisme animal, spiritisme, télépathie, lévitation, etc., etc. — On les entend bien quelquefois nommer phénomènes *occultes;* mais cette désignation

ne peut avoir un sens que pour ceux qui admettraient l'existence de sciences *occultes* à côté et en dehors des sciences positives, lesquelles, est-il besoin de le dire? sont à nos yeux les seules sciences possibles.

Parfois aussi on les désigne sous le nom de phénomènes *psychiques*, et on en fait les objets d'un groupe particulier de sciences, les sciences psychiques, comme en témoignent le nom de la Société pour les recherches psychiques (*Society for psychical research*) et le titre même de cette Revue : *Annales des sciences psychiques*. — Bien que cette appellation se répande de plus en plus en Angleterre, elle ne nous paraît pas très satisfaisante, car le terme « psychique » est aussi employé d'autre part — et avec plus de raison, ce nous semble, — comme synonyme de « mental ». Un plaisir, une douleur, un souvenir, un raisonnement, un acte de volonté sont proprement des états psychiques, c'est-à-dire des états d'âme, et il n'y a rien dans le mot qui permette d'en restreindre l'application à des phénomènes extraordinaires ou anormaux.

C'est pourquoi nous proposons le terme *parapsychique*, dans lequel le préfixe *para* marque justement qu'il s'agit de phénomènes exceptionnels, aberrants, paradoxaux, en dehors des lois à nous connues, de la pensée et de la vie. — On peut, il est vrai, objecter qu'une telle appellation est nécessairement provisoire; car le jour où nous connaîtrons *toutes* les lois de la pensée et de la vie, les phénomènes parapsychiques rentreront sous la règle commune : ils nous sembleront aussi naturels et pourront devenir aussi fréquents que les phénomènes les plus simples et les plus vulgaires. — Mais aussi, répondrons-nous, l'idée que nous nous faisons en ce moment de ce groupe de phénomènes est-elle essentiellement provisoire : nous y réunissons justement tous les faits où la vie et la pensée nous paraissent se manifester par des propriétés encore inexplicables; et il va de soi que le jour où nous en connaîtrons les lois et les causes véritables, ou ces faits iront se rejoindre avec d'autres dont nous les distinguons à tort aujourd'hui et dont ils partageront les noms, ou ils recevront une dénomination nouvelle et définitive tirée de leur véritable nature.

Il est donc impossible d'en donner autre chose qu'une définition nominale et toute relative à l'état actuel de notre science ou, pour mieux dire, de notre ignorance. A ce point de vue, on pourrait définir les phénomènes parapsychiques « tous les phénomènes qui, se produisant chez les êtres animés ou par un effet de leur action, ne semblent pas pouvoir s'expliquer entièrement par les lois et les forces de la nature déjà connues ».

Il résulte de cette définition même que toute classification des faits parapsychiques sera nécessairement artificielle. Sans doute elle pourra s'efforcer de les grouper d'après le peu que nous savons de leurs affinités naturelles; mais elle ne prétendra pas résumer fidèlement tous leurs rapports. Elle n'aura pas d'autre but que de jalonner pour ainsi dire un immense champ de recherches où il serait sans cela presque impossible de s'orienter. — C'est à ce point de vue que nous nous sommes placé nous-même pour tenter la classification qui va suivre.

Nous diviserons tout d'abord les phénomènes parapsychiques en deux ordres principaux. Les phénomènes du premier ordre (et peut-être n'est-il pas nécessaire de les désigner autrement) comprennent tous ceux qui semblent pouvoir s'expliquer par les seules forces déjà connues, en supposant seulement que ces forces, dans certaines conditions, opèrent selon des lois que nous ne connaissons pas encore, lois plus ou moins profondément différentes de celles que nous connaissons déjà : tels sont par exemple les phénomènes d'hypnotisme et de suggestion. —Les phénomènes du second ordre, au contraire, semblent impliquer l'intervention de forces encore inconnues, d'agents distincts de tous ceux que les sciences ont déjà découverts et étudiés : tels sont par exemple les phénomènes du magnétisme animal, du spiritisme, de la télépathie, etc. — Tous les savants contemporains admettent les phénomènes du premier ordre[1], presque tous rejettent les phénomènes du second ordre ou les ramènent, dans ce qu'ils

1. Encore pourrait-on rencontrer, croyons-nous, plus d'un docteur en médecine qui doute de la réalité de l'hypnotisme ou de la suggestion, peut-être même qui la nie; beaucoup en tout cas la réduisent à peu de chose.

ont de réel, aux phénomènes du premier. Il serait donc permis, à l'heure présente, d'appeler les premiers *scientifiques* et les seconds *extra-scientifiques*. Les premiers même, aux yeux de certains savants, auraient déjà cessé de paraître exceptionnels et anormaux, et c'est à peine si nous aurions encore le droit de les qualifier de parapsychiques.

Quoi qu'il en soit, nous distinguerons dans le premier ordre deux groupes plus ou moins distincts pour lesquels il faut bien nous résigner à forger des noms et que nous appellerons l'un *psychopathique* (des deux mots grecs, *psyché*, âme, *pathos*, modification), l'autre *cryptopsychique* (de *cryptos*, caché, *psyché*, âme).

I

La *pyschopathie* comprend tous les phénomènes qui ont essentiellement pour point de départ une certaine modification soit de l'état mental soit de l'état nerveux des sujets chez lesquels ils se produisent, et qui consistent soit dans l'exaltation soit dans l'inhibition anormales des facultés psychologiques ou des fonctions vitales. — Sous cette définition rentrent, si nous ne nous trompons, tous les phénomènes de suggestion et d'hypnotisme.

Il ressort de notre définition même que les phénomènes psychopathiques peuvent se produire de deux façons différentes. Ou bien ils ont pour cause unique et suffisante une certaine modification de l'état *mental* du sujet, le plus souvent déterminée par la parole de l'opérateur; et ce sont alors les phénomènes de *suggestion*, si merveilleusement étudiés par l'école de Nancy qui ne veut pas en admettre d'autres. (On connaît le mot du professeur Bernheim : Il n'y a pas d'hypnotisme, il n'y a que de la suggestion.) Par exemple, *sans regarder une personne*, *sans la toucher*, je lui dis : « Avant cinq minutes, vos jambes ne pourront plus vous porter; vous tomberez à genoux, » et elle tombe. « Ce fauteuil vous attire, vous serez forcée d'aller vous y asseoir, » et elle y va. « Vous avez oublié votre nom, votre profession, votre adresse, » et elle ne s'en souvient plus. « Vous avez très chaud, très froid; vous avez envie de vomir, de rire, de pleurer, etc., » et elle

éprouve toutes ces sensations. « Vous allez dormir, dormez ; » et elle s'endort, etc., etc. — La suggestion peut n'être pas verbale : elle peut résulter de gestes, de signes de la physionomie, etc. ; elle peut même surgir spontanément dans l'esprit du sujet, être une auto-suggestion : dans tous les cas, c'est une cause *mentale*, une idée insinuée dans l'esprit ou imposée à l'esprit qui paraît être le point de départ de tous les phénomènes subséquents.

Les faits de *psychopathie suggestive* étant, au moins en apparence, les plus simples de tous, sont évidemment ceux que l'on doit étudier en premier lieu, et comme ils se retrouvent toujours plus ou moins dans tous ceux qui suivent, on doit aussi se demander s'ils ne suffisent pas en effet, comme le prétend l'école de Nancy, à les constituer et à les expliquer entièrement.

Dans d'autres cas, il semble que la cause des phénomènes soit plutôt physiologique et consiste dans une certaine modification des centres nerveux, produite soit par la fixation prolongée d'un objet brillant, soit par la pression d'un point déterminé du corps, soit par toute autre manœuvre de nature *physique;* et ce sont alors les phénomènes d'*hypnotisme*, que l'école de la Salpêtrière, reprenant la tradition de Braid, a principalement étudiés et qu'elle considère comme inséparables de cette diathèse morbide du système nerveux qu'on appelle l'*hystérie*. D'après cette école, ils revêtiraient trois formes principales nettement caractérisées : la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme, et, loin d'être les effets de la suggestion, ils en seraient plutôt les causes, en ce sens que tout sujet hypnotisé est par cela même suggestible mais présente d'ailleurs toutes sortes de phénomènes complètement indépendants de sa suggestibilité (par ex. le phénomène de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire dans la léthargie, celui du transfert des contractures par l'action de l'aimant dans la catalepsie on le somnambulisme, etc.).

Dans l'état actuel de la science, il est très difficile de décider le débat entre les partisans de la psychopathie suggestive et ceux de la psychopathie hypnotique (qui serait peut-être mieux appelée hystéro-hypnotique).

II

La *cryptopsychie* comprend tous les phénomènes où semble se manifester une action intelligente, une action psychique, sans que cependant le sujet en qui elle se manifeste ait à aucun degré conscience d'exercer une telle action. Plus ou moins étroitement unie à la psychopathie, elle en est cependant distincte et peut se produire sans elle. Le prophétisme des camisards est un exemple historique de cryptopsychie spontanée. Mais le meilleur type de cette classe de phénomènes est l'*écriture automatique*. Une personne tient une plume dans sa main droite et, sans qu'elle en ait conscience, sa main écrit toute une suite de phrases qui ont un sens et souvent même répondent d'une façon très exacte à des questions posées. M. Pierre Janet, dans son livre de l'*Automatisme mental*, a commencé l'étude de la cryptopsychie qu'il appelle le plus souvent « dédoublement de la personnalité »; on peut souhaiter qu'il en relie toutes les formes diverses dans l'unité d'une théorie générale. Est-il besoin de dire que le *spiritisme* rentre, au moins en partie, dans la définition de la cryptopsychie, et qu'il en est même une des formes les plus importantes et les plus dignes d'être étudiées?

Les phénomènes du second ordre qui attendent encore à la porte de la science le moment d'entrer et qui, nous nous en souvenons, paraissent impliquer des forces encore ignorées, peuvent se ranger en trois groupes que nous appellerons *psychodynamiques* (*psyché*, âme, *dynamis*, puissance), *télépsychiques*, (*télé*, au loin, *psyché*, âme) et *hyloscopiques* (*hylé*, matière, *scopein*, examiner, percevoir).

III

La *pyschodynamie* comprend tous les phénomènes où un être animé paraît agir soit sur d'autres êtres animés soit même sur la matière brute, par l'intermédiaire d'une force *sui generis*, distincte de toutes les forces connues, bien qu'analogue aux forces rayonnantes ou circulantes, telles que la

chaleur, la lumière, l'éléctricité et le magnétisme. Quand cette action s'exerce à de grandes distances, sans intermédiaires visibles, les phénomènes produits sont *télépsychiques*. Il n'y a donc qu'une différence de degré, comme on le verra plus loin, entre les deux premiers groupes des phénomènes du second ordre.

Les phénomènes psychodynamiques sont très divers, et il serait évidemment nécessaire de les subdiviser.

Mettons tout d'abord à part — sans nous porter le moins du monde garant de leur réalité — tous ceux où l'action exercée est supposée venir, non de quelque être animé soumis à notre observation (homme ou animal), mais d'un esprit appartenant à l'autre monde et qui composent ce qu'on pourrait appeler la psychodynamie spirite, comme nous aurions pu tout à l'heure mettre à part une cryptopsychie spirite. Mais avant d'admettre ces deux classes de faits, il faut évidemment voir si elles ne peuvent pas s'expliquer par une hypothèse plus simple, à savoir par l'action inconsciente des sujets ou médiums qui contribuent à les produire.

Qu'on les admette ou non, il convient en tous cas de distinguer dans la psychodynamie exercée par des êtres animés deux formes principales, selon que la force émanée de l'âme agit sur un organisme vivant (*psychodynamie vitale*) ou sur la matière brute (*psychodynamie matérielle*). — Presque tous les phénomènes compris sous la rubrique du *magnétisme animal* (en tant que distincts des phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion) rentrent dans cette double catégorie. — Passons-les rapidement en revue.

Psychodynamie vitale. — A. Effets produits sur *l'homme*. — L'effet le plus simple est celui qui paraît avoir été découvert par M. Moutin et que nous avons nous-même expérimenté bien des fois. On applique légèrement les deux mains étendues sur les omoplates d'une personne sans exercer aucune pression et on les retire lentement : la personne est attirée, souvent avec une telle force qu'elle en perd l'équilibre. Il n'est même pas toujours nécessaire d'appliquer les mains. Certains sujets, dès la première fois, sentent l'attraction, les mains étant tenues à quatre ou cinq centimètres de distance.

distance, on y rétablirait la vitalité, on donnerait en quelque sorte aux forces vitales la tension ou l'équilibre nécessaires pour résister aux causes de maladie et de mort. — L'inspirateur de l'école de Nancy, M. Liébeault, a fait lui-même des expériences de cette sorte sur de tout jeunes enfants et il en a conclu qu'un être vivant pouvait, par sa seule présence, exercer une action salutaire sur un autre être vivant, indépendamment de toute suggestion.

Il faut bien avouer d'ailleurs que la psychopathie suggestive semble elle-même impliquer une sorte de psychodynamie interne. Comment en effet l'idée de la guérison pourrait-elle guérir, si le cerveau, sous l'influence de cette idée, n'envoyait constamment dans les organes malades des courants qui en restaurent ou en régularisent les fonctions?

B. *Effets produits sur les animaux.* — Ils ont été moins souvent encore expérimentés que les effets produits sur les hommes : ils sont d'ailleurs de même nature, mais ils seraient peut-être plus probants, la part de la suggestion étant beaucoup moindre, souvent même tout à fait nulle.

C. *Effets produits sur les plantes.* — Ils ont été moins souvent expérimentés que les effets produits sur les animaux. Toutefois on en trouvera des exemples fort curieux dans le livre de M. Bué que nous citions tout à l'heure. Ils consistent principalement dans un accroissement de vitalité produit par l'action des passes. Ainsi des plantes étiolées auraient repris leur vigueur, des fruits auraient mûri un mois plus tôt et grossi de près d'un tiers de plus que d'autres portés sur le même tronc, mais non soumis à cette influence.

Dans la psychodynamie matérielle, il convient de distinguer deux cas.

1° *Psychodynamie indirecte.* — L'action exercée par l'opérateur sur un objet matériel ne se manifeste pas directement par un changement observable dans l'état ou les propriétés de cet objet, elle ne se révèle que dans les effets qu'il produit sur des êtres animés, principalement sur des êtres humains et en particulier sur des *sensitifs* ou des *sujets*. — On sait les vertus curatives que les magnétiseurs attribuent à l'eau magnétisée. D'autre part, nous avons vu nous-même un sujet

ne pouvoir toucher, sans éprouver des sensations de brûlure ou d'engourdissement, des objets magnétisés à son insu hors de sa présence.

2° *Psychodynamie directe.* — Ici les effets produits sur la matière sont directement visibles pour tous les observateurs : ils consistent en mouvements, en modifications imprimés à la substance même des corps. — Une partie des phénomènes médianimiques (c'est-à-dire produits par les médiums) rentre dans cette catégorie. On peut se demander si les mouvements des tables tournantes n'ont pas pour seule cause les impulsions inconscientes des assistants ; mais lorsqu'une table est soulevée sans contact, comme M. de Gasparin prétend l'avoir vérifié dans ses expériences de Valleyres, il faut bien avouer que les forces mécaniques ne suffisent plus à rendre compte d'un pareil phénomène, et admettre une action psychodynamique. — Il en est de même de toutes les expériences faites par William Crookes avec Home, si toutefois le savant anglais a pris toutes les précautions requises pour constater scientifiquement les faits dont il a donné le rapport.

Aux phénomènes de *lévitation* doivent se joindre les phénomènes, plus extraordinaires encore, de *matérialisation* ou par une sorte de condensation de la force parapsychique peuvent être créés des objets visibles et tangibles, de tout point semblables à des corps et même à des corps vivants, — comme W. Crookes le raconte dans l'incroyable histoire de Katie King.

IV

Les phénomènes *télépsychiques* forment un groupe assez difficile à délimiter et à diviser, car ils touchent d'une part aux phénomènes précédents et de l'autre à ceux que nous définirons tout à l'heure. Ils impliquent tous une action exercée ou subie à de grandes distances ou du moins à travers des obstacles interposés.

Nous en avons donné ailleurs (*Revue encyclopédique* du 15 avril 1893) une énumération que nous reproduisons ici :

1° Faits de *télépathie*, si curieusement étudiés de nos jours

en Angleterre dans le livre des *Fantômes des vivants* ou des *Hallucinations télépathiques* et en France dans ces *Annales*. Ils consistent en ceci, qu'une personne voit tout à coup apparaître l'image d'un parent ou d'un ami absent, le plus souvent au moment même où celui-ci est en danger de mort.

2° Faits de *double vue*, *de clairvoyance* ou de *lucidité* absolument niés par la science officielle (on en a eu une preuve dans le récent défi de M. Pouchet) et que cependant la plupart des anciens magnétiseurs ont cru vérifier bien des fois : une personne, le plus souvent en état de somnambulisme, voit ce qui se passe là où la vue n'atteint pas (intérieur de l'organisme, pays plus ou moins éloignés).

3° *Transmission des sensations* et même des états corporels qui les accompagnent. En voici un exemple emprunté à M. Pierre Janet : « Mme B... semble éprouver la plupart des sensations ressenties par la personne qui l'a endormie. Elle croyait boire elle-même quand cette personne buvait. Elle reconnaissait toujours exactement la substance que je mettais dans ma bouche et distinguait parfaitement si je goûtais du sel, du poivre ou du sucre. » Dans cette catégorie, pour laquelle nous proposerions volontiers le nom de *télesthésie* (des mots *télé*, au loin, *æsthésis*, sensation), rentrent les faits encore controversés que M. de Rochas a désignés sous le nom d'*extériorisation de la sensibilité*.

4° *Transmission des idées*. — C'est proprement le phénomène de la *suggestion mentale*. Le sujet devine et comprend la pensée non exprimée : il répond par exemple à des questions qu'on lui pose mentalement. Tel était, au dire du marquis de Puységur, qui découvrit le somnambulisme provoqué, le fameux Victor Vielet : « Je n'ai pas besoin de parler ; je pense devant lui et il m'entend, me répond. »

5° *Transmission de la volonté*. — Le sujet obéit à la volonté non exprimée de l'opérateur, soit qu'il la comprenne, et alors il y a en même temps transmission des idées, soit qu'il ne s'en rende pas compte, et ceci paraît être le cas de Pickman, si on admet la sincérité des expériences faites avec ce médium. On rangerait aussi sous ce chef le sommeil produit à distance comme dans les fameuses expériences du Havre,

où MM. Gibert et Janet ont endormi seize fois leur sujet à des distances qui variaient de 6 ou 7 mètres à 2 kilomètres.

V

Le dernier groupe de notre classification, l'*hyloscopie*, comprend tous les phénomènes où la matière paraît exercer sur des êtres animés, principalement sur des êtres humains, une action qui ne semble pas complètement explicable par ses propriétés physiques ou chimiques déjà connues, et qui semble par conséquent révéler en elle une force irréductible à toutes celles que la science a étudiées jusqu'ici. Comme on le voit, les phénomènes hyloscopiques sont en quelque sorte inverses et complémentaires des phénomènes de psychodynamie matérielle. En voici les types principaux :

1° *Influence du mouvement.* — Il suffit de tourner de gauche à droite autour d'un sujet, *sans le prévenir du résultat attendu*, pour qu'au bout d'un certain nombre de tours il perde la sensibilité tactile et la mémoire. En continuant à tourner, on le met successivement en catalepsie, en somnambulisme, etc., et il repasse en sens inverse par les mêmes états jusqu'à l'état normal si on tourne de droite à gauche. Le même effet peut être obtenu soit par la rotation du sujet sur lui-même ou autour d'un point fixe, soit par la rotation d'un objet matériel autour du sujet.

2° *Influence des courants atmosphériques.* — Certaines personnes très nerveuses pressentent, souvent longtemps à l'avance, les changements de temps : elles sont pour ainsi dire des baromètres vivants d'une extrême sensibilité.

3° *Influence des courants souterrains.* — Tout le monde a entendu parler des chercheurs de sources et de leur fameuse baguette. Si ces faits ne sont pas controuvés, ils se rangent naturellement sous la rubrique de l'hyloscopie.

4° *Influence du magnétisme terrestre.* — Elle est encore très obscure. Certains sujets paraissent la ressentir. Elle contribue peut-être à former ce sens de la direction, cet instinct de l'orientation que beaucoup de naturalistes attribuent à différentes espèces d'animaux.

5° *Influence de l'aimant.* — Les partisans de la suggestion la nient : elle est admise non seulement par les anciens magnétiseurs, mais encore par toute l'école de l'hypnotisme (Charcot et Luys). L'aimant, mis en rapport avec le sujet à son insu, déterminerait chez lui non seulement des sensations de fraîcheur, d'engourdissement, etc., mais des phénomènes objectifs tels que la contracture, le sommeil, le transfert des mouvements et des attitudes, etc. Cette influence peut même recevoir des applications thérapeutiques. — On découvrirait sans doute des effets analogues produits par l'électricité, la chaleur, la lumière, le son, les cristaux, etc., etc.

6° *Influence des métaux.* — Elle a été étudiée par le Dr Burq, sous les noms de *métalloscopie* et de *métallothérapie.* On trouvera un très intéressant compte rendu de ses observations et de ses expériences, dans deux conférences faites par le Dr Dumontpallier, en 1879, à l'hôpital de la Pitié.

7° *Influence de substances diverses.* — Nous rangeons sous cette rubrique : 1° l'action attribuée par la médecine homéopathique à ses globules infinitésimaux, action dont la puissance est pour ainsi dire en raison inverse de leur masse et qui, si elle est réelle, implique évidemment une force différente de toutes les forces connues ; 2° l'action des médicaments à distance étudiée par MM. Bourru et Burot dont les expériences furent si discutées ; 3° faut-il rapprocher de tous ces faits l'action attribuée par M. Brown-Séquard à ses extraits organiques ?

Telle est la classification des faits parapsychiques qui nous paraît pouvoir servir de cadre à leur étude. — Nous ne prétendons pas en avoir épuisé la liste ; nous ne prétendons pas davantage garantir l'absolue réalité de tous ceux que nous avons donnés comme exemples. L'avenir en fera sans doute découvrir d'autres ; il montrera sans doute aussi que plusieurs d'entre eux ont fait illusion aux premiers observateurs ; nous n'en aurions pas moins rempli notre tâche si tous les faits connus et à connaître dans cet ordre de recherches trouvaient naturellement leur place dans la classification que nous proposons ici.

Remarquons d'ailleurs qu'en classant les phénomènes parapsychiques nous avons classé du même coup les sciences qui les étudient, de sorte que l'ensemble des *sciences parapsychiques* pourrait se décomposer ainsi : 1° *psychopathie ;* 2° *cryptopsychie* (sciences du premier degré); 3° *psychodynamie ;* 4° *télépsychie;* 5° *hyloscopie* (sciences du second degré), le même nom pouvant servir à la fois et pour chacun de ces groupes de phénomènes et pour la science dont il constitue l'objet.

E. Boirac.

COMPTE RENDU

DU

CONGRÈS DES SCIENCES PSYCHIQUES

DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE COLOMBIENNE

PAR M. MARCEL MANGIN

Les *Annales des Sciences psychiques* (voy. p. 120) ont donné, au printemps dernier, le programme préliminaire de ce très important Congrès, qui s'est tenu dans la salle Christophe-Colomb du *Mémorial Art Palace*, pendant la semaine du 21 août, et a rempli dix longues séances auxquelles assistaient plusieurs milliers de personnes.

Ce Congrès, malgré le retentissement immense et les conséquences durables qu'il a eus en Amérique, est passé chez nous à peu près inaperçu. D'ailleurs la Presse française quotidienne ne s'en est occupée que pour dire qu'un médecin à l'esprit plus agressif que méthodique et scientifique y avait fait grand scandale en traitant tous les membres du Congrès de farceurs ou d'imbéciles et en les défiant de produire sous les yeux tel ou tel phénomène.

Cette manière de procéder a été appréciée avec trop de finesse et de logique par le général Parmentier et le professeur Ch. Richet (voy. p. 246) pour que nous ayons à en parler de nouveau. Il est bien évident qu'en dehors de cas spéciaux et bien définis, par exemple celui qui a motivé

le défi du professeur Pouchet aux Pickman, Zamora et autres donneurs de spectacles se disant liseurs de pensées, le défi n'est pas un procédé d'investigation scientifique et ne saurait être admissible.

Ce Congrès a été préparé de longue main et avec une rare activité par un comité à la tête duquel était le professeur Elliott Coues. Il en est sorti plus que des discours et des mémoires intéressants : il a fait éclore une très importante Association américaine pour l'étude scientifique des phénomènes psychiques, laquelle, nous avons tout lieu de le croire, sera bientôt une digne sœur cadette de la Société des recherches psychiques de Londres.

Voici les titres des discours et lectures :

2e *séance du* 21 *août*. — Après le discours d'ouverture du président professeur Elliott Coues, une étude du vice-président Rich. Hodgson sur le témoignage humain relativement aux phénomènes psychiques; un court aperçu historique du mouvement spirite en Amérique depuis 1848 par Giles B. Stebbins, et de l'explication spirite des phénomènes psychiques par le Rév. Minot J. Savage.

3e *séance*, 21 *août, soir*. — Descriptions de quelques phénomènes psychiques au Brésil par le professeur A. Alexander. — Aperçu élémentaire sur l'hypnotisme expérimental, par Walter Leaf, Litt. D. — Contribution à la bibliographie de la littérature périodique traitant des sciences psychiques, par B.-B. Kingsbury. — Recherches personnelles de science psychique par M. C. O'Byrne.

Séance du 22 *août*. — Esquisse d'un projet d'union générale pour l'expérimentation des phénomènes psychiques, par le Dr X. Dariex. — Sur la transmission de pensée expérimentale, par F. Podmore. — La question des apparitions, par L. Deinhard. — Programme d'occultisme expérimental, par le baron Carl Du Prel. — Le psychisme chez les anciens Égyptiens, par le Rév. Dr W.-C. Winslow. — Faits psychiques et théories servant de bases aux religions de la Grèce et de Rome, Dr Al. Wilder.

4e *séance*, 22 *août*. — Des hallucinations véridiques comme preuves de la télépathie, par le professeur Sidgwick et Mme Sidgwick. — Quelques expériences de transmission mentale et leur signification, Dr A.-S. Wiltse. — Critique historique de la Société théosophique, Mme Emmette Coleman. — Mme Blavatsky et M. Solovyoff, Walter Leaf. — Quelques expériences avec le sphygmographe, John S. Purdon, M. D. — Preuves scientifiques de la théorie de la réincarnation, capitaine Ernest Volpi.

5e *séance*. — Rapports entre la conscience et sa base physique,

professeur E.-D. Cope. — La sous-conscience, par F.-W.-H. Myers. — Rapport sur le cas de miss Mollie Fancher, par le juge A.-H. Dailey. — La pensée et ses vibrations, par Mme Hesler M. Poole.

6e *séance*. — Expériences avec la baguette divinatoire, professeur W.-T. Barrett. — Rêves considérés au point de vue de la science psychique, Edm. Montgomery, M. D. — Sur la soi-disant écriture automatique, Mme Sara Underwood. — Expériences de lucidité, par la boule de cristal, Mme Janet E. Runtz-Ree.

7e *séance*. — Sur les mouvements d'objets sans contact mécanique, par le professeur et Mme Elliott Coues. — Signification religieuse des révélations psychiques, par Mme Élisabeth Lowe Watson.

8e *séance*. — Théories sur l'écriture automatique, par B. F. Underwood. — Mémoire sur des expériences psychiques, par Ch. Whedon. — Sur la difficulté de faire des expériences décisives au sujet de l'origine de l'intelligence extrahumaine ou extranormale manifestée dans les phénomènes de mediumnité parlante, d'écriture automatique et d'autres états d'apparente inactivité mentale, par le professeur Olivier J. Lodge. — De la suggestion hypnotique, par C.-G. Davis. — Des preuves en faveur de la théorie de la double nature de l'esprit humain, par T.-J. Hudson. — Signification étiologique des cas de personnalité multiple, par le Dr Smith Baker.

9e *séance*. — Rapport officiel du Comité de Milan sur les expériences faites avec Eusapia Paladino, traduit du français et suivi des additions et corrections de M. Aksakof, lu par le professeur E. Coues. — Remarques sur les notes prises par le professeur Ch. Richet aux expériences de Milan, professeur Elliott Coues. — Remarques sur les expériences de Milan, Dr George Finzi. — Possibilité de la vie future, miss Lilian Whiting. — Résumé de quelques-uns des phénomènes psychiques les plus remarquables que j'aie observés, señor Alfonso Herrera. — Notes sur des expériences personnelles, Mme E. Von Calcar.

10e *séance*. — Remarques par le professeur Elliott Coues sur des photographies qu'il apporte, les unes apocryphes, les autres supposées authentiques. — Preuves de la survivance de l'homme après la mort, par F.-W.-H. Myers.

Il est certain que tous ces travaux sont d'inégale valeur, et la plupart des théories émises des plus contestables. Il n'en est pas moins vrai qu'au point où nous en sommes, c'est-à-dire dans l'ignorance profonde des lois et des causes des phénomènes, aucun de ces travaux n'est indifférent, parce que tous émanent de personnes dont la bonne foi n'est pas douteuse. Quelques-uns sont importants à cause de l'autorité

de leurs auteurs. Je ne parle pas des notes sur les expériences de Milan par M. Ch. Richet, nos lecteurs les connaissent déjà, mais du discours du professeur Olivier J. Lodge, l'illustre physicien anglais, et des études de M., et Mme Sidgwick et de celles de M. F.-W. Myers. Nous nous arrêterons particulièrement aussi sur le cas de Miss Mollie Faucher, rapporté par le juge Dailey. Mais citons auparavant un passage du discours d'ouverture prononcé par le président du Congrès, le docteur Elliott Coues. Il y est question des procédés, des moyens de recherche employés en psychisme. « Ces procédés, dit le savant professeur, sont sous certains rapports et jusqu'à un certain point d'une espèce particulière et unique. La région à explorer diffère considérablement de celles dont s'occupent les sciences qui traitent du monde matériel. S'il est vrai qu'il y a dans l'homme une partie matérielle soumise, comme tout autre corps, aux forces mécaniques et chimiques, il semble cependant probable que cette matière, dont l'homme est composé en partie, est, jusqu'à un certain point et d'une manière encore bien peu comprise, soumise à certaines forces tout autres, probablement plus élevées et désignées sous le nom vague de « forces vitales », et que ces forces dites « vitales » n'obéissent pas toujours ni entièrement aux lois qui président aux phénomènes purement mécaniques et chimiques. On reconnaît généralement que les phénomènes de l'esprit ne peuvent s'expliquer entièrement comme les effets de forces purement physiques ou matérielles, quelque puisse être la nécessité avec laquelle ils semblent dépendre de la matière dans leurs manifestations. Il y aurait d'autres lois, d'autres forces, que les lois et les forces vitales; il y en aurait de « spirituelles » dont le fonctionnement donnerait naissance à des phénomènes nombreux et variés, encore inexpliqués par la science et jusqu'à présent entièrement réfractaires aux théories de la physique ordinaire. »

Nous ne parlerons pas ici du discours du professeur Lodge, nous réservant de le traduire en entier prochainement, ni, pour la même raison, de celui de M. Elliott Coues.

Dans son intéressante étude sur la « Théorie et la Pratique de l'hypnotisme expérimental », M. Walter Leaf nous donne

un exemple que je vois bien peu suivi en France : il s'étend beaucoup sur les dangers de l'hypnotisme, blamant absolument ceux qui s'en font un jeu et qui, par exemple, peuvent à un moment donné se trouver dans l'impossibilité d'éveiller leur sujet. Le mieux à faire, en pareil cas, est de le coucher et de le laisser s'éveiller naturellement, ce qui arrivera généralement au bout de quelques heures. Éviter tout moyen violent, ne se servir que d'ordres verbaux répétés, du souffle sur le front, et de l'air frais en quantité. — Il ne croit guère au danger venant d'une double magnétisation (deux magnétiseurs en même temps), à moins cependant qu'il ne vienne d'une auto-suggestion du sujet, ce qui est une cause parfaitement suffisante pour qu'on se tienne sur ses gardes. — Il est très important d'annuler, d'effacer les ordres ou les hallucinations inventés, même s'ils semblent n'avoir pas eu d'effet; et M. Leaf cite le cas d'une dame à qui il avait ordonné de bégayer. La suggestion n'avait eu qu'un effet insignifiant au moment déterminé, mais le lendemain matin le sujet était incapable d'articuler un mot et subissait une violente crise hystérique de bégaiement qui ne cessa que quand M. Leaf donna l'ordre qu'il avait oublié de donner la veille. — Autre conseil : souvent le sujet s'imagine que le magnétiseur a acquis sur lui une influence occulte lui permettant, par exemple, de le magnétiser à distance : quelques fermes suggestions pendant le sommeil le débarrasseront de ces idées. — Le développement de la suggestibilité qui peut suivre des hypnotisations répétées, et qui est un mal réel, sera aussi évité au moyen de suggestions contraires telles que celles-ci : « Vous ne pourrez jamais être hypnotisée qu'en pleine connaissance et avec votre consentement, et par une personne en qui vous avez une entière confiance. » Dans ces conditions on constatera que l'hypnotisme, bien loin d'affaiblir la volonté, la fortifiera. »

« Je ne crois pas, continue M. Leaf, au crime suggéré chez des personnes honnêtes. Les seules expériences que l'on puisse faire ne prouvent rien. Le sujet a, au fond, conscience qu'il se soumet à une expérience, qu'il va faire un « crime de « laboratoire. »

Enfin l'auteur dit quelques mots de la transmission mentale, de la télépathie. Il pense que l'état le plus favorable est l'état hypnotique, et il cite les expériences de l'éminent docteur suédois Wetterstrand, qui fait rester ses sujets dans le sommeil pendant des jours et des semaines. La faculté de lucidité pour la transmission mentale se développe alors extraordinairement. — Il est bien regrettable que les conditions pour obtenir ce résultat se présentent si rarement.

Dans la séance du 22 août, après la lecture, par M. Elliott Coues, de « l'Esquisse d'un projet d'union internationale pour l'expérimentation des phénomènes psychiques », M. Podmore, dont le nom est bien connu, même en France, comme celui d'un des auteurs du célèbre ouvrage *Phantasms of the living*, présente une étude sur la transmission expérimentale de la pensée. Il signale aux chercheurs trois principales sources d'erreur : 1° l'acquisition consciente de renseignements par les moyens normaux ; 2° l'acquisition inconsciente venant des gestes ou d'autres indications ; 3° l'effet de l'association des idées. Il ne faut pas oublier que chez des sujets hypnotisés et peut-être aussi des sujets éveillés, il peut y avoir hyperesthésie de quelque sens, spécialement de l'ouïe. Sauf les commentaires strictement nécessaires, il faudrait donc garder un silence complet, mettre le sujet hors de tout contact avec quelqu'un connaissant la chose à deviner, et hors de toute possibilité de saisir un regard indicateur ; il faut aussi prendre garde aux mouvements de respiration ou à tous autres légers bruits dont on peut faire un code convenu. Ces sortes d'indications deviennent impossibles s'il s'agit de transmettre un dessin irrégulier et compliqué.

Suivent un grand nombre d'expériences réussies, faites par le docteur Blass Thaw de New-York et Mme Thaw. Tantôt un objet, sa couleur, sa forme, sont désignés du premier coup ; tantôt ce sont des cartes, des nombres, des couleurs.

M. Podmore rappelle brièvement les noms des principaux expérimentateurs en Angleterre, en Amérique, en France, en Allemagne. En 1883-1885 M. Malcolm Guthrie, J.-P. de Liverpool fit avec la collaboration du professeur Lodge 713 expé-

riences, dont 316 réussirent complètement, 145 partiellement. Dans 143 cas la réponse fut incorrecte. Dans les 109 autres, le percipient ne vit rien.

Une série très remarquable d'expériences fut faite en 1889 par M. et Mme Sidgwick avec des sujets hypnotisés. Il s'agissait de deviner un numéro de 2 chiffres compris entre 10 et 90. Sur 644 essais avec le sujet dans la même chambre, 117 réussirent complètement; 14 fois les chiffres furent dits exactement mais en sens inverse. Le hasard aurait donné 8 succès. Plus récemment une série d'expériences furent faites par Mme Sidgwick et miss A. Johnson (1890-92), l'agent et le percipient étant dans des chambres différentes. Sur 252 essais, 27 fois le nombre fut dit exactement et 8 fois avec les chiffres en sens inverse. Le hasard eut donné 8 réussites.

Enfin Mme Sidgwick et miss A. Johnson essayèrent aussi de transmettre ou du moins de faire transmettre à M. Smith une image dont elles écrivaient le sujet sur un papier qu'elles passaient à M. Smith. Celui-ci était tantôt tout près du percipient hypnotisé, tantôt à une petite distance derrière lui, et quelquefois dans une autre chambre. Il était instructif de remarquer le développement graduel et l'élaboration dans l'esprit du sujet de l'idée transmise.

Mais les effets de la transmission mentale ne se bornent pas à de simples reproductions d'idées. Dans beaucoup de cas l'idée peut être le point de départ d'une suite d'actions ou de processus psycho-physiologiques obscurs et compliqués. Tous ceux qui ont lu *Phantasms of the living* n'ont pas oublié le plus remarquable exemple de ce que je veux dire ici : la longue série d'expériences de feu P.-H. Newnham, vicaire de Maker près Devonport. La main de Mme Newnham écrivait automatiquement les réponses aux questions posées mentalement par M. Newnham, et les sujets étaient très souvent complètement inconnus à Mme Newnham dans son état ordinaire.

M. Podmore ajoute : « Nous avons fait aussi nous-mêmes des expériences de suggestions d'actes à des personnes hypnotisées sans qu'aucune parole fût prononcée. »

Puis il passe aux expériences de sommeil à distance de MM. Janet, Gibert, Richet au Havre; il cite celles des Dr Héri-

court, Dusart, Dufay et, en Angleterre, celles de miss X... et M. Kirk, faites à une distance de plus d'un demi-mille.

Il s'arrête particulièrement sur le cas très important de M. S. H. B... (cité dans les *Phantasms*), qui a réussi à produire une hallucination telépathique sur plusieurs personnes de sa connaissance, qui ignoraient son intention de leur apparaître. Son exemple a été suivi par M. Clarence Godfrey, ami de M. Podmore, qui, le 15 novembre 1886, réussit complètement une semblable expérience.

M. Podmore s'appuie sur cette expérience pour nier la substantialité des figures produites par les hallucinations télépathiques. Elles sont projetées par l'aspect du percipient. Elles sont de la même étoffe que les rêves. L'impulsion a une origine externe ; mais l'idée sort nue de l'esprit de l'agent, et c'est l'imagination du percipient qui la revêt. Cela est bien prouvé par le fait que presque toujours les vêtements dans lesquels la figure est vue sont ceux auxquels le percipient est habitué et non pas nécessairement ceux que l'agent portait effectivement à ce moment.

Mais le temps n'est pas encore venu des théories ; il nous faut des faits et encore des faits. Notre ignorance est infinie. Quelles sont les conditions du phénomène? quelles circonstances favorisent la réceptivité du sujet? quel doit être le nombre des expérimentateurs ? comment doivent-ils diriger, concentrer leur énergie mentale ? quel est l'effet de la distance des obstacles interposés ? L'impression est tantôt visuelle, tantôt auditive, tantôt muette pour ainsi dire. Quelle est la fréquence relative de ces différents modes et des conditions qui favorisent l'un plutôt que l'autre ? l'explication est-elle dans l'idiosyncrasie du sujet ou dans la sorte d'attention déployée par les expérimentateurs ? Il sera très important de s'informer soigneusement de la nature exacte de l'impression produite sur le percipient, de ses rapports avec l'idée ou la sensation de l'agent ; si une image visuelle se reproduit comme image visuelle ; si l'image reproduite présente des différences avec l'originale, telles que l'inversion latérale, la grandeur, ou une couleur complémentaire ; il faudra noter les sensibilités relatives de chaque sujet aux impressions vi-

suelles, auditives ou autres; le succès relatif d'un agent ou de plusieurs, si le succès semble tenir à l'action d'un membre ou de plusieurs membres apparentés ou reliés par un lien de sympathie avec le sujet ; le rapport entre les expériences et l'état de santé de l'agent et du percipient ; la durée de la période de sensibilité; le développement de celle-ci par l'exercice. Pour toutes ces observations il ne faut que de l'exactitude et de la bonne foi. Il n'y a aucun risque pour la santé, si l'on a soin d'éviter la fatigue et de préserver le sujet hypnotisé de l'intervention de toute autre personne que l'opérateur. Même les hallucinations fantomales obtenues par M. S. H. B... et M. Godfrey n'ont amené aucune espèce de trouble de santé.

(*A suivre.*)

MÉMOIRE SUR LES

MOUVEMENTS D'OBJETS SANS CONTACT

PAR LE D^R^ ET MME ELLIOTT COUES

C'est un principe de la physique qu'un corps pesant ne peut être mis en mouvement que par l'application directe d'une force mécanique suffisante pour vaincre son inertie, et la science orthodoxe soutient que l'idée d'une action à distance est une idée erronée.

Les auteurs de la présente étude avancent, au contraire, que des corps pesants peuvent être et sont souvent mus sans aucune espèce d'application directe de force mécanique, et que l'action à distance est un fait naturel bien établi. Nous nous proposons de donner des preuves de ces propositions basées sur une série d'expériences entreprises dans ce but.

Ces expériences, nous les avons faites à de nombreuses reprises, pendant une période de plus de deux ans, avec des résultats concluants non seulement pour nous-mêmes, mais pour beaucoup d'autres personnes qui plusieurs fois ont été témoins des faits que nous décrirons.

Nous ne comprenons pas comment on a pu accepter dans le monde scientifique l'idée que l'expression : *action à distance*, est fausse, à moins que ceux qui y voient une erreur attachent à ces mots un sens particulier que nous ignorons.

Il est certain que le soleil agit à distance sur la terre et les autres parties du système solaire. Il est certain qu'une pierre jetée en l'air revient sur la terre par suite de l'attraction de la pesanteur, et cela à n'importe quelle distance. Il est certain

qu'il n'y a pas besoin d'un milieu intermédiaire pour que la force de la gravitation agisse, car tout objet libre de se mouvoir dans le vide tombe par son propre poids. La loi de la gravitation, autant que nous le savons est universelle et ne demande pas, pour se manifester, un milieu pondérable ou autrement sensible, servant à transmettre la force.

Nous allons un peu plus loin même, et nous déclarons que probablement toute action de la matière sur la matière est une action à distance, d'autant plus que, d'après ce que nous savons, il n'y a pas dans l'univers deux particules de matière en contact absolu, et par conséquent, si elles agissent l'une sur l'autre, ce doit être à quelque distance, cette distance étant infiniment petite et tout à fait inappréciable à nos sens.

Nous soutenons donc que la loi à distance est une loi universelle du mouvement mécanique, et que l'idée qu'elle n'existe pas est une sorte de paradoxe, un ergotage indigne d'une réfutation formelle.

Une des actions de la matière sur la matière s'appelle l'attraction. Elle est la mise en évidence de la force par laquelle des portions de matière, qui sont suffisamment rapprochées, tendent à rester ainsi ou approcher encore plus l'une de l'autre. Le résultat tangible et visible de cette force est la cohésion des corps solides, tels que les pierres, les morceaux de bois. Quand la même espèce d'attraction se manifeste sur une grande échelle, entre des corps considérables, on l'appelle gravitation. L'action de la gravitation n'est pas seulement bien évidente, elle peut aussi se mesurer exactement ; on sait qu'elle est proportionnelle à la masse et inversement proportionnelle au carré de la distance.

C'est peut-être la plus universelle de toutes les forces dont nous ayons une connaissance expérimentale, et d'elle dépend principalement cette stabilité de la nature qui est observée partout. Quelle en est la nature intime et absolue, personne n'en sait rien ; mais ses effets sont parfaitement connus, et c'est avec raison qu'on a pris l'habitude de l'appeler une des « forces de la nature ».

Maintenant je vous demanderai d'arrêter un moment votre attention sur ce point : Nous reconnaissons tous que la gravi-

tation est une force, nous parlons tous de la force de la pesanteur, nous mesurons cette force quand nous pesons un morceau de pain ou un tas de foin dans une balance. Mais pouvons-nous concevoir une force qui ne ferait pas quelque travail ou qui ne manifesterait pas quelque énergie? Non, certainement il n'y a pas de force là où il n'y a pas quelque opposition ou résistance vaincue ou sur le point de l'être. Il faut quelque chose contre quoi s'exerce la force ou l'énergie. Pour qu'un corps au repos se meuve, il faut une force, il en faut une pour qu'il s'arrête. Si donc, comme tout le monde le sait, la pesanteur est une force et une force universelle, il doit y avoir quelque autre force également universelle contre laquelle elle agit ou qui agit contre elle. Cette action contraire, nous l'appelons lévitation; c'est l'opposé de la gravitation et un principe naturel, non moins universel que la gravitation même. Elle existe partout, opère partout, agit sur chaque parcelle de matière avec une énergie uniforme. Quand elle agit à des distances infiniment petites sur les molécules, elle est connue dans la science sous le nom de répulsion; quand elle agit à des distances finies, sur des masses sensibles de matière, elle n'est pas connue, parce que la science ne veut pas encore reconnaître le fait. Mais c'est un fait, et un fait parfaitement évident à nos sens. En somme, la lévitation est la force dont la gravitation a triomphé, dont elle triomphe en règle générale, puisque la plupart des objets que nous connaissons sont pesants. La lévitation est donc la mesure exacte de la force de la gravitation. Elles luttent, elles sont antagonistes; quand elles se contrebalancent, nous avons l'équilibre; les corps sont alors en repos relativement les uns aux autres; quand il y a excès de l'une des deux forces, nous avons mouvement ou changement de positions relatives des objets, et la direction prise par l'objet relativemeut au centre de la terre dépend entièrement du triomphe de la gravitation sur la lévitation ou de la lévitation sur la gravitation.

Voilà peut-être une préface un peu longue pour ce qui doit vraiment nous occuper dans cette étude, mais elle a paru nécessaire à cause de l'ignorance dans laquelle on est si géné-

ralement sur un sujet enveloppé de préjugés et de notions erronées par ceux qui, dans la science, enseignent que la gravitation est un fait naturel, et la lévitation une fiction de l'imagination, — une sorte d'imposture bonne seulement à amuser les vieilles femmes et effrayer les enfants. Mais nous soutenons, en nous basant sur les raisons que nous venons de donner, que la lévitation est un fait universel de la nature; que logiquement il rentre, avec l'évidence d'un axiome, dans la catégorie des faits naturels, si nous admettons la gravitation, son opposé exact; que formellement il est démontrable, et que, expérimentalement, il est évident aux sens à l'état normal.

Par exemple, qu'est-ce qui fait que la plante, l'arbre, croissent hors de la terre dans une direction opposée à celle de la pesanteur, qui les attire en bas, si ce n'est le principe vital inhérent, principe de lévitation.

Nous supposerons que tout mouvement est mécanique. Alors le sujet à discuter devient ceci : Le mouvement mécanique, contrairement à ce que produit ordinairement la loi de la gravitation, a lieu quelquefois sans l'action d'aucune force mécanique connue; c'est-à-dire que les objets pesants se meuvent quelquefois sans aucun contact, sans aucune pression ou impulsion connue; le mouvement peut être imprimé à des objets à distance, sans aucun moyen connu de communication de mouvement mécanique ou autre; des objets semblent quelquefois être soustraits temporairement à l'action supposée de la pesanteur, ou, ce qui revient au même, sont temporairement soumis à une force de soulèvement, suffisante pour vaincre leur poids, et, sous l'action de cette force, ils exécutent des mouvements en apparence spontanés, c'est-à-dire qu'ils s'élèvent en l'air, alors que, d'après ce que nous savons, ils devraient rester sur le plancher là où ils reposent; retenus par leurs poids, et, d'autre part, dépourvus de sens et de vie, ils devraient obéir strictement aux lois de la gravitation, qui ne peuvent être détruites.

Bien entendu, nous pensons, en parlant ainsi, à ces mouvements de meubles ou d'autres objets inertes qui sont mainte-

nant bien connus, ou du moins dont on parle beaucoup. Ce que l'on entend par là c'est que, comme je viens de le dire, les tables ou les autres objets d'un mobilier peuvent quelquefois, dans certaines circonstances, exécuter des mouvements variés, en apparence spontanés, qui peuvent aller jusqu'à une lévitation partielle ou complète, — c'est-à-dire que la table lève d'elle-même un ou plusieurs de ses pieds, ou tous les pieds à la fois au-dessus du parquet ou de ce qui la supporte, et flotte un instant dans l'air sans aucun rapport visible ni caché. Voilà ce que dans la suite nous appelerons lévitation.

Voyons d'abord si un tel phénomène est possible, humainement parlant, et nous examinerons ensuite la question de la réalité du fait.

Il n'y a pas dans ce cas d'impossibilité inhérente et nécessaire. Une personne ignorante des lois de la gravitation ne saurait pas dire pourquoi un objet ne peut s'élever dans l'air, pas plus qu'elle ne saurait dire la raison qui le fait rester à terre. *A priori*, il n'y a pas plus de raison pour que la table s'élève qu'il n'y en a pour qu'elle s'abaisse. C'est simplement une question de direction dans l'application d'une force. On peut appliquer consciemment la force nécessaire pour soulever la table, en la prenant simplement avec les mains, ou, si elle est trop lourde pour les muscles, avec un levier ou un cric, et si elle s'élève, ce n'est pas en opposition à la loi de la gravitation, mais en conformité stricte avec cette loi et par suite de l'application d'une force supérieure, et directement opposée, qui l'emporte momentanément sur la pesanteur. La table est tout autant sous l'influence de la loi de gravitation quand elle est en lévitation que quand elle n'y est pas; — elle pèse juste autant dans l'air que sur le parquet, et son poids mesure exactement la force de la gravitation. L'ascension d'un ballon dans l'air n'est pas contraire, mais en concordance avec la loi de gravitation : l'air, étant plus lourd que le ballon à volume égal, le soutient, justement comme l'eau fait flotter un navire, ou le parquet supporte une table. La gravitation n'est que l'expression d'un poids relatif. La lévitation n'est qu'une question de direction dans laquelle tendent certains poids relatifs. Ce que nous désignons par ces mots « en haut »,

« er· bas », ce sont des phénomènes subjectifs. Il n'y a ni haut ni bas dans l'univers, si ce n'est comme rapport entre nous et la façon dont nous voyons habituellement les choses. Les habitants des antipodes ne se tiennent pas sur la tête, pas plus que nous. *A priori*, il n'y a pas de nécessité pour qu'une chose reste sur le plancher, pas plus qu'il n'y en a pour que cette chose aille au plafond de la chambre. La lévitation est donc, *à priori*, aussi raisonnable, naturelle et nécessaire que la gravitation; c'est simplement l'expression d'une force agissant dans une direction opposée à celle dans laquelle nous sommes habitués à voir la force de gravité agir. Si par un moyen quelconque, employé consciemment par nous ou inhérent aux objets et sans notre intervention, la direction d'une force dominante est changée, les objets sont mus ou se meuvent d'eux-mêmes, non seulement sans qu'il y ait infraction aux lois naturelles, mais en conformité parfaite et nécessaire à ces lois.

Étant donné le fait de la lévitation, tel que je viens de le définir, et étant donné aussi qu'il résulte de l'application d'une force naturelle appliquée en sens inverse de la gravitation, demandons-nous un moment, avant de passer à la preuve du fait, à quelle espèce de force on a supposé que l'on avait affaire.

Les nombreuses spéculations auxquelles on s'est livré à ce sujet et toutes les théories ou hypothèses imaginées, pour rendre compte des faits, par ceux qui les admettent, peuvent être classées en trois grandes divisions :

1° *La théorie spirite.* — Elle consiste à dire que ce sont des esprits qui font mouvoir la table : Des esprits désincarnés d'hommes comme nous s'emparent d'elle, volontairement, la remuent comme nous le ferions nous-mêmes, la soulèvent et la tiennent en l'air, la font frapper de manière que son mouvement exprime leurs idées, suivant un système de signaux convenus, et manifeste, d'autres manières encore, leur présence et leur plaisir ou leur déplaisir. Il n'y a pas, *à priori*, d'impossibilité à ce que cette explication soit la vraie; elle rendrait très bien compte des faits. Qu'elle soit vraie ou non, c'est une autre question.

2° *La théorie télékinétique.* — Elle est opposée à la théorie purement spirite et elle est également opposée à la théorie purement mécanique. Le mot télékinésie, récemment tiré de deux mots grecs signifiant « de loin » et « mouvement », correspond exactement à l'idée qui forme le fonds de cette étude : c'est-à-dire qu'il implique la notion de mouvement à distance, de mouvement sans contact mécanique ; la force qui produit le mouvement d'un objet inanimé, dans une direction contraire à l'effet habituel de la pesanteur, étant appliquée à l'objet à distance et non par l'application d'aucun principe mécanique connu, ni par aucun moyen physique. Dans le cas de la table tournante ordinaire, ou de la table qui se lève, la théorie télékinétique suppose que le mouvement est communiqué à l'objet par les personnes vivantes présentes, mais sans qu'il y ait contact ; ou si elles touchent la table, elles n'exercent sur elle, consciemment ou inconsciemment, aucune action musculaire qui puisse amener le résultat observé. Nous pouvons ajouter ici, quoique nous n'ayons pas à faire la critique des trois théories, que la théorie télékinétique est celle vers laquelle inclinent principalement les observateurs psychistes, et que la télékinésie est regardée comme un fait par beaucoup d'entre eux, sans qu'ils prétendent l'expliquer.

3° *La théorie mécanique*, connue aussi sous le nom de théorie de l'action musculaire inconsciente. — Elle est le refuge naturel de tous les physiciens et physiologistes qui ont été forcés d'admettre le fait de la table tournante, mais qui, ayant peu ou pas de connaissances en psychisme, sont tout de suite à bout de ressources pour cacher leur ignorance.

Il y a plusieurs autres théories qui sont des modifications de ces trois-là et particulièrement de la seconde, la télékinétique, qui, étant la plus large sinon la plus raisonnable, se prête mieux à la discussion. Nous n'avons pas besoin de les examiner dans tous leurs détails, si nous avons caractérisé avec une exactitude et une netteté suffisantes les théories spirite, télékinétique et mécanique.

La troisième de ces théories est la seule qui nous semble parfaitement absurde, et, par conséquent, tout à fait inadmissible. Nous dirons, cependant, que nous admettons que

dans un grand nombre de cas des tables ont frappé ou ont été soulevées par une action musculaire inconsciente. Il est évident qu'elles ont été et qu'elles sont encore sans cesse mises en mouvement de cette manière, et de bonne foi, par des personnes qui se trompent elles-mêmes et trompent les autres sans le vouloir, sans le savoir et en croyant que le mouvement résultant est dû à une manifestation des esprits de personnes mortes, ou bien continue un véritable phénomène télékinétique. Nous avons vu mille fois, peut-être plusieurs milliers de fois, des tables danser alors que nous étions sûrs qu'elles étaient soulevées ou poussées par les muscles de quelque personne totalement inconsciente de ce fait. Dans ces cas on ne cherche pas une autre explication plus raisonnable : on s'en tient à la force musculaire directement appliquée à la table. et l'explication est suffisante, quelque mystérieux que puisse être le procédé psychologique qui permet à une personne de se servir de sa force musculaire sans s'en apercevoir.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ces cas puisqu'ils n'entrent pas dans la catégorie des mouvements sans contact. Nous les mettrons de côté exactement comme nous éliminons aussi les cas où les tables sont soulevées intentionnellement par des personnes niaises ou peu consciencieuses, qui veulent amuser leurs amis ou tromper leurs clients. Ce qui nous occupe, c'est de savoir si la table ou tout autre objet mobilier peut exécuter des mouvements spontanés sans que quelqu'un y touche et sans l'application d'une force mécanique. Si nous réussissons à établir le fait, la démonstration de l'absurdité de la théorie mécanique deviendra évidente.

Les deux auteurs de cette étude, ordinairement tous deux ensemble, quelquefois séparément, le plus fréquemment avec au moins une autre personne, quelquefois avec quatre, cinq, six, sept ou huit autres personnes, ont été témoins, à différentes reprises, en pleine lumière, de mouvements énergiques et même violents, d'une grande table que personne ne touchait, directement ou indirectement. Ces personnes étaient toutes de nos amis ; aucune n'a jamais été un médium public ou professionnel ; toutes étaient des dames ou des

messieurs bien connus de Washington, et leurs noms pourraient être donnés si c'était nécessaire.

Leurs opinions particulières sur la nature des phénomènes sont probablement aussi variées que leurs caractères. Chacune de ces personnes a ses occupations habituelles, et il est certain que si l'une d'elles eût été tentée de tromper les autres, pas une seule n'était capable de consacrer plusieurs centaines d'heures à des niaiseries. S'il y a eu tromperie, chacun de nous a été un farceur, y compris les auteurs de ce mémoire, par la simple raison que plusieurs fois chacun de nous s'est absenté sans qu'il en soit résulté quelque différence dans le caractère des phénomènes. Mais on peut sans absurdité supposer que chacun de nous pouvait se tromper lui-même, et ainsi tromper les autres inconsciemment. Aucun de nous n'a pu toujours être absolument sûr de n'exercer aucune action musculaire inconsciente quand nos mains étaient sur la table et nous ne doutons pas que ce cas se soit produit quelquefois. Aussi pour être doublement sûrs de ce que nous avançons, nous laisserons de côté tous les cas où l'un de nous touchait la table : nous laisserons aussi de côté tous les cas où les séances eurent lieu dans l'obscurité ; nous exclurons même les cas où il y eut d'autres personnes présentes que les auteurs de ce mémoire et une dame que nous désignerons sous le nom de Mme A... En procédant ainsi nous ne tiendrons compte que des cas typiques se présentant avec une netteté parfaite et inattaquable.

La scène se passe dans un petit salon, dans notre maison. Au centre est une grande et lourde table. Elle est de chêne, marquetée ; elle pèse environ 100 livres. Le dessus est ovale et mesure quatre pieds et demi sur trois pieds et demi. Elle a un seul support, au milieu, se divisant en trois pieds à roulettes. Au dessus est le lustre, dont deux, trois ou quatre becs sont allumés et ont permis aux dames de lire et de travailler auprès de la table. Le Dr Coues est dans son large fauteuil, dans un coin de cette grande chambre, loin de la table, lisant ou écrivant à la lumière de deux autres becs. Les dames veulent voir si la table « fera quelque chose », comme elles disent. Le tapis est enlevé, Mme C... assise dans un

fauteuil à bascule, bas, met ses mains sur la table. Mme A... assise également dans un fauteuil bas, en fait autant, en face d'elle, à l'autre extrémité du petit diamètre. Leurs mains sont tendues et posées sur le dessus de la table. Dans cette position, elles ne peuvent soulever la table de leur côté avec les mains, cela est de toute impossibilité. Elles ne peuvent pas non plus la pousser en appuyant pour la faire se soulever en face, à moins de faire un effort musculaire facilement observable. Elles ne peuvent pas non plus soulever la table de leur côté avec leurs genoux, parce que ceux-ci sont à un pied au moins de distance du dessus et que, de plus, jamais leurs pieds ne quittent le parquet. Enfin elles ne peuvent soulever la table au moyen des doigts de pieds passés sous un pied de la table, d'abord, parce que la table est trop lourde, et ensuite parce que de cette manière la table se lèverait de travers, ou en diagonale, à cause des positions de chacun de ses trois pieds, relativement au contour ovale, et que ce mouvement n'est pas celui qui se produit généralement. Dans de pareilles circonstances, et sous la pleine lumière d'au moins quatre becs de gaz, la table, habituellement commencait à craquer, à produire divers bruits étranges, tout à fait différents de ceux qu'on pouvait obtenir en appuyant ou en tirant dessus ; ces bruits ont bientôt commencé à montrer, si j'ose ainsi dire, quelque raison dans leur folie, et certains coups ou frappements définis, arrivaient à représenter « oui » et « non ». Suivant un code convenu de signaux, on a pu entreprendre une conversation avec une personne ou un être inconnu. Alors la table a été généralement assez polie pour faire ce qu'on lui demandait. Un de ses côtés ou un autre se soulevait suivant notre désir : elle allait d'un côté ou de l'autre, comme nous le demandions. Ayant laissé les choses aller comme l'on dit, nous pouvions tenter la dernière épreuve : les deux dames retiraient leurs mains de la table, écartaient leurs sièges d'un pied ou deux, et s'y installaient confortablement. Le Dr Coues, de son fauteuil, voyait parfaitement au-dessus et au-dessous de la table. Chacun des pieds des dames était éloigné des pieds de la table d'une distance comprise entre 30 et 90 centimètres.

Leurs têtes et leurs mains en étaient encore plus loin; il n'y avait aucun contact, aucun voisinage de vêtement, même à un ou deux pieds. Dans ces conditions, la table soulève un de ses pieds, et le laisse retomber lourdement. Elle lève deux pieds à une hauteur qui va de trois à six pouces, et quand ils retombent, le coup est assez lourd pour faire trembler le parquet et résonner les globes de verre du lustre. En outre de ces mouvements forts, même violents, la table déploie ses facultés ou ce qui l'anime, et cause soit au moyen de frappements, ou de balancements, soit des deux manières à la fois. Ses « *oui* » ou ses « *non* » sont ordinairement raisonnables, coïncident quelquefois avec les idées de celui qui questionne, quelquefois sont en opposition persistante avec elles; quelquefois elle affirme être une certaine personne, et maintient cette individualité durant toute une séance. Ou bien ce caractère s'en va, pour ainsi dire, ou du moins cesse de se manifester, et une autre personne ou un autre être le remplace, avec des idées et des opinions différentes : alors les coups ou les mouvements diffèrent aussi. Enfin le meuble inanimé, et que l'on croyait inerte, prend pour un instant toutes les apparences d'un être animé et possédant une intelligence aussi sensible que celle d'une personne ordinaire : elle s'exprime avec autant de volonté et d'individualité que nos amis le font par leur voix et leurs gestes. Et pourtant, pendant tout ce temps, aucune des trois personnes présentes ne touche la table, les deux dames en étant à deux ou trois pieds, et le Dr Coues à deux ou trois mètres, dans un coin de la pièce, éclairée par trois ou quatre becs de gaz; il n'y a aucune autre personne qu'on puisse voir. Si ce n'est pas là de la télékinésie, ou mouvement d'objets sans contact, absolument différent du mouvement mécanique ordinaire et normal, nous ne pouvons certainement plus nous fier à nos sens.

(*A suivre.*)

TABLE DES MATIÈRES

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

L

M

P

R

S

T

V

L'Éditeur-Gérant : FÉLIX ALCAN.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 30647.







